This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 01808237 3b

SE TAIRE ET FAIRE

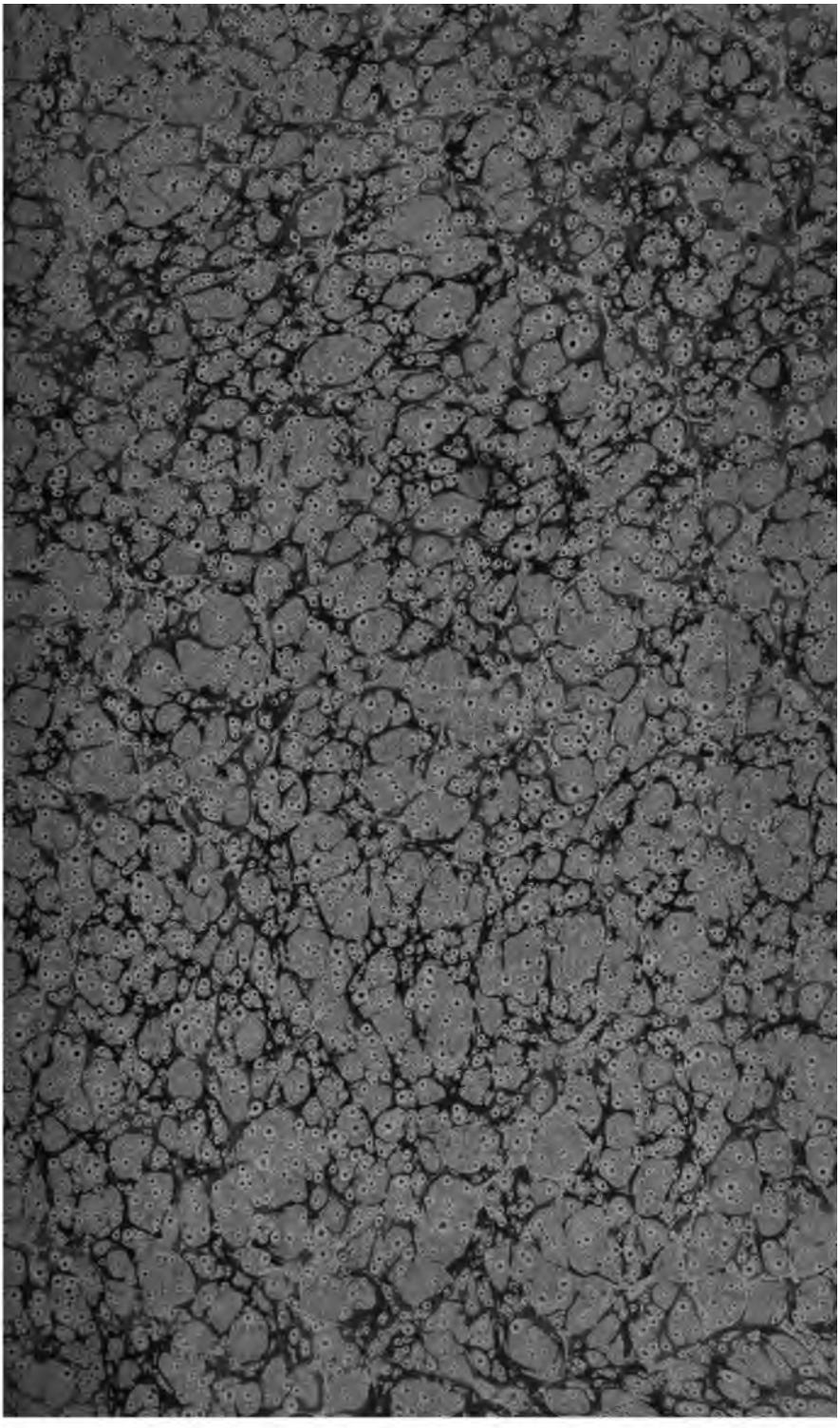

DC
256
.V37
184-

HISTOIRE

DES

DEUX RESTAURATIONS

IMPRIMERIE CLAYE, TAILLEFER ET Cie,
Successeurs de H. Fournier,
RUE SAINT-BENOÎT, Nº 7.

U. OF MICH.

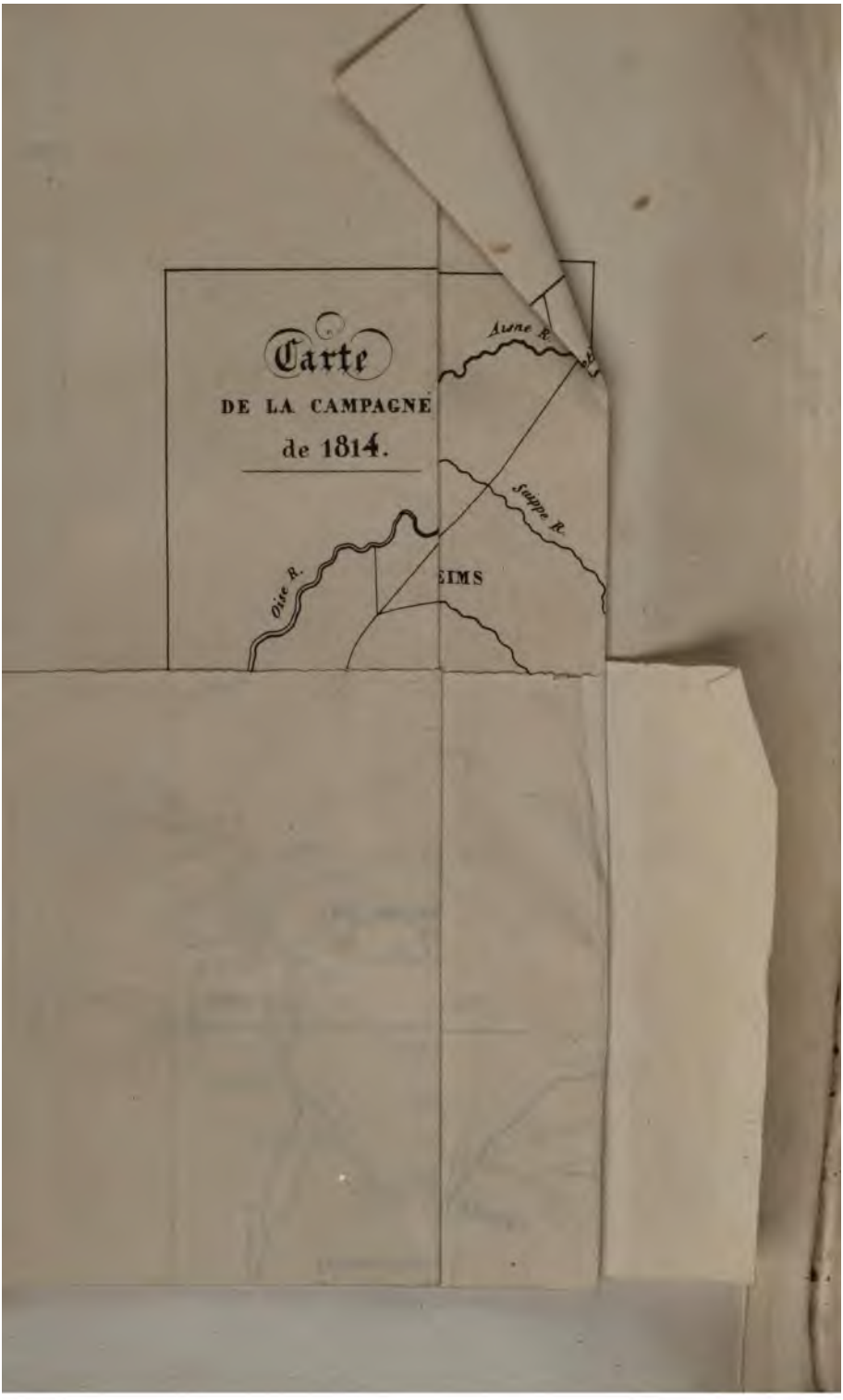
Carte
DE LA CAMPAGNE
de 1814.
Aisne R.
Suippe R.
Oise R.
EIMS

CHUTE DE L'EMPIRE

HISTOIRE

DES

DEUX

RESTAURATIONS

JUSQU'A LA CHUTE DE CHARLES X

PAR

ACHILLE DE VAULABELLE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS

PERROTIN, ÉDITEUR DE LA MÉTHODE WILHEM

ET DE L'ORPHÉON

PLACE DU DOYENNÉ, 3, VIS-A-VIS LE GUICHET DU CARROUSEL

M DCCC XLVII

HISTOIRE

DES

DEUX RESTAURATIONS

JUSQU'A LA CHUTE DE CHARLES X

CHAPITRE PREMIER

L'émigration à la mort de Louis XVI. — Départ du comte d'Artois pour Saint-Pétersbourg, et de MONSIEUR pour l'Italie; séjour de ce dernier à Turin, puis à Vérone. — Mort de Louis XVII. — Manifeste de Louis XVIII à son avénement. — Journée du 13 vendémiaire; expéditions de Quiberon et de l'Ile-Dieu; lettre et mort de Charette. — La Prusse traite avec la république. — Continuation de la guerre avec l'Autriche; invasion de l'Italie par le directoire; le sénat de Venise et Louis XVIII; départ de ce prince pour l'armée de Condé. — Pichegru; sa première négociation avec les Bourbons; ce général est rappelé par le directoire. — Louis XVIII se retire à Blackenbourg; lettre de ce prince à Pichegru. — Agences royalistes; arrestations; conspiration de Pichegru et d'une partie des membres des conseils; journée du 18 fructidor. — L'Autriche traite avec la république. — Louis XVIII quitte Blackenbourg et se retire à Mittau; sa cour. — Coalition entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche; passage de Souwaroff à Mittau. — Chouannerie. — Négociation de Louis XVIII avec Barras; lettres-patentes. — Succès des alliés en Hollande et en Italie; situation de la république; victoires de Brune et de Masséna, à Berghem et à Zurich. — Bonaparte arrive d'Égypte; journées des 18 et 19 brumaire.

Tous les pouvoirs tombés accusent de leur chute les complots de leurs adversaires ou les intrigues de leurs successeurs. Ces récriminations invariablement renouvelées à chaque renversement de dynastie, ont été reproduites de notre temps par les partisans et par les membres eux-mêmes des deux races descendues du trône en 1814 et en 1830. Ce ne sont pourtant pas les efforts des royalistes qui ont amené l'abdication de Fontainebleau! Napoléon avait creusé lui-même l'abîme dans lequel il est tombé; et, malgré leur nombre, les alliés se seraient

427614

probablement épuisés en vains efforts si l'empereur, dans l'enivrement de sa puissance, n'avait pas brisé un à un tous les liens qui pouvaient attacher la France au maintien et à la durée de l'édifice impérial. La branche aînée des Bourbons ne saurait imputer non plus sa perte aux Bourbons substitués à sa place. Louis XVIII et Charles X ont mis quinze ans à préparer de leurs propres mains les éléments de la tempête au milieu de laquelle leur dynastie a disparu. A ces deux époques, points extrêmes de cette histoire, et qui ne sont que de simples incidents dans le travail encore inachevé de notre révolution, l'avénement des successeurs n'a été que le résultat d'une intrigue du lendemain.

Vingt-deux ans séparent le 10 août 1792 du 12 avril 1814, date de l'entrée du comte d'Artois à Paris. Durant la première moitié de cette période, les frères de Louis XVI en appelèrent successivement à l'invasion étrangère, à la guerre civile, aux conspirations et aux complots. Le récit des efforts alors tentés par les royalistes et par les Bourbons appartient à l'histoire de la république et du consulat; les intrigues, puis les protestations de ces princes après 1804, sont du domaine des historiens de l'empire. Nous n'emprunterons donc à ces deux époques que les faits indispensables à la parfaite intelligence des événements qui ont provoqué la première Restauration.

1793—1799. Louis-Stanislas-Xavier, alors connu sous le titre de Monsieur, se trouvait en Westphalie, dans la petite ville de Ham, près Dusseldorf, quand, le 28 janvier 1793, il apprit la mort de son frère aîné, le roi Louis XVI. Les nombreux émigrés réunis à ce moment de l'autre côté du Rhin se partageaient en deux catégories principales : les émigrés de première origine, c'est-à-dire ceux qui, déniant à Louis XVI et aux états-généraux le droit de modifier l'exercice du pouvoir royal, d'amoindrir les priviléges de la noblesse et du clergé, n'avaient pas même voulu rester les témoins de ce qu'ils appelaient les « audacieuses

usurpations des révolutionnaires, » et étaient allés dès 1789, 90 et 91, solliciter l'intervention des puissances voisines ; puis les retardataires, c'est-à-dire les royalistes qui, demeurés en France tant que Louis XVI était resté debout, n'avaient franchi la frontière que pour échapper aux menaces ou aux coups de la dictature conventionnelle.

Les premiers, fiers de l'antériorité de leur recours à l'étranger, de leur fidélité intraitable à tous les abus de l'ancienne monarchie, en usaient fort cavalièrement avec MONSIEUR, et lui reprochaient d'avoir pactisé, au début de la révolution, avec quelques-unes des idées nouvelles. Les derniers venus étaient surtout l'objet de leurs dédains ; ils les accusaient de n'avoir émigré que dans le but de partager la gloire ainsi que les bénéfices d'une rentrée victorieuse préparée par eux seuls, achetée au prix de plusieurs années d'exil volontaire et de coûteux sacrifices.

La seconde catégorie ne se composait pas seulement des retardataires, elle comprenait en outre les *politiques*, c'est-à-dire les émigrés magistrats, membres des deux assemblées, Constituante ou Législative, financiers, etc., qui affectaient d'apporter au service de l'émigration quelque expérience des affaires où des opinions conciliables avec les progrès du siècle. Les politiques comme les retardataires se ralliaient autour de MONSIEUR. Le reste, y compris les officiers de tous les grades et de toutes les armes, les femmes, les jeunes gens, se groupaient autour du comte d'Artois.

La mort de Louis XVI aurait dû suspendre toutes les querelles. Accueilli par les amis du comte d'Artois comme une juste expiation de la sanction donnée aux décrets qui avaient aboli les droits féodaux et constitué civilement le clergé ; regardé par les amis de MONSIEUR comme le résultat déplorable mais obligé de la faiblesse et des hésitations du monarque, cet événement souleva une question de titres et de prérogatives qui rendit plus profonde encore la séparation des deux partis. En droit monarchique, le roi n'avait pas cessé d'exister ; il vivait

dans la personne du dauphin. Mais, mineur et prisonnier, Louis XVII ne pouvait exercer le pouvoir royal. Qui devait gouverner en son nom? Là était le débat. — Le comte d'Artois, disaient ses partisans, tient dans ses mains l'épée de la monarchie; à lui la régence. — MONSIEUR est le chef de la famille, répliquaient les politiques; les lois du royaume, comme la tradition, lui donnent la tutelle du jeune roi et le gouvernement.

On soumit le cas aux souverains; pas un d'eux ne daigna répondre. On interrogea leurs ministres; quelques-uns trouvèrent la question passablement impertinente. Les armées de l'Autriche et de la Prusse venaient de battre les troupes républicaines à Aldenhoven, à Nerwinde, à Famars, à Pirmasens, à Kaiserslautern; Mayence était reprise; Condé, Valenciennes, le Quesnoy, venaient de capituler. Ces succès avaient grandi les prétentions des envahisseurs; au début de la guerre, ils ne poursuivaient que la restauration du principe monarchique; vers le milieu de 1793, ils ne rêvaient rien moins que la conquête et le partage de la France. La lutte entre les deux frères de Louis XVI dura plusieurs mois; des deux côtés on écrivit, on discuta; à la fin, les deux partis, lassés, convinrent d'une transaction : — MONSIEUR fut RÉGENT, le comte d'Artois reçut le titre de LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME.

Ce partage fait, les deux frères, fatigués du lourd et soupçonneux protectorat des cabinets de Vienne et de Berlin, quittèrent l'Allemagne. Le comte d'Artois alla à Saint-Pétersbourg solliciter de l'impératrice Catherine une intervention plus désintéressée que celle de la Prusse et de l'Autriche. MONSIEUR, appelé sur les côtes de Provence par les insurgés de Lyon et du midi, et par les royalistes qui venaient de livrer Toulon aux Anglais et aux Espagnols, partit pour Gênes. Le comte d'Artois fut gracieusement accueilli par Catherine II; cette princesse lui promit une armée qui ne se mit jamais en marche, et lui donna, pour s'ouvrir le chemin de Paris, une épée enrichie de diamants que le comte, aussitôt son retour, s'empressa de ven-

dre 4,000 livres sterling (100,000 fr.) à un juif de Londres [1]. MONSIEUR, arrivé à Turin, apprit la chute de Lyon ainsi que la reprise de Toulon par les armées républicaines. Le roi de Sardaigne était son beau-père; il séjourna dans cette cour. Obligé de la quitter après une résidence de quatre mois, il demanda vainement un asile à son parent le duc de Parme. Enfin, il put s'arrêter, au mois de mai 1794, dans les États de Venise, à Vérone, où il organisa sa maison et son conseil. Un des premiers soins de ce conseil que composaient le duc de Lavauguyon, le marquis de Jaucourt et le baron de Flacheslanden, fut de profiter de la journée du 9 thermidor et de la réaction qui suivit pour établir à Paris une agence royaliste. Cette agence, au mois de novembre 1794, comptait six membres : l'abbé **Brottier**, le chevalier Despomelles, les frères Lemaître, Duverne de Presles et Lavilleheurnois, noms ignorés, mais que leur obscurité même dérobait plus facilement à l'attention des autorités conventionnelles.

Outre Vérone, l'émigration, à cette date, avait deux autres centres d'action ou d'intrigue : Londres, où séjournait le comte d'Artois depuis son retour de Russie, et d'où il correspondait avec les insurgés vendéens et bretons; puis l'armée de Condé,

1. Voici ce qu'on lit, à propos de cette épée, dans les *Mémoires du comte de Vauban* :

« C'était une épée d'or, dont le pommeau était surmonté d'un très-gros diamant, et sur la lame de laquelle étaient inscrites ces paroles : « *Donnée par Dieu, pour le roi.* » Cette épée avait été bénite dans la cathédrale de Saint-Pétersbourg, avec le plus grand cérémonial. A l'audience du départ, au milieu de sa cour, dans l'appareil de toute sa grandeur, l'impératrice s'avança vers le comte d'Artois et, la donnant elle-même au prince, lui dit : « Je ne vous la « donnerais pas, si je n'étais persuadée que vous périrez plutôt que de diffé- « rer de vous en servir. » Le prince prit l'épée et dit, avec trop peu de physionomie : « Je prie Votre Majesté impériale de n'en pas douter. » L'heure du dîner sépara la cour. Le comte d'Esthérazy et moi ne fûmes pas plutôt seuls, qu'il me dit : « Que pensez-vous de ce que vous avez vu? — Beaucoup de « grandeur dans l'impératrice, lui dis-je. — Oui, assurément, me répondit-il. « Et M. le comte d'Artois? — Il a reçu cette épée, lui répliquai-je, comme « un homme qui ne s'en servira pas » Je vis que le comte d'Esthérazy le craignait. »

sans quartier général fixe, et dont les différents corps opéraient à la suite des armées coalisées. Ces corps, dans le cours de l'année 1794, et durant les premiers mois de 1795, suivirent la fortune des armées de la Prusse et de l'Autriche. A cette époque, les troupes républicaines, victorieuses à leur tour, avaient refoulé l'invasion au delà du Wahal et du Rhin. Les efforts du comte d'Artois, dans les départements de l'ouest, n'avaient pas eu un meilleur succès : les 17 février et 20 avril 1795, les Vendéens et les insurgés bretons firent leur première soumission au gouvernement de la république. Les intrigues de MONSIEUR, pour réparer le double échec subi par la cause royale à Lyon et dans le midi, furent également sans résultat durant la première année de son séjour à Vérone. Toutefois, ce prince et son frère s'occupaient d'une revanche, le premier, en organisant à l'aide de l'agence royaliste de Paris le mouvement de vendémiaire; le second, en préparant avec le gouvernement anglais l'expédition de Quiberon, ainsi que sa descente à l'Ile-Dieu, lorsqu'un événement, impatiemment attendu par leur entourage, vint changer les titres que tous deux avaient portés jusqu'à ce jour. Louis XVII mourut le 8 juin 1795 (20 prairial an III) dans la prison du Temple. Le régent prit aussitôt le nom de LOUIS XVIII, le comte d'Artois devint MONSIEUR. Le nouveau souverain notifia son avénement à toutes les cours étrangères et aux sujets de son royaume, en faisant suivre son nom du titre de *roi de France et de Navarre.*

Vainement la France révolutionnaire avait jugé et fait exécuter un roi; vainement elle était parvenue à comprimer toutes les résistances intérieures, à repousser sur tous les points l'invasion étrangère; pour l'émigration et pour ses chefs rien n'était changé : la France, pour eux, était encore la monarchie de Louis XV, et ils ne voyaient dans l'énergique population de ses villes, de ses campagnes et de ses camps, qu'un troupeau de sujets mutinés à peine dignes de pardon. Les passages suivants du manifeste publié par Louis XVIII, à l'occasion de son avéne-

ment, donneront la mesure des illusions qui dominaient encore ce prince au début de sa royauté :

« Les impénétrables décrets de la Providence nous ont transmis, avec la couronne, la nécessité de l'arracher à la révolte. Des hommes impies et factieux vous ont entraînés dans l'irréligion et la révolte. Depuis ce moment, un déluge de calamités a fondu sur vous de toutes parts.

« Vous fûtes infidèles au Dieu de vos pères, et ce Dieu, justement irrité, vous a fait sentir tout le poids de sa colère; vous fûtes infidèles à l'autorité qu'il avait établie pour vous gouverner, et un despotisme sanglant, une anarchie non moins cruelle, se succédant tour à tour, vous ont sans cesse déchirés avec une fureur toujours croissante. Vos biens sont devenus la pâture des brigands à l'instant où le trône est devenu la proie des usurpateurs; la servitude et la tyrannie vous ont opprimés dès que l'autorité royale a cessé de vous couvrir de son égide. Propriété, sûreté, liberté, tout a disparu avec le gouvernement monarchique.

« Il faut revenir à cette religion sainte qui avait attiré sur la France les bénédictions du ciel; il faut rétablir ce gouvernement qui fut pendant quatorze siècles la gloire de la France et les délices des Français, qui avait fait de votre patrie le plus florissant des États et de vous-mêmes le plus heureux des peuples.

« Tous les Français, qui, abjurant des opinions funestes, viendront se jeter au pied du trône, y seront reçus. Il est cependant des forfaits dont l'atrocité passe les bornes de la clémence. Ces monstres (les régicides), la postérité ne les nommera qu'avec horreur, la France entière appelle sur leurs têtes le glaive de la justice... »

Le retour pur et simple à la royauté de droit divin, le rétablissement de la noblesse et du clergé dans la plénitude de leurs priviléges et de leurs richesses, voilà les conditions du pardon que Louis XVIII daignait promettre à tous les Français repentants qui viendraient abjurer au pied de son trône leurs erreurs des six dernières années. Après s'être ainsi mis en mesure avec ses sujets révoltés, le nouveau roi organisa sa cour. Il eut un ministre des affaires étrangères, le duc de Lavauguyon; un chancelier, M. de Flacheslanden; un capitaine des gardes du corps, le comte d'Avaray; un premier gentilhomme de la cham-

bre, le duc de Fleury ; puis des ambassadeurs chargés de prouver aux puissances qu'elles ne devaient accorder ni trêve ni merci à la république et que tous les rois étaient intéressés autant que lui-même à seconder par l'invasion de nos provinces frontières les complots des agences royalistes de l'intérieur.

La réaction thermidorienne vint merveilleusement en aide au travail de ces agences. L'ouverture de toutes les prisons de la république jeta sur la scène politique un nombre considérable de royalistes qui n'avaient pas osé ou qui n'avaient pu émigrer ; des lois d'amnistie, un régime de large tolérance permirent aux exilés volontaires les plus ignorés ou les moins compromis, de rentrer. Cette masse de mécontents se mit à la tête de la réaction. Proscrits la veille, ils se firent proscripteurs. Aidés par quelques commissaires de la convention qui, sans connaître précisément le but où tendaient les réactionnaires les plus fougueux, cherchaient l'occasion d'abriter leur ancienne exaltation révolutionnaire derrière des exagérations nouvelles, ils organisèrent dans plusieurs provinces, dans celles du midi surtout, des massacres où furent immolés bon nombre de républicains énergiques. Ces représailles sanglantes n'étaient pas faciles à Paris, siége de la convention, centre du gouvernement. Les éléments royalistes y étaient cependant nombreux. L'agence, chargée de les employer, les organisa, non pas en vue de vengeances isolées, mais pour un coup de main politique : elle résolut d'attaquer le gouvernement lui-même. Le 5 octobre 1795 (13 vendémiaire an IV), les gardes nationaux des quartiers opulents, entraînés sous le prétexte de sauver la liberté menacée par la constitution que préparait alors la convention nationale, se portèrent sur les Tuileries. Quelques soldats soutenus par les patriotes les plus résolus ainsi que par le peuple des faubourgs, quelques coups de canon dirigés par le général Bonaparte, firent avorter cette tentative. On le sait depuis longtemps, cette insurrection, fomentée au nom de la liberté menacée, avait une origine et un but exclusivement royalistes.

Cet échec ne fut pas le seul qu'éprouva la cause royale dans le cours de 1795. Plusieurs mois auparavant, une flotte anglaise avait jeté sur la plage de Quiberon un corps nombreux d'émigrés au nombre desquels, par une fatalité étrange ou par la plus odieuse des prévisions, se trouvait la presque totalité des officiers de notre ancienne marine. La Vendée, obéissant, de son côté, à l'appel du comte d'Artois, avait une seconde fois pris les armes. On connaît le résultat de l'expédition de Quiberon; des 10,000 émigrés débarqués dans la presqu'île, quelques-uns seulement revinrent en Angleterre. Le soulèvement de la Vendée n'eut pas un meilleur succès. Tout dépendait de la présence du comte d'Artois au milieu de l'insurrection. Le prince resta plusieurs semaines à l'Ile-Dieu, en vue de la côte; mais, sourd aux supplications des insurgés qui l'attendaient sur le rivage, il refusa opiniâtrément de débarquer. Vainement le commandant de la frégate anglaise *le Jason*, qui l'avait conduit, eut-il recours lui-même aux prières et aux menaces pour décider MONSIEUR à cet acte de facile courage; MONSIEUR ne voulut rien entendre; il fallut le ramener à Portsmouth. Ce fut à la suite de ce départ que Charette écrivit la lettre suivante à Louis XVIII :

« Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu. Il ne pouvait paraître sur cette côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort. Aujourd'hui il ne nous reste plus qu'à périr inutilement pour le service de Votre Majesté.

« CHARETTE. »

Charette ne se trompait pas. L'insurrection, après s'être péniblement maintenue durant quelques mois, fut comprimée par le général Hoche, accouru en Vendée avec les troupes qui venaient de détruire le corps expéditionnaire de Quiberon; Charette lui-même, réduit à quelques soldats et blessé, fut pris le 23 mars 1796 (3 germinal an IV) et fusillé à Nantes le 29 (9 germinal).

Le ministère anglais présenta le désastre de Quiberon comme

un échec sans importance. « Dans cette affaire, dit négligemment William Pitt à la Chambre des communes, le sang français *seul* a coulé. — Oui, sans doute, s'écria Sheridan indigné; mais en revanche l'honneur anglais a coulé par tous les pores. » La cour de Londres se montra moins accommodante à l'égard de l'avortement inévitable du mouvement vendéen que le comte d'Artois devait appuyer de son nom et de sa personne : car, cette fois, la destruction du brave corps d'officiers qui, durant la guerre de l'indépendance américaine, avait si souvent battu les escadres anglaises dans les mers de l'Inde et sur l'Atlantique, ne pouvait plus compenser les frais de cette insurrection ; aussi lord Grenville, parlant du retour inopiné du comte d'Artois à MM. de Woronzoff et de Starenberg, ambassadeurs de Russie et d'Autriche, se plaignait en ces termes :

« Vous connaissez, Messieurs, les efforts et les sacrifices que le gouvernement britannique n'a cessé de faire pour les royalistes; vous savez que M. le comte d'Artois ayant désiré aller en Vendée, nous avons mis en mer une expédition digne de S. A. R. Mais à peine embarquée, S. A. a fait des démarches pour revenir; voici deux lettres originales par lesquelles elle demande instamment son retour. Je ne lui ai pas répondu; et cependant j'apprends que S. A. est arrivée d'elle-même sur *le Jason;* faites donc quelque chose pour ces gens-là ! »

Le découragement exprimé par lord Grenville avait également gagné la Prusse, quand, trois mois avant le second soulèvement de la Vendée, elle s'était décidée à signer le traité de Bâle et à reconnaître la république française. L'irritation qu'avaient donnée au cabinet de Berlin les folles illusions et les allures fanfaronnes de l'émigration, était allée même plus d'une fois jusqu'à la colère. Les émigrés, dans plus d'une circonstance, eurent à se plaindre de la brutalité des soldats prussiens et des autorités prussiennes; on ne se contenta pas de les injurier, on les maltraita. La paix faite, les émigrés purent, en outre, lire cette inscription sur des poteaux plantés à la porte des villes ainsi

qu'aux carrefours des routes de la Prusse et de quelques petits États qui avaient accédé au traité de Bâle : *Défense de passer aux vagabonds et aux émigrés*. Ceux-ci surent se venger ; ils écrivirent à leurs amis, ils imprimèrent dans leurs brochures « que les soldats de Frédéric-Guillaume étaient dignes de fraterniser avec les *patriotes* et que tous les généraux prussiens étaient des *philosophes* [1]. »

La Prusse, nous l'avons dit, avait fait la guerre dans des vues de conquête et de partage, beaucoup plus que dans l'intérêt de la royauté française et de l'émigration. Le même mobile avait armé l'Autriche. Mais il existait cette différence dans la position des deux cours, que le cabinet de Berlin, n'ayant pas perdu un seul village dans la lutte, avait pu traiter sans faire ni demander le moindre sacrifice, tandis que le cabinet de Vienne, auquel la guerre avait enlevé la Belgique, devait poser comme condition première de toute négociation la restitution de ce riche territoire. La restitution fut demandée. Le gouvernement républicain avait répondu d'avance en déclarant les provinces belges partie intégrante de la république. Décidée à les recouvrer, l'Autriche continua la guerre. C'étaient la méfiance ombrageuse et les mauvais vouloirs de cette puissance qui avaient en grande partie décidé le voyage puis le séjour de Louis XVIII en Italie ; la continuation des hostilités força ce prince à changer encore une fois de résidence.

Le directoire voulut pousser cette guerre avec vigueur. En même temps qu'il faisait attaquer l'Autriche sur le Rhin, il lançait une armée sur les possessions italiennes de cette puissance. Les troupes françaises chargées d'opérer de ce côté furent confiées à Bonaparte ; on sait la rapidité de sa marche et de ses

1. Voici la traduction littérale d'un *avis* affiché par ordre du landgrave de Hesse-Cassel à l'entrée de toutes les villes et de tous les bourgs de son landgraviat :

« Il est défendu à tous juifs, mendiants, vagabonds, ou émigrés français, de séjourner plus de vingt-quatre heures dans ce lieu. »

premiers succès. Effrayé par l'approche de nos régiments, qui venaient de signaler leur entrée en Italie par la victoire de Montenotte, redoutant d'attirer sur lui la colère du vainqueur en tolérant plus longtemps sur ses domaines le séjour du chef de l'émigration, le gouvernement vénitien chargea le sénateur Carlotti de signifier à Louis XVIII l'ordre de quitter immédiatement le territoire de la république. Voici la réponse du prince à cette notification :

« Je partirai; mais j'exige deux conditions : la première, qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raye le nom de ma main; la seconde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV a fait présent à la république. »

L'agent du sénat fit à cette protestation une réponse que Louis XVIII refusa de recevoir. La notification avait eu lieu le 13 avril 1796; le 21, huit jours après, le prince prit la route du Brisgaw ; il se rendait au quartier général du prince de Condé. Cette direction nouvelle lui était indiquée par une négociation entamée depuis plusieurs mois entre le prince et le général Pichegru, négociation que des nouvelles assez récentes présentaient comme arrivée à son terme.

Pichegru n'était pas de ces hommes pour qui l'estime publique et le sentiment d'une gloire justement acquise sont la récompense suffisante des services rendus; le cœur chez lui n'était pas au niveau de l'intelligence. Jaloux de toutes les réputations qui s'élevaient à côté de la sienne, on l'entendait journellement blâmer les opérations des autres généraux en chef, ainsi que les ordres du gouvernement qui les lui donnait pour collègues. D'un autre côté, les grands commandements, à cette époque de notre histoire révolutionnaire, n'avaient pas encore donné aux généraux en chef une grande existence ni une grande fortune. La probité sévère imposée par la Convention à tous ses délégués, et dont la tradition vivait encore dans les hauts rangs de l'ar-

mée, était un nouveau grief de Pichegru contre l'établissement républicain.

Il était difficile que son mécontentement échappât aux agents que l'émigration, aidée par les subsides de l'ennemi, entretenait près des quartiers généraux voisins de la frontière. Les régiments commandés par Pichegru composaient l'armée de Rhin-et-Moselle; échelonnés sur la rive gauche du Rhin, depuis Huningue jusqu'à Mayence, ils faisaient face à l'armée de Condé, disséminée par détachements le long de la rive droite. Un de ces hardis entremetteurs politiques, qui sont à la recherche de toutes les corruptions, eut la pensée de mettre ce voisinage à profit pour gagner Pichegru. Il parvint jusqu'à lui. Pichegru l'écouta; la négociation fut immédiatement entamée. La dignité de maréchal de France et le gouvernement de l'Alsace, le cordon rouge, le château de Chambord avec son parc, un million comptant, une rente de 200,000 livres et un hôtel à Paris, voilà quelles furent les offres faites à Pichegru qui les accepta, heureux de se livrer à des conditions si magnifiques. On exigea des gages. Pichegru, chargé de combiner un mouvement en avant de Mayence avec l'armée de Sambre-et-Meuse, fit manquer l'opération en laissant forcer ses lignes et enlever toute son artillerie par Clairfayt. Les gages étaient donnés, on s'occupa de conclure; là les deux parties cessèrent de s'entendre. Pichegru voulait passer le Rhin, grouper autour de lui l'armée autrichienne et l'armée de Condé, puis, la jonction faite, proclamer Louis XVIII, arborer le drapeau blanc, repasser le fleuve à la tête de toutes ces forces, et marcher sur Paris après avoir successivement occupé toutes les places mises sous son commandement, et qu'il aurait confiées d'avance à des officiers gagnés au complot. Ce plan était repoussé par le prince de Condé. Ce prince désirait que le mouvement fût exclusivement français; il voulait que Pichegru débutât par lui livrer Huningue, et deux autres places où les émigrés proclameraient eux-mêmes le roi, et arboreraient le drapeau blanc; et c'était

seulement après l'accomplissement de ces préliminaires qu'il consentait à mêler ses soldats à ceux de Pichegru et à marcher ensemble sur Paris. Chacun d'eux, comme on le voit, se disputait le premier rôle. Disons-le pourtant : dans cette discussion, le prince émigré montrait un sentiment de nationalité que n'avait pas le général de la république. Ce n'est pas tout : Pichegru, avant d'arborer le drapeau blanc, voulait des garanties plus solides que les promesses transmises par les intermédiaires de la négociation; il exigeait un engagement écrit de la main du prince. Ce dernier éluda longtemps la demande. Sa résistance ne prenait pas sa source dans le dégoût qu'inspire la trahison à tous les cœurs honnêtes ; ce qui lui répugnait, c'était d'abaisser l'orgueil de son rang et de sa race au point d'entrer en correspondance directe, écrite, avec un parvenu républicain. Il dut pourtant céder ; il écrivit [1].

Les échecs si bénévolement essuyés par Pichegru devant Mayence avaient éveillé les soupçons du Directoire. Quelques indices sur la négociation qui se suivait augmentèrent sa défiance. Pichegru, dans les premiers jours d'avril 1796, reçut inopinément l'ordre de quitter l'armée, et se vit obligé de se rendre à Paris.

La contre-révolution royaliste, à cette époque, entrait dans un nouvel ordre d'efforts. Jusqu'à ce moment, elle avait procédé par voie d'*insurrection*. Mais le nombre, ainsi que l'énergie des

1. Voici quelques détails sur la lutte qu'un des négociateurs de l'affaire eut à soutenir contre le prince de Condé pour obtenir cette lettre ; c'est le comte de Montgaillard lui-même qui raconte :

« Il fallut *neuf* heures de travail, assis sur son lit, à côté de lui, pour lui faire écrire au général Pichegru une lettre de neuf lignes. Tantôt il ne voulait pas qu'elle fût de sa main; puis il ne voulait pas la dater; puis il ne voulait pas l'appeler le *général Pichegru*, de peur de reconnaître la république en lui donnant ce titre ; puis il ne voulait pas y mettre l'adresse ; puis il refusait d'y apposer ses armes ; enfin il combattit pour éviter d'y placer son cachet. Il se rendit à tout enfin, et lui écrivit qu'il devait ajouter pleine confiance aux lettres que je lui avais écrites en son nom et de sa part. » (*Pièces trouvées à Venise, dans le portefeuille du comte d'Antraigues*, p. 9.)

dévouements qu'exigent les luttes de cette nature, n'existaient plus dans les masses ; la force insurrectionnelle du parti s'était successivement épuisée dans les soulèvements de Lyon et du midi, dans les guerres de la Vendée et dans la prise d'armes de vendémiaire. Le sentiment royaliste ainsi affaibli, la contre-révolution dut se transformer : elle *conspira*. La trahison concertée avec Pichegru fut le premier pas des Bourbons dans cette voie nouvelle ; la tentative venait d'avorter par le rappel du général, quand Louis XVIII arriva sur les bords du Rhin.

Le séjour de ce prince à l'armé de Condé fut d'assez courte durée ; les défiances de l'Autriche ne lui permirent pas de le prolonger au delà de quelques semaines. Ce fut à Blackenbourg, dans le duché de Brunswick, qu'il transporta sa petite cour. Il y arriva dans les derniers jours de juin 1796. Une fois installé dans cette résidence, il s'efforça d'imprimer une nouvelle activité et une direction uniforme aux nombreuses agences qui se formaient à cette époque sur tous les points de la république ; toutes devaient porter leurs efforts sur la composition des administrations communales et départementales, sur les choix du corps électoral, et s'efforcer d'y faire dominer l'élément royaliste. Le renversement de la république par les pouvoirs légaux devint le mot d'ordre du parti. Les circonstances étaient favorables. Le pouvoir exécutif, partagé entre cinq personnes de caractères différents et d'opinions souvent opposées, manquait de décision et d'énergie ; les bases du système électif, d'un autre côté, étaient assez larges pour permettre tous les choix ; grâce à la liberté absolue dont jouissaient la presse et la parole, on pouvait tout imprimer et tout dire. Les changements apportés depuis 1789 dans toutes les positions et dans toutes les fortunes, mettaient, en outre, à la disposition des royalistes, une masse considérable d'individus dont l'existence était déclassée, et auxquels venait se joindre la foule des mécontents de toutes les époques et des ambitieux trompés de tous les régimes. Ces nombreux éléments de trouble et d'agitation furent bientôt en

travail. Chaque matin, cinquante à soixante journaux provoquaient ouvertement au renversement de la république; chaque soir, plusieurs théâtres offraient aux applaudissements d'un public passionné, des pièces écrites dans un esprit hostile aux nouvelles institutions et au nouveau régime; dans tous les lieux de réunion publique, on n'entendait circuler que des propos calomnieux ou de grossières plaisanteries contre le Directoire, ses membres et ses ministres.

Les membres de l'agence royaliste de Paris, dupes de ces manifestations que pourtant ils soldaient en partie, crurent leur triomphe assuré. Ils perdirent toute mesure. L'audace de leur langage et de leurs démarches contraignit le Directoire à sortir enfin de sa tolérance léthargique; le 31 janvier 1797, il adressa aux deux Conseils Législatifs (les Anciens et les Cinq-Cents) un message dans lequel il annonçait la découverte d'une vaste conspiration contre-révolutionnaire, l'arrestation des principaux coupables, et la saisie de leurs papiers. Parmi les individus arrêtés figuraient l'abbé Brottier et ses deux collègues Duverne de Presles et Lavilleheurnois. Ces arrestations et ces saisies, simple incident dans la lutte engagée entre la contre-révolution royaliste et le gouvernement républicain, mettaient aux mains du directoire quelques conspirateurs et quelques correspondances; mais elles ne lui livraient pas la conspiration. Le danger, pour la république, était ailleurs que dans l'agence et dans ses membres.

Pichegru n'avait point renoncé à ses projets de Restauration royaliste. Nommé, quelques jours après son rappel de l'armée, à l'ambassade de Suède, il avait refusé de quitter la France et s'était rendu à Arbois, sa ville natale, où ne tarda pas à le joindre un des agents les plus actifs de l'émigration. Cet agent lui remit 72,000 livres en or fournies, portion par Louis XVIII, portion par M. Wickham, résident anglais à Francfort, ainsi qu'une lettre du roi dont nous citerons les passages suivants :

« Je dépose en vos mains, Monsieur, toute la plénitude de ma puissance et de mes droits; faites-en l'usage que vous croirez nécessaire à mon service. Si les intelligences précieuses que vous avez à Paris et dans les provinces, si vos talents et votre caractère surtout pouvaient me permettre de craindre que quelque événement impossible à prévoir vous obligeât à sortir du royaume, c'est entre M. le prince de Condé et moi que vous trouveriez votre place. Si j'en connaissais une plus digne de vous, je vous l'offrirais.

« Je me flatte que M. Wickham continuera de *fournir avec la même générosité les secours que vous pourrez désirer*. Je sens combien ils deviennent nécessaires lorsqu'il faut plus que jamais former et diriger l'opinion publique. Ne négligez rien pour produire cet effet dont l'importance est si majeure.

« M. Louis Fauche[1] vous remettra cette lettre; je lui ai donné mes pouvoirs, afin que, dans le cas où vous jugerez à propos de faire faire *des démarches auprès des généraux de l'armée d'Italie*, elles n'éprouvent pas le moindre retard : vous êtes le maître de décider à cet égard. »

Cette lettre de Louis XVIII, datée de Mutzingen, le 9 juin 1796, faisait de Pichegru le chef politique de la contre-révolution ; il accepta ce rôle. Nommé par ses compatriotes membre du conseil des cinq-cents, il se rendit à Paris, décidé à renverser la république à l'aide des pouvoirs politiques chargés de la maintenir. La majorité dans les deux conseils était nécessaire ; il s'efforça de l'obtenir en ralliant successivement autour de lui, d'abord, les membres que leurs opinions ou leurs intérêts attachaient encore à l'ancien régime; ensuite les monarchistes modérés, désignés sous le nom de *constitutionnels de* 89, puis un assez grand nombre de révolutionnaires repus qui désiraient placer leur position et leurs nouvelles richesses sous la protection d'un gouvernement plus solide que le gouvernement directorial. La coalition d'intérêts aussi divers ne pouvait être l'œuvre d'un jour. Ce travail était pourtant assez avancé quand l'arrestation des trois principaux membres de l'agence royaliste et la saisie

1. Fauche-Borel, ancien imprimeur à Neuchâtel (Suisse).

de leurs papiers vinrent porter l'effroi parmi les conspirateurs des Conseils.

Ce trouble, toutefois, ne fut que passager. Le bruit causé par le message du Directoire ne tarda pas à se perdre au milieu du retentissement produit par les prodigieuses victoires de notre armée d'Italie et par les discussions violentes qui agitaient chaque jour les séances des Conseils eux-mêmes. Pichegru se remit donc à l'œuvre. Mais dans l'intervalle quelques dévouements avaient été ébranlés. Plusieurs pièces saisies chez l'abbé Brottier et publiées par le directoire annonçaient que les princes exilés n'avaient renoncé à aucune de leurs exigences, ni perdu aucune de leurs illusions. Pichegru fit comprendre à Louis XVIII la nécessité de calmer les inquiétudes des partisans d'une constitution. Ce prince lui adressa une proclamation où se trouvait ce passage :

« Français, nous avons dit à nos agents et nous leur répétons sans cesse : Rappelez notre peuple à la sainte religion de nos pères et au gouvernement paternel qui fut si longtemps la gloire et le bonheur de la France ; expliquez-lui la *constitution* de l'État, qui n'est calomniée que parce qu'elle *a été méconnue ;* intruisez-le à la distinguer du *régime qui s'était introduit depuis longtemps ;* montrez-lui qu'elle est également opposée à l'anarchie et au *despotisme ;* consultez les gens sages et éclairés sur les parties dignes de perfection dont elle est susceptible, et faites connaître les formes qu'il faut adopter pour travailler à son *amélioration.* »

Ce langage était fort différent de celui qu'avait tenu le même prince dans sa proclmation d'avénement [1]. Il n'exigeait plus, comme on le voit, le retour pur et simple au régime de 1788. Louis XVIII faisait enfin la part du temps ; part bien faible, à la vérité, mais que Pichegru, dans ses commentaires officieux, prenait soin d'étendre et de grandir. Les élections de l'an v (mai 1797) vinrent ajouter aux forces de la conspiration ; elle s'étendit et compta bientôt des complices jusque dans le sein

1. Voy. page 7.

du directoire lui-même. Barras, Rewbell, Laréveillère-Lépeaux, Carnot et Barthélemy étaient alors directeurs. Carnot savait l'existence de la conspiration, mais il en ignorait le but; mécontent de ses collègues et de la direction qu'ils donnaient aux affaires, scandalisé par des dilapidations qui se commettaient sous ses yeux et que ses réclamations isolées ne pouvaient empêcher, il acceptait sans répugnance la possibilité d'un changement dans la politique et dans le personnel du gouvernement. Barthélemy était mieux instruit; les royalistes pouvaient compter sur son concours. Ce double appui, quelque puissant qu'il fût, ne donnait pas le gouvernement. Les trois autres directeurs, formant la majorité, constituaient par cela seul le pouvoir directorial. Cette majorité ne put être entamée; ce fut avec elle que la lutte s'établit.

Malgré le renfort apporté par les dernières élections, le parti royaliste n'avait pas davantage la majorité dans les deux conseils. Ses meneurs durent songer à gagner quelques corps de troupes auxquels on remettrait l'initiative ainsi que l'exécution matérielle du complot; Pichegru et ses collègues se réservaient le soin de compléter le mouvement, puis de le légaliser à coups de décrets. 80,000 livres sterling (2,000,000 de francs), envoyées par le cabinet de Londres pour faciliter l'opération, furent retenues ou dissipées par les mains auxquelles on les confia. Il fallut attendre de nouvelles ressources. D'un autre côté, à mesure qu'approchait le moment d'agir, les dissentiments qui séparaient les différents groupes dont se composait le parti, devenaient plus profonds. S'emparer du pouvoir ne suffisait pas. Quel serait le gouvernement du lendemain? Là on cessait de s'entendre. Les uns, comme nous l'avons dit, exigeaient le rétablissement de l'ancien ordre de choses; ceux-ci demandaient la constitution de 1791; ceux-là n'acceptaient la monarchie que dans les conditions existantes, c'est-à-dire avec Louis XVIII à la place du directoire. Le temps se perdait au milieu de toutes ces discussions que Pichegru s'efforçait en vain d'ajourner après la victoire.

Non-seulement on n'avançait pas, mais on laissait au gouvernement le loisir d'obtenir de plus complets renseignements sur la conjuration et de disposer ses moyens de défense.

Les premiers indices du complot furent donnés aux trois directeurs par les révélations de l'abbé Brottier. Une correspondance volumineuse saisie à Venise par le général Bonaparte sur un des principaux agents de l'émigration, le comte d'Antraigues, vint ensuite jeter une vive lumière sur tous les points de ces révélations restés dans l'obscurité. Plusieurs de ces lettres, écrites de Paris, donnaient les détails les plus circonstanciés sur le plan adopté par Pichegru et par ses amis des deux Conseils; elles disaient les moyens d'action convenus, citaient un grand nombre de noms et ne laissaient ignorer que le moment choisi pour l'exécution. Ce moment, nous venons de dire les motifs qui l'avaient retardé. Le Directoire fit immédiatement approcher de Paris plusieurs corps de troupe dont il donna le commandement au général Augereau qui venait d'apporter d'Italie les pièces les plus essentielles de la correspondance de d'Antraigues, et que Bonaparte avait recommandé au directoire comme un républicain sur l'énergie duquel il pouvait compter. Le vote des Conseils était nécessaire pour permettre l'approche même d'un régiment au delà d'un rayon de douze lieues autour de la capitale. L'ordre inconstitutionnel qui faisait franchir cette barrière aux troupes d'Augereau, apprit aux royalistes que les trois directeurs étaient avertis; ils durent brusquer l'événement. Arrêter Barras, Laréveillère et Rewbell, ainsi que les représentants les plus dévoués aux principes de la république, les décréter ensuite d'accusation, puis les déporter, tel fut le plan adopté par Pichegru.

L'adjudant-général Ramel, commandant les grenadiers de la garde du Corps Législatif, était gagné; les conspirateurs se croyaient donc sûrs du concours au moins passif de ses soldats; 1,000 à 1,200 royalistes armés se tenaient en outre à leur disposition; enfin ils comptaient sur l'appui de plusieurs des bataillons de la garde nationale parisienne, licenciés après le 13 vendé-

miaire et qu'un décret récent des Conseils avait réorganisés. Ces forces, quelque faibles qu'elles fussent, suffisaient pour une attaque à l'improviste. La matinée du 18 fructidor (4 septembre) fut fixée pour ce coup de main.

Les *triumvirs*, pour emprunter le langage des royalistes, bien que sur leurs gardes, auraient peut-être été pris au dépourvu si le 17 au soir un membre des Conseils, dit-on, un jeune débauché perdu de dettes, affirment le plus grand nombre [1], ne fût venu vendre aux trois directeurs le secret de la conspiration. Ceux-ci ne perdirent pas de temps : les troupes d'Augereau franchirent les barrières dans la nuit; les maisons des principaux conspirateurs furent immédiatement cernées; le directoire, en un mot, procéda avec une rapidité si grande et un tel ensemble, qu'à six heures du matin, toutes les arrestations étaient terminées. A huit heures, les députés qui n'avaient pas trempé dans le complot, avertis de l'événement, se rendirent au lieu de leurs séances; mais les salles de chaque conseil étaient fermées; des soldats en gardaient les portes; on leur annonça que provisoirement les Cinq-Cents se réuniraient dans la salle de l'Odéon, et les Anciens à l'amphithéâtre de l'école de médecine. Ils s'y rendirent. Une série de résolutions adoptées le soir même, annulèrent les élections de 49 départements, condamnèrent à la déportation 2 membres du directoire, 65 membres des deux conseils et un certain nombre de fonctionnaires et de journalistes. Les journaux dont les propriétaires, entrepreneurs, auteurs et rédacteurs, furent frappés d'une condamnation, étaient au nombre de 67 tant de Paris que des départements.

Nous citerons parmi les condamnés :

Directoire : Carnot, Barthélemy;

Conseil des Anciens : Barbé-Marbois, Dumas, Lafon-Ladébat,

1. Le prince de Carency, fils aîné du duc de Lavauguyon, alors premier ministre de Louis XVIII.

Lomont, Muraire, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray, etc.;

Conseil des Cinq-Cents : Aubry, Job-Aimé, Boissy-d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Cadroy, Couchery, Dumolard, Gibert-Desmolières, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Lemarchand-Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Pastoret, Pichegru, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Villaret-Joyeuse, Willot, etc.;

Divers ; l'ex-ministre de la police Cochon, l'employé de la police Dossonville, les généraux Miranda et Morgan, l'écrivain Suard, l'ex-conventionnel Mailhe, l'adjudant-général Ramel.

Tous ne subirent point leur peine; bon nombre parvinrent à s'échapper.

Ces proscriptions, qui frappaient sur les premiers pouvoirs de la république, furent l'affaire de quelques heures; personne ne résista; pas un coup de fusil ne fut tiré. Les royalistes étaient bruyants; ils se croyaient nombreux. Vivant au milieu des classes riches ou élégantes, ils prenaient les sympathies de ce monde privilégié pour l'expression du sentiment public; la France entière leur semblait leur complice. L'élément contre-révolutionnaire n'agitait que la surface. Le peuple des camps, comme le peuple des villes, n'avait encore rien perdu de sa ferveur républicaine. Or, on ne change pas un gouvernement en gagnant quelques hommes, mais en remuant des masses : le premier moyen appartient à l'intrigue et ne produit jamais que des résultats secondaires; ce n'est que lorsque le peuple est à l'œuvre que se font les révolutions.

En admettant donc que le parti de l'émigration et de l'étranger eût réussi à proclamer les Bourbons dans la matinée du 18, dès le soir même la population et l'armée, soulevées au nom de la révolution, auraient renversé Pichegru et ses complices. L'isolement du parti royaliste, au milieu de la nation, fut précisément ce qui donna aux trois directeurs la force de tout oser : dans cette circonstance, ils purent impunément violer la constitution; car il s'agissait de sauver la cause révolutionnaire qui

était la cause nationale, de conserver intacts les intérêts, les droits conquis par la France nouvelle au prix de huit années d'efforts et du sang d'un demi-million de citoyens.

En même temps que le Directoire, par la journée du 18 fructidor, brisait le faisceau royaliste si péniblement formé par les chefs de l'émigration et par leurs complices des conseils, Bonaparte forçait l'Autriche à reconnaître enfin l'existence de la république. Des préliminaires de paix avaient été signés à Léoben dès le 18 avril (1797); le 17 octobre, le traité définitif fut conclu à Campo-Formio. Cette paix, particulière au cabinet de Vienne, ne liait pas ceux des autres États de l'empire d'Allemagne qui n'avaient pas encore traité avec la république. La ville de Rastadt fut choisie pour négocier l'accession de ces puissances au nombre desquelles figurait le duché de Brunswick. Il devenait dès lors assez difficile pour Louis XVIII de prolonger son séjour à Blackenbourg; on le lui fit entendre. Obligé de solliciter un nouvel asile, il s'adressa à l'électeur de Saxe; l'électeur refusa. Deux refuges restaient ouverts: l'Angleterre toujours en lutte contre la république, et la Russie restée jusqu'alors simple spectatrice des événements. Louis XVIII ne voulait pas quitter le continent; il écrivit à Paul Ier. Non-seulement ce souverain consentit à le recevoir dans ses États, mais il lui promit des secours annuels considérables et lui offrit de prendre à sa solde l'armée de Condé que la paix entre l'Autriche et la république allait contraindre de se disperser. Louis XVIII s'empressa de tout accepter. L'empereur lui avait laissé le choix de sa résidence; il désigna Mittau, capitale du duché de Courlande. Arrivé dans cette ville le 20 mars 1798, il y réorganisa sa petite cour, qui fut ainsi composée: le comte d'Avaray, ministre de la maison, confident intime, favori; le duc de Villequier, premier gentilhomme; le comte de Cossé, premier maître d'hôtel; le duc de Guiche, capitaine des gardes; M. de Saint-Priest, ministre des affaires étrangères; le marquis de la Chapelle, ministre de la guerre; le marquis de Jaucourt, ministre sans portefeuille. Le

marquis de Sourdis, le vicomte d'Agout, le chevalier de Montaignac et le chevalier de Boisheuil étaient écuyers; la chancellerie comptait deux maîtres des requêtes, MM. de Guillermy et de Courvoisier; enfin, l'abbé de Frimont, confesseur du roi, trois abbés, chapelains et secrétaires tout à la fois, composaient l'aumônerie. Deux subsides étrangers, formant ensemble près de 700,000 fr., composaient la liste civile du prince : la Russie donnait 200,000 roubles (environ 600,000 francs); l'Espagne, 350,000 réaux (près de 85,000 fr.). Chacun des personnages attachés à la maison ou au cabinet du prince était logé, chauffé, nourri aux dépens de sa liste civile et recevait, en outre, 200 livres par mois.

Les derniers mois de 1797 et la première moitié de 1798 furent employés par Louis XVIII en négociations auprès des différentes cours pour les décider à reprendre les armes, en correspondances actives avec les agents officiels ou officieux qui s'efforçaient, en France, de renouer la trame rompue par la journée du 18 fructidor et de rallumer le feu encore mal éteint de la guerre civile. Ce double travail aboutit au résultat qu'il espérait. L'Autriche n'avait abandonné la Belgique à la France et reconnu l'indépendance des provinces du nord de l'Italie réunies sous le titre de république cisalpine, qu'après quatre années de guerres et d'éclatantes défaites. Ce double sacrifice blessait trop profondément sa puissance et son orgueil pour qu'elle ne saisît pas la première occasion favorable de déchirer les stipulations de Léoben et de Campo-Formio. Excitée par l'Angleterre et par la Russie qui consentait enfin à entrer dans la coalition, elle se prépara de nouveau à combattre. Le cabinet de Naples était à sa dévotion; elle excita les passions monarchiques de cette petite cour, fit éclater une rupture entre la branche des Bourbons qui régnait dans cette partie de l'Italie et le Directoire, et prit prétexte des hostilités qui suivirent pour rappeler son plénipotentiaire de Rastadt, conclure une alliance offensive et défensive avec les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, et

pour attaquer au mois de mars 1799 le gouvernement républicain.

De nouvelles prises d'armes en Vendée et en Bretagne répondirent à cette agression. Ces mouvements toutefois ne présentaient ni l'ensemble ni la force des insurrections précédentes. Décimée par les combats, ruinée par le pillage et par les réquisitions, la population des bourgs et des villes aspirait au repos. Les habitants des campagnes, d'un autre côté, commençaient à comprendre que le régime issu de la révolution était plus favorable au développement de leur bien-être moral et matériel que le régime de l'ancienne monarchie. Quelques attroupements armés, excités par les agents qui correspondaient avec la petite cour de Mittau, des vols nombreux, des incendies, force assassinats encouragés par les chefs de tout rang qui étaient en relation directe avec Londres et le comte d'Artois, voilà surtout ce que produisirent les soulèvements vendéens et bretons en 1799 et en 1800 ; ce fut l'époque où fleurit la chouannerie, espèce de taquinerie politique à coups de fusil, guerre de coups de main et de grandes routes, qui ne put jamais s'élever au-dessus des proportions d'une lutte de police militaire et de gendarmerie. Le temps des insurrections était décidément passé.

Nous devons placer ici un fait qui intéresse l'histoire particulière de la famille de Bourbon. Au mois de mai 1799, arriva à Mittau Marie-Thérèse, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, longtemps enfermée au Temple, et que la convention avait échangée, le 26 décembre 1795, à Richen, près Bâle, contre MM. de Sémonville et Maret, le général Beurnonville et les représentants du peuple enlevés par Dumouriez. Cette jeune princesse était restée jusqu'alors à Vienne, dans la famille de sa mère. Le prince Charles, frère de l'empereur François II, avait demandé sa main. Cette union présentait à l'orpheline de brillants avantages ; son respect pour les dernières volontés de son père, qui lui avait recommandé d'épouser son cousin le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, la lui fit refuser. Son mariage

avec ce prince, déception amère pour la femme, triste mensonge pour l'épouse, fut célébré un mois après son arrivée, le 10 juin, dans la grande galerie du château des anciens ducs de Courlande[1].

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, par le traité qui venait de l'unir à l'Angleterre et à l'Autriche, s'était obligé de fournir à la coalition un contingent de 40,000 hommes. Lorsque ce corps d'armée, placé sous le commandement de Souwaroff, traversa la Lithuanie pour entrer en Pologne, le général russe vint visiter la cour de Mittau : les félicitations et les encouragements ne lui furent point épargnés; en prenant congé de Louis XVIII, il lui baisa la main et lui dit :

« Sire, le plus heureux jour de ma vie sera celui où je répandrai la dernière goutte de mon sang pour vous mettre en état de remonter sur le trône de vos pères. »

Souwaroff put croire un instant qu'il rouvrirait effectivement le chemin de Paris aux hôtes de son maître. Entré en Gallicie à la fin d'octobre 1798, il avait opéré sa jonction, à deux mois de là, avec les troupes autrichiennes, et dans les premiers jours de mars 1799, il aidait les généraux de François II à délivrer le royaume de Naples, à refouler les régiments républicains au pied des Alpes et sur la rivière de Gênes. Paul n'avait pas fait les choses à demi : une flotte russe, chargée de troupes de débarquement, aidait, en outre, les Anglais à reconquérir, pour le compte de la maison d'Orange-Nassau, la Hollande, devenue la

1. La duchesse d'Abrantès, à l'occasion de l'arrivée de la duchesse d'Angoulême dans les États de Paul Ier, raconte l'anecdote suivante :

« Elle avait quatre ans lorsque Paul Ier visita la France sous le nom de *comte du Nord;* avant son départ, Paul se rendit à Versailles pour prendre congé, et passa tout une journée dans l'intérieur de la famille de Louis XVI. Lorsque Paul s'en alla, il prit la jeune princesse dans ses bras et l'embrassa.

» — Adieu, lui dit-il, je ne vous verrai plus, car jamais je ne reviendrai en France.

« — Eh bien! monsieur le comte, j'irai vous voir, moi, lui répondit l'enfant.

« Douze ans après, elle vint en effet chercher un asile dans les États du *comte du Nord.* »

république Batave. De son côté, Louis XVIII ne restait pas inactif. Pendant que la nouvelle coalition attaquait nos frontières sur trois points différents, il s'efforçait de concourir au but commun par les seuls moyens qu'il sût et pût employer : il conspirait. Nous avons dit l'insignifiance des prises d'armes essayées dans les départements de l'ouest ; un résultat plus important ne tarda pas à absorber toute l'attention du Prétendant. Un de ses agents, alors en mission à Paris, lui offrit d'acheter le directeur Barras.

Le vicomte Paul de Barras appartenait à la plus vieille noblesse de Provence. Ancien officier au régiment de l'Ile-de-France, il affectait, au milieu de ses collègues des assemblées législatives, une allure toute militaire. La hardiesse de son attitude, sa haute stature, la force de sa voix, qui, lorsqu'il parlait, emplissait toute la salle, l'emportement avec lequel il disait les quelques phrases qu'il parvenait à prononcer, lui donnaient un air de courage et de résolution qui firent jeter les yeux sur lui lors de la double lutte de la convention contre la commune, en thermidor, et contre l'insurrection royaliste de vendémiaire. La part qu'il prit à ces deux journées le porta au directoire. Membre de la majorité directoriale en fructidor, ses collègues, Laréveillère-Lépeaux et Rewbell, tous deux avocats, lui avaient facilement abandonné le premier rôle dans cet événement, sorte de coup d'État militaire. Les royalistes, dans leurs incurables illusions, avaient dès lors attribué à l'importance et à l'action personnelles de ce Directeur un succès qui était l'unique résultat de leur faiblesse comme opinion et comme parti. En gagnant Barras, il leur semblait donc gagner la république et le gouvernement républicain lui-même. Aussi la joie fut grande dans la petite cour de Mittau, quand on y apprit que le terrible proscripteur de 1797 était disposé à se vendre.

La position du directoire, dans les derniers mois de 1799, explique le changement survenu, non dans les opinions de Barras, qui n'eut jamais la moindre conviction politique, mais dans la

direction de ses idées. Barras et ses collègues n'avaient usé de l'espèce de dictature dont la journée du 18 fructidor les avait investis, que pour opérer, dans le commandement des armées, dans les finances et dans l'administration, les changements les plus fâcheux. Cette victoire semblait avoir épuisé leurs forces. L'effort accompli, leur énergie s'était affaissée. Tous les ressorts du pouvoir s'étaient successivement détendus. Les séances des conseils législatifs eux-mêmes se perdaient en dénonciations ayant pour résultat habituel de fréquentes mutations dans le personnel du directoire et des départements ministériels. Le palais du Luxembourg, habité par Barras, était devenu un bazar où des courtisanes effrontées et des intrigants de tous les régimes, tenaient boutique ouverte d'emplois de toute nature, de fournitures, de marchés pour les armées, et de radiations d'émigrés. Les autorités des provinces, subissant à leur tour l'influence du relâchement du pouvoir central, laissaient, pour ainsi dire, sans répression les désordres publics et privés. Les royalistes, désireux d'activer la décomposition du gouvernement républicain, ajoutaient encore au désordre en portant, sous prétexte de guerre civile, le meurtre et l'incendie sur tous les points du territoire. Chaque jour on apprenait l'arrestation de plusieurs voitures publiques, le pillage d'un bourg, l'embrasement de quelque ferme ou l'assassinat de citoyens dévoués à la révolution. Les impôts ne rentraient qu'avec peine. Un grand nombre de receveurs, victimes ou complices de bandits de bonne maison, soldaient leurs comptes avec des procès-verbaux d'effraction. Toutes les caisses étaient vides. Nos armées elles-mêmes n'échappaient pas au découragement général : confiées à des chefs que le gouvernement laissait sans direction ou à des généraux incapables ; attaquées, comme nous l'avons dit, en Italie, sur le Rhin et en Hollande, elles faiblissaient sur tous les points. Cette situation, évidemment, ne pouvait se prolonger.

Barras, au milieu même des débauches qui remplissaient sa vie, entrevoyait l'avenir que la corruption de son administration,

la faiblesse ou la nullité de ses collègues préparaient au gouvernement directorial. Le pouvoir, il le sentait, échappait à leurs débiles mains. Trop faible et trop décrié pour arrêter le mouvement, il crut du moins pouvoir le conduire, et consentit à le diriger en faveur de Louis XVIII. La contradiction entre ce nouveau but et ses actes en fructidor n'était qu'apparente : en 1797 il avait défendu sa position ; en 1799 il voulait assurer sa fortune ; les circonstances avaient changé ; le mobile était toujours semblable.

Les premières négociations entre Barras et la cour de Mittau eurent lieu vers le mois d'avril 1799, par l'entremise du marquis de la Maisonfort, type assez curieux des émigrés *politiques* de cette époque. M. de la Maisonfort avait la prétention de « marcher avec son siècle. » Voici les principaux passages de la lettre qu'il écrivit à Louis XVIII en lui proposant le concours de Barras :

« Des cinq directeurs, Barras est celui qui a le plus de prépondérance et d'énergie. Au milieu de quatre avocats, c'est un *gentilhomme* et, quoi qu'on en dise, attaché à des sentiments monarchiques, parce que, en sa qualité de gentilhomme, il les a *sucés avec le lait* de son enfance.

« Sire, Barras est l'homme le plus commode à récompenser ; il ne veut imiter Monck que par l'action qu'il fit, il n'en veut pas les récompenses. La raison lui dit qu'il serait une *monstruosité* dans votre cour ; il ne songe donc à y conserver ni place, ni crédit, ni honneurs ; il veut seulement *sûreté* et *indemnité*.

« Un des plus grands avantages du plan de Barras, Sire, c'est que, s'il veut *en finir* avec la république, il veut que vous *en finissiez* avec la révolution. Il ne passera pas, comme le feraient l'avocat Merlin, le théophilanthrope Laréveillère, l'atrabilaire Rewbell et le diplomate Treilhard [1], tout un hiver à vous faire cinq cents pages de *constitution ;* il veut que vous soyez ici *sans préambule et sans restriction.* »

Ce langage, il ne faut pas l'oublier, était celui d'un homme de

1. Tous quatre Directeurs et remplacés, à quelques mois de là, par Sieyès, Roger-Ducos, Gohier et le général Moulin. Cette lettre est des premiers mois de 1799.

le prévenir encore ; un instant suffit ; mais si vous ne le saisissez pas, la république aura existé et son squelette sera entre les *mains* des vautours qui s'en disputeront les membres décharnés. »

Tout le discours du représentant Cornet était dans ce style. Le représentant Regnier [1] le remplace à la tribune, sort un papier de sa poche, et, sans plus d'explications, lit un projet de décret qui transfère dans la commune de Saint-Cloud les deux Conseils composant le Corps Législatif ; ordonne qu'ils s'y réuniront le lendemain, à midi ; leur interdit ailleurs toute continuation de fonctions ou de délibération ; confie au général Bonaparte l'exécution du décret, ainsi que la garde du Corps Législatif, et place sous son commandement exclusif la garnison de Paris, les gardes nationales sédentaires, ainsi que toutes les troupes qui peuvent se trouver dans la 17e division militaire [2].

Les membres dont on redoutait l'opinion ou l'énergie n'avaient pas été convoqués : le décret passa donc sans opposition. A peine fut-il rendu, que l'orateur Cornet s'empressa de le porter au général. Ce dernier reçut ce message au milieu d'un nombreux état-major réuni depuis le matin à sa demeure de la rue Chanteraine, et fit immédiatement publier et afficher dans Paris deux proclamations imprimées à l'avance, où, annonçant sa nomination, il invitait tous les citoyens à la confiance, à l'union, déclarait que la république était fort mal gouvernée depuis le 18 fructidor, et promettait au peuple la liberté, la victoire et la paix. Ces premiers soins pris, Bonaparte se rendit à la salle du conseil des Anciens qui venaient, eux aussi, de faire leur proclamation au peuple français, et là, il prêta *serment de fidélité* à la *constitution* et à la république. Tout le reste du jour se passa en négociations et préparatifs destinés à assurer le succès des mesures arrêtées pour le lendemain.

1. Depuis duc de Massa, grand juge, etc.

2. L'article 102 de la constitution de l'an III portait : « Le conseil des Anciens peut changer la résidence du Corps Législatif; il indique, en ce cas, un nouveau lieu et l'époque à laquelle les deux Conseils sont tenus de s'y rendre. »

Deux des membres du Directoire, Sieyès et Roger-Ducos, étaient complices de la conjuration. Roger-Ducos, dès le matin, avait furtivement quitté le Luxembourg et s'était réfugié dans le palais du conseil des Anciens. L'ex-abbé Sieyès prit prétexte d'un cours d'équitation qu'il suivait depuis quelques semaines pour s'éloigner à cheval de la demeure directoriale et venir joindre son collègue. Une fois réunis, tous deux écrivirent leurs démissions. Restaient Barras, Gohier et le général Moulin.

Barras avait alors perdu toute influence. C'était, nous l'avons dit, en s'appuyant sur l'énergie et sur les intérêts révolutionnaires, qu'au 9 thermidor, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, il avait pu exercer une action directe, puissante, sur ces trois journées. Cet appui ne le soutenant plus, il se trouvait sans force. Ses négociations avec les émigrés le plaçaient d'ailleurs dans une fausse position qui lui ôtait toute hardiesse. Aussi, soit qu'il craignît d'avoir à lutter contre une volonté plus énergique que la sienne, soit qu'il se crût soupçonné ou trahi, un seul mot de M. de Talleyrand lui fit donner sa démission. Sur un geste de Bonaparte, dont il essaya de se rapprocher, il partit ensuite pour sa terre de Grosbois et disparut pour toujours de la scène politique.

Les meneurs savaient qu'ils n'auraient pas aussi bon marché de Gohier et de Moulin. Gouvernants sans portée, sans initiative et sans décision, tous deux, en revanche, étaient d'une probité rigide et avaient le courage du devoir. On n'essaya donc ni de les corrompre ni de les intimider. On prit un parti plus rapide et plus sûr : Moreau, à la tête d'un corps nombreux de soldats dévoués au nouveau généralissime, prit possession du palais directorial, et, plaçant des postes à toutes les issues extérieures, des sentinelles dans tous les corridors et à toutes les portes intérieures, il tint les deux Directeurs emprisonnés dans leur appartement.

Cette séquestration de deux Directeurs, la démission des trois autres, la translation des deux Conseils au village de Saint-Cloud,

les imaginations, son arrivée soudaine ajoutait au merveilleux qui s'attachait à sa personne. Six mois plus tôt ou quelques mois plus tard, son départ d'Égypte sans l'autorisation du gouvernement l'aurait probablement conduit devant un conseil de guerre. Mais au moment où il débarqua, le besoin d'un changement était si universel, si profond, on avait une telle impatience de voir se produire une situation et un homme, que sa présence inattendue parut au plus grand nombre un fait providentiel, que le seul bruit de cette nouvelle causa partout et chez tous une sorte de commotion électrique. Un écrivain, témoin oculaire des faits qu'il rapporte, adversaire passionné des deux journées de brumaire et de leurs résultats, Dulaure, raconte en ces termes la sensation produite par cette nouvelle :

« Dans la séance du 22 vendémiaire an VIII (14 octobre 1799), la discussion sur un projet de finances fut interrompue par un message du Directoire ; plusieurs citoyens, des grenadiers et un corps de musique accompagnaient le messager d'État. Cette entrée joyeuse et extraordinaire présageait un événement heureux. Aussitôt la salle retentit de cris de joie, d'acclamations de *vive la république!* L'assemblée se lève tout entière et répète ces cris. On venait d'apprendre que Bonaparte, débarqué à Fréjus, allait arriver à Paris. L'enthousiasme était excessif ; des députés montent à la tribune, parlent avec ce désordre éloquent qui peint l'ivresse du contentement : l'un demande que le conseil déclare que les armées de la république n'ont point cessé de bien mériter de la patrie ; un autre s'écrie : « C'est aujourd'hui « qu'il faut faire retentir le chant des victoires ; c'est aujourd'hui « qu'il faut parer de fleurs la statue de la liberté ; peuple fran- « çais, c'est aujourd'hui ta fête, tes guerriers ont triomphé de « toutes parts, et le héros dont la gloire est inséparable de ton « indépendance et de ta grandeur, vient de toucher le sol de la « république [1]... »

1. **Baudin** des Ardennes, membre du conseil des Anciens, homme de mœurs graves et d'une probité sévère, à la nouvelle de l'arrivée de Bonaparte en

« Ces éclats d'une joie insensée, ajoute Dulaure, étaient le prélude d'une prochaine catastrophe. »

L'enthousiasme, pour employer l'expression de Dulaure, qui saisit le Corps Législatif à cette nouvelle, peut donner la mesure de l'émotion que l'arrivée du général en chef de l'armée d'Orient dut produire dans les masses. Tous les regards furent aussitôt tournés vers lui : tous les chefs militaires présents à Paris, les membres les plus influents des deux Conseils et jusqu'aux Directeurs eux-mêmes, s'empressèrent autour du général. Par cela même qu'un changement de gouvernement était dans toutes les pensées, et que l'opinion publique désignait Bonaparte comme l'homme de la circonstance, chacun s'efforçait de l'attirer à ses plans de reconstruction politique ou de rénovation sociale, ou cherchait à s'associer à sa fortune.

Quinze jours n'étaient pas écoulés, que Bonaparte avait déjà concerté avec les principaux membres du conseil des Anciens, plusieurs ministres et les deux Directeurs Sieyès et Roger-Ducos, le renversement du gouvernement directorial. Il était arrivé à Paris le 24 vendémiaire (16 octobre). A vingt-cinq jours de là, le 18 brumaire (10 novembre) au matin, le conseil des Anciens, convoqué par la commission des inspecteurs, se réunit en séance. A dix heures, le représentant Cornet [1] monta à la tribune et dénonça à ses collègues une conspiration qui menaçait la patrie et la liberté de dangers plus grands encore que tous ceux qu'elles avaient pu courir depuis 1792. « Si des mesures ne sont pas prises, dit l'orateur, l'embrasement devient général, nous ne pourrons plus en arrêter les dévorants effets, il enveloppe amis et ennemis ; la patrie est *consumée*, et ceux qui échapperont à l'incendie verseront des pleurs amers mais inutiles sur les cendres qu'il aura laissées sur son passage. Vous pouvez, représentants,

France, en ressentit, dit-on, une joie si vive, qu'il se livra à des actes étrangers à son caractère, et fut, le soir, attaqué d'une goutte remontée dont il mourut. (*Note de Dulaure.*)

1. Depuis comte de l'empire, sénateur, pair de France, etc.

le prévenir encore ; un instant suffit ; mais si vous ne le saisissez pas, la république aura existé et son squelette sera entre les *mains* des vautours qui s'en disputeront les membres décharnés. »

Tout le discours du représentant Cornet était dans ce style. Le représentant Regnier [1] le remplace à la tribune, sort un papier de sa poche, et, sans plus d'explications, lit un projet de décret qui transfère dans la commune de Saint-Cloud les deux Conseils composant le Corps Législatif ; ordonne qu'ils s'y réuniront le lendemain, à midi ; leur interdit ailleurs toute continuation de fonctions ou de délibération ; confie au général Bonaparte l'exécution du décret, ainsi que la garde du Corps Législatif, et place sous son commandement exclusif la garnison de Paris, les gardes nationales sédentaires, ainsi que toutes les troupes qui peuvent se trouver dans la 17e division militaire [2].

Les membres dont on redoutait l'opinion ou l'énergie n'avaient pas été convoqués : le décret passa donc sans opposition. A peine fut-il rendu, que l'orateur Cornet s'empressa de le porter au général. Ce dernier reçut ce message au milieu d'un nombreux état-major réuni depuis le matin à sa demeure de la rue Chanteraine, et fit immédiatement publier et afficher dans Paris deux proclamations imprimées à l'avance, où, annonçant sa nomination, il invitait tous les citoyens à la confiance, à l'union, déclarait que la république était fort mal gouvernée depuis le 18 fructidor, et promettait au peuple la liberté, la victoire et la paix. Ces premiers soins pris, Bonaparte se rendit à la salle du conseil des Anciens qui venaient, eux aussi, de faire leur proclamation au peuple français, et là, il prêta *serment de fidélité* à la *constitution* et à la république. Tout le reste du jour se passa en négociations et préparatifs destinés à assurer le succès des mesures arrêtées pour le lendemain.

1. Depuis duc de Massa, grand juge, etc.

2. L'article 102 de la constitution de l'an III portait : « Le conseil des Anciens peut changer la résidence du Corps Législatif ; il indique, en ce cas, un nouveau lieu et l'époque à laquelle les deux Conseils sont tenus de s'y rendre. »

Deux des membres du Directoire, Sieyès et Roger-Ducos, étaient complices de la conjuration. Roger-Ducos, dès le matin, avait furtivement quitté le Luxembourg et s'était réfugié dans le palais du conseil des Anciens. L'ex-abbé Sieyès prit prétexte d'un cours d'équitation qu'il suivait depuis quelques semaines pour s'éloigner à cheval de la demeure directoriale et venir joindre son collègue. Une fois réunis, tous deux écrivirent leurs démissions. Restaient Barras, Gohier et le général Moulin.

Barras avait alors perdu toute influence. C'était, nous l'avons dit, en s'appuyant sur l'énergie et sur les intérêts révolutionnaires, qu'au 9 thermidor, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, il avait pu exercer une action directe, puissante, sur ces trois journées. Cet appui ne le soutenant plus, il se trouvait sans force. Ses négociations avec les émigrés le plaçaient d'ailleurs dans une fausse position qui lui ôtait toute hardiesse. Aussi, soit qu'il craignît d'avoir à lutter contre une volonté plus énergique que la sienne, soit qu'il se crût soupçonné ou trahi, un seul mot de M. de Talleyrand lui fit donner sa démission. Sur un geste de Bonaparte, dont il essaya de se rapprocher, il partit ensuite pour sa terre de Grosbois et disparut pour toujours de la scène politique.

Les meneurs savaient qu'ils n'auraient pas aussi bon marché de Gohier et de Moulin. Gouvernants sans portée, sans initiative et sans décision, tous deux, en revanche, étaient d'une probité rigide et avaient le courage du devoir. On n'essaya donc ni de les corrompre ni de les intimider. On prit un parti plus rapide et plus sûr : Moreau, à la tête d'un corps nombreux de soldats dévoués au nouveau généralissime, prit possession du palais directorial, et, plaçant des postes à toutes les issues extérieures, des sentinelles dans tous les corridors et à toutes les portes intérieures, il tint les deux Directeurs emprisonnés dans leur appartement.

Cette séquestration de deux Directeurs, la démission des trois autres, la translation des deux Conseils au village de Saint-Cloud,

et la dictature militaire confiée au général Bonaparte, donnaient libre carrière aux adversaires du gouvernement directorial. L'effort toutefois restait incomplet ; le Corps Législatif existait encore ; il fallait non-seulement le dissoudre, mais encore substituer un pouvoir nouveau au pouvoir de la veille. Ce fut l'œuvre du jour suivant.

Le château de Saint-Cloud, devenu propriété nationale, était, depuis longtemps, nu et abandonné. La nuit tout entière fut employée à mettre les deux principales galeries de cet ancien palais en état de servir de salles de séance aux Conseils. Les ouvriers, malgré leur diligence, n'avaient pas encore terminé ce travail le 19 brumaire (11 novembre) au matin, à l'heure fixée pour l'ouverture des séances des deux Conseils. Les Anciens devaient s'assembler à dix heures, les Cinq-Cents à midi. Ce fut seulement deux heures plus tard que les membres de chaque Conseil, impatients de délibérer, purent enfin décider les ouvriers à leur céder la place. Le conseil des Anciens se réunit le premier ; les membres qui, faute de lettres de convocation, n'avaient pu assister à la réunion de la veille, s'enquirent dès l'ouverture de la séance des motifs et du but de la translation des deux assemblées. On leur répondit que, malgré la justice de cette demande, il était impossible de satisfaire leur curiosité. Ils insistèrent avec force ; Regnier alors s'irrita et dit qu'il était indécent d'exiger des explications publiques, quand ces révélations pouvaient donner l'éveil aux hommes qui mettaient la patrie en danger. — Mais quels sont ces hommes, quel est ce danger ? répliquaient les récalcitrants.

Ces questions, renouvelées par plusieurs membres, restèrent encore sans réponse. Il était cependant difficile aux membres de la majorité de continuer à siéger sans être obligés bientôt de rompre le silence. Un membre, pour gagner du temps, proposa de notifier au Directoire et aux Cinq-Cents la constitution du conseil, et de suspendre toute délibération jusqu'au retour des messagers. Cet expédient, qui permettait à l'assemblée de se main-

tenir en séance sans qu'il y eût de discussion, fut immédiatement adopté, et Cornudet [1] prit l'engagement de révéler le complot dès que les réponses à ces deux messages seraient connues. Ces réponses, la majorité ne l'ignorait pas, devaient se faire longtemps attendre : les Cinq-Cents, en effet, ne délibéraient pas encore, et le Directoire, dont le siége légal était à Paris, n'existait plus. Enfin, vers deux heures et demie, le messager d'État envoyé au Luxembourg revint avec la lettre suivante du secrétaire général Lagarde :

« Le messager d'État que vous avez chargé des pièces ci-jointes me les a présentées. Je n'ai pu les recevoir parce que quatre membres du Directoire ayant donné leur démission [2], et le cinquième [3] ayant été *mis en surveillance* par ordre du général en chef Bonaparte, chargé par le décret d'hier de veiller à la sûreté du Corps Législatif, *il ne se trouve plus de Directoire.*

« Salut et respect.

« LAGARDE. »

A la lecture de cette lettre, les membres qui avaient jusques alors insisté pour obtenir des explications, demandent avec un surcroît d'énergie ce que signifient ces démissions de quatre Directeurs. On leur fait réponse qu'il est impossible de rien révéler avant de savoir officiellement si les Cinq-Cents sont constitués. Une vive discussion s'engage : mais, à ce moment, le général Bonaparte paraît à l'entrée de la salle ; un grand nombre de voix l'invitent à s'avancer et à monter à la tribune ; il cède à ces instances, et, enhardi par les témoignages de sympathie qui accueillent ses premiers mots, il harangue l'assemblée. Sa parole, incertaine au début, s'anima par degrés ; dans plusieurs passages, elle s'éleva à l'éloquence la plus haute ; le tableau

1. Depuis comte, sénateur, pair de France, etc.

2. Le secrétaire général du directoire se trompait. Le général Moulin, à la vérité, avait échappé pendant la nuit à ses gardes ; mais il s'était retiré sans donner sa démission. Il n'y avait que trois Directeurs démissionnaires : Sieyès, Roger-Ducos et Barras.

3. Gohier.

qu'il traça de la république telle qu'il l'avait laissée lors de son départ pour l'Orient et telle qu'il la retrouvait au retour, produisit surtout une vive impression. En terminant, il se tourne vers les soldats qu'il avait laissés groupés aux portes de la salle : « Si quelque orateur soldé par l'étranger, leur dit-il, ose prononcer contre votre général les mots *hors la loi*, que la foudre de la guerre l'écrase à l'instant ! Songez que je marche accompagné du dieu de la guerre et du dieu de la fortune ! — Je me retire, ajoute-t-il en s'adressant aux membres du conseil ; vous allez délibérer : ordonnez, j'exécuterai. »

Les quelques mots adressés par Bonaparte aux soldats prouvent qu'il ne méconnaissait pas les dangers de sa position. Depuis 1792, effectivement, un simple décret de mise *hors la loi* avait toujours suffi aux assemblées pour les débarrasser de leurs adversaires les plus redoutables. Quand le général fut sorti, les membres qui n'étaient pas dans le secret de l'événement préparé pour la fin de la journée, revinrent à la charge et renouvelèrent leurs questions. Cornet se récria ; insister, disait-il, c'était nier la conspiration ; or, Bonaparte lui-même venait de la dénoncer ; Bonaparte en avait donc imposé à l'assemblée ! Cornet se montrait indigné. Un de ses collègues vint à son secours en proposant de renouveler le *serment de fidélité* à la république et à la *constitution*. La motion fut si longuement appuyée, si longuement combattue, que le conseil discutait encore lorsque plusieurs membres annoncèrent que les Cinq-Cents venaient de se dissoudre. C'était l'instant attendu. Nous allons dire ce qui s'était passé dans cette dernière assemblée.

Les Cinq-Cents n'avaient pu entrer en séance que vers deux heures. La plupart des membres ne connaissaient que fort imparfaitement les événements de la veille. Si la majorité, composée d'hommes timides mais sincèrement attachés à la constitution, était décidée à la défendre, un certain nombre de députés qui avaient conservé la ferveur et l'énergie républicaines des premiers temps de la révolution étaient résolus non-seulement à

résister, mais encore à comprimer énergiquement toute tentative contre-révolutionnaire et à faire une sévère justice des coupables. La séance ouverte, plusieurs membres se précipitent à la tribune pour protester contre le décret de translation. Un d'eux, Delbret, ayant mis une certaine véhémence dans son langage, fut interrompu par Lucien Bonaparte, alors président du conseil. « Les baïonnettes ne nous effraient pas, s'écria Delbret; nous sommes libres ici! » Des cris de *vive la république! point de dictature! à bas les traîtres!* accueillirent ces paroles. Le débat s'engagea immédiatement sur les mesures que le conseil devait adopter. Un membre demanda que chaque député, avant toute discussion, fût tenu de renouveler son serment de fidélité à la constitution de l'an III et de jurer qu'il s'opposerait à l'établissement de toute tyrannie. La proposition fut adoptée par tous les membres présents, aux cris de *vive la république! vive la constitution!* On procéda à l'appel nominal, et chaque membre, montant à son tour à la tribune, prêta le double serment demandé. L'assemblée décréta ensuite qu'elle notifierait son installation au Directoire et qu'elle inviterait le conseil des Anciens à lui confier, dans un message, les motifs de la translation du Corps Législatif à deux lieues de Paris. Quelques instants après ce vote, un des huissiers remit au président une dépêche cachetée que Lucien ouvrit et dont il donna communication. C'était la démission de Barras. La lecture de cette pièce souleva une discussion des plus animées. L'assemblée commençait à entrevoir la vérité. « Eh bien! s'écrièrent plusieurs membres, occupons-nous de remplacer immédiatement Barras! Formons une liste de candidats! » Le représentant Grandmaison appuya la proposition : « La situation où nous sommes cache un danger, ajouta-t-il; mais ce danger quel est-il? où est l'ennemi? Nul ne peut ou n'ose le dire; car, évidemment, quelques-uns d'entre nous savent d'où nous sommes partis et où nous allons. »

A ce moment un bruit confus, venant du dehors, interrompit l'orateur. Tous les regards se portèrent involontairement vers

les portes de la salle qui, s'ouvrant presque aussitôt, laissèrent apercevoir un nombreux détachement de grenadiers armés que précédait le général Bonaparte. Les grenadiers se groupèrent sur le seuil de la porte ; Bonaparte s'avança vers la tribune.

C'était la première fois, depuis 1789, qu'un général osait pénétrer dans l'enceinte du pouvoir législatif sans y avoir été mandé. L'audace d'une telle démarche, chez un chef militaire, réveilla la fierté des plus timides ; toutes les dissidences d'opinion disparurent devant cet outrage à la souveraineté du Conseil. Une longue clameur d'indignation s'éleva de toutes les parties de la salle ; les cris de *à bas le dictateur! hors la loi! mort au tyran!* partirent de tous les bancs. Bonaparte, troublé, s'arrêta. Intimidé par l'aspect de cette assemblée nombreuse dont la solennité était augmentée par le costume éclatant de ses membres, il sentit son énergie faiblir. Dans ce moment, un membre placé sur un des bancs inférieurs, Bigonnet, quitte sa place, s'avance vers le général, étend les mains vers lui, et s'écrie : « Que faites-vous, téméraire? vous violez le sanctuaire des lois ; sortez ! » Bonaparte, à cet instant, était très-pâle ; il semblait frappé de stupeur ; un officier s'approche et lui dit quelques mots ; le général s'appuie sur son bras, rejoint lentement son escorte et se retire,

L'agitation produite par cet incident fut longue à se calmer. Nous avons dit que Lucien Bonaparte, présidait la séance. Le retour de son frère ainsi que le plan adopté pour le porter au pouvoir était en grande partie son œuvre ; et le succès reposait surtout sur l'influence et le pouvoir que lui donnait la présidence du conseil ; il essaya d'apaiser l'orage. « Sans doute, disait-il aux députés qui assiégeaient la tribune, le général venait de faire une démarche irrégulière, inconsidérée ; mais l'intention était bonne ; il voulait rendre compte au conseil de la situation. » Ces explications trouvaient peu de crédit ; la majorité n'était pas disposée à l'indulgence. « *Il vient de ternir sa gloire!* » s'écriaient bon nombre de députés ; « *Il s'est conduit comme un roi!* » ajoutaient les plus animés. Plusieurs membres demandèrent que le général

fût traduit à la barre pour rendre compte de sa conduite. Cette proposition était le préliminaire évident d'une mise en accusation. Lucien fit avertir son frère.

Ce dernier, entouré par un corps nombreux d'officiers qui le sollicitaient d'en finir par un coup de main, était alors en proie à cette irrésolution qui devait exercer une si grande influence sur les deux époques critiques de sa carrière, en 1814 et 1815; la résistance étonnait et semblait paralyser son génie. Qui pouvait dire, au reste, l'action que la représentation nationale exerçait encore sur les soldats? Les troupes, depuis dix ans, étaient accoutumées à regarder la législature comme le pouvoir suprême de la république. Depuis dix ans les décrets des assemblées étaient des ordres souverains respectés de tous et partout acceptés avec soumission. Les Conseils, d'ailleurs, avaient leur garde particulière; les grenadiers qui la composaient devaient tous leur position à la protection des représentants; ils étaient nombreux, et occupaient les postes les plus rapprochés des deux salles. La reconnaissance, l'habitude du devoir, leurs serments, dans le cas d'un décret de *mise hors la loi*, ne pouvaient-ils pas l'emporter sur les ordres d'un chef qui lui-même ne les commandait qu'en vertu d'un décret rendu la veille?

Lucien, en annonçant à son frère la marche que prenait la délibération, ajoutait qu'il était nécessaire que tous deux pussent se concerter; mais, seul au milieu d'une assemblée où tous les esprits étaient exaltés par le sentiment d'un grand péril et par l'indignation, il n'osait quitter le fauteuil de la présidence. Bonaparte donna aussitôt l'ordre à un fort détachement de pénétrer dans la salle et d'*enlever* le président que menaçait, disait-il, *une bande d'assassins*. Le détachement obéit. A la vue des soldats qui se présentent à la porte intérieure de l'enceinte des séances, Lucien se lève, fait signe au détachement de s'arrêter, déclare que, puisque l'assemblée persiste à accuser son frère il ne lui appartient pas de conduire le débat, de mettre aux voix une condamnation, et, posant sur le bureau son man-

teau, sa ceinture, sa toque, il sort de la salle. Cet incident que la position du président rendait naturel, ne suspendit pas la séance. Le représentant Chazal monta au fauteuil, et la discussion continua. Les assemblées sont impuissantes pour l'action; elles délibèrent quand il faudrait frapper. Les deux Bonaparte étaient réunis depuis longtemps, et déjà ils avaient arrêté leur plan d'attaque que les Cinq-Cents, malgré le nombre des orateurs qui s'étaient succédé à la tribune, cherchaient encore une décision.

Lorsque Lucien était arrivé au milieu des troupes, l'état-major de son frère se montrait fort agité par une nouvelle qui courait alors dans tous les rangs. Un des soldats qui avaient accompagné le général dans la salle des Cinq-Cents, le grenadier *Thomé*, pressé contre une des parois de la porte, avait eu la manche de son uniforme déchirée par un clou que les ouvriers avaient oublié de rabattre. Cette déchirure, lorsqu'elle fut aperçue, servit d'abord de texte aux plaisanteries des camarades. Ensuite vinrent les suppositions et les commentaires. Bientôt, la sottise et la crédulité aidant, le clou fut transformé en un poignard dirigé contre le général et son escorte; on ne se borna pas à raconter, on affirma; les témoignages se produisirent en foule; c'était à qui avait vu le stylet ainsi que la main qui avait frappé. Le hasard avait donc merveilleusement disposé les esprits quand Lucien, à la suite d'une assez longue conférence avec son frère, monte à cheval au milieu de la cour du château, et, du haut de cette tribune improvisée, harangue les troupes groupées autour de lui et de son frère; il leur dit : « que l'immense majorité du conseil des Cinq-Cents était en ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylets qui assiégeaient la tribune, présentaient la mort à leurs collègues, enlevaient les délibérations les plus affreuses et osaient parler de mettre *hors la loi* le général chargé de l'exécution du décret rendu par le conseil des Anciens. — « Au nom du peuple, et comme président du conseil des Cinq-Cents, s'écria Lucien en

terminant, vous, général, vous tous, soldats et citoyens qui m'entendez, je vous confie le soin de délivrer la majorité de vos représentants ! Vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Quant à ceux qui resteraient dans la salle, que la force les expulse ! *Vive la république !* »

Cette allocution ardente empruntait une grande puissance à la position officielle de Lucien. Comme président du Conseil, la police de la salle lui appartenait, et la force armée se trouvait à ses ordres. Les soldats obéirent. Un fort détachement placé sous les ordres du général Leclerc, beau-frère des Bonaparte, se porte aussitôt vers la salle, précédé par de nombreux tambours battant la charge, et pénètre dans l'enceinte. A la vue des représentants qui continuaient à discuter avec calme, les premiers rangs hésitent à avancer. Poussés par les soldats marchant derrière eux, entraînés par Leclerc, ils arrivent pourtant jusqu'aux premières banquettes occupées par les députés. A ce moment la plupart des représentants sont debout et adressent à la troupe et à ses officiers les interpellations les plus véhémentes. Leclerc fait un signe ; un long et fort roulement de tambours couvre toutes les voix. Formés d'abord en colonne serrée, les soldats se déploient alors dans toute la largeur de cette longue galerie, et s'avançant l'arme au bras ils refoulent lentement les députés, les invitent à se retirer, et finissent par occuper tous les bancs. Les Cinq-Cents n'opposèrent qu'une résistance passive. Il n'y eut ni violence ni tumulte. Les députés ne sautèrent point par les fenêtres ; ils ne s'enfuirent pas, laissant leurs vêtements aux buissons du jardin, ainsi qu'on l'a faussement raconté. Sortis de la salle, tous allèrent déposer au vestiaire leur manteau, leur ceinture et leur toque. Le plus grand nombre prit ensuite la route de Paris ; une cinquantaine environ resta à Saint-Cloud, et ce fut cette fraction, reconstituée presque immédiatement en conseil, qui, le soir, et malgré le serment de fidélité à la constitution que ses membres venaient de prêter, rendit, de concert avec le conseil des An-

ciens, un décret qui détruisait cette constitution, déclarait le Directoire dissous, créait, sous le nom de CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE, une commission exécutive provisoire, composée de Sieyès, Roger-Ducos et du général Bonaparte ; investissait cette commission de la plénitude du pouvoir directorial, et la chargeait « d'*organiser l'ordre* dans toutes les parties de l'administration, de rétablir la tranquillité intérieure et de procurer à la France *une paix honorable et solide.* » Par l'article 5, les deux Conseils s'ajournaient au 1er ventôse (20 février) suivant.

Bonaparte venait de s'emparer du gouvernement de la France.

CHAPITRE II.

Propositions de Louis XVIII et du comte d'Artois au premier consul. — Fermeture de la liste des émigrés; leur rentrée en France. — Machine infernale. — Louis XVIII est obligé de quitter Mittau et de se réfugier en Prusse; il séjourne à Memel, à Kœnisberg, et s'arrête à Varsovie. — L'Angleterre traite avec la république. — Propositions des autorités prussiennes de Varsovie à Louis XVIII; réponse de ce prince; déclaration des membres de sa famille. — Conspiration de Georges Cadoudal; Moreau; suicide de Pichegru; condamnations; arrestation et mort du duc d'Enghien. — Bonaparte, empereur. — Protestation de Louis XVIII. — Affaire Coulon. — Entrevue de Louis XVIII et du comte d'Artois à Calmar; le premier y reçoit l'ordre de ne plus rentrer en Prusse; il demande et obtient de revenir à Mittau. — Déclaration du 2 décembre 1804; lettre explicative. — Traité d'alliance entre Alexandre et Napoléon. — Louis XVIII quitte une seconde fois Mittau; il s'embarque à Riga et arrive à Yarmouth; il ne peut débarquer. — Communication du gouvernement anglais à Louis XVIII; il prend pied en Angleterre et fixe sa résidence à Gosfield-Hall.

1800–1807. Les deux journées des 18 et 19 brumaire avaient mis au pouvoir de Bonaparte toute la puissance de la république, toute la grandeur, toutes les forces de la révolution, forces immenses qu'il devait affaiblir en les répandant sur tous les États de l'Europe, et qu'il acheva d'épuiser dans les steppes de la Russie. Le résultat de cet audacieux coup de main politique surprit les Bourbons sans les déconcerter. Pour eux, la France était toujours royaliste, ses besoins et ses vœux restaient monarchiques; le nom seul de ses gouvernants temporaires se trouvait changé; Bonaparte avait remplacé Barras au timon des affaires; les Bourbons oublièrent Barras et s'adressèrent à Bonaparte.

Ce n'était pas la première fois que l'émigration songeait à gagner ce général à la cause royaliste. La lettre écrite par Louis XVIII à Pichegru, le 9 juin 1796 [1], autorisait ce dernier à tenter quelques démarches auprès des généraux de l'armée d'Italie. Ces démarches furent faites par le comte de Montgail-

1. Voy. page 12.

lard, chargé, quelque temps avant le 18 fructidor, d'offrir à Bonaparte, au nom de ses maîtres, la vice-royauté de la Corse, la dignité de maréchal de France et le cordon bleu. Mais la négociation dut rester à l'état de projet. L'agent des Bourbons ne put aborder Bonaparte qui, dans ce moment-là même, envoyait à Paris le portefeuille du comte d'Antraigues, pressait le directoire de frapper les royalistes, provoquait dans son armée des manifestations en faveur de la république, et proposait de marcher à la tête de toutes ses troupes au secours du gouvernement directorial. Les circonstances, après le 18 brumaire, semblaient plus favorables. Les propositions arrivèrent de deux côtés.

Ce fut l'abbé de Montesquiou, un des membres de l'agence royaliste de Paris, qui se chargea de faire parvenir à Bonaparte une lettre écrite de la main même de Louis XVIII. Lebrun, alors troisième consul et ancien secrétaire du chancelier Maupeou, servit d'intermédiaire. Louis XVIII, dans sa lettre, débutait par une longue leçon politique sur les avantages de la légitimité et sur les dangers de l'usurpation; puis il ajoutait : « Vous auriez tort de tarder beaucoup à me rendre mon trône, il serait à craindre que vous ne laissassiez écouler des moments bien favorables; vous ne pouvez faire le bonheur de la France sans moi, et moi je ne puis rien pour la France sans vous; hâtez-vous donc et désignez vous-même toutes les places qui vous plairont pour vos amis. »

Voici la réponse du premier consul :

« J'ai reçu la lettre de Votre Altesse royale; j'ai toujours pris un vif intérêt à ses malheurs et à ceux de sa famille; elle ne doit pas songer à se présenter en France, elle n'y parviendrait que sur cent mille cadavres : du reste, je m'empresserai toujours à faire tout ce qui pourrait adoucir ses destinées et lui faire oublier ses malheurs. »

Louis XVIII avait abandonné à l'abbé de Montesquiou le soin de faire connaître à Bonaparte le prix dont on entendait payer son concours : c'était la dignité de connétable avec la direction de

la guerre. L'abbé de Montesquiou n'eut pas le loisir de soumettre au premier consul ces offres étranges ; le soir même du jour où la lettre de Louis XVIII fut remise aux mains de Bonaparte, ce dernier fit signifier à l'abbé qu'il eût à quitter immédiatement la France, ou à cesser d'être le dépositaire des correspondances du Prétendant.

Le comte d'Artois, pour agir de son côté, n'avait pas attendu les confidences ou les ordres du roi son frère. Peu de jours après l'établissement du consulat, une dame qui était fort avant dans l'intimité du prince, la duchesse de Guiche, avait quitté Londres, chargée de sonder le nouveau chef de la république. Cette dame pénétra facilement auprès de madame Bonaparte, que sa naissance et son premier mariage mettaient en contact naturel avec les personnes de l'ancienne cour. La duchesse fut invitée à déjeuner à la Malmaison : durant le repas, elle fit intervenir, dans la conversation, Londres, l'émigration ainsi que les princes, et raconta négligemment que, se trouvant peu de jours avant son départ chez le comte d'Artois, on avait demandé devant elle à S. A. quelle serait la récompense accordée par la famille royale au général Bonaparte, dans le cas où il rétablirait les Bourbons. « Nous le ferions d'abord connétable, aurait répondu le prince ; tout ce qu'il demanderait ensuite lui serait accordé, et comme ce ne serait pas encore assez, selon moi, nous élèverions sur le Carrousel une haute et magnifique colonne, surmontée de la statue de M. Bonaparte couronnant les Bourbons. »

Madame Bonaparte, comme s'y attendait la duchesse de Guiche, rapporta cette conversation à son mari, immédiatement après le déjeuner. A quelques heures de là, l'amie du comte d'Artois recevait de la police l'ordre de reprendre dans la nuit même la route de Londres. Bonaparte, à l'occasion de cette double démarche, déclara publiquement que, tant qu'il gouvernerait, les Bourbons ne rentreraient pas en France. Il ajoutait, à l'occasion des négociations entamées par Barras et que l'abbé

de Montesquiou avait fait connaître à Lebrun : « Si, au 18 brumaire, j'avais connu cette affaire, j'aurais immédiatement fait fusiller Barras, avec ses lettres-patentes attachées sur la poitrine. »

Peu de jours après, le premier consul portait à la cause des Bourbons des coups plus funestes que ne pouvait l'être l'avortement de cette double tentative de négociation : il rappelait les déportés de fructidor, ouvrait la frontière à un nombre considérable d'exilés volontaires de toutes les catégories, fermait la liste des émigrés, facilitait les radiations, les opérait même de sa main et commençait à placer dans les administrations publiques tous ceux qui consentaient à s'attacher à sa fortune. La faiblesse de certains directeurs, la complicité salariée de leur entourage et d'un grand nombre de hauts fonctionnaires, la complaisance des autorités municipales d'un grand nombre de localités avaient élargi déjà la voie. La politique de Bonaparte, au début du consulat, avança singulièrement ce travail de rentrée. Le vide commençait donc à se faire autour du comte d'Artois et de Louis XVIII dans les derniers jours de 1800, quand un revirement inattendu de la Russie vint ajouter une déception nouvelle aux mécomptes qui accueillaient partout et depuis si longtemps les espérances de ces princes.

On a vu que Paul I^er^ avait embrassé avec feu la cause des Bourbons. Non content de défrayer la cour de Mittau et de prendre à sa solde l'armée de Condé, il avait mis au service de l'émigration une force navale et deux corps expéditionnaires considérables. Nous avons dit que ses vaisseaux avaient opéré en Hollande conjointement avec une flotte anglaise ; Brune, à Berghem, avait fait échouer cette expédition. Mais les résultats de la défaite n'avaient pas été semblables pour les deux cours : les troupes russes, toujours placées en première ligne par le prince anglais commandant en chef, s'étaient rembarquées après des pertes considérables, n'emportant avec elles que des blessés, tandis que les généraux anglais, laissant leurs alliés supporter tout

le poids des régiments républicains, avaient uniquement employé leurs soldats à capturer la flotte hollandaise et à en emmener ensuite les bâtiments dans les ports britanniques. D'un autre côté, soit incapacité, soit jalousie, les généraux autrichiens n'avaient que faiblement appuyé Souwaroff et ses lieutenants. Paul, voulant tout à la fois sauver l'honneur de ses armes et se venger, accusa l'ineptie du Conseil Aulique ainsi que la perfidie anglaise du double échec qu'il venait d'essuyer: et, changeant inopinément ses alliances et sa politique, il reporta sur la France et sur Bonaparte toute la chaleur de ses affections. Ce fut encore l'émigration qui paya les frais de cette brusque conversion. Non-seulement les troupes russes furent rappelées, mais les hôtes du château ducal de Mittau perdirent leurs subsides et durent soudainement quitter ce lointain asile. L'ordre du départ parvint à Louis XVIII dans la saison la plus rude de l'année, au mois de janvier. Ses amis de Saint-Pétersbourg essayèrent d'obtenir un délai. Paul fut inexorable. Un événement qui venait de menacer les jours de l'homme alors l'objet de son admiration, du premier consul, peut seul expliquer ce caprice de brutale colère.

Le 3 nivôse, à cinq heures et demie du soir, le premier consul venait de quitter les Tuileries pour se rendre à l'Opéra, lorsque, arrivé aux premières maisons de la rue Richelieu, une forte secousse fait vaciller sa voiture, en brise les glaces et l'arrache en sursaut au demi-sommeil où il était plongé. « Nous sommes minés! » s'écrie Bonaparte. Au même moment une détonation terrible, prolongée, se fait entendre; une épouvantable explosion de poudre enflammée, mêlée de mitraille, ébranle tout le quartier. Bonaparte en fut quitte pour la secousse; mais 46 maisons de la rue Saint-Nicaise furent à demi renversées, 28 personnes grièvement blessées, 8 tuées sur le coup. Un tonneau fortement cerclé en fer et en bois, rempli de poudre, de clous de toutes les grosseurs, de balles de tous les calibres, et placé sur une charrette de porteur d'eau, avait causé cette effroyable catastrophe. La charrette était attelée d'un petit cheval que gar-

dait une pauvre jeune fille à laquelle on avait promis 12 sous pour ce service. La jeune fille, le cheval, la charrette et le tonneau disparurent sans laisser de traces.

Un procès que le tribunal criminel de la Seine devait juger seize jours plus tard (19 nivôse), et dans lequel se trouvaient impliqués plusieurs républicains exaltés, porta d'abord les soupçons du premier consul sur les hommes de ce parti. Les prévenus avaient été arrêtés deux mois et demi auparavant (18 vendémiaire an IX — 10 octobre 1800), dans les couloirs de l'Opéra, armés de pistolets, et quelques-uns avaient confessé, dans leurs interrogatoires, qu'ils voulaient affranchir la France de la tyrannie naissante de Bonaparte[1]. Pour le premier consul, les hommes du parti républicain étaient donc les coupables. Vainement certains indices de police désignaient le parti royaliste : les partisans de la monarchie, quels qu'ils fussent, trouvaient dans Bonaparte autant de sympathie que les partisans de la république lui inspiraient de crainte et de haine ; durant plusieurs jours, il repoussa tous les avertissements, et, sur son ordre, 130 citoyens, que leur attachement énergique au gouvernement républicain signalait à sa colère, furent bannis par un sénatus-consulte, sans aucune forme de procès, sans que le moindre renseignement fît soupçonner chez eux la complicité même la plus lointaine à l'explosion du 3 nivôse. La vérité ne tarda cependant pas à être connue. Un mot prononcé par un cocher de fiacre, dans un banquet que donnèrent tous les conducteurs de voitures de place de Paris, au cocher qui, le jour de l'événement, menait la voiture de Bonaparte ; la découverte de quelques débris informes de la charrette, du baril et du cheval, lancés loin du lieu du désastre, mirent enfin sur la voie ; on suivit la trace ; les royalistes se trouvèrent au bout.

L'attentat du 3 nivôse était une transformation nouvelle des efforts de l'émigration. Après les soulèvements étaient venues

1. Affaire de Céracchi, Topino-Lebrun et Aréna.

les conspirations; ces dernières tentatives n'ayant pas eu un meilleur succès que l'insurrection, l'élément royaliste d'ailleurs perdant chaque jour de son importance et de son énergie, les partisans de la maison de Bourbon recouraient aux complots, aux efforts individuels, tentatives désespérées, protestation dernière de tous les partis qui se retirent ou s'éteignent. L'histoire doit le dire : Louis XVIII ne prit jamais aucune part à ces attentats odieux [1]; il faut en laisser le triste honneur au comte d'Artois, aux chefs chouans qui l'entouraient à Londres, et dont les passions brutales étaient entretenues et soldées par le gouvernement anglais; car au 3 nivôse, comme à toutes les époques précédentes de notre révolution, comme dans les années qui suivirent, ce fut l'Angleterre qui provoqua et soudoya les insurrections, les conspirations, les complots, les coalitions que la république, le consulat et l'empire eurent successivement à combattre; elle y a dépensé plus de 20 milliards.

La machine infernale avait éclaté le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), ce fut à un mois de là, lorsque l'on connut à Saint-Pétersbourg les véritables auteurs de l'attentat, que Louis XVIII, sa famille et sa petite cour reçurent l'ordre de quitter Mittau. Ce voyage sous un ciel glacé, au milieu de forêts ou de steppes couvertes de neige, mit à de rudes épreuves la résignation du chef de la maison de Bourbon, ainsi que le courage de la jeune orpheline qui avait quitté les splendeurs de la cour de Vienne pour les douleurs de ce triste exil. L'intensité du froid, la difficulté des chemins força plus d'une fois les voyageurs de quitter leurs voitures, et de faire à pied de longs trajets qui n'étaient pas toujours sans périls. Un jour, entre autres, les exilés s'égarèrent, et ce fut seulement après toute une soirée et toute une nuit de la marche la plus pénible, la plus

1. « Jamais, a dit Napoléon à Sainte-Hélène, je n'ai trouvé Louis XVIII dans une conspiration directe contre ma vie, ce qui a été, l'on peut le dire, permanent ailleurs. Je n'ai jamais connu de ce prince que des plans systématiques, des opérations idéales, etc. »

douloureuse, que Louis XVIII, déjà courbé sous le poids de graves infirmités, fut assez heureux pour trouver l'hospitalité dans la misérable cabane d'un paysan lithuanien.

Le chef de la maison de Bourbon se dirigeait sur le point le plus rapproché de la frontière prussienne. La cour de Berlin avait consenti à lui donner asile, mais à la double condition qu'il serait traité comme un simple gentilhomme, et qu'il prendrait le seul titre de comte de Lille. Louis XVIII atteignit enfin Memel; il s'y reposa quelque temps, vint ensuite habiter Kœnisberg qu'il ne tarda pas également à quitter pour Varsovie où il fixa définitivement sa résidence.

Ce fut durant le séjour du Prétendant dans l'ancienne capitale de la Pologne, alors simple chef-lieu d'une province prussienne [1], que la maison de Bourbon se vit abandonnée par le seul cabinet qui reconnût encore ses droits à la souveraineté de la France.

En moins de neuf ans, tous les États de l'Europe, grands ou petits, avaient successivement reconnu la république française :

1° L'État de Gênes, par ambassade extraordinaire, en 1792;
2° L'empire ottoman, par déclaration du 27 mars 1793;
3° La Toscane, par traité du 9 février 1795;
4° La Prusse, par le traité de Bâle du 5 avril 1795;
5° La Hollande, par traité du 16 mai 1795;
6° L'Espagne, par traité signé à Bâle le 22 juillet 1795;
7° Hesse-Cassel, par traité du 28 juillet 1795;
8° Le Danemark, par déclaration du 18 août 1795;
9° La Suisse, par traité du 19 août 1795;
10° La république de Venise, par ambassade extraordinaire, le 30 décembre 1795;
11° La Suède, par ambassade, le 23 avril 1796;
12° La Sardaigne, par traité signé à Paris le 28 avril 1796;
13° Le Wurtemberg, par traité du 7 août 1796;

1. Depuis le partage de 1795.

14° Bade, par traité du 22 août 1796 ;

15° Parme, par traité du 5 novembre 1796 ;

16° Les États-Unis, par ambassade extraordinaire, le 30 décembre 1796 ;

17° Le pape, par le traité de Tolentino du 19 février 1797 ;

18° La Bavière, par traité du 24 juillet 1797 ;

19° Le Portugal, par traité du 19 août 1797 ;

20° L'empereur d'Autriche (une première fois), pour ses États héréditaires et comme roi de Hongrie et de Bohême, par le traité de Campo-Formio du 7 octobre 1797 ;

21° Naples, par traité du 10 octobre 1798 ;

22° La Russie, par traité du 8 octobre 1800 ;

23° L'empereur d'Autriche (une seconde fois) agissant, à la fois, comme souverain à titre héréditaire et comme empereur d'Allemagne, par la paix signée à Lunéville le 9 février 1801.

L'Angleterre seule avait constamment résisté. Elle dut céder à son tour : le 27 mars 1802 ses plénipotentiaires signèrent, à Amiens, un traité de paix avec la république. Ce traité complétait l'abandon des Bourbons par l'Europe. Toutes les capitales virent alors flotter le drapeau tricolore sur la demeure des représentants de la France ; le pavillon républicain fut reconnu et salué sur toutes les mers du globe.

Il y a plus : la religion elle-même vint consacrer ce délaissement universel. C'était comme souverain temporel que le pape avait traité à Tolentino ; comme chef du catholicisme il reconnut la république et traita avec elle par le concordat signé à Paris le 18 avril 1802. La plupart des évêques qui avaient suivi le parti royal dans l'étranger, se soumirent ; ceux qui voulurent lui rester fidèles perdirent leur siége. Ainsi, dès les premiers mois de 1802, la république, sanctionnée par l'universalité des citoyens, victorieuse par ses armées, était non-seulement acceptée et reconnue par tous les rois, par toutes les puissances du monde, mais elle l'était encore par toutes les religions, et notamment par la religion catholique, apostolique et romaine.

C'est à cette période de l'exil de la maison de Bourbon que se rapporte un incident qui fit assez grand bruit et que nous devons expliquer.

La Prusse, comme on l'a vu, avait mis des conditions assez dures à l'asile que lui avait demandé Louis XVIII. Bien que ces conditions fussent fidèlement observées, la cour de Berlin craignit pourtant que sa condescendance ne devînt à la longue un motif de mécontentement pour le nouveau chef de la république. Elle lui fit donc demander, par son ambassadeur à Paris, si le séjour prolongé du Prétendant sur le territoire prussien lui portait quelque ombrage. Bonaparte répondit que ce séjour le laissait profondément indifférent. Le cabinet de Berlin, enhardi, désira savoir si le premier consul verrait sans répugnance le gouvernement prussien allouer quelques subsides au comte de Lille. Bonaparte répondit encore qu'il ne trouverait pas mauvais que la Prusse donnât quelques secours au chef des Bourbons, pourvu qu'elle prît l'engagement de contraindre son protégé à rester tranquille et à s'abstenir de toute intrigue.

Cette tolérance, les secours qui en furent le résultat, excitèrent le zèle de quelques hauts fonctionnaires prussiens. Elevés dans le respect du droit monarchique, et persuadés qu'ils feraient un acte agréable à la fois à leur maître qui recherchait alors les bonnes grâces de la France, et à Bonaparte, dont les vues ambitieuses et les projets de grandeur souveraine n'étaient plus un secret pour l'Europe, ces personnages proposèrent à Louis XVIII de renoncer pour lui et les siens à tous leurs droits au trône de France. Pour prix de ce sacrifice, ajoutaient-ils, Bonaparte s'empresserait d'assurer au Prétendant et à sa famille de vastes établissements domaniaux en Italie et les indemnités les plus splendides.

Bonaparte, évidemment, n'avait pu autoriser de pareilles ouvertures. Il s'en est toujours défendu avec chaleur. Qu'aurait-il fait et pu faire, en effet, de cette renonciation? Il voulait régner sans doute; mais il ne pouvait précisément ceindre la couronne

qu'en vertu du principe qui avait renversé les Bourbons : le principe de la souveraineté du peuple ; et il y aurait eu de sa part une étrange maladresse à vouloir s'appuyer sur des droits de famille que la nation proscrivait encore dans la personne de ces princes. Les autorités prussiennes obéirent-elles à une inspiration de propre mouvement, ou à des instructions venues de Berlin ; ou bien leur démarche fut-elle provoquée, encouragée par Louis XVIII lui-même, désireux, dans ce moment d'abandon absolu, de rappeler l'attention sur sa personne et sur sa cause? Nous ne prononcerons pas. Ce qui est positif, c'est que la proposition de renonciation au trône fut faite, au mois de mars 1803, par M. de Meyer, président de la diète de Varsovie, et que le roi remit à ce fonctionnaire cette réponse si connue :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher ; mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger avec mes droits : bien loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : *Tout est perdu fors l'honneur.* »

Cette lettre, qui cachait une grande habileté sous une forme où la simplicité des expressions s'alliait à la noblesse de la pensée, reçut la publicité la plus étendue ; tous les journaux étrangers la reproduisirent. La sensation qu'elle causa fut assez grande pour entraîner tous les autres membres de la famille de Bourbon à prendre part à cette protestation et à joindre leur voix à la voix du chef de la famille ; le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ducs de Bourbon et d'Enghien, et le prince de Conti, signèrent, à cette occasion, la déclaration suivante :

« Nous, princes soussignés, frère, neveux et cousins de S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, pénétrés des mêmes sentiments dont notre souverain seigneur et roi se montre si glorieusement animé dans sa noble réponse à la proposition qui lui a été faite de renoncer au trône de France et d'exiger de tous les princes de sa maison une renonciation à leurs droits imprescriptibles de succession à ce même trône, déclarons :

« Que notre attachement à nos devoirs et à notre honneur ne pouvant jamais nous permettre de transiger sur nos droits, nous adhérons de cœur et d'âme à la réponse de notre roi;

« Qu'à son illustre exemple, nous ne nous prêterons jamais à la moindre démarche qui puisse avilir la maison de Bourbon;

« Et que, si l'injuste emploi d'une force majeure parvenait (ce qu'à Dieu ne plaise!) à placer de fait, et jamais de droit, sur le trône de France tout autre que notre roi légitime, nous suivrions avec autant de confiance que de fidélité la voix de l'honneur qui nous prescrit d'en appeler, jusqu'à notre dernier soupir, à Dieu, aux Français et à notre épée. »

Bonaparte connut ces documents par les agents de la république à l'étranger et par les journaux. Il était alors en plein travail de sa dictature impériale. Ces refus retentissants à des demandes qu'il n'avait point faites l'irritèrent profondément. Blessé dans son orgueil, inquiété dans ses plans d'ambition, il attendit durant toute une année le moment de repousser l'accusation de Louis XVIII et des siens; l'occasion venue, sa réponse, comme on le verra, fut terrible.

Les craintes exprimées par les princes, dans le dernier paragraphe de leur protestation, reposaient sur des actes qui leur donnaient une grande apparence de fondement. Bonaparte venait de se faire nommer consul à vie. Cette souveraineté viagère laissait encore le trône vacant, mais elle en approchait le nouveau dignitaire; encore un pas et il y montait. Le comte d'Artois résolut d'empêcher l'accomplissement de cette espèce de sacrilége; mais au lieu d'en appeler à son épée, ainsi qu'il l'avait si solennellement promis, il s'en remit, pour conjurer le péril, aux efforts désespérés de quelques-uns des émigrés et des chefs chouans encore attachés à sa fortune. Le gouvernement anglais,

le 18 mai 1803, avait de nouveau déclaré la guerre à la France; il vint en aide au frère de Louis XVIII, mit à sa disposition plusieurs navires, lui fournit des armes ainsi que des sommes assez considérables, et, les 2 fructidor an XI (21 août 1803), 30 frimaire et 25 ventôse an XII (22 décembre 1803 et 16 janvier 1804), Georges Cadoudal, commandant en chef de la chouannerie, vingt à trente autres chefs chouans, le marquis de Rivière, les deux frères Armand et Jules de Polignac et le général Pichegru, réfugié à Londres après s'être échappé du lieu où l'avait déporté le Directoire au 18 fructidor, débarquèrent la nuit sur les points les plus déserts de la côte de Normandie et de Bretagne. Deux de ces débarquements eurent lieu au pied de la falaise de Béville, immense berge taillée à pic et dont les conjurés ne purent atteindre le sommet qu'à l'aide de cordes tendues et manœuvrées par des complices; le troisième s'effectua dans une petite baie du Morbihan. Un quatrième avait été préparé; mais le navire chargé de l'opérer ayant été aperçu, les royalistes qu'il portait renoncèrent à descendre. A mesure qu'arrivaient les conjurés, on les confiait à des guides du parti qui, marchant seulement la nuit et par des chemins de traverse, les déposaient, chaque matin, dans des fermes ou des maisons isolées où leur gîte était disposé à l'avance. Les conducteurs qui les prenaient à quelques lieues de Paris étaient chargés de leur faire franchir les barrières et de les conduire au domicile désigné pour chacun d'eux.

Le complot avait été divisé en deux parts : d'abord l'assassinat du premier consul, puis l'établissement d'un pouvoir nouveau. Georges et ses chouans s'étaient chargés du meurtre; on se reposait, pour l'exécution de la partie politique de la conjuration, sur l'influence et l'énergie de Pichegru et sur la complicité du général Moreau.

Si la grande majorité des citoyens, satisfaite du calme et de la régularité que Bonaparte avait fait succéder aux luttes de la Convention et aux désordres du Directoire, acceptait sans mur-

mures la dictature consulaire; si une notable portion avait accueilli avec reconnaissance la fermeture de la liste des émigrés, le retour des proscrits de tous les régimes et le rétablissement du culte catholique; en revanche, il existait dans la partie active de la population, dans certains corps de l'armée surtout, une répulsion assez vive contre toutes les mesures qui tendaient à réhabiliter les hommes et les choses de l'ancien régime, contre tous les actes qui semblaient annoncer chez le premier consul la pensée de substituer sa dictature militaire au système d'égalité consacré par douze années de révolution. Lors de la promulgation du concordat, une grande cérémonie religieuse avait solennisé cet événement dans la métropole de Paris. Bonaparte s'y était rendu avec un nombreux cortége. Au retour de Notre-Dame, jetant les yeux sur un groupe de généraux qui l'avaient accompagné, il remarqua quelques visages mécontents. « Eh bien! général, s'écria-t-il en s'adressant à l'un d'eux, le général Delmas, est-ce que la cérémonie ne vous a pas semblé brillante? — Oui, sans doute, elle était belle, répondit Delmas; mais il y manquait le million d'hommes qui se sont fait tuer pour détruire toutes ces capucinades! »

Ces mécontents se groupaient autour de Moreau. Doué d'une grande bravoure personnelle, général heureux plutôt qu'habile, renommée pure sous le rapport de l'argent, mais caractère faible que menaient ses alentours et que dominait une femme remuante, ambitieuse, Moreau, comme homme politique, n'avait, en outre, ni principes arrêtés, ni une haute intelligence. Nous avons dit la part qu'il prit au coup de main de brumaire; son dévouement pour Bonaparte fut alors sans réserve. Mais quand plus tard la personnalité du premier consul devint dominante, lorsque toute l'influence et tous les pouvoirs furent concentrés dans ses mains, on excita la jalousie de Moreau, on s'efforça de lui persuader qu'il avait droit à la première place, et que les intérêts de la France, comme ceux de sa propre gloire, lui ordonnaient de combattre et de renverser la nouvelle dicta-

ture. Moreau écoutait, laissait faire, évitant seulement de s'engager.

Moreau, d'un autre côté, ne s'était jamais posé en adversaire intraitable des Bourbons ni de la monarchie. Loin de là; placé d'abord, en 1794 et en 1795, sous les ordres de Pichegru, il commandait en chef l'armée du Nord en 1796, au moment même où son ancien général, investi du commandement de l'armée de Rhin et Moselle, négociait sa première trahison avec le prince de Condé; Moreau se tint à cette époque dans une inaction qui devait singulièrement faciliter la trahison de Pichegru. Il y a plus : lorsque ce dernier, masqué par la réputation qu'il avait acquise en Hollande, préparait avec une partie du Directoire et des Conseils le mouvement contre-révolutionnaire que fit avorter le coup d'État de fructidor, Moreau découvrait dans un fourgon du général autrichien Klinglin, des correspondances qui prouvaient les négociations de Pichegru avec le prince de Condé ainsi que les trames qu'il ourdissait alors à l'intérieur. Tant que la conspiration fut en bonne voie, Moreau déroba au gouvernement la connaissance de ces papiers auxquels pouvait être attaché le salut de la république[1]; chose triste à dire : il ne les publia qu'après le 18 fructidor, lorsque le parti royaliste était abattu et Pichegru dans les fers. Cette révélation priva Pichegru et ses compagnons de la seule consolation qui reste aux partis vaincus, l'intérêt public.

Pichegru et Georges Cadoudal, une fois entrés dans Paris, avaient donc immédiatement cherché à s'aboucher avec Moreau, certains qu'ils pouvaient compter sur lui. Quelques semaines auparavant, à Londres, où des affaires d'intérêt venaient de l'appeler, un aide de camp de ce général, l'adjudant-commandant

1. C'est à Offenbourg, après le passage du Rhin (20 avril 1797) que Moreau s'était emparé du fourgon du général Klinglin; le général Reynier assistait à son ouverture; ce fut lui qui reconnut l'écriture de Pichegru; il engagea Moreau à transmettre sur-le-champ les papiers au Directoire; Moreau promit de le faire, mais les garda durant quatre mois.

Lajoleais, avait effectivement garanti aux royalistes le concours dévoué, sans réserve, de Moreau qui, disait-il, avait toute la France pour lui, et pouvait disposer de toute l'armée. Pichegru et Cadoudal, dès leurs premières conférences avec Moreau, purent s'apercevoir que son aide de camp s'était beaucoup trop avancé. Moreau leur dit qu'il ne pouvait compter sur personne ; mais, ajoutait-il, Bonaparte mort, tout le monde viendrait probablement à moi. On se demanda quels seraient, dans ce dernier cas, les arrangements politiques du lendemain. Georges et Pichegru exigeaient le rétablissement immédiat des Bourbons ; Moreau n'était nullement de cet avis; il soulevait une foule d'objections, mais sans jamais conclure. Pressé de s'expliquer, il fit enfin entendre que s'il consentait à aider de tout son pouvoir au renversement de Bonaparte, ce serait à la condition de le remplacer. Voilà, du moins, ce qui résulte des aveux de plusieurs des conjurés. L'un d'eux ajouta même qu'à l'issue d'une conférence où les deux généraux avaient longtemps discuté, Pichegru se montra mécontent et laissa échapper ces mots : « Il paraît que ce b.....-là a aussi de l'ambition et qu'il voudrait « régner. Eh bien ! je lui souhaite beaucoup de succès ; mais, « à mon avis, il n'est pas capable de gouverner la France pen- « dant deux mois. »

Les prétentions de Moreau déconcertaient les conjurés royalistes. Les jours se passaient en courses et entrevues sans résultat. La police, pendant ce temps, ne restait pas oisive. Elle savait qu'un certain nombre de chouans, guidés par Georges et accompagnés par Pichegru, avaient quitté Londres et se trouvaient à Paris. Mais là s'arrêtaient ses informations. Ses recherches, quelque actives qu'elles fussent, n'avaient encore amené aucune découverte, quand, le 18 pluviôse (8 février), trois semaines après le dernier débarquement, le hasard vint encore la mettre sur la voie.

Il existait, rue du Bac, au coin de la rue de Varennes, un marchand de vins dont la maison servait de rendez-vous habituel à

plusieurs des conjurés; la police, avertie par quelques buveurs officieux, la fit surveiller. Plusieurs de ses agents étaient en observation dans le cabaret lorsque entra le nommé Louis Picot, chef de chouans, compagnon affidé de Georges et que ses cruautés envers les soldats républicains avaient fait nommer le *Boucher des Bleus*. Les gens de police ont un instinct merveilleux; la vue de Picot frappa vivement l'un des observateurs; il s'en approcha et lui fit quelques questions. Picot répondit en déchargeant sur le questionneur un pistolet, dont la balle alla se perdre dans le mur; terrassé aussitôt et fouillé, on le trouva porteur de deux pistolets, d'un poignard à lame carrée, bronzé, et garni en argent, de cinq cartouches à balles, d'une poire à poudre et d'une forte somme en or.

Un nom et une adresse qu'il avait en outre sur lui firent immédiatement fouiller une maison de la rue Saint-Sauveur. L'individu, dont le nom se trouvait ainsi livré, était sorti; mais on saisit quelques papiers dans la chambre qu'il occupait; l'on s'empara en même temps d'une lettre à son adresse qui venait d'être remise au concierge, et deux agents s'établirent dans la loge de ce dernier. Le locataire ne tarda pas à rentrer; on l'arrêta : c'était un des conjurés arrivés d'Angleterre, Hyacinthe Bouvet de Lozier. Vainement il offrit, d'abord vingt-cinq louis pour son évasion, ensuite deux louis pour obtenir la faculté de brûler quelques papiers, les agents le conduisirent à la préfecture de police. On voulut l'interroger; mais tous les efforts du préfet et de ses agents furent en pure perte; il refusa obstinément de répondre.

Bouvet de Lozier, dans sa prison, se livra au plus violent désespoir et essaya de se suicider en s'étranglant avec sa cravate; secouru à temps, il revint à la vie. Son exaltation prit alors un autre cours; il annonça l'intention de faire des révélations et écrivit effectivement une déclaration dont voici le préambule :

« C'est un homme qui sort des portes du tombeau, encore couvert des

ombres de la mort, qui demande vengeance de ceux qui, par leur perfidie, l'ont jeté, lui et son parti, dans l'abîme où il se trouve. »

Après quelques autres phrases de début, Bouvet de Lozier poursuivait en ces termes :

« Un général qui a servi sous les ordres de Moreau, Lajoleais, fut envoyé par lui auprès du prince, à Londres. Pichegru était l'intermédiaire. Lajoleais adhéra, au nom et de la part de Moreau, aux points principaux du plan proposé.

« Moreau avait promis de se réunir à la cause des Bourbons; mais, une fois les royalistes rendus en France, Moreau se rétracta. Dans les nombreuses conférences qui eurent lieu entre Pichegru, Georges et lui, il manifesta ses véritables intentions, déclara ne pouvoir agir que pour un dictateur, non pas pour un roi, et leur proposa de travailler pour lui.

« De là l'hésitation, les dissensions et la perte presque totale du parti royaliste.

« J'ai vu Lajoleais à Londres, puis le lendemain de son débarquement avec Pichegru, et plusieurs fois à Paris, entre autres, les 25 et 26 janvier, quand il vint prendre Georges et Pichegru à la voiture où j'étais avec eux, boulevart de la Madeleine, pour les conduire à Moreau qui les attendait à quelques pas de là. Il y eut entre eux, aux Champs-Élysées, une conférence qui nous fit présager ce que proposa Moreau ouvertement dans l'entrevue suivante qu'il eut avec Pichegru seul : savoir, qu'il n'était pas possible de rétablir le roi, et il proposa de se mettre à la tête du gouvernement sous le titre de dictateur, ne laissant aux royalistes que la chance d'être ses collaborateurs et ses soldats.

« Je ne sais quel poids aura près de vous l'assertion d'un homme arraché depuis une heure à la mort qu'il s'était donnée lui-même, et qui voit devant lui celle qu'un gouvernement justement offensé lui réserve.

« Mais je ne peux retenir le cri du désespoir et ne pas attaquer ici l'homme qui m'y réduit. BOUVET,

« *Adjudant-général de l'armée royale, etc.* »

Cette déclaration, œuvre de désespoir, comme le disait son auteur, et dirigée exclusivement contre Moreau et son aide de camp, fut suivie de plusieurs interrogatoires dans lesquels Bouvet renouvela ses accusations contre le général, mais sans donner la moindre indication sur le nombre et sur la demeure de ses complices. Toutefois le gouvernement se trouvait averti; il recourut aux mesures de précaution les plus énergiques; les

barrières de Paris furent fermées ; on ne put entrer ou sortir qu'après avoir subi les plus sévères investigations ; la population fut officiellement informée que 50 à 60 assassins soldés par l'Angleterre et par le comte d'Artois pour égorger Bonaparte, se cachaient dans la capitale. Le jugement des crimes de trahison et des attentats contre la personne du premier consul fut provisoirement enlevé au jury ; enfin on déclara que toutes les personnes donnant asile à Georges et à ses complices seraient poursuivies comme auteurs du crime principal si, dans un délai de vingt-quatre heures, elles n'en faisaient pas la déclaration à la police. La crainte s'empara de tous les recéleurs ; les déclarations arrivèrent en foule, et bientôt la police parvint à mettre la main sur la plupart des compagnons de Georges. Les deux frères Armand et Jules de Polignac, ainsi que le marquis de Rivière, entre autres, furent arrêtés chez une ancienne religieuse ; les deux derniers furent trouvés couchés dans le même lit. Georges et Pichegru, dans le premier moment, ne purent être découverts. Quant à Moreau, il y avait déjà deux semaines qu'il était arrêté.

Lorsque la déclaration de Bouvet de Lozier fut connue, le conseiller d'État Réal proposa l'arrestation du général : « Il conspire avec Pichegru, dit-il à Bonaparte. — Prouvez-moi que Pichegru est à Paris, et je signe l'ordre d'arrestation, » répondit ce dernier. La police se mit aussitôt à l'œuvre. On se présenta à un quatrième étage, chez un ancien religieux, frère de Pichegru. Saisi par les suppôts de Fouché, cet homme prit peur et demanda ce dont on l'accusait. « Me ferait-on un crime, s'écria-t-il, d'avoir reçu la visite de mon frère ? J'ai été le premier à lui peindre son péril et à lui conseiller de s'en retourner. » La police n'alla pas plus loin ; elle venait d'apprendre ce qu'il lui importait de savoir, et le 25 pluviôse (15 février), sept jours après la déclaration de Bouvet, Moreau, arrêté à sa terre de Grosbois, fut conduit à la tour du Temple et immédiatement interrogé. Moreau, dans ce premier interrogatoire, déclara ne connaître ni Georges ni ses complices, ne rien savoir de l'arrivée de Pichegru en France, et

repoussa énergiquement toutes les insinuations tendant à lui faire avouer qu'il avait vu ce général et qu'il eût le moindre renseignement sur sa présence et sur sa demeure à Paris.

Treize jours après, le 8 ventôse (28 février), Pichegru fut également arrêté. A dix jours de là c'était le tour de Georges.

Logé, à son arrivée à Paris, rue du Bac, chez le marchand de vins où l'on avait saisi Picot, Georges quitta bientôt cette retraite et habita successivement quai de Chaillot, n° 6; rue du Carême Prenant, n° 21; rue du Puits-l'Ermite, près du Jardin-des-Plantes; puis enfin chez une fille Hizay, qui, alliant aux mœurs les plus dissolues un royalisme ardent et la dévotion la plus fervente, portait constamment à son cou un médaillon renfermant de prétendues parcelles de la vraie croix. Cette fille avait loué, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, deux pièces placées à deux étages différents. La chambre du rez-de-chaussée avait été convertie par elle en une boutique de fruitière; la pièce du premier étage, où elle couchait, recélait Georges et deux de ses complices.

Quelles que fussent les précautions dont s'entourât la fille Hizay, sa venue dans le quartier, et quelques maladresses dans son rôle de fruitière, éveillèrent les soupçons des voisins. La police fut avertie. Inquiet du nombre des désœuvrés qu'il voyait rôder autour de la maison, Georges voulut changer de retraite. Le 18 ventôse (10 mars), vers sept heures et demie du soir, il s'arma d'un poignard et de deux pistolets, monta dans un cabriolet que lui amena Léridan, un des conjurés, et crut pouvoir échapper à la faveur de la nuit. « Où faut-il aller? lui demanda Léridan. — Ma foi, je n'en sais rien, répondit Georges; mais va toujours devant toi et fouette fort. » Le cabriolet remonta la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, prit successivement la rue des Amandiers, la place Saint-Étienne-du-Mont, la rue Saint-Étienne-des-Grès, le passage des Jacobins, remonta vers la place Saint-Michel, et là, tournant subitement à droite, entra dans la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince qu'il descendit avec la rapidité la plus grande.

Deux inspecteurs de police, les nommés Buffet et Caniole, placés en observation devant la boutique de la fille Hizay, n'avaient pas quitté la voiture depuis la sortie de Georges. La vitesse que venaient de lui imprimer ses conducteurs leur fit craindre de perdre sa trace ; ils se décidèrent à l'arrêter. Tous deux s'élancèrent à la bride du cheval. Georges, d'un coup de pistolet, casse la tête de Buffet et, sautant à terre, lâche un second coup de feu sur Caniole qu'il atteint au côté. Caniole ne tombe pas sur le coup ; il conserve assez de force pour courir après Georges. Au bruit des deux détonations, aux cris *à l'assassin !* poussés par Caniole, les voisins sortent, les passants s'attroupent, quelques agents accourent ; Georges est entouré et saisi avant d'avoir pu faire usage de son poignard, caché entre son gilet et sa chemise. On le terrasse, on le désarme, on le garrotte, et il est conduit à la préfecture de police au milieu d'une foule immense attirée par le seul bruit de son nom, nom redoutable et redouté à ce moment de terreur publique, et qui défrayait les nouvelles de tous les journaux, les conversations de toutes les familles. Fouillé à son arrivée à la préfecture, on trouva sur lui 67,300 francs en billets de caisse, 300 francs en or et des bijoux précieux. Deux jours auparavant, dit-on, il avait en outre déposé chez un de ses amis une somme en or assez considérable.

Nous ne rapporterons pas les détails du procès qui suivit. Nous ne placerons sous les yeux du lecteur que quelques passages des deux interrogatoires subis par Georges et par Moreau, interrogatoires qui expliquent et confirment ce que nous avons dit sur la double face du complot :

« Que veniez-vous faire à Paris? demanda-t-on à Cadoudal.

« — *Attaquer* le premier consul.

« — Connaissez-vous Pichegru ?

« — Je l'ai connu à Londres.

« — Vous l'avez vu à Paris, vous avez été ensemble à Chaillot, nous en avons la certitude.

« — Je ne vous répondrai pas là-dessus ; je n'ai logé nulle part.

« — De quelle nature étaient vos moyens d'attaque contre le premier consul ?

« — Des moyens de *vive force*. »

Il était difficile de révéler avec plus de franchise le rôle que les amis du comte d'Artois se réservaient dans l'entreprise; voici la déclaration de Moreau sur la partie politique de la conspiration :

« Je n'ai point dit à Roland (coaccusé) que je logerais volontiers Pichegru si je n'avais à craindre que mes domestiques le reconnussent; je lui ai dit que j'aurais du plaisir à rendre service à Pichegru, mais que je ne le logerais pas.

« Roland est venu à la vérité une seconde fois chez moi pour parler de Pichegru... Dans le mois de pluviôse dernier... il me dit que Pichegru était logé chez lui et qu'il désirait me voir. Je lui dis que j'enverrais Fresnières, mon secrétaire, chez lui, Roland, pour savoir ce que Pichegru désirait...

« Le soir, en sortant de table, on me dit que quelqu'un me demandait; je passai dans ma chambre : je fus étonné d'y trouver Pichegru, n'ayant encore reçu aucune réponse par Fresnières qui n'avait point dîné chez moi.....

« Après avoir entendu Pichegru, qui me parla des ci-devant princes français et des chances que présentait la descente en Angleterre [1], et après lui avoir entendu dire que les formes monarchiques rétablies par le premier consul donnaient des espérances auxdits ci-devant princes, je lui répondis que les ci-devant princes n'avaient de partisans en France ni dans les armées, ni dans les autorités constituées, ni parmi les citoyens, presque tous acquéreurs de biens nationaux, et moi le premier, puisque j'étais propriétaire d'une terre qui avait appartenu au Prétendant.

« J'ajoutai que le gouvernement était tellement constitué, que vouloir l'attaquer serait la plus haute des folies...

« Le lendemain, Roland, envoyé par Pichegru, me demanda, au nom de ce dernier, si je n'avais pas moi-même des prétentions à l'autorité. Je lui répondis que ce serait une autre folie... »

Moreau avait fait un premier mensonge : la dernière partie de la déclaration dont nous venons de reproduire les passages

1. Les préparatifs de cette descente se faisaient alors au camp de Boulogne. L'inquiétude, à Londres, était bien plus vive que les écrivains anglais ne l'ont dit. Le complot de Georges Cadoudal se lie aux terreurs très-réelles que causait au gouvernement britannique cette menace d'invasion.

essentiels, était-elle plus véridique? Il l'affirma; la plupart de ses coaccusés persistèrent à le démentir. Quoi qu'il en soit, aucun fait de participation matérielle ne lui fut opposé. Sa renommée, ses services, d'ailleurs, plaidaient pour lui; ses juges ne le condamnèrent qu'à deux ans de prison, ainsi que Jules de Polignac, Louis Léridan, Jean Rolland et la fille Marie Hizay. Vingt accusés furent condamnés à mort; le reste fut absous. Les prévenus étaient au nombre de quarante-sept.

Des vingt condamnés à mort, Georges Cadoudal, son frère Pierre-Jean Cadoudal, Louis Ducorps, Louis Picot, Coster-Saint-Victor, Deville, Joyaut, Burban, Mercier, Lelan, Mérille et Roger furent seuls exécutés; les huit autres, Armand de Polignac, Bouvet de Lozier, de Russillion, Rochelle, de Rivière, d'Hosier, Lajoleais et Armand Gaillard obtinrent des lettres de grâce du premier consul.

Pichegru, comme on le voit, ne figura pas au nombre des condamnés; il s'était soustrait à son sort par un suicide. Les détails de son arrestation méritent d'être rapportés; voici comment les a racontés Bonaparte:

« Pichegru fut victime de la plus infâme trahison; c'est vraiment la dégradation de l'humanité; il fut vendu par son ami intime; cet homme que je ne veux pas nommer tant son acte est hideux et dégoûtant[1], ancien militaire, qui, depuis, avait fait le commerce à Lyon, vint offrir de le livrer pour cent mille écus. Il raconta qu'ils avaient soupé la veille ensemble..... La nuit venue, l'infidèle ami conduisit les agents de police à la porte de Pichegru, leur détailla les formes de la chambre, ses moyens de défense. Pichegru avait des pistolets sur sa table de nuit, la lumière était allumée, il dormait; on ouvrit doucement la porte avec de fausses clés que l'ami avait fait faire exprès; on renversa la table de nuit, la lumière s'éteignit et l'on se colleta avec Pichegru, éveillé en sursaut; il était très-fort;

1. Il se nommait *Leblanc*.

il fallut le lier et le transporter nu; il rugissait comme un taureau [1]. »

Cette arrestation, nous l'avons dit, avait eu lieu le 8 ventôse (18 février); le 16 germinal (6 avril) suivant, Pichegru fut trouvé mort dans sa prison; il s'était étranglé. Pichegru n'avait pas osé braver l'éclat d'un procès où sa complicité permanente avec l'ennemi et avec l'émigration, depuis 1796, aurait été mise au grand jour, où il aurait figuré, lui, général républicain, au milieu de chouans devenus ses compagnons de conspiration, et dont l'issue, d'ailleurs, était une condamnation inévitable. Il voulut échapper à toutes ces hontes et à l'horreur de l'échafaud. L'esprit de parti accusa le premier consul de cette mort. L'accusation est absurde. Quel intérêt pouvait avoir Bonaparte à ce que Pichegru ne fût pas publiquement écrasé sous le poids de toutes ses trahisons, à devancer de quelques semaines l'œuvre du bourreau [2]? Un déplorable événement qui précéda de quelques jours le suicide de ce général, prouve que Bonaparte n'avait pas besoin de la complicité des ténèbres pour les coups qu'il voulait porter et que, lorsqu'il le désirait, il pouvait punir ou

1. *Mémorial de Sainte-Hélène.*

2. On lit dans les Mémoires dictés par l'empereur au général Montholon :

« Napoléon n'a jamais commis de crimes. Quel crime aurait été plus profitable que l'assassinat du comte de Lille et du comte d'Artois? La proposition lui en fut faite plusieurs fois par... et par...; il n'en eût pas coûté 2 millions; il l'a rejetée avec mépris et indignation : aucune tentative n'a été faite, sous son règne, contre la vie de ces princes.

« Lorsque toutes les Espagnes étaient en armes au nom de Ferdinand, ce prince et son frère Don Carlos, seuls héritiers du trône d'Espagne, étaient à Valençay, au fond du Berri; leur mort eût mis fin aux affaires d'Espagne; elle était utile, même nécessaire. Elle lui fut conseillée par...; mais elle était injuste et criminelle. Ferdinand et Don Carlos sont-ils morts en France? »

Un des noms laissés en blanc par M. de Montholon était celui de M. de Talleyrand. « Le prince de Bénévent, disait l'empereur à cette occasion, ne comprenait rien à mes scrupules; il ne voyait dans un acte de cette nature qu'une simple mesure politique, que l'accomplissement d'un de ces devoirs rigoureux commandés aux gouvernements par le salut public et par le besoin de leur conservation. »

se venger au grand jour. Il lui suffisait d'ordonner : les juges ne lui manquaient pas.

L'instruction du procès Cadoudal, à ce moment, se poursuivait avec activité. Malgré le zèle des juges, il était un point qui restait complétement obscur, c'était le nom et le rang d'un personnage devant lequel, disaient plusieurs témoins, les conjurés, dans leurs conférences, se tenaient debout et découverts. D'un autre côté, ceux-ci, dans leurs interrogatoires, faisaient souvent intervenir un *prince* qu'ils ne nommaient pas; mais avec lequel ils s'étaient entendus, avec lequel ils correspondaient et dont ils attendaient la venue. Le gouvernement dut supposer que ce *prince* était le personnage dont parlaient les témoins et qu'il devait appartenir à la famille de Bourbon. Était-ce le comte d'Artois? Le comte, à la vérité, avait publiquement annoncé que, cette fois, il viendrait partager le péril de ses amis, et que, décidément, il *enfoncerait son chapeau:* mais on savait, à n'en pouvoir douter, qu'il n'avait point quitté Londres.

Le mot de l'énigme était assez difficile à trouver, car aucun membre de la famille de Bourbon n'était venu; le personnage devant lequel on avait vu plusieurs accusés se tenir debout et découverts, était probablement Pichegru ou Moreau. L'entourage de Bonaparte s'épuisait donc en vaines conjectures, quand une voix, celle d'un ancien évêque, alors ministre des affaires étrangères du consulat, après avoir été ministre des relations extérieures du Directoire, la voix de M. de Talleyrand fit entendre le nom du duc d'Enghien. M. de Talleyrand mit sous les yeux du premier consul les rapports de plusieurs agents diplomatiques annonçant la présence de ce jeune prince sur le territoire de Bade, à quelques pas de notre frontière du Rhin; il se cachait, disait-on, et faisait de fréquentes absences. D'autres rapports, arrivés par la voie de la gendarmerie, ajoutaient que plusieurs fois on l'avait aperçu dans les rues de Strasbourg. Bonaparte ignorait jusqu'au nom, pour ainsi dire, du duc d'Enghien; il demanda quelques renseignements : on lui dit

que, petit-fils du prince de Condé, il avait donné, dans plusieurs circonstances, des preuves d'intelligence et de grand courage. En rapprochant tous les faits, le premier consul demeura convaincu que ce jeune homme était le prince dont parlaient quelques-uns des complices de Georges; qu'après avoir eu la hardiesse de venir organiser le complot jusque dans la capitale de la république, c'était encore lui qui, dans ce moment-là même, soldait, encourageait, de la frontière, une bande de chouans restés à Paris, où ils épiaient à leur tour, disaient de nombreux rapports de police, l'occasion d'accomplir l'assassinat que Georges n'avait pu commettre.

Dans la guerre acharnée, implacable, que depuis quatre ans l'émigration faisait au premier consul, les Bourbons n'avaient reculé devant aucun moyen : machines infernales, complots, calomnies, on avait employé toutes les armes. Placé sous le coup de ces attaques incessantes, persuadé qu'il n'exerçait qu'un acte de défense personnelle et de justes représailles; impatient, d'ailleurs, de mettre un terme aux illusions comme aux méfiances excitées par les refus bruyants de Louis XVIII à des demandes d'abdication qu'il ne lui avait point faites, Bonaparte prit un parti violent. Le 24 ventôse an XII (15 mars 1804), 200 soldats de la garnison de Strasbourg franchirent le Rhin, pénétrèrent sur le territoire badois, cernèrent, à quatre lieues de la frontière, le château d'Etteinheim où demeurait le duc d'Enghien, en brisèrent les portes, saisirent dans son lit le malheureux prince et l'amenèrent à Strasbourg. Conduit ensuite au château de Vincennes et traduit, cinq jours après son arrestation, devant un conseil de guerre nommé le matin même, le duc d'Enghien fut interrogé, jugé, condamné et fusillé dans l'espace de quelques heures [1].

1. Les lois rendues contre l'émigration condamnaient à la peine de mort tout émigré qui, ayant porté les armes contre la France, rentrerait sur le territoire de la république. Le président du conseil demanda au prince s'il n'était point venu à Strasbourg. L'accusé répondit avec une rare et noble franchise

M. de Talleyrand, au milieu des hommes du gouvernement consulaire, avait une position tout exceptionnelle. Prêtre, ses rapports et ses votes, à l'assemblée Constituante avaient puissamment contribué à la constitution civile du clergé et à la vente de ses biens; gentilhomme issu d'une des premières maisons du royaume, on l'avait vu occuper les plus hauts emplois sous la république, jurer haine aux rois et à la royauté, et fêter, comme ministre, la commémoration du 21 janvier; prince de l'Église, il avait depuis longtemps foulé aux pieds sa croix pastorale, sa crosse et sa mitre; il y a plus: donnant un spectacle que nous croyons unique à cette époque, évêque catholique, il venait de se marier. Personne n'avait donc à redouter, plus que lui, le retour des anciens princes. Intéressé dès lors à compromettre irrévocablement Bonaparte avec les Bourbons, il y réussit en dévouant le duc d'Enghien à la colère du premier consul. Son rôle, dans ce drame, fut très-actif et fort influent. Non-seulement il assista avec Fouché et Cambacérès à toutes les conférences intimes où furent décidées l'arrestation et la condamnation, mais de fréquentes notes adressées par lui à Bonaparte, dans l'intervalle de chaque conseil, venaient démontrer au premier consul la nécessité de ne pas fléchir [1]. Jamais il n'a donc pu dire à Bonaparte : « La mort du duc d'Enghien est plus qu'un crime, c'est une faute. » On ne se défie pas assez de ces *sentences*, toujours fabriquées après coup, que jettent à la crédulité de la foule les charlatans politiques, derrière lesquelles ils

qu'absent de France depuis quatorze ans et retiré à quelques lieues seulement de la frontière, il n'avait pu résister au désir de revoir une ville française : il était venu deux ou trois fois, disait-il, à Strasbourg, mais sans entrer chez aucun habitant, sans parler à personne, et ne restant, à chaque voyage, que quatre ou cinq heures au plus. Cette déclaration fit la sentence.

1. On raconte que, dans la nuit du 20 au 21 mars, se trouvant dans le salon de madame de Laval, nonchalamment étendu, selon son habitude, dans un vaste fauteuil, il entendit sonner la pendule : « Ah! deux heures! dit-il du ton le plus calme, en jetant un regard distrait sur sa montre qu'il venait de tirer avec la plus grande lenteur; dans ce moment le dernier des Condé a probablement vécu. »

abritent leur responsabilité ou cachent leurs actes, et qui, mensonges effrontés, sont trop souvent acceptées par la masse comme des vérités historiques. Beaucoup de gens ont admiré sur parole la profondeur et la vérité du mot que M. de Talleyrand s'est si complaisamment prêté. Le mot n'est ni vrai, ni profond. L'exécution du duc d'Enghien ne fut pas une faute : la masse ne connaissait pas même le nom de ce prince, jamais elle n'en avait entendu parler; elle ne vit là qu'un ennemi, qu'un émigré de moins. D'un autre côté, tous les intérêts issus de la révolution et tous les hommes compromis dans les événements des douze dernières années, inquiets des bruits répandus sur un accord possible entre Bonaparte et les Bourbons, acceptèrent ce fait comme une garantie nouvelle contre le retour des frères de Louis XVI et le rétablissement de l'ancien régime. Parlerons-nous de l'indignation du parti royaliste? Cette indignation ne se manifesta nulle part. Dans tous les cas, elle fut de bien courte durée, car, quelques semaines plus tard, la grande majorité de ce parti applaudissait à l'intronisation du nouvel empereur, s'empressait de peupler toutes les administrations publiques, et voyait ses chefs, les plus éminents par la naissance ou par la fortune, se disputer la place non-seulement à la cour de Napoléon, mais dans les antichambres de tous les membres, grands ou petits, de sa nombreuse famille. Où donc est la faute? En revanche, cette exécution d'un homme enlevé violemment à l'asile que lui donnait une terre étrangère, fut un crime dans toute l'énergie du mot.

Louis-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, était né au château de Chantilly, le 2 août 1772. Retiré à Etteinheim, après le licenciement du corps d'émigrés commandé par son grand-père et par son père, il y vivait dans une retraite presque absolue, tout entier à une liaison formée aux jours de sa jeunesse, et sans autres moyens d'existence qu'un secours mensuel de 150 guinées que lui allouait l'Angleterre sur le fonds commun des émigrés. Victime expiatoire des intrigues

maladroites ou odieuses des chefs de sa race, il fut exécuté à l'angle Est du fossé méridional du château de Vincennes, dans la nuit du 29 au 30 ventôse (20 et 21 mars), dix jours après l'arrestation de Georges Cadoudal, et un an, jour pour jour, en quelque sorte, après la réponse si publique de Louis XVIII aux demandes prétendues d'abdication faites par le premier consul.

Cet événement, s'il défraya, durant quelques soirées, les conversations d'un petit nombre de vieilles familles royalistes, se trouva dominé par la curiosité et par l'intérêt qui s'attachaient alors aux débats du procès de Georges et de ses complices; il était complétement oublié quand, à moins de deux mois de là, Bonaparte, sur les instances concertées du Tribunat et du Sénat conservateur, ceignit le bandeau impérial.

Bonaparte, depuis quatre ans, jouissait en France d'une autorité presque sans bornes; ses volontés ne rencontraient aucune résistance; les deux autres consuls ses collègues n'étaient que ses premiers commis. Son titre, toutefois, lui semblait ne pas donner au monde une idée assez haute de sa position. Égal en puissance aux plus puissants souverains de l'Europe, il ambitionna une qualification qui, par le titre, le fît aussi leur égal. Le mot de *roi* avait perdu tout prestige; le faire revivre, c'était d'ailleurs renouer trop ouvertement la chaîne brisée par la révolution, c'était raviver des antipathies et des haines encore redoutables. La monarchie et des institutions monarchiques masquées par des mots nouveaux qui, en impliquant des formes et des institutions nouvelles, devaient éloigner dans les masses toute suspicion de reconstruction d'ancien régime, voilà ce que voulait Bonaparte. Il s'ouvrit à Cambacérès, qui, empressé d'obéir, mit en avant un de ses compatriotes du Tribunat, savant helléniste, mais parfaitement inconnu du monde politique, et docile au pouvoir comme la plupart des savants.

Ce fut le 10 floréal an XII (30 avril 1804) que le tribun Curée fit la motion de convertir la république en *empire*, de changer

le titre de premier consul en celui d'*empereur*, et de rendre *héréditaire* dans la famille de Napoléon Bonaparte la dignité nouvelle ainsi que toutes ses prérogatives. La proposition fut à peine combattue. Après un simulacre de discussion dans laquelle Carnot, qui avait déjà repoussé le consulat à vie, prit à peu près seul la défense des grands principes consacrés par la révolution, le Tribunat adopta la motion de Curée. Le Sénat ne montra pas moins d'empressement à livrer à Bonaparte la France, ses droits, sa liberté; cette assemblée commençait alors cette trop longue carrière de basses adulations et de servilité sans limites qui devait aboutir à la trahison. Les tribuns, en adoptant la motion de leur collègue Curée, avaient mis une certaine mesure dans leurs adulations; les sénateurs, moins retenus, se complurent en discours où chacun d'eux torturait son intelligence pour trouver des motifs nouveaux d'enthousiasme et d'admiration. M. Portalis, entre autres, déclara « qu'un empereur était absolument nécessaire pour qu'il n'y « eût plus désormais en France ni maîtres ni sujets [1]. » Un seul membre, l'évêque Grégoire, combattit ouvertement la proposition. Le scrutin réunit l'unanimité des votes moins *cinq*. Ces cinq bulletins se composaient de deux billets blancs et de trois bulletins négatifs, dont M. Grégoire et les anciens ministres de la république Lambrechts et Garat réclamèrent l'honneur. L'élévation de Bonaparte à l'empire fut ensuite soumise à l'approbation du peuple; une majorité de plusieurs millions de citoyens sanctionna ce changement. Napoléon n'attendit cependant pas ce vote suprême pour revêtir sa dignité nouvelle. Dès le 28 floréal (18 mai), Cambacérès, accouru au château de Saint-Cloud, à la tête d'une troupe nombreuse de courtisans improvisés, avait

1. Ce sénateur, créé comte à quelque temps de là, est le père de M. Portalis que Napoléon chassa du conseil d'État en pleine séance, après lui avoir donné, en présence de tous ses collègues, l'épithète de *traître*, et qui, pair de France sous la Restauration, devint ministre des affaires étrangères sous Charles X, puis premier président de la cour de cassation.

salué son collègue de la veille du nom d'*empereur*, et lui avait donné les titres alors si nouveaux, si étranges, de *sire* et de *majesté*.

Lorsque la nouvelle de cette quatrième transformation du gouvernement républicain parvint à Varsovie, Louis XVIII, disent les historiographes de ce prince, fut pénétré d'étonnement et d'horreur. Il en appela à tous les gouvernements, à tous les rois légitimes, et, le 5 juin 1804, il adressa à toutes les cours la protestation suivante :

« En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où *tout*, dès l'origine, *a été nul*, ne peut sans doute infirmer mes droits; mais, comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes que le Sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc, en présence de tous les souverains, que, loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'*existence légale*, je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu. »

Protestations vaines ! Pas une voix ne répondit. Il n'existait plus alors pour l'Europe même monarchique ni roi de France, ni parti royaliste, mais une France impériale et un empereur que vinrent solennellement saluer les ambassadeurs de toutes les puissances, et qui eut ses représentants dans toutes les capitales du continent européen. Pour l'Europe comme pour la France, le procès de la troisième dynastie était terminé. Si les titres des descendants de Charlemagne, après avoir absorbé les droits des Mérovingiens, s'étaient éteints eux-mêmes dans les titres de la famille de Hugues Capet, les droits de cette race venaient à leur tour de s'éteindre dans les droits et les titres d'une quatrième dynastie, la dynastie napoléonienne. Tel était, à cette époque du moins, le sentiment général, telle était la

conviction des gouvernements comme des populations. Une plus longue illusion était difficile à Louis XVIII; l'épais bandeau, qui jusqu'alors avait caché à ses regards la véritable situation des choses, ne tarda pas à tomber. Quelques mois après la déclaration qu'on vient de lire, il comprit enfin l'impossibilité, au moins momentanée, de continuer la lutte. Mais avant de quitter la scène politique, avant de s'enfermer dans la retraite à laquelle le condamnaient l'abandon de tous les souverains ainsi que le délaissement de son propre parti, il crut nécessaire de plaider encore une fois sa cause, de parler, non plus aux rois seulement, mais à la France, et de tourner contre Bonaparte lui-même l'arme avec laquelle ce dernier venait de le frapper. Napoléon, en élevant son trône impérial, s'éloignait de la révolution et revenait à l'ancien régime; Louis XVIII résolut de s'éloigner, au contraire, de la vieille monarchie, et de se rapprocher de la révolution. Le nouvel empereur créait des maréchaux, des ordres de chevalerie, et marchait ouvertement au plus absolu despotisme; le prince de vieille race prit la détermination de parler désormais à la France de constitution, de droits et de liberté. C'était tout un changement de système, toute une révolution dans la politique du chef des Bourbons. Pour que cette transformation, dont nous ne discuterons pas la sincérité, fût acceptée comme sérieuse, une déclaration, un acte isolé ne suffisaient pas; il fallait une démarche ayant toute la solennité d'une déclaration de famille. Louis XVIII écrivit donc au comte d'Artois pour lui démontrer la nécessité d'un acte collectif, et lui assigna la ville de Grodno, en Lithuanie, comme le lieu le plus favorable pour leur entrevue.

Tandis que le Prétendant songeait enfin à entrer dans cette voie de concessions politiques qui, à dix ans de là, devait faciliter son retour aux Tuileries, les gens de son entourage, dans leurs loisirs, cherchaient les moyens de rappeler sur ce prince l'attention et l'intérêt de l'Europe. Les complots ourdis contre la vie de Bonaparte avaient fait grand bruit: ces tentatives odieuses,

blâmées partout, avaient porté une grave atteinte aux sympathies auparavant acquises aux chefs du parti royaliste. Les abbés et les gentilshommes de la petite cour de Varsovie crurent donc faire merveilles en imposant à Louis XVIII le rôle d'une victime poursuivie par le poignard ou par le poison. Ce prince, dans l'intérêt de sa cause, fut condamné par eux à échapper à son tour aux coups d'assassins gagés par le nouvel empereur. On discuta longtemps sur la mise en scène de ce drame domestique. Après avoir accepté, puis repoussé plusieurs combinaisons, on s'arrêta à la tentative la plus vulgaire et la plus prosaïque, à l'empoisonnement par l'arsenic. Voici ce que racontent très-sérieusement, à ce sujet, plusieurs écrivains royalistes :

Il existait à Varsovie un Français, nommé Coulon, qui, après avoir servi dans les rangs de l'émigration, sous les ordres du duc de Pienne, alors premier gentilhomme de la chambre de Louis XVIII, était ensuite entré au service du baron de Miliville, écuyer de l'épouse de ce prince, puis avait fini par acheter une espèce de cabaret-billard où se réunissait presque chaque soir la domesticité de la petite cour bourbonienne. Deux inconnus abordent un jour ce Coulon, et lui demandent s'il a besoin d'argent; sur sa réponse affirmative, ils laissent échapper ces mots : « Le cuisinier de la maison de Louis XVIII vous con« naît; il vous est facile d'approcher de ses fourneaux ; si vous « voulez faire ce que nous vous dirons, votre fortune est assu« rée. » Coulon, disent les écrivains auxquels nous empruntons ces détails, cachant son trouble, demanda ce qu'il fallait faire : « Nous vous le dirons *demain*, » répondirent les inconnus en se retirant. — Coulon courut aussitôt vers MM. de Pienne et de Miliville, leur raconta ce qui venait de lui arriver, et reçut l'ordre d'aller en avant. Le lendemain les deux étrangers se représentent, demandent du champagne et apprennent à Coulon, après boire, qu'il s'agit uniquement de s'introduire dans la cuisine du roi et de jeter quelques légumes dans la marmite au bouillon. « Où sont ces légumes? demanda Coulon. — Nous vous

les remettrons *après-demain*. — Ici? — Non, hors de la ville, à l'entrée du Village-Neuf. »

Coulon court une seconde fois au château et raconte cette conversation. On lui ordonne de pousser jusqu'au bout. Le surlendemain donc il se rend au lieu indiqué et trouve les deux inconnus qui lui remettent trois carottes creuses renfermant une certaine poudre, lui donnent quelques écus pour l'encourager et lui *promettent* 400 louis s'il réussit à « faire le coup. » On se quitte sur ce dernier mot. Coulon porte bien vite ses trois carottes au comte d'Avaray et à l'archevêque de Reims qui, apposant leur cachet sur chacune d'elles, les transmettent à la police prussienne avec une sorte de procès-verbal, récit de tous les faits rapportés par Coulon. La police lut ce rapport, ne vit dans la déclaration de Coulon qu'une plaisanterie d'assez mauvais goût, et renvoya le procès-verbal ainsi que les pièces de conviction à l'archevêque de Reims et au comte d'Avaray. Ces messieurs saisirent alors les autorités judiciaires, qui refusèrent également de poursuivre. Repoussés de tous côtés, le comte et l'archevêque se formèrent en commission avec le duc de Pienne, le marquis de Bonnay, le duc de Croï-d'Avré, les comtes de La Chapelle, de Damas-Crux, Étienne de Damas, l'abbé de Frimont; ils appelèrent Coulon devant eux, l'interrogèrent de nouveau et, faisant immédiatement opérer, par deux médecins, l'ouverture des légumes accusateurs, ils découvrirent, à l'intérieur de chaque carotte, une matière pâteuse que les deux docteurs déclarèrent être formée par un mélange des trois arsenics, blanc, jaune, et rouge.

A cette découverte, l'entourage de Louis XVIII poussa une telle clameur que ce prince dut penser qu'il venait d'échapper à une tentative sérieuse d'empoisonnement. Il se plaignit, à son tour, à toutes les autorités de Varsovie, mais sans plus de résultat; on lui fit poliment entendre qu'il était dupe d'une comédie grossière. Le gouvernement et les journaux anglais, avertis par les correspondances entre les émigrés des deux pays, mon-

trèrent en revanche la crédulité la plus intraitable et l'indignation la plus bruyante. Coulon devint le héros d'une foule de dessins et d'articles où l'on reproduisit, en les amplifiant, tous les détails de son officieuse complicité avec les sicaires du *Corse*. Les dessinateurs et les écrivains de Londres rappelant, à cette occasion, l'épisode de Jaffa, l'exécution du duc d'Enghien, le suicide de Pichegru et la mort du mulâtre Toussaint-Louverture, se répandirent contre le nouvel empereur en injures si violentes et en accusations si nombreuses, que Napoléon apparut à la masse du public britannique, comme l'empoisonneur le plus effréné et l'assassin le plus infatigable des temps modernes. Le gouvernement anglais encourageait, par tous les moyens, ce travail de calomnies. « Nous étions en guerre avec la France; il était nécessaire de *soutenir l'opinion*, » ont dit depuis ses hommes politiques.

Louis XVIII avait écrit au comte d'Artois, dans les premiers jours du mois de juin. Le comte, d'après sa réponse, devait se trouver à Grodno à la fin d'août. Arrivé le 23 dans cette ville, le roi attendit vainement son frère; ce dernier, au moment de partir, avait changé d'avis; il ne voulait pas s'aventurer aussi loin. Après une nouvelle correspondance où Louis XVIII fit parler le devoir ainsi que la nécessité de concerter, dans ce moment de crise pour la cause royale, une marche commune, le comte d'Artois accepta un nouveau rendez-vous et s'embarqua à Harwick, au même moment où le roi, de son côté, partait de Riga. Calmar, petite ville située sur la côte orientale de la Suède, en face de l'île d'Oëland, et célèbre par la convention qui s'y conclut, le 17 juin 1397, pour l'union des trois royaumes de Suède, de Danemark et de Norvége, était le lieu vers lequel se dirigeaient les deux frères; ils s'y rencontrèrent le 3 octobre 1804, quatre mois après la première demande de rendez-vous faite par Louis XVIII. Le comte d'Artois, comme on voit, avait pris le temps de réfléchir aux propositions que devait lui soumettre le chef de sa famille. La politique nouvelle que vou-

lait adopter ce dernier trouva d'abord dans le comte un adversaire intraitable. Composer avec la révolution, c'était, à ses yeux, non-seulement une action mauvaise, mais une faute. Louis XVI, disait-il, ne serait pas monté sur l'échafaud sans ses concessions à l'esprit révolutionnaire; son règne se fût écoulé aussi paisible que ceux de Louis XIV et de Louis XV, si, repoussant toute transaction avec la révolte, il eût su, à l'exemple de ces deux rois, maintenir intact l'honneur de sa couronne et conserver l'intégrité des droits de la noblesse et du clergé. Louis XVIII désespérait donc de réussir, quand un ordre de la Prusse vint en aide à ses arguments.

Une première fois, au sujet des ouvertures d'abdication faites par les autorités de Varsovie à Louis XVIII, le cabinet de Berlin avait eu à se défendre contre les plaintes fort vives de Bonaparte. Le retentissement donné à l'affaire Coulon, et les accusations d'empoisonnement dirigées, à cette occasion, contre le nouvel empereur, pouvaient engager de nouveau la responsabilité de Frédéric-Guillaume. Ce souverain résolut d'éloigner des hôtes aussi incommodes et aussi compromettants; Louis XVIII et tous les émigrés composant sa petite cour, reçurent l'ordre de quitter immédiatement le territoire prussien. Ce fut à Calmar que cet ordre parvint au Prétendant. L'opiniâtreté de son frère fut ébranlée par cette nouvelle preuve du complet abandon où était sa race; le comte d'Artois fléchit, sans toutefois céder complétement; il autorisa le roi à faire telle déclaration qu'il voudrait, et à la publier au nom de tous les membres de la famille, mais à la condition que cet acte ne porterait point sa signature et qu'on n'exigerait pas de lui une adhésion distincte et personnelle. Louis XVIII accepta cette transaction, heureux encore que le comte voulût bien s'engager à ne rien démentir, à ne pas protester.

Les deux frères ne s'étaient pas vus depuis douze ans; séparés depuis 1793, une froideur marquée avait toujours existé entre eux. L'entrevue de Calmar ne les rapprocha pas; après dix-sept jours de conférences, ils se quittèrent assez mécontents

l'un de l'autre : le comte d'Artois reprit le chemin de Londres ; Louis XVIII revint attendre à Riga la réponse du cabinet de Saint-Pétersbourg, à sa demande d'un nouvel asile sur le sol russe.

La Russie, depuis quatre ans, obéissait à un nouveau souverain. L'alliance de Paul Ier avec la république française avait été fatale à cet empereur. L'intimité politique qui s'était établie entre lui et le premier consul menaçait trop sérieusement les intérêts de l'Angleterre pour que cette puissance ne recourût pas aux moyens les plus extrêmes, afin de briser cette union. Paul avait traité avec la France républicaine, le 8 octobre 1800 : moins de six mois après, dans la nuit du 24 au 25 mars 1801, il périssait assassiné, victime d'une conspiration de palais, où se trouvèrent l'or et la main du gouvernement britannique. Bonaparte, à la nouvelle de ce meurtre, s'écria : « Les Anglais m'ont manqué au 3 nivôse[1] ; ils ne m'ont pas manqué à Saint-Pétersbourg[2] ! » Paul avait été remplacé par son fils aîné le grand-duc Alexandre. Le nouvel empereur, sans rompre précisément avec le premier consul, gardait une sorte de neutralité expectante qui n'était ni la paix ni la guerre. Cette position lui permit d'accueillir la demande de Louis XVIII. Le chef des Bourbons obtint l'autorisation de fixer de nouveau sa résidence à Mittau.

Une fois réinstallé dans son ancienne demeure, Louis XVIII rédigea son dernier manifeste. La proclamation qu'il avait envoyée à Pichegru, quelques semaines avant le 18 fructidor, ne contenait que des promesses de *réforme à l'ancienne constitution* de la monarchie. Il se décida, cette fois, à accepter nettement les faits accomplis. Sa déclaration nouvelle ne contenait pas seulement amnistie entière pour tous les votes, pour tous les actes

1. Affaire de la machine infernale.

2. Voici en quels termes le *Moniteur* du 27 germinal an IX (17 avril 1801) annonça cet événement :

« Paul Ier est mort dans la nuit du 24 au 25 mars !

« L'escadre anglaise a passé le Sund le 31.

« L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événements ! »

antérieurs à 1804, ainsi que l'engagement de conserver à chaque Français ses grades, ses emplois, ses pensions, elle garantissait, en outre, la liberté et l'égalité pour les personnes, le maintien de toutes les propriétés et la protection de tous les intérêts sans exception. Après avoir ainsi reconnu et assuré tous les résultats matériels de la révolution, Louis XVIII terminait en ces termes :

« Au sein de la mer Baltique, en face et sous la protection du ciel, fort de la présence de notre frère, de celle du duc d'Angoulême, notre neveu, de l'assentiment des autres princes de notre sang, qui tous partagent nos principes et sont pénétrés des mêmes sentiments qui nous animent, nous le jurons! jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit nos destinées aux vôtres, qui nous lie à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences; jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères, jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français! nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, celui qui juge toutes les justices!

« Donné à Mittau, le 2 décembre de l'an de grâce 1804, et de notre règne le dixième. *Signé* : Louis. *Et plus bas :* Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, et comte d'Avaray. »

Cette déclaration, imprimée à Hambourg, en petit format in-32, au nombre de dix mille exemplaires, par les soins du sieur Fauche-Borel que le comte d'Avaray chargea de cette opération, fut répandue sur tout le continent et envoyée en France, par la poste, à toutes les autorités constituées, ainsi qu'aux plus notables habitants de chaque département. Elle est la dernière manifestation publique de Louis XVIII pendant son séjour à l'étranger. On ne connaît de ce prince, durant les huit années qui suivirent, que des notes, des correspondances sans caractère officiel. Quelques-uns de ces documents confidentiels présentent toutefois un intérêt historique réel. Nous citerons, entre autres, une lettre que Louis XVIII, quinze mois après son retour à Mittau, écrivait à Fauche-Borel, à l'occasion de nouveaux pouvoirs et de nouvelles instructions sollicités par cet ancien imprimeur, dans le but de nouer, en France, de nouvelles intrigues ; en voici les principaux passages :

« Depuis le commencement de la révolution, tout en France et au dehors tourne dans un cercle vicieux. Chez l'étranger on croit, d'une part, qu'il n'y a rien à faire pour moi; on craint, en me mettant en avant, de se compromettre pour moi si l'on ne réussit pas, et de nuire, si l'on réussit, à des *projets ambitieux ultérieurs*.

« En France, cette conduite des puissances a inspiré contre elles une méfiance qu'on *ne peut dire mal fondée*, mais qui, cependant, a des effets funestes; il en résulte un découragement, une inertie qui, de plus en plus, creusent l'abîme.

« Placé entre deux partis, je leur crie également : Vous vous trompez! Mais, d'une part, ma voix n'est pas entendue; de l'autre, elle n'est pas écoutée. Je sais bien que si je pouvais me montrer, me rapprocher seulement, cela serait très utile; mais les puissances n'y consentent pas, parce que la chose leur paraît au moins superflue. Je sais également qu'en France un mouvement leur ouvrirait les yeux; mais ce mouvement ne s'opère pas, parce qu'on n'en ose pas même espérer le succès, d'après l'opinion qu'on a des puissances et de moi-même. Voilà le cercle vicieux dont je parlais tout à l'heure.

« Quelles instructions puis-je donner? Quels pouvoirs puis-je départir? Qui en revêtirai-je? On demande que je parle de nouveau, à qui? Comment? En quel langage? Tout, d'ailleurs, est renfermé dans ma déclaration. S'agit-il d'un militaire? conservation du grade, de l'emploi, avancement proportionné aux services, tout est assuré. Veut-on aborder un administrateur? son état sera maintenu. Un homme du peuple? la conscription, cet impôt personnel, le plus onéreux de tous, sera abolie. Un *nouveau* propriétaire? je me déclare le protecteur *des droits et des intérêts de tous*. Un coupable enfin? les poursuites sont défendues, une amnistie générale est annoncée.

« Quelle plus ample instruction peut-on recevoir? Des pouvoirs sont inutiles; le zèle suffit pour prêcher une pareille doctrine; ce sont des missionnaires qu'il faut en ce moment. Les pouvoirs sont seulement nécessaires pour traiter, et nous n'en sommes pas là... »

Cette lettre remarquable, qui porte la date de Mittau, 22 mars 1806, complète l'analyse que nous avons donnée de la *déclaration* du 2 décembre 1804, et confirme ce que nous avons dit du changement survenu dans les opinions et dans la politique de Louis XVIII; ses illusions, comme on le voit, ont disparu; il reconnaît le néant de sa cause; la lutte ne lui semble plus possible, et il confesse qu'avant de songer à remuer un parti en son nom, il faudrait d'abord lui créer des partisans.

Le second séjour du Prétendant à Mittau ne dura que trois ans. Alexandre, après avoir débuté, comme son père, par une sorte de neutralité entre le gouvernement anglais et la France, s'était décidé, à son exemple, à combattre, non plus la république, mais l'empire. Les deux journées de Berghem et de Zurich avaient contraint Paul Ier de traiter avec le premier consul Bonaparte; les défaites d'Austerlitz, d'Eylau et de Friedland obligèrent Alexandre de devenir, à son tour, l'allié de Napoléon. La conduite des deux tzars, après la paix, fut toutefois différente. Paul avait chassé le Prétendant de Mittau au moment le plus rude de l'hiver; Alexandre se contenta de lui faire insinuer que sa présence en Courlande *pourrait gêner* ses rapports avec son nouvel allié. Louis XVIII comprit qu'il devait chercher un nouvel asile. Le continent européen tout entier lui était fermé; il n'avait plus à choisir qu'entre le Nouveau-Monde et l'Angleterre; il se décida pour l'hospitalité britannique. Parti encore une fois de Riga, vers le milieu d'octobre 1807, il se fit d'abord débarquer au port suédois de Gottenbourg. Lorsque son arrivée fut connue à Stockholm, le roi de Suède s'empressa de le faire complimenter et de mettre à sa disposition la frégate *la Fraya*[1]. A deux semaines de là, dans les premiers jours de novembre, *la Fraya* jetait l'ancre dans la rade anglaise d'Yarmouth.

Louis XVIII avait écrit, de Gottenbourg, au comte d'Artois pour lui annoncer sa prochaine arrivée. Cette nouvelle causa le plus vif déplaisir au comte. On sait le désaccord qui régnait entre les deux frères. Jusqu'à ce moment, d'ailleurs, MONSIEUR avait seul conduit les affaires de l'émigration en Angleterre. La présence du chef de sa famille devait non-seulement lui enlever

1. Le roi de Suède, à cette époque, était ce Gustave IV que ses sujets, à dix-huit mois de là (29 mars 1807), devaient déposer et renvoyer pour jamais de son royaume. Il est mort, il y a peu d'années, dans un cabaret de la Suisse. Ce monarque découronné fut longtemps l'adversaire le plus persistant et le plus résolu de la révolution française. Il vivait, dans les dernières époques de sa vie, des émoluments de nous ne savons quel obscur emploi qu'il devait à la munificence de l'empereur d'Autriche.

cette direction, elle le forçait, en outre, à descendre au second rang. Ses confidents s'émurent; ils agirent pour atténuer au moins le coup, et réussirent à persuader à M. Canning qu'il était nécessaire, dans l'intérêt même du gouvernement britannique, d'éloigner Louis XVIII de Londres et de le confiner en Écosse. Ce ministre transmit, aux commandants de tous les ports, l'ordre de ne pas laisser débarquer les passagers de *la Fraya* et de diriger ce bâtiment sur la ville de Leith, qui est, comme on sait, le port d'Édimbourg.

Cet ordre fut communiqué à Louis XVIII par les autorités d'Yarmouth; il refusa d'y obtempérer, et adressa au conseil des ministres une réclamation dans laquelle il disait « qu'il ne venait demander au gouvernement ni un asile, ni des secours; que le but de son voyage était entièrement politique; que, roi de France, il venait conférer de ses intérêts avec son frère le roi de la Grande-Bretagne, et qu'il était décidé à retourner en Russie, où il avait laissé la reine sa femme et Madame Royale, sa nièce, plutôt que de consentir à l'espèce d'exil qu'on voulait lui infliger en l'envoyant à Holyrood. »

Cette note devint l'objet de plusieurs conseils de cabinet. Les ministres anglais, après trois jours de conférences, se mirent enfin d'accord sur une réponse, et transmirent à Louis XVIII cette communication :

« Si le *chef de la famille des Bourbons* consent à vivre parmi nous d'une manière conforme à sa situation actuelle, il y trouvera un asile honorable et sûr; mais nous connaissons trop la nécessité d'avoir, pour la guerre dans laquelle nous sommes engagés, l'appui unanime du peuple anglais, pour compromettre la popularité qui, jusqu'à ce jour, a accompagné les progrès de cette guerre; ce serait la compromettre que de prendre imprudemment un parti qui y donnerait un nouveau caractère et découragerait la nation.

« La situation de la France et du continent présente-t-elle aujourd'hui plus de chances pour le rétablissement des Bourbons qu'à toute autre époque de cette guerre révolutionnaire que nous soutenons depuis tant d'années? Au contraire, la soumission presque entière du continent sanc-

tienne, en quelque sorte, l'ordre de choses qui existe en France. Certes, le moment d'abandonner une politique prévoyante et sage ne serait pas heureusement choisi. »

L'Angleterre, à cette époque, était la seule puissance qui fût encore en lutte avec la France impériale ; ses ministres, en refusant à Louis XVIII le titre de roi, en lui signifiant qu'à aucune époque le rétablissement de sa famille n'avait présenté moins de chances, tenaient donc à ce prince un langage qui aurait détruit toutes ses illusions s'il en avait encore gardé. Il répondit qu'il était résigné à vivre désormais d'une manière conforme à sa situation actuelle, ainsi que le demandait le gouvernement britannique, et débarquant à Yarmouth sous le seul nom du comte de Lille, il accepta l'hospitalité que lui offrit le duc de Buckingham dans son château de Gosfield-Hall, comté d'Essex. Ce fut là que le rejoignirent, au bout de quelques mois, la reine sa femme ainsi que la duchesse d'Angoulême qu'il avait laissées à Mittau.

Aussi longtemps que Louis XVIII avait pu garder la moindre espérance pour le triomphe de son parti et pour son avénement à la royauté, il avait erré d'asile en asile, successivement repoussé par toutes les puissances continentales. Du jour où il accepta comme un fait accompli la perte de sa cause et la déchéance politique de sa race, le sort lui départit un refuge tranquille, assuré, et qu'il devait seulement quitter pour poser la main sur cette couronne si longtemps et si vainement poursuivie. Par une autre coïncidence, *la Fraya* sillonnait les eaux de la mer du Nord portant en Angleterre le chef des Bourbons fugitif et abandonné, au même moment où les régiments de Napoléon, lancés au midi de l'Europe, franchissaient, pour la première fois, les Pyrénées et préludaient à cette longue et sanglante guerre d'Espagne qui devait si lourdement peser sur les destinées de l'empire et si fatalement en précipiter la chute.

CHAPITRE III.

Mort de la reine; Louis XVIII quitte Gosfield-Hall et vient habiter Hartwell; sa liste civile. — Extinction du parti royaliste; les almanachs nationaux et impériaux de 1802 à 1812; l'ancienne noblesse et la nouvelle. — Mariage de Napoléon avec Marie-Louise; le *Moniteur* et la petite cour d'Hartwell lors de cet événement. — Fautes de Napoléon. — Lettre de Louis XVIII à Alexandre après la campagne de Russie. — Le duc d'Orléans en Espagne. — Armistice de Plesswitz. — Congrès de Prague; sa rupture. — Reprise des hostilités; Bernadotte; Moreau; campagne de Saxe; bataille de Dresde; affaire de Kulm. — Marche sur Berlin; bataille de Leipsik. — Retraite; bataille de Hanau; Napoléon repasse le Rhin; son arrivée à Saint-Cloud; sénatus-consultes. — Propositions de Francfort; fixation d'un congrès à Manheim. — Progrès des alliés. — Ouverture du Corps Législatif; esprit de cette assemblée; rapport de ses commissaires; sa dissolution.

1808—1812. Louis XVIII avait fixé sa résidence à Gosfield-Hall à la fin de 1807; il ne quitta ce château qu'au bout de quatre ans, au commencement de 1811, peu de temps après la mort de la princesse, sa femme, décédée le 13 novembre 1810[1]. Il vint alors habiter Hartwell, propriété du baronnet sir Henry See, dans le comté de Buckingham, à 48 milles (16 lieues) de Londres. Louis XVIII ne fut d'abord que locataire de sa nouvelle demeure, moyennant un loyer annuel de 600 livres sterling (15,000 fr.). Ses revenus, à cette époque, s'élevaient à 600,000 fr. environ, que lui payaient le gouvernement britannique et la cour du Brésil : sur cette somme, 100,000 fr. étaient donnés au duc et à la duchesse d'Angoulême pour défrayer leur maison; l'archevêque de Reims recevait une somme égale pour les dépenses de la chapelle et les aumônes du roi; 100,000 autres fr. servaient à entretenir, près des différentes cours, des agents chargés de

1. Marie-Joséphine-Louise de Savoie, née à Turin, le 2 septembre 1753, et mariée le 14 mai 1771.

mettre Louis XVIII au courant de la politique de chaque cabinet et de suivre les événements. Restaient 100,000 écus pour l'entretien de la personne et de la maison de ce prince, somme bien minime, surtout si l'on songe au prix élevé de toutes choses en Angleterre, prix qu'augmentaient encore les besoins de la guerre, l'approvisionnement de nombreuses escadres et d'une armée de terre considérable, ainsi que la difficulté des arrivages du continent. Aussi tout l'équipage du roi se composait-il de deux chevaux et d'une voiture de remise. Le comte d'Artois, son fils le duc de Berri, le prince de Condé et le duc de Bourbon recevaient des secours particuliers du gouvernement anglais. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, vivait en Sicile.

On a cru longtemps qu'une agence royaliste, établie à Paris, avait entretenu d'actives relations avec Louis XVIII durant toute la durée de l'empire. Il n'en est rien. La dernière agence royaliste qui ait existé à Paris avait pour principaux membres M. Hyde de Neuville, qui se cachait sous le pseudonyme de *Paul Berry*, M. Ferrand[1], qui prenait à son tour le nom de *Dubois*, l'abbé de Montesquiou et M. Royer-Collard. Cette agence se sépara après la découverte de la conspiration de Georges, Moreau et Pichegru. Elle ne fut point reconstituée. Un comité royaliste devenait, d'ailleurs, sans but. Les royalistes restés à l'intérieur, les émigrés, rentrés après le 9 thermidor et sous le Directoire, avaient pris leur parti dès les premiers jours du consulat. La plupart, nous l'avons dit, étaient entrés dans les services publics ou dans les administrations locales. Quant aux émigrés revenus les derniers, lorsque Bonaparte avait ouvert toutes les frontières à cette classe de proscrits, dix à douze années d'un exil souvent misérable les avaient dégoûtés pour longtemps de la politique. Ruinés, d'ailleurs, par leurs courses à travers le continent et par les confiscations, forcés de se créer une position et une nouvelle fortune, le plus grand nombre, à mesure de leur

1. Depuis, comte et pair de France.

rentrée, avaient demandé et obtenu des places, des emplois qu'ils n'avaient garde de compromettre. Les plus illustres par la naissance, ceux qui ne comprenaient d'autre existence que l'existence de cour, d'autre occupation que le métier de courtisan, ceux-là s'étaient glissés dans les salons et dans les antichambres de la nouvelle famille impériale. De nouvelles générations, d'ailleurs, arrivaient; et les plus intraitables, s'ils tenaient personnellement rigueur au nouvel établissement, se montraient plus faciles pour leurs enfants. A la fin de 1809, il n'était pas une seule des familles les plus anciennes qui ne comptât plusieurs de ses membres les plus jeunes, dans la diplomatie ou dans l'armée impériales. Ainsi, tandis que l'action du temps, chez l'ancien parti royaliste, affaiblissait les passions, modifiait les principes, d'un autre côté les exigences de la vie matérielle brisaient toute pensée de résistance ou d'opposition. Bientôt les hommes de ce parti cessèrent de prononcer le nom des Bourbons; les adolescents commencèrent à l'oublier; les enfants ne l'apprirent plus.

Louis XVIII, depuis longtemps, n'avait donc plus avec l'intérieur de la France que des relations très rares et fort incertaines. En revanche, il recevait régulièrement le *Moniteur*, le *Journal de l'Empire*, quelques autres publications périodiques françaises, et suivait avec un douloureux étonnement les changements qui se produisaient chaque jour dans les personnes et dans les choses, ainsi que les progrès toujours ascendants de la puissance impériale. Intelligence sans élévation et sans étendue, personnalité étroite, égoïste, Louis XVIII ne jugeait les événements qu'à travers le double voile de ses intérêts ou de ses préjugés; la conscience de son titre et de ses droits dominait chez lui tous les sentiments; il était prince et Bourbon avant d'être Français. Jacques II, assistant à la défaite de la flotte française qui devait le ramener à Londres, oubliait la chute de toutes ses espérances pour battre des mains et s'écrier : « Comme mes braves Anglais se battent bien! » Louis XVIII ne se laissait pas emporter par le même patriotisme : chaque victoire de Napoléon

ou de ses lieutenants soulevait sa critique et sa mauvaise humeur, tandis qu'il n'avait que des éloges et des applaudissements pour ceux des généraux ennemis qui réussissaient parfois à humilier nos armes. Sa correspondance, à cette époque, offre des preuves nombreuses de cette triste disposition d'esprit; on y trouve même des plaisanteries d'assez mauvais goût sur nos généraux les plus illustres. Ainsi, dans plusieurs passages de ses lettres, Masséna, battant les généraux anglais en Espagne et en Portugal, est pour lui non pas l'enfant *chéri* mais l'enfant *pourri* de la victoire. Ces sentiments d'hostilité haineuse contre nos soldats et leurs chefs étaient partagés, au reste, par tous les autres membres de sa famille. Des lettres récentes, et dont l'authenticité n'a pas été contestée, ont prouvé que le chef de la branche d'Orléans, lorsqu'il résidait à Palerme, ne désirait pas avec une vivacité moins sincère le triomphe des généraux anglais et la destruction de nos armées,

Le Moniteur, à la vérité, mettait à de fréquentes et rudes épreuves la résignation du chef des Bourbons. Chaque jour cette feuille enregistrait des défections nouvelles; et Louis XVIII, à mesure que grandissait l'établissement impérial, voyait passer au service du Victorieux, qu'il appelait l'usurpateur de sa couronne, les hommes qui avaient été le plus avant dans sa confiance et dans les faveurs de l'ancienne cour. Mais la mesure se trouva comble quand le journal officiel lui annonça le mariage de *Monsieur Bonaparte* avec une archiduchesse d'Autriche; lorsque, lisant ensuite le compte-rendu de la cérémonie et parcourant la liste de toutes les personnes composant les *maisons* de l'empereur et de la nouvelle impératrice, il aperçut les noms les plus élevés de l'ancienne monarchie. Les progrès de cette désertion sont assez curieux à suivre sur les almanachs nationaux ou impériaux publiés depuis 1802.

L'*Almanach national* de 1802 (an X) ne renferme pas un seul nom de l'ancienne cour; mais on y découvre, cachés dans les emplois secondaires des différentes administrations, sous la

qualification commune de *citoyen*, bon nombre de gens appartenant au peuple de la gentilhommerie. L'invasion des anciens privilégiés, dans les fonctions publiques, est plus marquée dans l'*Almanach* de 1803 (an XI) : on les voit arriver dans les sous-préfectures, dans les préfectures; l'administration des eaux et forêts en est, pour ainsi dire, toute peuplée; le corps diplomatique compte dans ses rangs un Larochefoucault, chargé d'affaires à Dresde, et un Salignac-Fénelon, deuxième secrétaire de légation en Suède. Le titre de *citoyen* est toujours le seul en usage. L'*Almanach national* de 1804 (an XII) constate un progrès toujours croissant dans la transformation des anciens royalistes; ils continuent à envahir toutes les administrations de la république. La forme du gouvernement n'est pas encore changée : les huit ministres, le secrétaire d'État et les trois consuls eux-mêmes sont désignés sous le simple titre de *citoyens*. Les consuls ont une *garde*, mais pas un d'eux ne possède une *maison*.

Ce n'est que dans l'*Almanach* de 1805 (an XIII) que l'empire apparaît avec son organisation monarchique. L'empereur et tous les membres de sa famille ont des *maisons*. On compte, en outre, six *grands dignitaires* : un grand électeur (le prince Joseph), un connétable (le prince Louis), un archichancelier (M. Cambacérès), un architrésorier (M. Lebrun), un archichancelier d'État (le prince Eugène), un grand amiral (le maréchal Murat). La *maison* de l'empereur ne comprend pas moins de cinq *grands officiers :* un grand aumônier (le cardinal Fesch), un grand chambellan (M. Charles-Maurice Talleyrand), un grand écuyer (le général Caulaincourt), un grand veneur (le maréchal Berthier), un grand maître des cérémonies (M. Ségur). Deux de ces onze noms appartiennent seuls à l'ancienne noblesse de cour, qui ne fournit également que deux noms aux chambellans du nouvel empereur, lesquels, au reste, sont encore peu nombreux; ce sont MM. Archambault-Talleyrand et Merci-Argentau. La maison de l'impératrice est plus aristocra-

lait adopter ce dernier trouva d'abord dans le comte un adversaire intraitable. Composer avec la révolution, c'était, à ses yeux, non-seulement une action mauvaise, mais une faute. Louis XVI, disait-il, ne serait pas monté sur l'échafaud sans ses concessions à l'esprit révolutionnaire; son règne se fût écoulé aussi paisible que ceux de Louis XIV et de Louis XV, si, repoussant toute transaction avec la révolte, il eût su, à l'exemple de ces deux rois, maintenir intact l'honneur de sa couronne et conserver l'intégrité des droits de la noblesse et du clergé. Louis XVIII désespérait donc de réussir, quand un ordre de la Prusse vint en aide à ses arguments.

Une première fois, au sujet des ouvertures d'abdication faites par les autorités de Varsovie à Louis XVIII, le cabinet de Berlin avait eu à se défendre contre les plaintes fort vives de Bonaparte. Le retentissement donné à l'affaire Coulon, et les accusations d'empoisonnement dirigées, à cette occasion, contre le nouvel empereur, pouvaient engager de nouveau la responsabilité de Frédéric-Guillaume. Ce souverain résolut d'éloigner des hôtes aussi incommodes et aussi compromettants; Louis XVIII et tous les émigrés composant sa petite cour, reçurent l'ordre de quitter immédiatement le territoire prussien. Ce fut à Calmar que cet ordre parvint au Prétendant. L'opiniâtreté de son frère fut ébranlée par cette nouvelle preuve du complet abandon où était sa race; le comte d'Artois fléchit, sans toutefois céder complétement; il autorisa le roi à faire telle déclaration qu'il voudrait, et à la publier au nom de tous les membres de la famille, mais à la condition que cet acte ne porterait point sa signature et qu'on n'exigerait pas de lui une adhésion distincte et personnelle. Louis XVIII accepta cette transaction, heureux encore que le comte voulût bien s'engager à ne rien démentir, à ne pas protester.

Les deux frères ne s'étaient pas vus depuis douze ans; séparés depuis 1793, une froideur marquée avait toujours existé entre eux. L'entrevue de Calmar ne les rapprocha pas; après dix-sept jours de conférences, ils se quittèrent assez mécontents

l'un de l'autre : le comte d'Artois reprit le chemin de Londres ; Louis XVIII revint attendre à Riga la réponse du cabinet de Saint-Pétersbourg, à sa demande d'un nouvel asile sur le sol russe.

La Russie, depuis quatre ans, obéissait à un nouveau souverain. L'alliance de Paul Ier avec la république française avait été fatale à cet empereur. L'intimité politique qui s'était établie entre lui et le premier consul menaçait trop sérieusement les intérêts de l'Angleterre pour que cette puissance ne recourût pas aux moyens les plus extrêmes, afin de briser cette union. Paul avait traité avec la France républicaine, le 8 octobre 1800 : moins de six mois après, dans la nuit du 24 au 25 mars 1801, il périssait assassiné, victime d'une conspiration de palais, où se trouvèrent l'or et la main du gouvernement britannique. Bonaparte, à la nouvelle de ce meurtre, s'écria : « Les Anglais m'ont manqué au 3 nivôse[1] ; ils ne m'ont pas manqué à Saint-Pétersbourg[2] ! » Paul avait été remplacé par son fils aîné le grand-duc Alexandre. Le nouvel empereur, sans rompre précisément avec le premier consul, gardait une sorte de neutralité expectante qui n'était ni la paix ni la guerre. Cette position lui permit d'accueillir la demande de Louis XVIII. Le chef des Bourbons obtint l'autorisation de fixer de nouveau sa résidence à Mittau.

Une fois réinstallé dans son ancienne demeure, Louis XVIII rédigea son dernier manifeste. La proclamation qu'il avait envoyée à Pichegru, quelques semaines avant le 18 fructidor, ne contenait que des promesses de *réforme à l'ancienne constitution* de la monarchie. Il se décida, cette fois, à accepter nettement les faits accomplis. Sa déclaration nouvelle ne contenait pas seulement amnistie entière pour tous les votes, pour tous les actes

1. Affaire de la machine infernale.

2. Voici en quels termes le *Moniteur* du 27 germinal an IX (17 avril 1801) annonça cet événement :

« Paul Ier est mort dans la nuit du 24 au 25 mars !

« L'escadre anglaise a passé le Sund le 31.

« L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événements ! »

la *particule :* M. Merci-Argentau est redevenu M. de Merci-d'Argentau; ainsi des autres, comme on vient de le voir.

L'empereur, cette première année, semble avoir voulu punir les membres de l'ancienne aristocratie attachés à son service particulier et au service personnel de sa famille, des plaisanteries que, chez eux et entre eux, ils laissaient échapper contre les nouveaux maîtres et la nouvelle cour; il ne leur tint cependant pas longtemps rigueur, car on voit figurer, dès 1810, dans les différents emplois de sa cour, les *comtes* d'Aubusson de Lafeuillade, de Croï, de Béarn, de Saint-Simon, de Graves, de Contades, de Thiard, de Meun, de Praslin, de Nicolaï, etc.; puis, en 1811, les comtes de Miramon, de Lur-Saluces, de Gontaut, de Chabot, de Beauvau, de Noailles, de Brancas, etc. A dater de cette année, tous les noms de l'ancienne cour figurent dans la nouvelle; l'*Almanah impérial* devient pour ainsi dire la reproduction de l'ancien *Almanach royal*; les services et les serviteurs sont les mêmes; il n'y a guère que les noms des maîtres qui soient changés.

On raconte, à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, que la lecture du numéro du *Moniteur*, contenant le détail de la cérémonie, fut faite par Louis XVIII lui-même aux membres réunis de sa petite cour. Il s'arrêtait à chaque nom connu de lui et des siens, et n'épargnait pas les réflexions. M. Ferdinand Rohan, ancien archevêque de Cambrai, devenu successivement Ferdinand *de* Rohan, puis *comte de* Rohan, puis *chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur*, y figurait comme premier aumônier de la nouvelle impératrice. « Voici encore un Rohan et une archiduchesse d'Autriche! » s'écria-t-il en faisant une allusion de triste augure à la fameuse affaire du *collier*. La lecture achevée, l'auditoire, à son tour, fit ses commentaires. Napoléon, s'il avait créé une noblesse impériale, n'avait pas rétabli, comme on l'a vu, la noblesse de l'ancien régime. Les titres de prince, de duc, de comte et de baron, étaient, en outre, les seuls qu'il eût empruntés à l'ancienne nomenclature

nobiliaire. Ceux des anciens nobles qui voulurent redevenir titrés, furent donc obligés de solliciter l'octroi impérial. Le nouveau gouvernement se montrait facile aux demandes de cette nature; mais quand il accordait, l'ancien titré n'obtenait qu'une qualification toujours différente et souvent inférieure à celle qu'il avait eue. Ainsi la noblesse impériale ne compta pas un seul prince, pas un seul duc ayant eu ses titres avant 1789. De là l'opposition persistante et le mécontentement de l'ancienne noblesse, mécontentement qui laissa subsister au sein de l'empire le ferment royaliste que l'on vit se produire et se développer aux premiers jours d'avril 1814.

La présence, aux cérémonies du mariage impérial, d'un nombre considérable d'anciens noms, dépouillés de toute espèce de titre ou avec des qualifications nouvelles, frappa l'attention de l'un des seigneurs alors réunis dans le salon de Louis XVIII. Il n'y comprenait rien. Après quelques instants de profonde réflexion, le noble personnage adressa la parole au roi et lui dit : « Mais tout ce que vient de nous lire Votre Majesté ne serait-il pas un mensonge du *Moniteur?* Le journal de Bonaparte ne donne aucun titre ou appelle comtes et barons un grand nombre de nos amis qui sont ducs, vicomtes ou marquis; cela me semble louche; un gentilhomme n'oublie pas ainsi ses titres. Tous ces nouveaux Messieurs des Tuileries ne seraient-ils pas autant de mauvais sujets que Bonaparte aurait affublés de beaux noms dans le but de singer la monarchie tout en déconsidérant l'ancienne noblesse? » Plusieurs des assistants trouvèrent l'explication judicieuse. Louis XVIII sourit avec tristesse, congédia tout le monde et resta quelques jours enfermé dans son cabinet, repoussant toute espèce de visite. A peu de temps de là, il réunit sa petite cour et offrit des passe-ports à tous ceux qui voudraient rentrer en France.

Ce mariage, qui semblait au Prétendant l'arrêt irrévocable de la déchéance de sa race, fut précisément une des causes les plus actives de la chute du trône impérial. Voici en quels termes Na-

poléon lui-même s'est expliqué à Sainte-Hélène sur cette union : « Un fils de Joséphine m'eût été nécessaire ; mon divorce n'au- « rait pas eu lieu ; je serais encore sur le trône ; je n'aurais pas « mis le pied sur l'abîme couvert de fleurs qui m'a perdu. » L'empereur évidemment exagère l'influence de cette triste union sur les revers de ses deux dernières campagnes : cette influence fut réelle ; mais elle n'aurait pas suffi pour le renverser. Les causes de sa chute sont multiples. Ainsi, il a dit également de la guerre d'Espagne : « Cette malheureuse guerre m'a perdu ; toutes les « circonstances de mes désastres viennent se rattacher à ce nœud « fatal ; elle a divisé mes forces, multiplié mes efforts, ouvert « une aile aux soldats anglais, attaqué ma moralité en Europe. « J'embarquai fort mal l'affaire, je le confesse ; l'immoralité dut « se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique ; le « tout demeure fort vilain. » Il aurait pu tenir le même langage, non-seulement à propos de la création du royaume de Westphalie, qui fut l'occasion de sa rupture avec le cabinet de Saint-Pétersbourg et de la fatale campagne de 1812, mais encore attribuer sa chute à ce régime d'absolu despotisme et de compression morale sous lequel il s'efforça de courber toutes les forces vives de la France politique ; il aurait pu surtout en accuser l'orgueil de son génie et cet enivrement qui, en le portant à voir la nation en lui seul, la puissance et la grandeur de la patrie dans sa puissance et dans sa grandeur personnelles, lui firent employer une partie des ressources laissées par la république, à élever des frères incapables sur des trônes d'un jour, et à étendre les frontières de son empire depuis les bouches de l'Elbe jusqu'à celles du Tibre.

Ces fautes, Napoléon ne les aperçut pas, tant qu'il fut sur le trône ; il lui fallut, pour les comprendre, les enseignements de sa double chute ainsi que le silence et les réflexions de sa prison. Ses adversaires du dedans et du dehors, tant qu'il resta debout, ne les virent pas davantage. L'empire était un de ces édifices construits à la hâte, sans base dans le sol, dont la création soudaine

étonne les imaginations, et à qui leur grandeur, l'immensité de leurs proportions, semblent promettre une éternelle durée, mais dont on ne découvre la faiblesse, dont on ne recherche les causes de ruine que lorsqu'un coup de vent les a fait crouler. Louis XVIII, durant les années qui précédèrent la désastreuse retraite de Russie, disait quelquefois à son entourage : « *Le temps viendra.* » Quelques écrivains ont signalé dans ce mot la prévision d'un esprit sagace qui voyait venir les événements. Ce prince n'avait pas la vue aussi perçante. Son langage était le langage de tous les Prétendants, de ceux qui ont des raisons sérieuses d'espérer, comme de ceux qui se sont éteints, eux et leur race, dans un éternel exil. C'était un de ces élans involontaires que font tous les abandonnés vers un avenir meilleur, vers ce *lendemain* ignoré auquel tous aspirent, œuvre de la Providence pour les uns, et, pour les autres, résultat de l'imprévu. Il ne fallut rien de moins, en effet, que les désastres de l'hiver de 1812 à 1813, la défection du général prussien York, les progrès de l'armée russe, le soulèvement de la Prusse, la retraite successive de l'armée française derrière la Vistule, ensuite sur l'Oder, puis derrière l'Elbe, pour faire poindre, aux regards fatigués de Louis XVIII, la première lueur de ce *lendemain* dont nous venons de parler. Oublié depuis longtemps par les souverains du continent, il voulut réveiller chez Alexandre, que les événements posaient comme le chef de la nouvelle coalition, le souvenir de sa cause et de sa personne. Ce fut le comte Alexis de Noailles, royaliste et dévot fervent, espèce d'apôtre voyageur arrivé de la veille, pour ainsi dire, d'une longue exploration politique et religieuse à travers l'Europe continentale, qu'il chargea de cette mission. Il fallait un prétexte pour écrire au tzar. Louis XVIII saisit avec assez d'habileté l'occasion que lui offrait la présence en Russie de nombreux prisonniers faits pendant la retraite et dans les combats qui suivirent. Voici la lettre que M. de Noailles remit entre les mains d'Alexandre :

« Le sort des armes a fait tomber dans les mains de Votre Majesté impériale plus de cent cinquante mille prisonniers; ils sont la plus grande partie Français. Peu importe sous quels drapeaux ils ont servi; ils sont malheureux : je ne vois parmi eux que mes enfants; je les recommande à Votre Majesté impériale. Qu'elle daigne considérer combien un grand nombre d'entre eux ont déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort! Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'*ami* de leur père! Votre Majesté ne peut pas me donner une marque plus touchante de ses sentiments pour moi. »

Nous regrettons de le répéter : les sentiments d'humanité exprimés dans cette lettre par le chef des Bourbons n'avaient pour but que de solliciter le souvenir d'Alexandre. Si Louis XVIII avait ressenti aussi profondément qu'il le disait les misères de nos prisonniers de guerre, il n'aurait eu nul besoin, pour exercer sa pieuse médiation, d'attendre aussi longtemps ni de parler d'aussi loin. Chaque semaine, chaque jour, des marins français, enfermés sur les pontons des rades et des ports d'Angleterre, périssaient victimes d'un abominable système de destruction, combiné de sang-froid par le gouvernement britannique et organisé avec une science si parfaite des phénomènes de la vie, que plusieurs mois de séjour dans ces réduits infects suffisaient pour briser la constitution la plus énergique. Les cris de détresse poussés par ces malheureux durent arriver jusqu'à lui. S'en inquiéta-t-il une seule fois? On a raconté les moindres actions de ce prince et des membres de sa famille durant les longues années qu'ils ont passées sur le sol anglais; nous avons cherché, et nulle part nous n'avons trouvé la moindre trace, nous ne dirons pas d'une démarche, mais d'une pensée même ayant pour objet l'adoucissement des tortures infligées, par l'oligarchie anglaise, à nos matelots prisonniers.

Alexandre ne répondit pas à la lettre que lui remit M. de Noailles; quelques compliments sans portée, des assurances banales d'intérêt pour la personne de Louis XVIII, données de vive voix, voilà les seuls témoignages de sympathie que le comte put transmettre à Hartwell. Louis XVIII espérait mieux; il re-

prit son rôle de résignation passive et attendit. Dans le même moment, le chef de la branche cadette de sa maison tentait en Espagne un effort qui ne devait pas avoir un meilleur succès.

Le prince qui portait à cette époque le titre de duc d'Orléans, titre qu'il quitta seulement en 1830 pour celui de roi des Français, était ce même duc de Chartres que la république, durant quelques mois, avait compté au nombre de ses généraux de division. C'était, on le sait, pour substituer ce jeune prince à Louis XVI, que Dumouriez entreprit de soulever son armée contre la Convention. Dumouriez tenta vainement la fidélité de ses troupes. Rappelé à Paris pour rendre compte de sa conduite, il refusa d'obéir et passa à l'ennemi : le duc de Chartres l'accompagna dans sa défection. La part active et souvent influente qu'avait prise son père à la chute de la monarchie et à la condamnation de Louis XVI, les principes révolutionnaires que lui-même avait publiquement professés, lui fermaient les rangs de l'émigration ainsi que l'accès de toutes les cours étrangères; il changea de nom, chercha durant quelques mois un refuge dans un obscur collége de la Suisse, puis il voyagea. Après avoir passé plusieurs années à visiter d'abord le nord de l'Europe, à parcourir ensuite le continent américain, las de courir le monde, il prit enfin le parti de solliciter de Louis XVIII un pardon qui lui permit d'alléger les charges de son exil à l'aide des bénéfices que pouvait lui assurer, soit en Russie, soit en Angleterre, son double titre de prince et de Bourbon. Louis XVIII accueillit le prince repentant. Ce fut le 27 juin 1799, deux semaines après le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, que la réconciliation s'opéra. Le duc d'Orléans ne resta que quelques jours à Mittau ; il reprit ses voyages. Amené, à quelques années de là, en Sicile, il y épousa la fille de son parent le roi de Naples alors réfugié dans cette île où lui-même fixa définitivement sa résidence. Ce séjour le mettait pour ainsi dire en contact avec l'Espagne. Tant que la lutte entre la population espagnole et les troupes impériales parut incertaine, le duc se borna au rôle de

spectateur ; mais lorsque la création de nombreux corps d'armée dirigés par une régence de gouvernement et par une assemblée nationale, et appuyés sur une armée anglaise, vinrent donner des chances probables de succès à la résistance, alors le duc d'Orléans crut devoir offrir le secours de son épée à l'insurrection. Était-ce dans des vues d'ambition personnelles ou dans l'intérêt seul de sa race? Nous sommes tentés de pencher pour la première hypothèse ; car, débarqué d'abord à Tarragone où sa personne et ses prétentions au commandement d'une armée espagnole destinée à pénétrer en France, furent assez mal accueillies, il se rendit à Cadix, siége des cortès ainsi que de la junte directrice, et là, il fit solliciter ou laissa demander pour lui la régence du royaume. Les cortès répondirent à cette ouverture en faisant signifier au duc l'ordre de quitter le territoire espagnol dans les vingt-quatre heures. Ce fut l'ambassadeur anglais, dit-on, qui dicta cette réponse. Cet agent, dans ce cas, obéit probablement à des instructions formelles de son cabinet, instructions que, très-probablement aussi, la petite cour d'Hartwell, alarmée par le rôle à part que semblait vouloir jouer le duc d'Orléans, avait elle-même provoquées.

Les lieutenants de Napoléon, à l'époque où nous arrivons, les uns par désobéissance, d'autres par mollesse ou par lassitude, se chargeaient d'avancer l'heure de sa chute beaucoup plus sûrement que n'aurait pu le faire l'intervention de tous les Bourbons réunis.

1813. — Au mois de juin 1813, l'empereur se laissait dominer de nouveau par les illusions qui, sept mois auparavant, l'avaient tenu inactif après son entrée à Moscou ; il avait attendu, au milieu des ruines de cette capitale, durant cinq semaines entières, du 14 septembre au 18 octobre, des propositions de paix qui ne devaient pas venir, laissant aux Russes le temps de se réorganiser, d'augmenter leurs forces par l'adjonction de l'armée de Moldavie, appelée en toute hâte sur le théâtre de la guerre, et perdant, en outre, un temps précieux pour sa retraite.

Le 5 juin 1813, le lendemain, pour ainsi dire, de ses deux victoires de Lutzen et de Bautzen (2, 20 et 21 mai), les mêmes espérances d'arrangement pacifique lui firent signer à Plesswitz un armistice qui devait produire un résultat analogue. Dix jours après la conclusion de cet acte, les 14 et 15 juin, la Prusse et la Russie mettaient effectivement à profit la cessation momentanée des hostilités pour conclure une alliance offensive et défensive avec l'Angleterre, et pour signer à Reichenbach (douze lieues de Breslau) deux traités par lesquels la cour de Londres accordait au cabinet de Berlin un subside de 666,666 livres sterling (17,446,000 fr.), et au cabinet de Saint-Pétersbourg, un subside de 1,333,334 livres sterling (33,600,000 fr.). L'Autriche devait entrer dans l'alliance; des engagements avaient été pris en son nom; mais cette puissance n'était pas encore en mesure de se déclarer, son armée ne se trouvait ni assez nombreuse ni convenablement organisée; et malgré ses efforts, les derniers jours de juin la surprirent avant qu'elle eût achevé ses préparatifs. L'armistice expirait le 10 juillet. Le cabinet de Vienne voulut gagner du temps. M. de Metternich fut chargé de demander une prolongation de la suspension d'armes. Il fallait un prétexte pour y décider Napoléon dont les troupes, depuis le 5 juin, se trouvaient resserrées derrière une assez mauvaise ligne de défense, dans un pays ruiné par la guerre, désolé par les incendies, et que menaçait la famine. M. de Metternich vint proposer l'ouverture d'un congrès où la France, la Prusse et la Russie discuteraient les bases d'un traité de pacification générale, et dans lequel son maître interviendrait comme *médiateur*.

La situation politique de l'Europe, à cette date, donnait à l'Autriche une influence décisive : en joignant ses soldats aux soldats d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume, le cabinet de Vienne donnait aux nouveaux alliés une supériorité numérique presque décisive; ceux-ci, d'un autre côté, pouvaient difficilement soutenir la lutte, si François II se rangeait de notre côté. Enfin, sa neutralité établissait une sorte de balance qui laissait à

Napoléon toutes les chances que lui donnaient sur l'ennemi la bravoure de ses troupes, le prestige de son nom, sa prodigieuse activité et son génie. Napoléon, lors de sa première entrevue avec M. de Metternich, connaissait les deux traités qui liaient déjà la Russie, l'Angleterre et la Prusse, et soupçonnait les engagements pris au nom de l'Autriche par M. de Metternich lui-même. « Metternich! s'écria-t-il dans la chaleur du premier « débat, combien l'Angleterre vous a-t-elle aussi donné pour « jouer ce rôle contre moi? » M. de Metternich devint pâle, ne fit aucune réponse et bientôt se retira. « Depuis ce moment, a « dit le duc de Bassano qui était présent à l'entrevue, nous n'a- « vons jamais pu l'avoir pour traiter, et nous n'avons pas tardé « à nous apercevoir que l'Autriche avait pris son parti[1] ». L'em-

1. On lit à ce sujet, dans les *Mémoires* tirés des papiers d'*un homme d'État*, attribués au baron de Stein, l'un des principaux ministres de la coalition:

« Napoléon voulut lui-même négocier avec le ministre autrichien; mais, loin d'employer les moyens de séduction qui lui avaient si souvent été utiles, il rompit la glace avec une impolitique violence qui mérite d'être exactement rapportée. « Vous voilà donc, Metternich, lui dit-il; votre médiation devient « hostile; il ne vous convient plus de garantir l'intégrité de l'empire français. « En me laissant m'épuiser par de nouveaux efforts, vous comptiez sûrement « sur des événements moins rapides. Je gagne deux batailles, mes ennemis « sont au moment de revenir de leurs illusions, et vous venez me parler d'ar- « mistice, de médiation! Sans votre intervention, la paix était faite. Quel est « le résultat de l'armistice? Je n'en connais pas d'autre que les deux traités de « Reichenbach. On parle aussi d'un traité avec une *troisième* puissance; « mais vous en êtes mieux informé que moi. L'Autriche n'est plus impartiale, « elle est ennemie. Vous avez voulu gagner du temps. Aujourd'hui vos 200,000 « hommes sont prêts. Schwartzenberg les réunit derrière le rideau de la Bo- « hême. Votre cabinet veut profiter de mes embarras pour recouvrer ce qu'il « a perdu. La question est de savoir si vous pouvez me rançonner sans com- « battre. Eh bien? que voulez-vous?»

« Le comte de Metternich répondit que le seul avantage que l'Empereur son maître était jaloux d'acquérir, c'était l'influence qui communiquerait aux cabinets européens un esprit de modération et le respect pour les droits de possessions des États indépendants; que l'Autriche voulait établir un ordre de choses qui, par une sage répartition des forces, plaçât la garantie de la paix sous l'égide d'une association d'États indépendants. — « Parlez clair, dit Napoléon « en l'interrompant; mais n'oubliez pas que je suis un soldat qui sait mieux « rompre que plier. Je vous offre l'Illyrie pour rester neutre; cela vous cou-

pereur, après cette entrevue, aurait dû rompre toute négociation. Mais, gendre de l'empereur d'Autriche, Napoléon n'admettait pas que ce souverain pût le tromper et sacrifier les intérêts de sa fille, de son petit-fils, à la vénalité de ses conseillers, à la rivalité jalouse d'Alexandre, à la vengeance du roi de Prusse, et à la haine ardente, implacable, du gouvernement britannique. Ces illusions, triste fruit de sa seconde union, l'emportèrent sur les conseils de la prudence la plus vulgaire : au lieu de recommencer la lutte, lorsque l'Autriche était encore hors d'état d'y jeter le poids de ses masses, il accepta, le 30 juin, la médiation de cette puissance ainsi que l'ouverture d'un congrès à Prague, et consentit à proroger l'armistice jusqu'au 10 août.

« vient-il? Mon armée est suffisante pour amener les Russes et les Prussiens à « la raison. Votre neutralité est tout ce que je demande. — Ah! répond Met- « ternich, les choses en sont au point que nous ne pouvons rester neutres; il « faut que nous soyons pour ou contre vous. »

« Après un long silence, Napoléon, répondant à ses propres pensées, s'écria : « Quoi! non-seulement l'Illyrie, mais la moitié de l'Italie, le retour du pape à « Rome et la Pologne, et l'abandon de l'Espagne, de la Hollande, de la Suisse, « de la confédération du Rhin! Voilà donc ce que vous nommeriez de la modéra- « tion? Vous n'êtes occupés qu'à transporter votre alliance d'un camp à l'autre. « Au fait, vous vouliez l'Italie, la Russie veut la Pologne, la Prusse veut la « Saxe, la Suède veut la Norvége, l'Angleterre veut la Hollande et la Belgique. « Le mot de paix n'est qu'un prétexte : vous n'aspirez tous qu'au démembrement « de l'empire français. Docile à votre politique, il me faudrait ramener mes « légions derrière le Rhin, les Alpes, les Pyrénées; me livrer à mes ennemis, « m'en remettre à la générosité de ceux dont je suis vainqueur, quand mes « drapeaux flottent aux bouches de la Vistule et sur les rives de l'Oder, quand « mon armée triomphante est aux portes de Berlin et de Breslau, quand, « de ma personne, je suis à la tête de 300,000 hommes! *Ah! Metternich*, « *dites-moi : combien l'Angleterre vous paie-t-elle pour jouer ce rôle?* »

« Ce dernier mot échappé, un profond silence régna de nouveau. Dans la colère qui l'animait, Napoléon avait laissé tomber son chapeau; le ministre autrichien l'eût respectueusement relevé en tout autre moment; il ne le fit pas alors; et l'empereur le repoussa sans le fouler aux pieds, comme il avait fait à Erfuth, dans son audience particulière au baron de Vincent. Le calme se rétablit enfin dans son esprit irrité; des formes plus affectueuses succédèrent à cet instant d'orage : on y répondit avec une politesse froide, et, en congédiant ce ministre, Napoléon lui laissa entrevoir l'intention de traiter généreusement son maître. Le comte de Metternich ne partit cependant pas sur-le-champ; il fallait régler ce qui avait trait au congrès. »

L'ouverture du congrès de Prague eut lieu le 5 juillet. Les plénipotentiaires de toutes les puissances intervenantes furent exacts au rendez-vous, moins les nôtres. Les préliminaires furent longs. Un grand nombre de séances se passèrent à discuter la forme et les termes d'inutiles protocoles : ces formalités remplies, on posa des principes généraux dont chaque expression devint le prétexte de notes interminables ; puis les puissances demandèrent, par l'organe de l'Autriche :

1° La dissolution du grand-duché de Varsovie, donné quelques années auparavant par Napoléon au roi de Saxe, ainsi que le partage de ce territoire entre la Russie, la Prusse et l'Autriche ;

2° Le rétablissement des villes de Hambourg, Brême, Lubeck, etc., dans leurs anciennes franchises et dans leur indépendance ;

3° La renonciation de Napoléon aux titres de *médiateur de la confédération du Rhin* et de *protecteur de la confédération suisse ;*

4° Une nouvelle organisation territoriale pour la Prusse avec une frontière sur l'Elbe ;

5° La cession à l'Autriche de toutes les provinces illyriennes, y compris Trieste ;

6° La garantie réciproque que l'état des puissances grandes ou petites, tel qu'il se trouverait fixé par la paix, ne pourrait plus être altéré que d'un commun accord ;

7° Le retour de la Hollande et de l'Espagne à leur ancienne indépendance et à leur ancien gouvernement.

Ces propositions, comme on le voit, laissaient les droits des Bourbons dans le plus complet oubli ; les puissances abandonnaient même les Bourbons des Deux-Siciles. Murat restait à Naples, et Napoléon, s'il perdait ses titres de protecteur et de médiateur des confédérations du Rhin et de la Suisse, gardait sa couronne d'Italie, la Belgique, la Savoie, le Piémont et toute la rive gauche du Rhin. Les sacrifices qu'on lui demandait n'in-

téressaient réellement que son amour-propre. Il conservait une puissance politique plus considérable et des limites plus étendues que les limites et la puissance dont il avait hérité, soit comme premier consul, soit comme empereur. Mais, habitué jusques alors à dicter ses volontés, sa fierté se révoltait à la pensée de subir les conditions d'adversaires tant de fois vaincus. Il résista d'abord opiniâtrément à la suppression de ses titres de *protecteur* et de *médiateur;* à ses yeux, accepter cette renonciation, c'était déchoir : il débattit avec non moins de vivacité les deux questions d'Espagne et de Hollande. Les puissances tinrent ferme sur la suppression des titres; elles consentirent à *réserver la discussion* quant aux deux dernières questions. Cet *ultimatum*, résultat de longs débats, fut signifié à Napoléon, par l'Autriche, le 7 août, trois jours avant l'expiration de l'armistice; les alliés l'avertirent que si le 10 au soir il n'avait pas accepté, le congrès serait irrévocablement rompu et les hostilités reprises dès le lendemain.

Obligé de se prononcer, Napoléon flotta durant deux jours entre les résolutions les plus opposées : ce fut seulement le 10, assez tard, qu'il chargea le général autrichien comte de Bubna, alors en mission à Dresde, de porter enfin sa réponse à l'empereur François II. Il consentait : 1° à l'abandon des provinces illyriennes, Trieste comprise, la frontière entre ces provinces et le royaume d'Italie devant être formée par l'Isonso; 2° à l'abandon du grand-duché de Varsovie au profit des trois puissances; 3° à la renonciation de ses titres de protecteur de la confédération du Rhin et de médiateur de la confédération suisse. Mais il ne s'expliquait qu'en termes assez vagues sur la reconstitution de la Prusse, et ne disait rien de la garantie réciproque demandée pour l'intégrité territoriale de chaque puissance. Quant à la Hollande et aux villes anséatiques, Napoléon s'engageait à ne retenir ces possessions que jusqu'à la paix, et comme moyen de compensation pour obtenir de l'Angleterre la restitution des colonies françaises.

Ces concessions ne donnaient pleine satisfaction qu'à l'Autriche. C'était cette puissance, à la vérité, que Napoléon désirait surtout flatter et retenir. Sa confiance fut trompée. L'instant fatal fixé pour la rupture du congrès était sonné depuis plusieurs heures, quand arriva M. de Bubna : un geste, un mot de l'Autriche pouvaient renouer la négociation; mais cette puissance avait terminé ses armements; elle demeura immobile et muette; la guerre, aux termes de l'armistice, dut immédiatement recommencer.

Les alliés étaient-ils de bonne foi? Napoléon, de son côté, avait-il la ferme intention de traiter? Les alliés ne croyaient pas à la sincérité de leur adversaire; de là les premières lenteurs du congrès et le terme absolu assigné à ses délibérations. Malgré cette défiance et les engagements pris avec l'Angleterre, ils auraient probablement traité sur les bases proposées le 7 août, si Napoléon les avait sérieusement acceptées; les subsides promis par la cour de Londres, bons tout au plus pour solder les premiers frais d'une campagne, ne pouvaient certes pas entrer en balance avec les dépenses énormes, les sacrifices sans limites d'une lutte nouvelle, acharnée, dont le succès, d'ailleurs, restait incertain. Quant à Napoléon, désirant la paix, mais voulant sinon la dicter, du moins ne pas la subir, croyant, d'ailleurs, la France inépuisable, et refusant d'admettre que *les nations*, ainsi que le lui avait écrit le duc de Bassano le 9 mai précédent, *se fatiguent de la nécessité de vaincre toujours*, il trouvait exorbitantes les conditions exigées par les alliés, et il ne put se résoudre à les accepter. M. de Narbonne et le duc de Vicence étaient ses plénipotentiaires; non-seulement le premier, arrivé seul, le 5 juillet, à Prague, pour l'ouverture du congrès, ne reçut ses instructions que le 16; mais Caulaincourt, sans qui M. de Narbonne ne pouvait traiter, n'avait rejoint son collègue que le 28, douze jours avant le terme assigné à la durée des conférences. D'un autre côté, les trois jours donnés par les alliés à l'empereur, pour répondre à leur *ultimatum*, étaient un

délai suffisant; un courrier pouvait, en neuf ou dix heures, franchir les trente-cinq lieues qui séparaient son quartier général (Dresde) de la capitale de la Bohême. Sa réponse, d'ailleurs, était un refus véritable; on exigeait une acceptation pure et simple, et il envoyait une contre-proposition. Lui-même, au reste, l'a dit : « Les conditions du congrès étaient *excessives* et faites évidemment dans l'opinion qu'elles seraient rejetées [1]. »

La reprise des hostilités amena sur la scène deux acteurs nouveaux, tous deux anciens généraux de la république, Bernadotte et Moreau.

Les intérêts de la Suède, que blessait profondément le blocus continental, peuvent faire comprendre l'accession de cette puissance à la coalition des trois grandes cours du Nord contre l'empire français et son chef; mais ce que l'on comprend moins, ce que rien ne saurait justifier, c'est le rôle que prit Bernadotte dans la lutte. Général en chef des armées de la république, ministre de la guerre à deux reprises différentes sous le Directoire, maréchal et prince de Porte-Corvo sous l'empire, il n'aurait jamais dû oublier qu'il devait à la France et à l'empereur sa nouvelle position, ainsi que le trône qui l'attendait. On a dit, pour excuser ce prince, que l'empereur avait contrarié son élection. Ce reproche n'est pas fondé. La Suède, à cette époque, gravitait dans l'orbite impérial, et ce fut précisément son double titre de maréchal de l'empire et d'allié de la famille de Napoléon [2] qui fixa sur Bernadotte le choix des États suédois. Cette élection n'aurait pas eu lieu si l'empereur y avait apporté la moindre opposition, et Bernadotte lui-même n'aurait pas accepté si Napoléon, malgré les fautes graves du maréchal à Iéna et à Wagram, ne le lui avait point permis. « Pour prendre femme, a dit Napoléon à l'occasion du rôle de Bernadotte en 1813, on ne renonce pas à sa mère; encore moins est-on tenu à lui percer le sein

1. *Mémoires de* NAPOLÉON dictés au comte de Montholon, t. II, p. 222.
2. Joseph Bonaparte et Bernadotte avaient épousé les deux sœurs.

et à lui déchirer les entrailles. » Ce blâme énergique n'a rien d'exagéré. Si le prince royal de Suède avait eu le cœur au niveau de l'intelligence [1], il aurait compris que dans cette lutte sa place était à Stockholm, non à l'armée ; il aurait laissé à un autre général suédois le soin de guider les coups portés à nos soldats par ses nouveaux compatriotes. Mais, comme le vulgaire des ambitieux, il se laissa entraîner par la pensée d'arriver encore plus haut qu'il n'était monté. Alexandre, dans une conférence qu'ils eurent à Abo, lui avait fait entrevoir la succession de Napoléon comme le but où il pouvait aspirer. Cette vision éblouit Bernadotte et lui fit oublier ce qu'il devait à son ancienne patrie, à sa propre gloire et au souverain qui avait eu la générosité de lui laisser prendre une couronne.

Si la conduite de Bernadotte fut coupable, on peut du moins l'expliquer. Il est plus difficile de comprendre le rôle de Moreau. Condamné à deux ans de prison par les juges qui envoyèrent Georges Cadoudal et quelques-uns de ses complices à l'échafaud, Moreau avait été gracié par Napoléon. Il y a plus : conduit sur sa demande à la frontière d'Espagne, et prenant congé du colonel de gendarmerie chargé de l'accompagner jusque là, il avait dit à cet officier : « Je vous donne ma parole « d'honneur que si la guerre avait lieu, et si l'empereur avait « besoin de moi, il n'aurait qu'à me le faire savoir ; je revien- « drais plus vite que je ne m'en vais. » Réfugié aux États-Unis, à quelque temps de là, ce ne fut pas Napoléon qui le rappela en

1. On lit dans les *Considérations sur la Révolution française*, de madame de Staël :

« Lorsqu'on vint annoncer à Bernadotte que les Français étaient entrés dans Moscou, les envoyés des puissances à Stockholm, alors réunis chez lui, étaient consternés ; lui seul déclara fermement qu'à dater de cet événement la campagne des vainqueurs était manquée. Et, s'adressant à l'envoyé de l'Autriche dont les troupes, à cette époque, faisaient partie de l'armée de Napoléon : « Vous pouvez le mander à votre empereur, lui dit-il ; Napoléon est « perdu, bien que cette prise de Moscou semble le plus grand exploit de sa « carrière militaire. » J'étais près de lui quand il s'exprima ainsi, et j'avoue que je ne croyais pas entièrement à ses prophéties. »

Europe; il y reparut sur l'invitation d'Alexandre qui, peu confiant dans l'habileté de ses généraux et dans le talent de ceux de ses alliés, voulut opposer à Napoléon un des hommes que la bravoure de nos armées républicaines avait le plus grandis, et que l'Europe, trompée par les exagérations des ennemis de l'empereur, regardait comme son rival dans l'art de la guerre. Voici la lettre que le tzar écrivit à Moreau et que lui remit M. Hyde de Neuville qui, également retiré aux États-Unis, depuis la dispersion de la dernière agence royale, et resté en correspondance avec la petite cour d'Hartwell, joua, assure-t-on, un rôle actif dans cette négociation :

« Monsieur le général Moreau, connaissant les sentiments qui vous animent, en vous proposant de vous approcher de moi, je me fais un plaisir de vous donner l'assurance formelle que mon unique but est de rendre votre sort aussi satisfaisant que les circonstances pourront le permettre, sans qu'en aucun cas vous soyez exposé à mettre votre conduite en opposition avec vos principes. Soyez persuadé, monsieur le général Moreau, de toute mon estime ainsi que de mon affection.

« ALEXANDRE. »

Lors même qu'il n'existerait contre la mémoire de Moreau que cette demande de service, ce fait accuserait déjà tout son passé; on ne demande pas la trahison à qui l'on sait incapable de trahir. Non-seulement Moreau ne repoussa pas la proposition d'Alexandre, mais il mit un tel empressement à se livrer que, débarqué au port suédois de Gottenbourg, le 26 juillet 1813, il était à Prague le 10 août, jour de la rupture du congrès, discutant les plans des coalisés. On raconte que, dans une entrevue avec Bernadotte, à son passage à Stralsund, il essaya de masquer l'odieux de son nouveau rôle par la nécessité de rendre à la France les droits politiques et la liberté que Napoléon lui avait ravis. « Prenez garde, général, lui dit le nouveau « prince suédois, les Français ne reconnaîtront jamais le vain- « queur de Hohenlinden sous l'uniforme russe ! » Si Moreau,

après les désastres de Russie, et à ce moment de lutte suprême, avait eu le sentiment de sa position et de ses devoirs, il aurait imité la conduite que tint Carnot, à quelques mois de là; on l'aurait vu se présenter devant Napoléon, demandant à combattre aux premiers rangs. C'eût été une noble revanche de ses faiblesses passées, la France se fût montrée reconnaissante et fière, et Napoléon, ainsi que les alliés eux-mêmes, eussent été forcés à l'admiration et au respect. La grandeur d'un pareil effort dépassait la portée morale de l'ancien chef de nos armées du Rhin.

Le 11 août, jour de l'expiration du second armistice, l'Autriche, après avoir successivement joué le rôle de conciliatrice, de médiatrice armée, puis d'arbitre, déclara la guerre à la France et notifia officiellement son adhésion à l'alliance de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre. L'Autriche apportait à la coalition 130,000 soldats. En ajoutant à ces 130,000 hommes, 155,000 Russes, 180,000 Prussiens, 25,000 Suédois et 30,000 hommes fournis par quelques princes allemands, on trouve un total de 520,000 combattants qui furent divisés en trois armées principales placées sous le commandement du Français Bernadotte, de l'Autrichien Schwartzenberg, du Prussien Blücher, et ayant leurs quartiers généraux à Berlin, à Prague et à Breslau.

Si les alliés, l'Autriche surtout, avaient utilisé les deux mois d'armistice pour augmenter et organiser leurs moyens d'attaque, Napoléon, de son côté, n'était pas resté inactif; de nouvelles levées en France, des contingents nouveaux demandés à l'Italie, à la Hollande, et aux différents princes de la confédération germanique, avaient rempli les vides que les batailles de Lutzen, de Bautzen, et les combats livrés par lui pour se maintenir entre l'Oder et l'Elbe, avaient formés dans son armée depuis le 30 avril 1813, date des premières opérations de cette campagne, jusqu'au 5 juin, jour de la signature du premier armistice. Décidé à faire de l'Elbe la base de ses nouvelles opérations, et persuadé qu'il ne reculerait pas au delà, il augmenta les garnisons de Magdebourg

et de Hambourg, jeta de forts détachements dans toutes les autres places de cette ligne, et divisa les 230,000 Français, Polonais, Allemands, Hollandais et Italiens, qui lui restaient en deux armées principales destinées à opérer sur Berlin et Breslau. 90,000 hommes furent donnés au maréchal Oudinot pour enlever encore une fois la capitale de la Prusse; 120,000, placés sous le commandement direct de l'empereur, furent destinés à agir contre Blücher, à le rejeter derrière la Vistule, à prendre à revers le gros de l'armée alliée concentré à Prague, et à couper toutes les communications d'Alexandre et de ses troupes avec la Russie; les 20,000 restants, confiés au maréchal Gouvion Saint-Cyr, devaient garder Dresde, centre de toutes les opérations.

Napoléon prenait l'offensive sur deux points. Sa marche sur Breslau eut le succès qu'il attendait. Blücher, battu dans toutes les rencontres, fut obligé d'abandonner toutes ses positions entre l'Elbe et l'Oder. Le 21 août, Napoléon avait déjà dépassé Lowemberg, sur la Bober, quand il apprit que, tandis qu'il repoussait Blücher vers la Pologne et qu'il s'apprêtait à tourner la principale armée alliée, celle-ci, commandée par Schwartzenberg, sortait de la Bohême avec l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, descendait vers Dresde par la rive gauche de l'Elbe, et semblait vouloir opérer sa jonction avec les forces de Bernadotte. Cette marche, conseillée par Moreau, enfermait pour ainsi dire Napoléon entre l'Oder et l'Elbe, et plaçant la masse des coalisés entre ce dernier fleuve et le Rhin, sur les derrières de notre armée, compromettait toutes les communications de l'empereur, non-seulement avec la Bavière, le Wurtemberg et les autres États restés dans son alliance, mais encore avec la France elle-même. Napoléon quitte immédiatement la Silésie, laissant au maréchal Macdonald le soin de continuer, avec 60,000 hommes, la poursuite de Blücher alors en pleine retraite, revient sur ses pas avec le reste de l'armée, et le 25 s'arrête à douze lieues de Dresde, à Stolpen, pour attendre les nouvelles et décider son mouvement.

Napoléon, pour passer de la rive droite de l'Elbe supérieur sur la rive gauche, et déboucher sur la route alors suivie par Schwartzenberg et les souverains, avait à choisir entre deux ponts que des camps retranchés protégeaient, et qui, l'un et l'autre, se trouvaient à égale distance de Stolpen : d'abord, le pont de Dresde, ensuite, à douze lieues environ au-dessus de cette place, à la sortie des premières gorges de Bohême, le pont de Kœnigstein. Si les alliés, marchant à la rencontre de Bernadotte, dépassaient Dresde sans en attaquer le camp retranché, l'empereur déboucherait par le pont de cette ville sur la rive gauche du fleuve [1]; et, mettant les souverains entre son armée et celle d'Oudinot resté en pleine communication avec lui, il les attaquerait dans cette position. Si les coalisés, au contraire, s'arrêtaient devant Dresde et essayaient d'en emporter le camp retranché, Napoléon franchirait l'Elbe à Kœnigstein, couperait toutes les communications de Schwartzenberg et des souverains avec la Bohême, prendrait position sur leurs derrières et leur livrerait bataille, soutenu par le corps d'armée campé dans Dresde. Mais cette dernière manœuvre n'était possible que dans le cas où Dresde tiendrait durant le temps nécessaire pour accomplir le mouvement. L'empereur, peu d'instants après son arrivée à Stolpen, avait donc chargé son premier officier d'ordonnance, le colonel Gourgaud, de se rendre dans cette capitale, d'en examiner les ouvrages, de visiter les généraux, de s'assurer, en un mot, des moyens de résistance. Le soir même du 25, à onze heures, Gourgaud revint et apprit à Napoléon que les alliés, arrêtés devant Dresde depuis la veille (24), avaient attaqué le camp retranché dans la journée (25), et qu'il serait enlevé le lendemain si Gouvion-Saint-Cyr n'était pas secouru; que ce maréchal se plaignait de n'avoir dans ses cadres que des enfants, et qu'il faisait ses dispositions pour se retirer sur la rive droite. Napoléon prend son parti sur-le-champ, et fait donner

1. Le camp retranché de Dresde enfermait dans ses lignes toute la partie de cette ville qui est assise sur la rive gauche de l'Elbe.

au général Vandamme l'ordre de se porter à Kœnigstein avec cinquante-deux bataillons, deux brigades de cavalerie légère, et un corps de 4,000 braves commandé par le général Corbineau; de couper la principale route de retraite des alliés sur la Bohême; d'occuper sur leurs derrières la ville de Pirna et tout son plateau; d'exécuter, en un mot, le mouvement que lui-même se réservait d'opérer, si Dresde avait pu tenir quarante-huit heures. Cet ordre fut expédié à une heure du matin (26); à deux heures, l'empereur quittait Stolpen et marchait sur Dresde.

Les alliés avaient effectivement abordé les approches de cette ville, dans la journée du 25. Dès les premières attaques, les avant-postes du maréchal Gouvion-Saint-Cyr s'étaient retirés dans l'enceinte du camp retranché; l'ennemi put se loger le soir même dans une partie du faubourg de Pirna.

La population de Dresde attendit au milieu des inquiétudes les plus vives la journée du 26; une prise de vive force, et tous les désastres qui en résultent, paraissaient inévitables. L'attaque commença vers les sept heures du matin, mais incertaine et partielle; l'ennemi formait alors ses masses sur les hauteurs qui dominent la rive gauche de l'Elbe. Les habitants, à la vue de ce formidable déploiement de forces, perdirent tout espoir. La consternation était générale, lorsqu'à neuf heures les détachements placés de l'autre côté du fleuve, sur la route de Silésie, signalent la venue de plusieurs têtes de colonnes dont les soldats paraissaient harassés de fatigue. On accourt, on se presse, c'était Napoléon qui venait de faire, avec sa garde et le reste de ses troupes, plus de douze lieues en sept heures. Après une courte visite au palais du roi de Saxe, l'empereur parcourt toute la ligne de défense seul, à pied, sans autre suite que le grand écuyer et un page, examine tous les ouvrages, ainsi que les positions de l'ennemi, donne ses ordres et attend. A deux heures et demie, trois coups de canon se font entendre. L'armée alliée, à ce signal, s'élance de toutes les hauteurs et s'avance vers l'en-

ceinte, faisant tomber sur Dresde une pluie de boulets et d'obus à laquelle répond vainement l'artillerie de tous les ouvrages avancés. On se bat avec acharnement des deux parts; le nombre, toutefois, l'emporte; le feu de plusieurs batteries de la place est éteint; une redoute, tout le faubourg de Pirna sont occupés. Les alliés pensent avoir ville gagnée. Ils redoublent d'efforts. Mais tout à coup les barrières de Dresde s'ouvrent et donnent passage à de nombreux bataillons qui, s'élançant avec une impétuosité irrésistible, repoussent, renversent tout ce qui est devant eux, nettoient tous les postes et rejettent l'ennemi dans ses positions du matin. « L'empereur est dans Dresde ! s'écrie le généralissime Schwartzenberg, en voyant le terrible effet de ces sorties; le moment pour enlever la ville est perdu ! » La nuit suspend le combat. Napoléon se prépare pour le lendemain; ses dispositions ont pour but de donner la main à Vandamme qui doit être arrivé à Pirna, de refouler les alliés sur la Bohême, mais en les rejetant sur les difficiles défilés de Zinnwal, et de compléter ainsi la séparation de Schwartzenberg d'avec Bernadotte, qui déjà communiquent par des détachements volants. La journée du 27 réalisa les espérances de l'empereur. Les alliés, attaqués partout avec furie, furent partout battus. Murat, secondé par les généraux Doumerc, Bordesoulle et Oudenarde, enlève à lui seul 15,000 prisonniers, 12 canons, 12 drapeaux, 3 généraux, et met 7 à 8,000 hommes hors de combat. Cependant, malgré ces pertes, les souverains disposaient de forces encore trop considérables pour ne pas recommencer la lutte. Aussi Napoléon s'attendait-il à une nouvelle bataille pour le lendemain, lorsque, dans la nuit, Schwartzenberg et ses troupes se mirent en pleine retraite. Une blessure mortelle reçue par le transfuge qui conseillait les souverains et les généraux alliés fut probablement la cause de ce soudain mouvement rétrograde. Moreau indiquait une manœuvre à l'empereur de Russie, lorsqu'un boulet, tiré par une batterie de la jeune garde, vint lui fracasser la cuisse. Transporté à Nottoritz, puis à Lahn, il subit

l'amputation dans cette petite ville, où il expira le 2 septembre.

En apprenant, le 28 au matin, que l'ennemi abandonnait toutes ses positions, l'empereur ordonna au maréchal Saint-Cyr d'opérer sa jonction avec Vandamme, qui s'était empressé d'exécuter le mouvement indiqué dans la dépêche que, l'avant-veille, Napoléon lui avait adressée de Stolpen, et, une fois réuni avec ce général, de se mettre à la poursuite des coalisés; le duc de Trévise devait remplacer Vandamme dans ses positions de Pirna; l'empereur ajoutait que lui-même se rendrait dans cette ville. Quelques heures plus tard (quatre heures après midi), Vandamme recevait personnellement l'ordre de rassembler toutes les forces précédemment mises à sa disposition et auxquelles on ajoutait dix-huit bataillons; de se diriger sur Peterswalde, point culminant de la route suivie par l'armée alliée lors de la sortie de la Bohême; de pénétrer dans ce royaume, et de s'efforcer d'arriver, avant l'ennemi, sur la communication de Tetschen, Aussig et Tœplitz, afin d'en prendre les équipages, les ambulances, les bagages, et enfin tout ce qui marche derrière une armée. Le lendemain, 29, à cinq heures et demie du matin, une nouvelle dépêche enjoignait à Saint-Cyr de suivre l'ennemi dans la direction de Maxen, direction qui le mettait en mesure de soutenir Vandamme; Murat et Marmont, de leur côté, recevaient l'ordre de suivre les alliés dans toutes les directions qu'ils auraient prises. Ce mouvement général de poursuite avait été commencé dès la veille, et pour l'activer, l'empereur, ainsi qu'il l'avait annoncé, était venu coucher à Pirna. Mais à peine arrivé, une fièvre violente le saisit. Cette fièvre, causée, dit-on, par la pluie battante à laquelle il était resté exposé la veille durant quinze heures, prit d'abord un caractère alarmant; une transpiration abondante ne tarda pourtant pas à la faire céder. Le lendemain, 29, confiant dans l'activité de ses généraux, obligé d'ailleurs à de nouveaux soins, ainsi que nous aurons bientôt à le dire, l'empereur quitta Pirna et revint à Dresde.

Pendant ce temps, Vandamme pénétrait en Bohême. La veille (28)

ce général avait écrit à l'empereur : « J'ai environ 4 à 5,000 hommes devant moi; je les attaquerai à la pointe du jour et *je marcherai sur Tœplitz* si je ne reçois pas d'ordre contraire [1].» L'ordre que nous avons analysé plus haut, et qui lui arriva dans la soirée, enjoignait à ce général d'entrer en Bohême et de se porter sur la communication de Tetschen, Aussig, et Tœplitz; voyant dans ces instructions une sorte de sanction du mouvement projeté par lui sur Tœplitz, rendez-vous probable de tous les corps ennemis, qui battaient alors en retraite; regrettant, d'ailleurs, de n'avoir pas eu sa part dans la victoire des deux derniers jours, et désirant une sorte de revanche, Vandamme, le matin du 29, se mit en effet en marche dès la pointe du jour; il franchit avec de simples têtes de colonne le défilé de Peterswald, enlève un régiment russe qui y avait passé la nuit, s'empare ensuite de Nollendorf, descend, vers midi, dans la plaine de Kulm, et, poussant devant lui le général Ostermann, il arrive bientôt à peu de distance de Tœplitz. Telle était la hâte de Vandamme à occuper cette ville, qu'il s'avançait sans laisser sur ses derrières la moindre réserve, même de simples postes d'observation. La possession de Tœplitz, en rendant Vandamme maître du débouché de tous les chemins qui venaient de Dresde, achevait effectivement la défaite des alliés, et décidait le succès de la campagne. Mais le général ennemi, comprenant de son côté l'importance de cette position, veut tenter un dernier effort pour l'empêcher de tomber entre nos mains; il s'arrête et tient ferme. Vandamme, n'ayant encore avec lui que ses têtes de colonne, ne peut emporter cette première résistance; il attend des renforts, et tente de nouvelles charges à mesure que ses brigades le rejoignent. Mais les secours arrivent également à Ostermann. Si les diplomates restés à Tœplitz, ainsi que le nombreux personnel des différents services administratifs, sont frappés de terreur à la nouvelle de la marche de nos troupes, s'ils se hâtent d'aban-

1. Lettre datée de Hollendorf, le 28 août à huit heures et demie du soir.

donner la ville et de fuir dans toutes les directions; en revanche, chaque corps allié dont on signale l'approche, est immédiatement dirigé contre Vandamme : 60 escadrons commandés par le grand-duc Constantin et un corps nombreux de grenadiers, renforcent, les premiers, Ostermann. Vainement Vandamme multiplie ses charges; la nuit le surprend sans qu'il ait pu forcer la position. Les deux troupes campent à demi-portée de fusil l'une de l'autre, sur le lieu même du combat.

Le général Haxo conseille alors à Vandamme de s'échelonner sur Nollendorf; l'aventureux général repousse cet avis. Les maréchaux chargés de le soutenir allaient arriver pendant la nuit, disait-il. Mais rien ne parut quand vint le jour; l'ennemi seul avait reçu de grands renforts; dès les premières heures du matin (30) il présentait des masses considérables. Vandamme, craignant enfin de se voir débordé, se retire lentement sur Kulm, rallie sur cette position la plus grande partie de ses régiments et son artillerie, et fait face aux corps nombreux qui l'ont suivi. Vers dix heures du matin, on lui annonce que la route, sur ses derrières, est complétement libre, mais que l'on n'y découvre aucune troupe marchant pour l'appuyer. A onze heures des coups de canon se font cependant entendre sur les hauteurs de Nollendorf et de Peterswalde, et des colonnes épaisses d'infanterie couvrent les rampes qui descendent vers Kulm. «C'est l'empereur!» s'écrie-t-on dans tous les rangs de Vandamme. La joie fut de courte durée : les colonnes aperçues par nos soldats appartenaient au corps du général prussien Kleist qui, errant depuis la veille dans les montagnes, s'efforçait en ce moment de regagner Tœplitz. Kleist, par les hasards de cette fuite, se trouvait maître de la route de retraite de Vandamme. Ce général se voit entouré; il ordonne à la cavalerie de Corbineau de charger ce nouvel adversaire; cette cavalerie se précipite sur les premières troupes de Kleist, les culbute, et parvient à atteindre la crête du passage, puis à gagner le versant opposé. 10 à 12,000 fantassins, profitant de cette trouée, franchissent à leur tour le défilé de Peterswald

et rejoignent Corbineau. Le reste du corps d'armée de Vandamme, composé des divisions Dumonceau, Mouton-Duvernet et Philippon, rejeté et enfermé dans Kulm par un ennemi cinq fois plus nombreux, soutient pendant quatre heures une lutte désespérée et finit par poser les armes; ils étaient près de 15,000, ayant avec eux 60 pièces de canon.

Ce désastre, qui annula tout le fruit de la victoire de Dresde et porta un coup funeste à la confiance des chefs de l'armée, avait deux causes : d'abord l'ardeur de Vandamme, qui, marchant avec de simples têtes de colonnes sans que son corps fût réuni, refusa de se replier à temps et négligea de se maintenir en constante communication avec les généraux chargés de le soutenir; en second lieu, la lenteur de Gouvion-Saint-Cyr. Ce maréchal, dans la journée du 29, s'était arrêté à Reinardsgrimma après avoir fait une lieue et demie; le lendemain 30, à cinq heures du soir, il s'était avancé de trois lieues. Murat ne se montra pas plus actif. On a blâmé Napoléon de la brièveté de son séjour à Pirna et de son retour précipité à Dresde : sans doute, l'empereur, s'il fût resté à Pirna, aurait imprimé à la poursuite de ses lieutenants l'énergie qu'elle n'eut pas; mais leurs corps étaient alors en mouvement, et il ne devait pas supposer qu'une fois éloigné d'eux, ils ralentiraient leur marche. D'un autre côté, des désastres, qu'il ne pouvait prévoir, l'obligeaient de rentrer à Dresde; car il n'y avait plus qu'hésitation, mollesse ou fatigue partout où il n'était pas; la fortune commençait à s'éloigner de lui; il l'avait lassée.

Macdonald, laissé à la poursuite de Blücher, attaqué, puis battu par le général prussien, venait d'être chassé de la Silésie et poursuivi au delà de la Neiss après avoir abandonné aux mains de l'ennemi, sur la Katzbach et ses affluents, 16 à 17,000 hommes et plus de 80 pièces de canon. « La division Puthod n'existe plus, disait ce maréchal dans un rapport daté du 27 août, le jour même de la victoire de Dresde; je me reploierai successivement sur la Neiss, sur la Sprée et sur l'Elbe. Il ne

m'a pas encore été possible de connaître l'état de nos pertes et le nombre de combattants qui nous restent. »

Oudinot, dans son mouvement sur Berlin, n'avait pas été plus heureux. Battu, quatre jours auparavant, le 23 août, à Gross-Beeren, Oudinot, soldat intrépide, mais général d'avant-garde plutôt que chef d'armée, dut céder bientôt son commandement au maréchal Ney que Napoléon chargea de continuer le mouvement sur Berlin. Ney, battu à son tour à Dennewitz, se replia. Napoléon ne se décourage ni ne s'émeut. Trompé dans tous ses efforts pour reporter la lutte sur l'Oder et sur ses affluents, décidé à se maintenir sur [illegible], il cherche, à force d'activité et de génie, à ne pas se laisser déborder. De tous les généraux ennemis, Blücher est celui dont les succès sont le plus marqués, les progrès le plus rapides; il se jette de nouveau sur lui et le fait fuir jusqu'en Silésie. La grande armée des coalisés, ralliée à Tœplitz, profite encore une fois de son éloignement pour sortir de la Bohême et tenter un nouvel effort sur Dresde; il accourt et la repousse au delà des montagnes qu'elle vient de franchir. Blücher reparaît sur la Sprée; Napoléon court à lui et le met en fuite une troisième fois. Victoires inutiles! Pendant que l'empereur défend ainsi l'Elbe supérieur contre deux armées, fortes ensemble de plus de 300,000 hommes, dont les attaques se succèdent sans relâche et qui, toujours battues, ne sont jamais lassées, sa gauche est tout à coup forcée par Bernadotte qui, après avoir repoussé Ney jusque sous les murs de Torgau, a franchi le fleuve au-dessus et au-dessous de Wittemberg et percé enfin cette ligne de l'Elbe derrière laquelle il n'existe plus, comme barrière sérieuse, que la seule ligne du Rhin. Napoléon sent que Dresde, comme centre et base d'opérations, n'est plus tenable; mais il ne veut quitter cette position que pour frapper un coup de la plus grande audace, pour tenter un effort digne de son génie. Plus de cent lieues séparent encore les armées coalisées de la frontière française; on ne compte, au contraire, que cinq jours de marche entre Dresde et Berlin; c'est sur

Berlin qu'il va marcher, Berlin, dépôt général des ressources matérielles de la Prusse, foyer du travail insurrectionnel qui agite depuis quelque temps toutes les populations allemandes, centre d'où partent l'impulsion, les ordres pour la défense des provinces prussiennes et que le mouvement de Bernadotte sur l'Elbe a laissé à découvert. Maître de cette capitale, il y établira son quartier général, il en fera la base de nouvelles opérations dont le champ se trouvera ainsi reporté à quarante lieues plus au nord de la ligne actuelle. Réunissant aussitôt toutes ses troupes et laissant au maréchal Saint-Cyr le soin de défendre encore une fois Dresde où restent les malades et les blessés, il descend la rive gauche de l'Elbe dans le but de donner le change à l'ennemi. Arrivé à quelques lieues de Torgau, à Düben, il tourne la tête de ses régiments vers la capitale de la Prusse. A ce moment, il reçoit la nouvelle que la Bavière, ce duché qu'il avait agrandi et élevé au rang de royaume, vient, à son tour, d'abandonner la cause française et de s'unir aux coalisés. Cette désertion n'ajoute pas seulement de nouvelles troupes aux forces déjà si considérables de l'ennemi ; elle compromet la retraite de l'armée. Poursuivra-t-il sa marche vers le nord de l'Allemagne, au risque de laisser de nouvelles défections éclater sur ses derrières? L'attitude de son haut état-major ajoute à son hésitation. Il sait qu'autour de lui on murmure, on se récrie contre sa pointe sur Berlin ; que l'on se plaint de marcher ainsi de campagne en campagne, de bataille en bataille, sans résultat certain, sans apercevoir une limite. Napoléon se décide à arrêter son mouvement et, traversant la Moldau, il vient prendre position à Leipsick. « La fatigue, le découragement, gagnaient le « plus grand nombre, a dit Napoléon en parlant de cette époque de « sa vie ; mes lieutenants devenaient mous, gauches, maladroits « et conséquemment malheureux. Les hauts généraux n'en vou- « laient plus : je les avais gorgés de trop de considération, de « trop d'honneurs, de trop de richesses ; ils avaient bu à la coupe « des jouissances... Je voyais donc arriver l'heure décisive. L'é-

« toile pâlissait. Je sentais les rênes m'échapper et je n'y pouvais « rien. Un coup de tonnerre pouvait seul nous sauver. »

Ce coup de tonnerre fut la bataille de Leipsick ; mais au lieu de le sauver, elle précipita sa chute.

Les alliés, que Bernadotte conseillait depuis la retraite de Russie et qu'il dirigeait depuis la mort de Moreau, avaient suivi Napoléon dans sa marche sur Düben et sur Leipsick. Bernadotte, à la tête des 70,000 hommes composant *l'armée du Nord*, arrivait sur le champ de bataille à la suite de Ney qu'il ne cessait de pousser devant lui. Blücher, après s'être mis en communication avec le prince royal de Suède, avait suivi le mouvement de ce dernier avec les 90,000 hommes de *l'armée de Silésie;* Schwartzenberg et les 140,000 soldats composant *l'armée de Bohême*, s'y était rendu de son côté par la rive gauche de l'Elbe en suivant la marche de Napoléon depuis sa sortie de Dresde; enfin, le général Beningsen, accouru, du fond de la Pologne, avec 60,000 hommes, dernier ban de la Russie, et parmi lesquels figuraient des Tartares et des Baskirs armés d'arcs et de flèches, déboucha à son tour, de la Bohême, à la suite de Schwartzenberg et devait prendre également sa place de combat. Ces forces réunies présentaient un total de 360,000 soldats.

Napoléon, après la rupture du congrès de Prague, avait divisé son armée en quatorze corps : six d'entre eux se trouvaient ou détruits ou renfermés dans des places fortes; le 1^er^, commandé par Vandamme, détruit en grande partie à Kulm, ne présentait plus que des débris qui formaient la garnison de Dresde avec le 14^e^ corps sous le commandement du maréchal Gouvion-Saint-Cyr; le 9^e^, composé de Bavarois, était dans les rangs ennemis; le 10^e^, commandé par Rapp, était enfermé dans Dantzick; le 12^e^, confié au maréchal Oudinot, était détruit; le 13^e^, commandé par le maréchal Davoust, occupait Hambourg, Lubeck et quelques places sur le bas Elbe. Restaient les 2^e^, 3^e^, 4^e^, 5^e^, 6^e^, 7^e^, 8^e^ et 11^e^ corps, commandés par les maréchaux Victor

et Ney, les généraux Bertrand et Lauriston, le maréchal Marmont, le général Régnier, le prince Poniatowski et le maréchal Macdonald. Ces huit corps, en y ajoutant les troupes de la garde impériale et la cavalerie, présentaient un effectif de 175,000 combattants.

Les masses qui allaient s'entre-choquer s'élevaient donc à plus d'un demi-million d'hommes, dont la furie devait encore se trouver aidée par le feu de près de 3,000 pièces de canon. Les alliés étaient un peu plus de deux contre un.

Les Allemands ont, avec raison, donné à ce terrible choc le nom de *bataille des Nations;* tous les peuples de l'Europe, moins les Anglais et les Espagnols, s'y trouvaient représentés; le sang de tous y coula. Il n'y eut pas d'ailleurs qu'une seule rencontre; ce furent trois batailles différentes livrées successivement les 16, 18 et 19 octobre, sur une surface de moins de trois lieues carrées. La lutte, le dernier jour, fut pourtant moins un combat qu'un affreux massacre et une déroute.

Ce fut le 16, vers neuf heures du matin, à deux lieues et demie au sud de Leipsick, que les premiers coups de canon se firent entendre; ils partaient d'une batterie de 200 pièces qu'appuyaient les 140,000 soldats de Schwartzenberg. L'effort de ces masses fit d'abord plier les 70 à 80,000 hommes de troupes françaises placées dans cette direction. Mais Napoléon, par des dispositions nouvelles, ne tarda pas à rétablir le combat; nos régiments, malgré leur infériorité numérique, reprirent leurs positions du matin; la nuit seule les empêcha d'obtenir des avantages plus signalés. Le prince Poniatowski, dans cette lutte, se couvrit de gloire. L'empereur le fit maréchal le soir même sur le champ de bataille. Le village de *Wachau* avait joué un grand rôle dans les efforts des deux partis; il donna son nom à cette première journée.

Pendant que la lutte était ainsi engagée au sud de Leipsik avec Schwartzenberg, Blücher, vers le milieu du jour, avait débouché au nord de la ville avec les 90,000 hommes de l'armée de Silésie.

Mais Ney et Mortier le continrent; il dut s'arrêter au-delà de la petite rivière de la Partha.

Le lendemain, 17, dans la matinée, Bernadotte et ses 70,000 hommes vinrent renforcer Blücher. Ces deux généraux, une fois réunis, franchirent la Partha et se mirent en communication avec Schwartzenberg et avec Beningzen qui venait également d'arriver, par la route de Dresde, sur les positions occupées par le généralissime autrichien. Pendant que ces quatre armées opéraient leur jonction et que leurs chefs concertaient une attaque en masse pour le lendemain, Napoléon essayait de négocier un armistice. Il fit transmettre ses propositions aux souverains alliés, par le général Merfeld, capturé la veille. Ce général s'acquitta sans doute de sa mission; mais aucune réponse ne vint. L'empereur, le lendemain 18, dut se préparer à soutenir l'effort des quatre armées réunies. Il resserra ses troupes au sud et à l'est de la ville. A neuf heures l'attaque commença.

Les alliés, serrés en masse, au nombre d'environ 320,000 hommes, formaient un immense demi-cercle, ayant sur son front une ligne de 1,500 pièces d'artillerie, et dont les deux extrémités s'appuyaient sur la Pleiss et la Partha. Quelque manœuvre que voulût tenter Napoléon, il venait se heurter contre une ligne impénétrable et forte partout. Le but des alliés était moins d'emporter Leipsick, que d'y enfermer l'armée française et de couper sa route de retraite. Bien qu'affaibli par les pertes assez considérables de l'avant-veille, Napoléon fit face sur tous les points. Les colonnes opposées aux deux corps de Bernadotte et de Blücher se battirent entre autres, dès le début, avec une telle vigueur, que ces deux généraux furent obligés de plier; nos troupes redoublant d'énergie, s'élancèrent la baïonnette en avant; mais au moment où, se précipitant au pas de course sur les masses alliées, elles croyaient saisir la victoire, un vide soudain s'ouvre au centre de leur ligne; un corps de 12,000 hommes d'infanterie saxonne, de 10 escadrons de cava-

lerie wurtembergeoise, ainsi que 40 pièces de canon, qui combattaient et tiraient pour nous quelques minutes auparavant, passent du côté des Prussiens et des Suédois, se retournent, combattent et tirent immédiatement contre nous.

Nos soldats, un instant ébranlés par cette infâme désertion accomplie au milieu du feu, parvinrent cependant à se reformer; la fureur doubla leurs forces; Bernadotte et Blücher ne purent les rejeter dans Leipsick. Les deux armées de Bohême, malgré leurs prodigieux efforts, n'eurent pas un meilleur succès. Dans cette seconde journée, dite de *la Partha*, nous fûmes refoulés sous les murs de la ville, sans pourtant être vaincus.

Napoléon, le soir de cette seconde bataille, ne songeait pas encore à la retraite. Loin de là, il prenait des dispositions nouvelles pour le lendemain, lorsque les commandants de l'artillerie vinrent lui annoncer que les munitions allaient manquer. *Deux cent vingt mille* coups de canon, tirés depuis trois jours, avaient épuisé les réserves; le matin il en existait encore cent dix mille; mais *quatre-vingt-quinze mille* coups ayant été dépensés dans la journée, il n'en restait plus que quinze mille, c'est-à-dire un nombre à peine suffisant pour alimenter le feu pendant deux heures. L'empereur dut se décider à quitter Leipsick; et cependant, en prolongeant sa résistance durant vingt-quatre heures, il forçait probablement les souverains de se séparer; non-seulement leurs soldats, réunis depuis deux jours, au nombre de plus de 300,000 hommes, sur un terrain déjà ruiné par nos troupes, n'avaient plus de vivres; en outre, de sourdes dissensions, résultat de rivalités que les faits des deux derniers jours avaient encore irritées, allaient éclater entre les différents généraux en chef. Mais, comme Napoléon l'a dit lui-même : *L'étoile pâlissait;* tout nous devenait contraire.

La nuit fut employée à disposer la retraite. Le 19 au matin, Napoléon, après avoir présidé au défilé de ses têtes de colonne, se rendit chez le roi de Saxe, venu de Dresde avec l'armée, et que jetait dans un désespoir profond la déloyale conduite de ses

troupes. Après une assez courte visite, l'empereur le quitta en lui conseillant d'abandonner son alliance et de traiter avec les coalisés. A ce moment une vive fusillade se faisait entendre dans toutes les directions. C'étaient les alliés qui, instruits de notre mouvement rétrograde, essayaient de pénétrer dans Leipsick et de s'emparer des ponts. Les corps désignés pour quitter la ville les derniers, rangés à l'entrée des faubourgs, en défendaient vigoureusement l'approche. La retraite continuait, mais lentement, par suite des difficultés de la route, espèce de défilé long de près de trois quarts de lieue, encombré de chevaux morts et de voitures brisées, et qui, courant à partir des murs de Leipsick, au milieu de marais formés par la Pleiss et par l'Elster, traversait cinq à six ponts, dont le plus considérable était le pont jeté sur le principal bras de l'Elster, appelé le pont du Moulin. Napoléon ne tarda pas à franchir à son tour ce pont qu'il avait fait miner; il s'y arrêta quelques instants et recommanda, dans les termes les plus exprès, au colonel du génie Montfort, chargé de garder la mine, de n'y faire mettre le feu que lorsque le corps du maréchal Oudinot serait passé. Ce corps devait fermer la retraite; mais soit qu'un malentendu eût fait intervertir les ordres de départ, soit plutôt que ce corps se trouvât moins engagé que les 7e, 8e et 11e, toujours est-il qu'il évacua la ville avant ceux-ci. Quand Oudinot eut franchi le pont du Moulin, le colonel Montfort, croyant le mouvement de retraite à sa fin, laissa la garde de la mine à un sous-officier de sapeurs et courut au maréchal pour lui demander ses derniers ordres. Cette démarche prit à peine quelques minutes; le colonel revenait à son poste lorsqu'une explosion terrible lui apprit que la mine venait d'éclater. Une courte interruption dans le passage de nos régiments, la présence inopinée, à l'entrée du pont, de plusieurs détachements de tirailleurs russes, qui s'étaient glissés le long des rives de l'Elster, avaient fait penser au sous-officier de sapeurs que toutes nos troupes avaient évacué la ville, et que l'ennemi se jetait à leur poursuite. Voilà la vérité sur cette affaire du pont de

Leipsick si diversement interprétée. La Restauration fit au colonel Montfort l'injure de considérer l'erreur du sous-officier sous ses ordres comme un crime volontaire, conçu et ordonné par le colonel au profit de l'ennemi ; M. Montfort a eu, dit-on, la coupable faiblesse de se laisser récompenser.

Cependant les 7e, 8e et 11e corps, commandés par Régnier, Poniatowski et Macdonald, ayant avec eux 200 pièces de canon, étaient encore dans la ville, soutenant les efforts des alliés ; toute retraite leur était fermée. Le combat dut continuer sur les boulevarts, dans les rues, dans les maisons. Leipsick, encombrée de morts et de mourants, ne tarda pas à présenter une horrible scène de désordre. Des édifices entiers sont abattus par le canon; on se bat au milieu des décombres. Vainement les Français luttent en soldats qui n'attendent aucun quartier ; les masses qu'ils ont devant eux, incessamment poussées par d'autres colonnes qui pénètrent dans la ville par trois portes différentes, les accablent sous leur nombre. Des hommes isolés sont massacrés de sang-froid jusque sous les yeux des souverains alliés, qui venaient d'entrer à Leipzick après avoir donné l'ordre d'arrêter le vieux et noble roi de Saxe, coupable, à leurs yeux, d'une fidélité trop obstinée à la cause de Napoléon. Le carnage dura jusqu'à midi. Tous ceux qui ne tombèrent pas sous le plomb et la mitraille de l'ennemi, ou qui ne périrent pas égorgés, furent faits prisonniers. Quelques-uns essayèrent d'échapper en franchissant la Pleiss et l'Elster. La première de ces rivières n'offrit aux fuyards que peu d'obstacles ; mais la seconde, dont le lit est encaissé et bourbeux, et les rives en quelque sorte coupées à pic, engloutit le plus grand nombre. Le maréchal prince Poniatowski fut un de ces derniers. Poursuivi par des cavaliers russes qui l'entourèrent à différentes reprises, et se frayant chaque fois un chemin à coups de sabre, il atteignit enfin l'Elster, et y lança son cheval ; mais arrivé à l'autre bord, ce fut vainement qu'il essaya de gravir la berge ; le courant l'emporta. Le maréchal Macdonald, plus heureux, parvint à gagner la rive.

Du demi-million d'hommes engagés sous les murs de Leipsick, le quart, 125,000 environ, périrent durant les trois jours de cette effroyable lutte. Les calculs les plus certains portent la perte des Français à 50,000 hommes, tant tués que prisonniers. Nous citerons parmi les morts, le maréchal Poniatowski, les généraux de division Vial, Rochambeau et Delmas; parmi les blessés, les maréchaux Ney et Marmont; les généraux de division Compans, Latour-Maubourg, Maison et Friedrich; parmi les prisonniers, les généraux en chef Lauriston et Régnier; les généraux de division Charpentier, Rotnietzki (Polonais), Krasinzki (Polonais), Hochberg (Badois), et le prince Émile de Hesse-Darmstadt. La perte des coalisés fut encore plus considérable : elle ne fut pas moindre de 85,000 hommes, tués ou blessés. Ce chiffre s'explique par la rapidité et la justesse des coups de nos artilleurs, et par la profondeur des colonnes que leurs boulets venaient labourer. Les Autrichiens eurent 4 feld-maréchaux-lieutenants et 300 officiers de grades supérieurs, tués ou blessés; les Russes comptèrent 2 lieutenants généraux et 4 généraux-majors tués, 3 généraux-majors blessés; la perte des Prussiens, en officiers-généraux, ne fut pas moins considérable.

La puissance de Napoléon, déjà fortement ébranlée par la fatale retraite de Russie, reçut un coup mortel à Leipsick. C'était, en moins de quatorze mois, la troisième armée qui fondait pour ainsi dire en ses mains. L'effet politique de ce dernier désastre ne fut pas moins funeste que son résultat matériel. La défection gagna tous les alliés qui pouvaient lui rester encore. L'Europe entière s'ébranla contre lui. De tous les intérêts qu'il avait blessés, ou que la révolution avait meurtris, un seul, l'intérêt des Bourbons, ne fit aucune tentative hostile. Les princes de cette famille, oubliés de la France et de l'Europe, se bornaient à faire, pour le triomphe des coalisés, des vœux qui n'étaient ni écoutés, ni entendus. Voici ce qu'écrivait, à l'occasion du désastre de Leipsick, l'un des principaux hôtes du château d'Hartwell, le duc de Croï-d'Havré :

« Voilà une affaire dont les conséquences peuvent être majeures. C'est bien le cas de crier : *Vive le roi!* Le roi y a été très-sensible. Ah! si les puissances voulaient se rappeler ce cri tout français, en ajoutant au souligné (*vive le roi*) le nom de *Louis XVIII*, tout serait bientôt terminé; car cette victoire de Leipsick est le coup de cloche de l'agonie de Bonaparte, et un second doit l'achever. »

Triste condition des princes de la maison de Bourbon! La marche victorieuse de l'ennemi sur nos frontières, voilà quelle était leur seule espérance; les désastres de nos armées, l'envahissement de notre territoire, voilà les seuls événements qui pouvaient exciter leurs joies!

Napoléon, en quittant Leipsick, avait porté son quartier général à Erfuth. Obligé, par le soulèvement de toutes les puissances ainsi-que de toutes les populations allemandes, et par l'immense supériorité numérique des forces attachées à sa poursuite, d'aller abriter les débris de son armée derrière la barrière du Rhin, il continua son mouvement de retraite sur Mayence, par Fulde et par Hanau. Le 29, à une faible distance de cette dernière ville, la tête de la première colonne entrait dans un bois qui en couvre les approches, lorsqu'une fusillade assez vive annonça que ce bois était gardé. Quelques officiers s'avancent à la découverte: 40,000 Bavarois, nos alliés la veille, ayant leur front protégé par 80 bouches à feu, étaient rangés en bataille au delà du bois et nous barraient le chemin. A cette nouvelle, des milliers de voix s'écrient que tout est perdu. Les débris composant l'armée se trouvaient, à la vérité, dans un tel état d'épuisement et de désordre, que la moindre lutte devait sembler un effort impossible. Le plus grand nombre des fantassins avaient jeté leurs fusils; la plupart des cavaliers avaient à peine gardé leurs sabres; les soldats ne marchaient plus par détachements, mais pêle-mêle, sans chefs, par troupes nombreuses où toutes les armes et tous les corps étaient confondus. Au milieu de cette masse d'hommes exténués de fatigue ou de besoin, et démoralisés, les bataillons et les escadrons de la garde conservaient

seuls une apparence d'organisation. Enfin l'empereur arrive ; il interroge plusieurs généraux arrêtés à l'entrée du bois ; ces mots sont leur unique réponse : « Il n'y a plus de ressources ; nous sommes coupés ! » La consternation est sur tous les visages, le désespoir dans tous les cœurs. Napoléon, conservant son sang-froid, s'efforce de ranimer les courages et donne des ordres ; de nouveaux officiers vont reconnaître la position ; leurs rapports annoncent qu'il faut renoncer à forcer le passage. L'empereur fait appeler le général Drouot et le charge de visiter les lieux à son tour. Drouot revient, et dit qu'avec 50 bouches à feu et 2 bataillons de la vieille garde, il se fait fort d'ouvrir le chemin. L'empereur se rend avec lui sur le terrain et s'avance devant le front des Bavarois au milieu d'une grêle de balles et de boulets. Drouot le supplie de se retirer, de ne pas compromettre inutilement sa vie. « Mais il faut bien que je voie moi-même la position de l'ennemi, répond Napoléon. — Ayez confiance en moi, Sire, réplique Drouot ; je vous promets d'ouvrir le passage avec 50 bouches à feu. — Comment les placerez-vous ? » Drouot explique les dispositions qu'il compte prendre ; l'empereur les approuve, et se retire pour activer l'arrivée de l'artillerie. A une heure de l'après-midi, on amène à Drouot 3 premières pièces ; d'autres suivent ; enfin vers les trois heures, il a réuni 50 bouches à feu. Jusque là, ce général s'était borné à canonner les Bavarois, de loin, sans sortir en plaine, et protégé par le bois ; il porte alors ses pièces en avant, mais sans montrer la moindre force pour les appuyer. La cavalerie ennemie, ainsi qu'il l'avait prévu, ne tarde pas à se rassembler en masse pour enlever cette batterie formidable que pas un seul peloton de troupe n'appuie et où se trouvent un certain nombre de pièces de 12, dont les boulets font d'énormes trouées dans les rangs bavarois ; quand Drouot voit cette cavalerie s'ébranler, il fait charger tous ses canons à mitraille et défend de tirer avant qu'elle soit à quarante pas ; les artilleurs obéissent ; les canons se taisent ; la cavalerie bavaroise s'avance. Au signal de Drouot,

les 50 pièces font feu et foudroient l'ennemi. Napoléon lance aussitôt la cavalerie de sa garde sur cette masse de chevaux et d'hommes abattus, ou à demi broyés par la mitraille; d'autres détachements suivent, achèvent la destruction de la cavalerie bavaroise, sabrent et culbutent les carrés d'infanterie chargés de la soutenir. Drouot porte alors ses 50 pièces encore plus avant dans la plaine, et redoublant son feu, il force bientôt l'ennemi à se retirer en désordre. Ce général et son artillerie venaient de sauver l'armée; ses débris purent continuer leur retraite. Le lendemain de cette victoire, la dernière que nous ayons gagnée de l'autre côté du Rhin, nos troupes arrivèrent à Francfort; le 2 novembre, elles entrèrent à Mayence; le Rhin était franchi.

On porte à 270,000 le nombre des soldats français, vieilles bandes ou nouvelles levées, qui, depuis le mois de mars précédent, avaient passé ce fleuve pour former, avec les 30,000 hommes recueillis par Eugène de Beauharnais, après la retraite de Russie, les deux armées qui firent la double campagne de 1813, la campagne qui précéda l'armistice de Pleswitz et celle qui suivit la rupture du congrès de Prague. De ces 300,000 Français, 40,000 environ rentrèrent alors à Mayence, et restèrent pour la plus grande partie dans les hôpitaux de cette ville qui devint leur tombeau; 130 ou 140,000 étaient morts ou prisonniers; le reste formait les garnisons de Zamosc, Modlin, Dantzick, Glogau, Custrin, Stettin, Dresde, Torgau, Wittemberg, Magdebourg, Hambourg, Lubeck, etc.

Un mot sur ces garnisons : Napoléon les avait formées dans l'intérêt de ses manœuvres entre l'Elbe et la Vistule, lorsqu'il croyait pouvoir maintenir la guerre entre ces deux fleuves; elles devinrent sans but après le désastre de Leipsick; malheureusement l'empereur se trouva débordé si vite, la désertion de ses alliés ainsi que le soulèvement des populations se produisirent d'une façon si générale et si soudaine, ses communications avec les provinces qu'il était successivement forcé d'abandonner,

furent si promptement et si complétement interrompues; enfin, son mouvement de retraite sur le Rhin fut si rapide, qu'il n'eut pas le temps de les rappeler. Quelques ordres, dans ce but, furent dit-on, expédiés; mais soit qu'on les ait livrés, soit plutôt qu'ils aient été interceptés par l'ennemi, aucun de ces ordres ne parvint. Ce fut plus de 120,000 hommes, toute une nombreuse armée, entièrement perdus pour la lutte de la France contre l'invasion. Quelques-unes de ces garnisons tenaient encore au mois d'avril 1814.

30,000 hommes entre autres étaient restés à Dresde sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr. Les instructions laissées par l'empereur à ce maréchal lui enjoignaient de tenir ses troupes en mouvement sur les deux rives de l'Elbe. Le 16 octobre, Saint-Cyr, entendant la canonnade de la première journée de Leipsick [1], donna au général Bonnet l'ordre de se préparer à enlever, le lendemain, une partie du corps allié resté en observation devant la place et de marcher ensuite, à la tête de 15,000 hommes dans la direction de Leipsick. Bonnet prit le commandement des divisions Razout, Claparède et Mouton-Duvernet, et, le 17, il sortit de ses lignes; ses dispositions étaient faites et il allait attaquer, certain de culbuter tout ce qui se trouvait devant lui, lorsque le maréchal arrive sur le terrain et arrête le mouvement. A quelques jours de là, lorsque la nouvelle du désastre de Leipsick et de la retraite de l'empereur parvint à nos garnisons de l'Elbe, le comte de Narbonne, gouverneur de Torgau, le général Brun de Villeret, commandant les troupes, et le général Bernard, aide de camp de l'empereur, que ses

1. Quelques personnes, s'appuyant de la distance qui sépare Leipsick de Dresde (18 à 20 lieues), ont soutenu qu'il était impossible d'entendre sur ce dernier point le bruit de l'artillerie de Leipsick. Cette opinion a sa cause sans doute dans des faits de répercussion empruntés à des batailles ordinaires; mais celle de Leipsick fut tout exceptionnelle; c'est la seule bataille moderne, nous le croyons, où près d'un demi-million d'hommes et 3,000 pièces d'artillerie furent engagées. Au reste, le maréchal Saint-Cyr et plusieurs des généraux sous ses ordres ont affirmé avoir positivement entendu le canon.

blessures avaient obligé de s'enfermer dans cette place, firent proposer au maréchal Saint-Cyr de prendre l'initiative d'un grand mouvement qui pouvait assurer le salut de toutes les troupes enfermées dans les places de cette ligne; il s'agissait, pour le maréchal, de sortir de Dresde avec son corps d'armée, de descendre l'Elbe, de rallier les garnisons de Torgau, Wittemberg, Magdebourg et de Hambourg, et de ramener en France cette armée de 80,000 hommes par le Hanovre et la Hollande. Qui saurait dire les résultats de cette opération sur les événements de 1814, si elle avait pu se réaliser? Ce mouvement se trouvait implicitement indiqué dans quelques-uns des ordres adressés, depuis Düben, par l'empereur aux généraux des places de l'Elbe. Saint-Cyr en avait la pensée: d'abord, il ne répondit à la communication des trois généraux qu'en leur faisant demander, par son chef d'état-major, des états de situation; puis, le 5 novembre, il donna au comte de Lobau l'ordre de sortir de Dresde avec un nouveau corps de 15,000 hommes, et de marcher sur Torgau. Mais il était déjà trop tard; non-seulement l'ennemi avait considérablement augmenté les troupes chargées du blocus de chaque place; le pays, en outre, s'était levé en masse et à chaque pas il fallait combattre. Lobau, après s'être avancé jusqu'à Drachenberg, dut se replier sur Dresde. La position du maréchal, à la suite de cet effort, devint fort difficile: enfermé dans une ville mal fortifiée, au milieu d'habitants dont l'attitude se montrait chaque jour plus menaçante, dépourvu de vivres, sans munitions, il fut bientôt forcé d'écouter les propositions des généraux alliés chargés du blocus de la place. En pareille position, des armées entières d'Autrichiens s'étaient plus d'une fois rendues prisonnières. Saint-Cyr ne pouvait accepter cette honte. Il consentit à sortir de Dresde, mais à la condition que toutes les troupes composant la garnison seraient ramenées en France. Cette capitulation, acceptée et signée par le général autrichien Kleinau et par le général russe Tolstoï, fut odieusement violée. Lorsque Saint-Cyr et ses régiments, au

nombre de près de 30,000 hommes, après avoir déposé les armes, se furent avancés de quelques marches vers le Rhin, le généralissime autrichien Schwartzenberg déclara le maréchal et ses soldats prisonniers de guerre. A six semaines de là, la garnison de Dantzick devait se trouver victime de la même perfidie. Disons-le bien haut, à l'honneur de la France et à la honte de ses ennemis : il n'était pas une seule place forte du continent européen qui, depuis vingt ans, ne fût tombée au pouvoir des généraux de la république ou de l'empire ; toutes les capitulations avaient été religieusement observées. On ne pourrait pas citer dans l'histoire des longues et sanglantes guerres que nous eûmes à soutenir durant cette période, un seul exemple de déloyauté dont aient fait preuve les coalisés pour les troupes capitulées de Dresde et de Dantzick.

Napoléon, parti de Mayence le 7 novembre, arriva le 9 à Saint-Cloud, et le 14 reçut aux Tuileries tous les corps constitués. Voici ses premiers mots au Sénat : « Toute l'Europe marchait « avec nous, il y a un an; toute l'Europe marche aujourd'hui « contre nous. » Il était difficile de résumer mieux et en moins de mots la situation. Le lendemain 15, le Sénat reprit son travail habituel; il formula, en sénatus-consultes, les ordres que lui portèrent les ministres de l'empereur : un premier sénatus-consulte mit à la disposition du gouvernement 300,000 conscrits des années 1803 et suivantes jusques et y compris 1814 ; un second prorogea, pour la session du Corps Législatif fixée au mois de décembre suivant, les pouvoirs de la série dont le mandat expirait le 1er janvier 1814, et, supprimant pour cette assemblée la présentation de candidats à la présidence, déféra à l'empereur le choix direct du titulaire. Napoléon, en exigeant du Sénat ce dernier sénatus-consulte, voulait, à la fois, éviter l'excitation publique que n'auraient pas manqué de faire naître, en un pareil moment, des élections nombreuses, et mettre, pour ainsi dire, en ses mains, la direction du Corps Législatif, le seul corps électif qui existât encore en France. La faculté, donnée à l'empereur

de choisir pour président de la Chambre des représentants un personnage étranger à cette assemblée, violait la constitution; son ministre de la justice fut chargé de justifier ce nouvel empiétement du pouvoir impérial.

Ce ministre était un homme jeune encore et qui devait son élévation rapide à l'affection de Cambacérès, à la faiblesse de Napoléon pour les noms de l'ancien régime et à une exaltation monarchique qui s'était produite en brochures où le despotisme pur était proclamé le meilleur des gouvernements. Maître des requêtes, conseiller d'État, comte, puis ministre de la justice, en quelques années, M. Molé, dans cette occasion, donna une preuve curieuse de cette servilité intrépide qui fit la fortune d'un grand nombre de serviteurs alors fort dévoués de l'empire, mais qui ne fut pas sans action sur la chute du maître. Voici le motif sur lequel il insista :

« Il peut arriver que les hommes portés sur la liste des candidats, quelque honorables et distingués qu'ils soient par leurs lumières, n'aient jamais été connus de l'empereur...

« Or, il est, dans le palais, des *étiquettes*, des formes qu'il est convenable de connaître et qui, faute d'être bien connues, peuvent donner lieu à des *méprises*, à des lenteurs que les corps interprètent toujours mal. Tout cela est évité par la mesure que nous proposons. »

La mesure, nous l'avons dit, fut adoptée; on viola la constitution dans la crainte que les candidats du Corps Législatif ne possédassent pas assez parfaitement la science de l'étiquette. Voilà où en étaient venus, dans les derniers jours de l'empire, les ministres de Napoléon et le Sénat! Disons-le toutefois : au milieu de cet abaissement moral où il avait réduit les pouvoirs et les hommes dont il était entouré, et qui fut une des causes les plus actives de sa chute, Napoléon se maintenait national et grand. Depuis plusieurs années, il tenait en réserve, dans les caves des Tuileries, une partie des contributions de guerre que, dans ses jours de victoires, il avait frappées sur l'ennemi; on le

vit alors consacrer aux dépenses publiques ce trésor dont il ne devait compte à personne. Quelques jours après son retour de Leipsick, il y puisait 30 millions qu'il versait dans les caisses de la trésorerie nationale [1].

Ce premier secours permit de faire immédiatement de nombreuses demandes aux dépôts de remontes, aux fonderies, aux manufactures d'armes, aux ateliers d'habillement. Des conseils d'administration, des conseils de guerre, de finances, se succédaient d'heure en heure aux Tuileries. Ce que Napoléon n'avait pu faire le jour, il le faisait la nuit. Aucune mesure ne restait en souffrance, aucune décision n'attendait. Il conduisait avec la même activité la formation de nouveaux corps de troupes, la réorganisation de tous les services à l'intérieur, et les négociations alors ouvertes avec les coalisés.

Ceux-ci, depuis vingt ans, n'étaient pas habitués à vaincre. Le choc de Leipsick, malgré l'importance de ses résultats, laissait leurs généraux incertains sur l'issue d'une invasion qui porterait la guerre, non plus au milieu de populations longtemps foulées par la conquête française et accueillant leurs soldats comme des libérateurs, mais au centre même de la puissance si redoutée de Napoléon, au cœur de ces provinces d'où s'étaient élancées, depuis 1792, ces nombreuses armées si longtemps victorieuses sur tous les champs de bataille de l'Europe. Les alliés, s'ils eussent osé pénétrer en France derrière l'empereur, fussent probablement entrés dans Paris avec son arrière-garde; car rien n'était préparé pour la résistance aux premiers jours de novembre 1813. Napoléon, d'ailleurs, rentrait à peu près seul; les armées assurément ne lui manquaient pas; il avait deux armées en Espagne, une armée en Italie, et plus de 150,000 hommes dispersés sur les côtes de la Hollande, en Allemagne, en Prusse,

1. Les avances faites par Napoléon, sur son trésor particulier, pour les besoins généraux de l'État, dans les derniers mois de 1813 et les trois premiers mois de 1814, s'élevèrent à 244,164,500 francs. C'était la presque totalité de cette réserve.

jusqu'au fond de la Pologne, dont ils occupaient les places fortes. Les troupes françaises, à cette date, étaient partout, excepté en France. Toutes ces forces se trouvaient entièrement perdues pour la défense du sol national; il fallait du temps pour lever et pour organiser de nouveaux soldats. Heureusement l'aspect seul de nos frontières militaires intimida les coalisés; arrivés au Rhin, leurs têtes de colonnes, étonnées, s'arrêtèrent.

Ce fut dans ce premier instant de crainte et d'hésitation que M. de Saint-Aignan, ministre de France près la cour de Weimar, enlevé de son poste par une bande de [illegible], se vit amené au quartier général des coalisés. La liberté lui fut sur-le-champ rendue. La pensée vint alors à M. de Metternich de profiter du retour de cet agent diplomatique en France, pour transmettre au gouvernement impérial de nouvelles propositions d'accommodement. Il lui donna rendez-vous à Francfort, et, là, il lui dicta une note qu'approuvèrent M. de Nesselrode, lord Aberdeen, ainsi que le prince de Schwartzenberg, et que M. de Saint-Aignan fut chargé de porter lui-même à Napoléon. Cette note contenait en substance :

« Que la France devait se renfermer dans ses limites naturelles, c'est-à-dire entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; qu'elle devait renoncer à toute souveraineté en Allemagne, l'indépendance de tous les États allemands étant une condition *sine quâ non;* que l'indépendance de l'Espagne et le rétablissement de l'ancienne dynastie étaient de même une condition *sine quâ non;* que le gouvernement de l'Italie devait, comme celui de l'Allemagne, rester complétement en dehors de toute action de la France, l'Autriche devant, en outre, recevoir dans le nord de cette péninsule une frontière qui serait l'objet de négociations ultérieures; que la Hollande devait également recouvrer son indépendance; « enfin, disait-on dans le paragraphe final, si « tous ces principes sont admis par l'empereur Napoléon, on « pourra neutraliser, sur la rive droite du Rhin, tel lieu qu'on « jugera convenable et où les plénipotentiaires de toutes les

« puissances belligérantes se rendront sur-le-champ, *sans cepen-*
« *dant que les négociations suspendent le cours des opérations*
« *militaires.* »

Ces bases n'étaient plus celles du mois de juillet précédent. A Prague, lorsque Napoléon, campé à Dresde et maître de toute la ligne de l'Elbe, commandait à plus de 200,000 soldats, on lui laissait toutes les conquêtes de la république et la plus grande partie des agrandissements territoriaux décrétés par l'empire. A Francfort, les conditions s'étaient amoindries en proportion de sa fortune; rejeté au delà du Rhin, on ne lui accordait plus que les *frontières naturelles;* encore ne lui donnait-on même pas la certitude, en acceptant ces bases, de préserver la France de l'invasion, puisque « les opérations militaires devaient continuer nonobstant les négociations. »

Si l'on songe qu'au moment où M. de Saint-Aignan remit à l'empereur ce dur *ultimatum*, la Hollande restait encore tout entière dans ses mains, que l'Italie, également intacte, était en outre gardée par une armée nombreuse, on comprendra la grandeur de l'effort que Napoléon dut s'imposer pour lire cette note jusqu'au bout. Il fit plus : il y répondit. M. de Saint-Aignan était arrivé à Paris le 14 novembre au matin; le surlendemain 16, le duc de Bassano annonça à M. de Metternich que l'empereur faisait choix de la ville de Manheim pour la réunion du congrès proposé par les souverains, qu'il y serait représenté par le duc de Vicence et que ce plénipotentiaire s'y rendrait aussitôt qu'on lui aurait fait connaître le jour indiqué pour l'ouverture des conférences. Cette réponse, nous devons le faire remarquer, gardait le silence le plus absolu sur les bases indiquées par les coalisés. Elle dut parvenir au ministre autrichien le 20 ou le 21. Il la soumit aux souverains, à leurs ministres, et le 25 il répondit « que les alliés acceptaient la ville de Manheim pour lieu de réunion et qu'ils seraient prêts à entrer en négociation dès qu'ils auraient la *certitude* que S. M. l'empereur des Français admettait les *bases générales et sommaires* indiquées à M. de

Saint-Aignan, bases dont la lettre de M. de Bassano ne faisait *aucune mention.* » Le 2 décembre, le duc de Vicence, qui venait de remplacer M. de Bassano au ministère des relations extérieures, répondit, au nom de Napoléon, que l'empereur *adhérait* aux bases générales et sommaires proposées. Le 10, M. de Metternich répliqua que cette adhésion avait été accueillie avec la plus vive satisfaction par les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche ; « mais, ajoutait ce ministre, il est nécessaire que ce consentement soit communiqué à tous les alliés de ces monarques; immédiatement après la réception de toutes les réponses, les conférences *pourront* s'ouvrir. »

Si, au début de cette négociation, Napoléon, qui cherchait surtout à éloigner le moment de l'entrée des alliés sur notre territoire, et à gagner du temps pour préparer ses moyens de défense, avait volontairement retardé les préliminaires en évitant de se prononcer sur les bases posées par les alliés, ceux-ci, à leur tour, semblaient moins pressés de donner suite aux propositions du 9 novembre. C'était le 2 décembre que Napoléon avait adhéré ; à sept semaines de là les alliés n'avaient pas encore fixé le jour pour l'ouverture des conférences. A la vérité, une succession d'événements graves amena, durant les mois de novembre et de décembre 1813, de notables et rapides changements dans la position des deux partis. Ainsi, Napoléon commençait à lutter contre des difficultés intérieures qui ne s'étaient jamais produites et qu'il n'avait jamais prévues, tandis que les alliés, dont les forces grossissaient dans des proportions colossales, gagnaient un immense terrain ; au nord, la Hollande, accueillant Bulow et ses Prussiens comme des sauveurs, venait de proclamer son indépendance ; au midi, Wellington avait franchi les Pyrénées et envahissait les départements limitrophes ; à l'est, Murat, oubliant ses devoirs et ses véritables intérêts, venait de traiter avec l'Autriche et de se poster contre le prince Eugène qui tenait déjà tête à une armée autrichienne commandée par le général Bellegarde. En un mot, les immenses frontières

de l'empire, vers le milieu de décembre, se trouvaient menacées au centre et entamées à leurs deux extrémités; et le courage ainsi que l'assurance étaient revenus aux chefs de la coalition.

Napoléon, à son retour de Leipsick, avait d'abord fixé au 2 décembre l'ouverture du Corps Législatif. L'espérance de pouvoir annoncer officiellement l'ouverture du congrès de Manheim fit proroger cette solennité au 19. Elle eut lieu ce jour-là. Voici les passages les plus importants du discours prononcé à cette occasion par l'empereur :

« J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour la prospérité et pour le bonheur du monde!... Monarque et père, je sens ce que la paix ajoute à la sécurité du trône et à celle des familles. Des négociations ont été entamées avec les puissances coalisées. J'ai adhéré aux bases préliminaires qu'elles ont présentées. J'avais donc l'espoir qu'avant l'ouverture de cette session, le congrès de Manheim serait réuni. Mais de nouveaux retards, qui ne peuvent être attribués à la France, ont différé ce moment que presse le vœu du monde.

« J'ai ordonné qu'on vous communiquât toutes les pièces originales qui se trouvent au portefeuille de mon département des affaires étrangères. Vous en prendrez connaissance par l'intermédiaire d'une commission. Les orateurs de mon conseil vous feront connaître ma volonté sur cet objet. »

Les communications annoncées regardaient le Sénat comme le Corps Législatif; chacune de ces assemblées dut former, dès lors, sa commission. Celle du Sénat se composa de MM. de Talleyrand, de Fontanes, de Saint-Marsan, de Barbé-Marbois et du général Beurnonville. Ces nominations eurent lieu sans discussion. Il n'en fut pas de même dans le Corps Législatif : une lutte sérieuse de scrutins s'engagea; tous les noms des députés, placés sous la dépendance directe du gouvernement, furent impitoyablement repoussés, et l'assemblée fit choix de MM. Raynouard, Lainé, Gallois, Flaugergues et Maine de Biran, qui représentaient non pas ses passions ou ses opinions politiques,

car elle n'avait ni opinions ni passions de cette nature, mais les rancunes et les griefs de sa majorité. Le Corps Législatif impérial, dans son organisation, offrait le spectacle étrange d'une assemblée nombreuse qui se réunissait, chaque année, durant plusieurs mois, non pour proposer des mesures d'utilité publique, pour examiner ou débattre les propositions du gouvernement, mais pour voter silencieusement tous les projets de loi qu'on daignait lui soumettre. Toute discussion lui était interdite. Si un patriotisme véritable, si des sentiments généreux avaient animé la majorité de cette assemblée, elle aurait nécessairement rencontré, dans les projets de lois plus ou moins oppressifs soumis à son vote, plus d'une occasion d'opposition ou de censure. Or, jamais scrutin, chez elle, n'eut un résultat négatif. Ce n'était donc pas de l'intolérable despotisme de l'empire que se plaignait cette majorité: la position inférieure, le rôle effacé que lui assignaient la constitution et l'empereur, voilà ce qui la mécontentait.

Le 13 décembre 1808, quelques journaux, rapportant une réponse de l'impératrice à nous ne savons quelle adresse du Corps Législatif, avaient mis ces paroles dans la bouche de Joséphine : ..... « Le Corps Législatif qui représente la nation.... » Le lendemain 14, le *Moniteur* contenait un article évidemment dicté par l'empereur, et où se trouvaient ces phrases :

« S. M. l'impératrice n'a point dit cela; elle connaît trop bien nos constitutions; elle sait trop bien que le premier représentant de la nation c'est l'empereur : car tout pouvoir vient de Dieu et de la nation.

« Dans l'ordre de nos constitutions, après l'empereur est le Sénat; après le Sénat est le conseil d'État; après le conseil d'État est le Corps Législatif; après le Corps Législatif viennent chaque tribunal et fonctionnaire public, dans l'ordre de ses attributions.

« ..... Ce serait une prétention chimérique et même criminelle que de vouloir représenter la nation avant l'empereur.

« Le Corps Législatif, improprement appelé de ce nom, devrait être appelé *conseil* législatif, puisqu'il n'a pas la faculté de faire des lois, n'en ayant pas la proposition. .

« Dans l'ordre de notre hiérarchie constitutionnelle... le *conseil* législatif a seulement le quatrième rang.

« Tout rentrerait dans le désordre, si d'autres idées constitutionnelles venaient pervertir les idées de nos constitutions monarchiques. »

Le Corps Législatif ressentit profondément l'injure de ce commentaire impérieux jusqu'à l'offense; tant qu'il dut rester dans son rôle de muet, il se contint. Une occasion lui était enfin offerte de parler, de venger son injure, il s'empressa de la saisir. La mission qu'il entendit donner à ses cinq commissaires avait donc moins pour objet de plaider la cause de la liberté violée, que de répondre au commentateur hautain du 14 décembre 1808, et il ne fallut rien de moins que les prodigieux événements des trois mois qui suivirent, et que nul homme assurément ne prévoyait encore, pour donner aux rancunes de cette assemblée l'importance d'un fait politique considérable.

Les commissaires du Corps Législatif n'avaient pas encore commencé leur travail, que la commission du Sénat avait déjà terminé le sien; son rapport, confié à M. de Fontanes, fut suivi d'une adresse, dont nous citerons le dernier paragraphe :

« La paix est le vœu de la France et le besoin de l'humanité. Si l'ennemi persiste dans son refus, eh bien! nous combattrons pour la patrie entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfants! »

Les commissaires du Corps Législatif se livrèrent à l'examen des documents diplomatiques mis sous leurs yeux par le comte d'Hauterive, avec l'ardeur inquiète et irritante de gens que l'on a longtemps tenus à très grande distance, et dont on est forcé de solliciter l'approbation et l'appui. Une discussion s'éleva, dans une des séances, entre un des commissaires et le duc de Massa (Régnier) qui, nommé président du Corps Législatif, bien qu'il n'en fût pas membre, en vertu du sénatus-consulte du 15 novembre précédent, faisait partie de la commission. « Ce que vous demandez, dit le duc de Massa au commissaire, est

contraire à la constitution. — Non, répondit ce dernier, et il n'y a d'inconstitutionnel ici que vos fonctions et votre présence. — Il faut *relever* le Corps Législatif si longtemps *déprimé,* » s'écria plusieurs fois M. Lainé dans le cours de cette conférence.

La première réunion des commissaires avait eu lieu le 24, cinq jours après l'ouverture de la session; à quatre jours de là, le 28, ils firent leur rapport au Corps Législatif. Après avoir exposé, dans tous leurs détails, les correspondances échangées entre M. de Metternich et les ministres de l'empereur, à la suite de la note apportée par M. de Saint-Aignan, les commissaires poursuivaient en ces termes :

« Comme le Corps Législatif attend de sa commission des réflexions propres à préparer une réponse digne de la nation française et de l'empereur, nous nous permettrons de vous exposer quelques-uns de nos sentiments.

« Le premier est celui de *la reconnaissance* pour une communication qui appelle en ce moment le Corps Législatif à *prendre connaissance des intérêts politiques de l'État.* On éprouve ensuite un sentiment d'espérance, au milieu des désastres de la guerre, en voyant les rois et les nations prononcer à l'envi le nom de paix. Les déclarations solennelles et réitérées des puissances belligérantes s'accordent, en effet, Messieurs, avec le vœu universel de l'Europe pour la paix, avec le vœu si généralement exprimé autour de chacun de nous *dans son département,* et dont le Corps Législatif est *l'organe naturel.*

« ..... Cette paix, qui peut donc en retarder les bienfaits? Les puissances coalisées rendent à l'empereur l'éclatant témoignage qu'il a adopté les bases essentielles au rétablissement de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe. Nous avons pour premiers garants de ses desseins pacifiques, et cette *adversité, conseil véridique des rois,* et le besoin des peuples hautement exprimé, et l'intérêt même de la couronne.

« ..... D'après les lois, c'est au gouvernement à proposer les moyens qu'il croira les plus prompts et les plus sûrs pour repousser l'ennemi et asseoir la paix sur des bases durables. Ces moyens seront efficaces, si les Français sont persuadés que le gouvernement n'aspire plus qu'à la gloire de la paix; ils le seront, si les Français sont *convaincus que leur sang ne sera plus versé que pour défendre une patrie et des lois protectrices.* Mais ces mots consolateurs de *paix et de patrie retentiraient en vain* si l'on ne *garantit les institutions qui promettent les bienfaits de l'une et de l'autre.*

« Il paraît donc indispensable à votre commission qu'en même temps que le gouvernement proposera les mesures les plus promptes pour la sûreté de l'État, S. M. soit suppliée de *maintenir l'entière et constante exécution des lois* qui garantissent aux Français *les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété,* et à la nation *le libre exercice de ses droits politiques*. Cette garantie a paru à votre commission le plus efficace moyen de rendre aux Français l'énergie nécessaire à leur propre défense.

« Ces idées ont été suggérées à votre commission par le désir et le besoin de *lier intimement le trône et la nation*, afin de réunir leurs efforts contre *l'anarchie*, *l'arbitraire* et les ennemis de notre patrie.

« ..... Si la première pensée de S. M., en de grandes circonstances, a été d'appeler autour *du trône* les DÉPUTÉS DE LA NATION, leur premier devoir n'est-il pas de répondre dignement à cette convocation en portant au monarque la vérité et le *vœu du peuple* pour la paix? »

Si les commissaires du Corps Législatif, dans leur rapport, sollicitaient une garantie pour les droits politiques promis par les constitutions, s'ils invoquaient l'exécution des lois auxquelles la sûreté des biens et la liberté des personnes étaient confiées, ils ne mettaient pas une moindre insistance, comme on le voit, à opposer la *nation* au *trône*, et à se poser comme les *organes naturels*, comme les *députés* de cette *nation*. Assurément, quand on songe à l'intolérable despotisme du régime impérial, il est impossible de ne pas reconnaître que jamais réclamations ne furent plus légitimes et jamais langage plus modéré. Le moment, toutefois, était-il bien choisi pour de pareilles plaintes? L'empereur demandait au Corps Législatif de l'aider à repousser l'invasion étrangère, à sauver l'indépendance nationale, et ses commissaires répondaient par une pétition de prérogatives et de principes! Les préoccupations constitutionnelles de M. Lainé et de ses collègues étaient d'autant plus étranges, qu'à ce moment-là même on venait d'apprendre à Paris l'invasion de la Suisse par 100,000 soldats aux ordres du généralissime Schwartzenberg, ainsi que leur marche sur notre extrême frontière. Toute opposition, toute discussion devait cesser à cette seule nouvelle; et loin de mettre des conditions au concours du Corps Législatif,

de créer ainsi au chef du gouvernement des embarras inattendus, les commissaires de cette assemblée auraient dû voiler la statue de la liberté si l'empire l'avait laissée debout. Les républiques antiques, dans ces moments suprêmes, plaçaient toutes les lois sous la sauvegarde d'une dictature.

Le rapport de la commission, discuté en comité secret, les 29 et 30 décembre, fut adopté, après un débat assez vif, par 203 voix contre 51. La Chambre en ordonna immédiatement l'impression au nombre de six exemplaires pour chacun de ses membres. Mais Napoléon, dès qu'il connut ce vote, voulut dérober aux puissances alliées les termes et la portée de cette protestation : il en fit arrêter l'impression, les formes furent détruites, tous les exemplaires déjà tirés furent saisis, la salle des séances fut fermée, et le lendemain un décret ajourna le Corps Législatif sous prétexte de laisser à des élections nouvelles le soin de compléter la série dont les pouvoirs expirés avaient été prorogés par le sénatus-consulte du 15 novembre.

La plupart des historiens, et Napoléon lui-même, dans le premier moment de son irritation, ont signalé le rapport des cinq comme le résultat d'une influence anglaise ou d'une complicité bourbonienne. M. Lainé était de Bordeaux ; quelques jours avant l'ouverture du Corps Législatif, il avait reçu la visite de son compatriote le comte Lynch, maire de cette ville, accouru à Paris pour mettre son dévouement et celui de ses administrés « aux pieds de son auguste souverain. » Bordeaux est la première ville qui se soit déclarée pour les Bourbons ; le comte Lynch accepta un rôle dans cette manifestation. On a conclu du rapprochement de tous ces faits que M. Lainé, dans la commission, comme au sein de l'assemblée, avait nécessairement été un instrument de l'Angleterre et de la dynastie exilée. Non-seulement les écrivains royalistes les mieux informés ne font ni à M. Lainé, ni à aucun autre membre du Corps Législatif, l'injure de les glorifier de cette trahison ; mais il est certain qu'au mois de décembre 1813, il n'existait pas au sein de tous

les pouvoirs politiques de l'empire un seul homme qui entrevît la restauration prochaine de la maison de Bourbon. Les alliés, s'ils venaient de pénétrer en Suisse, n'avaient pas encore franchi la frontière ; il y a plus, ils consentaient ostensiblement à traiter. En admettant qu'ils ne fussent pas de bonne foi, en supposant que déjà l'empereur de Russie et le roi de Prusse eussent la pensée de remplacer Napoléon et sa famille par l'ancienne dynastie, supposition inadmissible, ainsi que les faits ne tarderont pas à le prouver, toujours est-il qu'ils n'auraient assurément pas admis dans leur confidence M. Lainé, alors homme politique obscur, ni les 203 membres qui approuvèrent son rapport. Comme nous l'avons dit, il ne fallut rien moins que les fautes et les malheurs des trois mois qui suivirent, pour grandir cet acte de rancune et d'aveugle taquinerie à la hauteur d'une manifestation contre-révolutionnaire.

La prorogation du Corps Législatif vint clore l'année 1813. Cette assemblée avait toujours vécu silencieuse et inaperçue ; la suspension de ses séances eut également lieu sans bruit. L'attention publique était alors exclusivement absorbée par les préparatifs de défense qui avaient lieu sur tous les points du territoire, et par les mouvements des coalisés.

CHAPITRE IV.

Allocution aux députés du Corps Législatif, le 1er janvier 1814. — Les alliés franchissent la frontière sur deux points. — Napoléon pourvoit au gouvernement de l'empire et réorganise la garde nationale de Paris; son allocution aux officiers de cette garde; il part pour Châlons-sur-Marne. — Mouvement sur Saint-Dizier; l'armée de Blücher est coupée; Napoléon se porte sur Brienne. — Combat de Brienne; bataille de la Rhotière; retraite des Français sur Troyes; combat de Rosnay; Napoléon se replie sur Nogent. — Congrès de Châtillon. — Blücher s'avance sur Paris; Napoléon marche pour arrêter ce mouvement; combat de Champaubert; bataille de Montmirail; combat de Château-Thierry; seconde bataille de Montmirail; Blücher se retire sur Châlons. — Schwartzenberg, à son tour, menace Paris; Napoléon quitte Blücher pour arrêter la marche des Autrichiens; combats de Guignes, de Mormans, de Nangis; bataille de Montereau. — Napoléon poursuit Schwartzenberg; combat de Méry-sur-Seine; les Français entrent dans Troyes.

1814. — Le 1er janvier 1814, tous les corps constitués vinrent aux Tuileries présenter leurs hommages à Napoléon. Le Corps Législatif, bien que prorogé la veille, ne voulut pas manquer à ce devoir; tous ses membres étaient accourus, désireux sans doute de faire oublier leur opposition de l'avant-veille. Quand vint leur tour de défiler devant le trône, Napoléon les arrêta du geste, éleva la voix et leur dit :

« Députés du Corps Législatif, vous pouviez faire beaucoup de bien, et vous avez fait beaucoup de mal.

« Les onze douzièmes d'entre vous sont bons; les autres sont des factieux.

« Je vous avais appelés pour m'aider, et vous êtes venus dire et faire ce qu'il fallait pour *seconder l'étranger :* au lieu de nous réunir, vous nous divisez.

« Votre commission a été entraînée par des gens dévoués à l'Angleterre : M. Lainé, votre rapporteur, est un méchant homme. Son rapport a été rédigé avec une astuce et des intentions dont vous ne vous doutez pas. Deux batailles perdues en Champagne *eussent fait moins de mal*.

« Dans votre rapport, vous avez mis l'ironie la plus sanglante à côté des reproches! Vous dites que l'adversité m'a donné des conseils salutaires. Comment pouvez-vous me reprocher mes malheurs? Je les ai supportés avec honneur, parce que j'ai reçu de la nature un caractère fort et fier; et si je n'avais pas cette fierté dans l'âme, je ne me serais pas élevé au premier trône du monde.

« Cependant, j'avais besoin de consolations et je les attendais de vous. Vous avez voulu me couvrir de boue; mais je suis de ces hommes qu'on tue mais qu'on ne déshonore pas.

« Était-ce par de pareils reproches que vous prétendiez relever l'éclat du trône? Qu'est-ce que le trône, au reste? Quatre morceaux de bois revêtus d'un morceau de velours. Tout dépend de celui qui s'y assied. Le trône est dans la nation. Ignorez-vous que c'est moi qui la représente par dessus tout? On ne peut m'attaquer sans l'attaquer elle-même. Quatre fois j'ai été appelé par elle; quatre fois j'ai eu les votes de cinq millions de citoyens pour moi. J'ai un titre, et vous n'en avez pas. Vous n'êtes que les députés des départements de l'empire.

« Est-ce le moment de me faire des remontrances, quand 200,000 cosaques franchissent nos frontières? Est-ce le moment de venir disputer sur les libertés et les sûretés individuelles, quand il s'agit de sauver la liberté politique et l'indépendance nationale? Vos idéologues demandent des garanties contre le pouvoir : dans ce moment, toute la France ne m'en demande que contre l'ennemi.

« N'êtes-vous pas contents de la constitution? C'est il y a *quatre mois* qu'il fallait en demander une autre, ou attendre deux ans après la paix. Vous parlez d'abus, de vexations; je sais cela comme vous; cela dépend des circonstances et des malheurs du temps. Pourquoi parler devant l'Europe armée de nos débats domestiques? Il faut laver son linge sale en famille. Vous voulez donc imiter l'Assemblée Constituante et recommencer une révolution? Mais je n'imiterai pas le roi qui existait alors; j'abandonnerais le trône, et j'aimerais mieux faire partie du peuple souverain que d'être roi esclave. »

Ces paroles, prononcées d'une voix forte, vibrante, produisirent un effet que nous devons renoncer à décrire. La trivialité de quelques expressions, la personnalité hautaine et l'indomptable fierté qui perçaient sous chaque justification, disparaissaient au milieu des grandes et fortes pensées patriotiques que jetait à son auditoire l'impérial improvisateur. Passant immédiatement de la salle du Trône dans la salle des réceptions, pour recevoir

le serment des chefs de la garde nationale, récemment réorganisée, il aperçoit M. de Gontaut-Biron père qui, nommé chef d'une des douze légions, n'avait pas accepté cet honneur? : « Que « venez-vous faire ici, Monsieur lui dit-il. — Sire, vous offrir « mes hommages. — Comment l'osez-vous, après avoir refusé « l'insigne honneur que je vous avais fait? Vous croyez donc que « le temps où vous étiez trop heureux de caracoler autour de ma « voiture et de la suivre à Paris, est passé? Allez, Monsieur, vous « n'êtes pas digne du signe qui décore votre poitrine ; sortez! » M. de Gontaut, après avoir balbutié quelques paroles confuses, disparut. Napoléon continuant à faire le tour du salon, et apercevant M. Pictet-Diodati, député du Léman, s'approcha et lui dit : « Eh bien, Monsieur, vos magnifiques seigneurs de Genève ont « donc ouvert leurs portes aux ennemis de la France, et les ont « invités, par une adresse, à entrer dans leurs murs? (Il venait « d'en recevoir la nouvelle.) Est-ce votre père, est-ce votre frère « qui l'ont signée? — Sire, mon père est mort et je suis fils unique. « — C'est toujours un de vos parents. Écrivez à Genève que je « n'y laisserai pas pierre sur pierre, et que je ferai un exemple « de cette ville coupable. » M. Pictet-Diodati et ses collègues quittèrent la salle, éperdus et tremblants. Des amis de M. Lainé, alarmés par les reproches directs échappés à l'empereur, lui conseillèrent de se mettre en sûreté. M. Lainé refusa de fuir. On doit louer ce courage. Mais toute crainte était inutile ; ce député ne fut nullement inquiété ; comme tous ses collègues, il put se retirer, paisible, dans son département.

« C'est il y a *quatre mois*, avait dit l'empereur, qu'il fallait « demander une autre constitution. » Quelques textes portent *quatre années*. Nous avons adopté la première version. Il est difficile, en effet, de supposer que Napoléon ait voulu parler de 1810, année de son union avec Marie-Louise. Les fêtes de ce mariage, qui l'introduisait dans les vieilles familles monarchiques de l'Europe, auraient été assez mal choisies pour demander et pour obtenir des institutions politiques larges et sérieuses. L'em-

pereur, évidemment, faisait allusion aux derniers temps de son séjour en Saxe. Si la levée de boucliers du Corps Législatif avait eu lieu au mois d'août précédent, il est probable que Napoléon se serait montré plus facile aux propositions des alliés; la paix aurait été signée à Prague.

« Est-ce le moment de faire des remontrances, de demander « des institutions politiques, s'était écrié Napoléon, quand deux « cent mille cosaques envahissent nos frontières? » L'empereur connaissait depuis quelques jours l'entrée des alliés en Suisse; son coup d'œil militaire ne l'avait pas trompé sur les résultats de ce mouvement. A l'heure même où il prononçait les paroles que nous venons de rappeler, deux armées, fortes ensemble de plus de 350,000 hommes, pénétraient sur notre territoire. Ce fut dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier que ces deux corps franchirent la frontière : le premier, sous les ordres du généralissime Schwartzenberg, s'avançait par la Suisse et par le haut Rhin sur les deux vallées du Doubs et de la Saône; le second, commandé par le maréchal Blücher, avait franchi le Rhin entre Spire et Coblentz, et se dirigeait sur la haute Moselle et sur la Meuse. Les têtes de colonnes de ces deux armées étaient tournées vers Paris; mais avant de descendre les vallées qui conduisent du Jura et des Vosges à cette capitale, toutes deux devaient manœuvrer pour se joindre. Le plateau de Langres était le point désigné de communication.

Napoléon, dans les premiers jours, ne put opposer à ces masses que les débris ramenés de Leipsick. L'armée de Blücher n'eut donc qu'à marcher pour traverser successivement la Sarre, la Moselle et la Meuse, pour s'emparer de toutes les villes ouvertes ou mal fortifiées, et pour chasser devant elle les corps chargés de la défense de cette partie de nos frontières. Le généralissime Schwartzenberg arriva sans éprouver plus de difficultés jusqu'au pied des Vosges. Le passage de cette barrière fut disputé; il fallut vaincre la patriotique résistance de la population de ces montagnes, que vinrent aider quelques régiments de la garde,

amenés par le maréchal Mortier. Le nombre l'emporta ; après deux jours de combats, les Vosges furent franchies ; Schwartzenberg occupa Langres. Les deux grandes armées alliées, à la date du 20 janvier, communiquaient entre elles, sans être cependant réunies, et se trouvaient déjà à moins de 65 lieues de Paris. Adossées aux Vosges et à la Meuse, leur ligne présentait un arc de cercle dont les points principaux passaient par Langres, Nancí et Verdun : les deux extrémités de cet arc s'appuyaient sur l'Aisne et sur la haute Seine qui formaient les deux côtés d'un angle ayant Paris pour sommet ; Châlons-sur-Marne en occupait le centre. C'est dans cet étroit espace que devaient se concentrer toutes les opérations de la campagne de 1814.

La position centrale de Châlons la fit choisir par Napoléon pour son premier quartier général. Du 15 au 25 janvier, toutes les troupes dont il pouvait disposer y furent successivement dirigées. Mais avant de s'y transporter de sa personne, il voulut pourvoir à la sûreté de la capitale et à l'administration de l'empire. Depuis longtemps la garde nationale n'avait plus qu'une existence nominale ; il venait de la réorganiser, mais sur des proportions étroites, dans un système de défiance absolue contre les classes ouvrières qui en demeuraient exclues ; tous les officiers supérieurs avaient été choisis parmi les personnages de l'ancienne ou de la nouvelle aristocratie, et les fonctionnaires qu'il supposait le plus dévoués à son gouvernement et à sa personne. Le 23, il signa des lettres-patentes qui investissaient Marie-Louise du titre et des fonctions de régente, et il lui adjoignit, en qualité de lieutenant-général de l'empire, son frère Joseph, que l'insurrection de ses sujets, aidée par les armées anglaises et par la nullité de ce monarque, avait chassé d'Espagne[1]. Le

1. Les lettres-patentes contenant la nomination de Joseph aux fonctions de lieutenant-général de l'empire portent seulement la date du 28 janvier. Cette nomination, ainsi que l'établissement d'un conseil de régence dont nous aurons à parler lors de l'arrivée des alliés sous Paris, ne furent point annoncés dans le *Moniteur*.

lendemain, 24, l'empereur manda aux Tuileries tout le corps des officiers de la nouvelle garde nationale, le réunit dans le salon des maréchaux, et, s'avançant au milieu du cercle, annonça : que, par suite des mouvements qu'il allait exécuter, il était possible que l'ennemi trouvât l'occasion de s'approcher de Paris ; il ajouta que le danger, dans ce cas, n'aurait rien de sérieux parce qu'il serait toujours en mesure d'accourir au secours de la capitale et de la délivrer. « Je vous recommande d'être « unis entre vous, continua Napoléon ; on ne manquera pas de « chercher à vous diviser, à ébranler votre fidélité à vos devoirs ; « je compte sur vous pour repousser toutes ces coupables insti- « gations. Je vous laisse l'impératrice et le roi de Rome... ma « femme et mon fils, reprit-il d'une voix émue : je partirai l'esprit « dégagé de toute inquiétude, parce qu'ils seront sous votre sau- « vegarde. Ce que j'ai de plus cher au monde, après la France, « je le remets dans vos mains. »

L'émotion de l'empereur, en prononçant ces dernières paroles, était profonde ; tous les assistants la partagèrent ; de bruyantes acclamations, les serments de fidélité et de dévouement les plus énergiques lui répondirent. Dans la nuit l'empereur livra aux flammes ses papiers les plus secrets, dit à sa femme et à son fils un adieu long, déchirant, qui devait être éternel, et à trois heures du matin quitta les Tuileries.

Pour la première fois, depuis l'origine de notre histoire, l'Europe entière s'avançait contre nous. 700,000 soldats, premier ban de sa population armée, étaient alors en marche pour renverser la puissance impériale ; 160,000 Anglais, Espagnols et Portugais, conduits par Wellington, avaient déjà franchi les Pyrénées à la suite des maréchaux Soult et Suchet ; 80,000, Autrichiens, Illyriens, Italiens, commandés par les généraux de Bellegarde et Bubna, poussaient l'armée du prince Eugène hors de la péninsule italique, cherchant à se frayer, à travers les Alpes, un chemin jusqu'à Lyon ; 12,000 Hollandais et 8,000 An-

glais, aux ordres du général Graham, donnant la main aux 80,000 Suédois, Hanovriens, Russes et Prussiens, composant l'*armée du Nord*, commandée par Bernadotte, s'avançaient par la Hollande, le bas Rhin et la Belgique; enfin, les deux armées *de Bohéme* et *de Silésie* conduites par Schwartzenberg et Blücher, et où l'on voyait, mêlés aux soldats de toutes les puissances du nord de l'Europe, des Baskirs, accourus du fond de l'Asie, des musulmans appelés des bords de la mer d'Azoff et de la Caspienne, venaient de déboucher sur la haute Meuse, au pied des Vosges, et s'apprêtaient à envahir la Champagne. 400,000 autres soldats s'organisaient ou étaient en marche sur les trois grandes lignes qui, de Vienne, de Varsovie et de Berlin, centres des armements de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, conduisent à la frontière française. Armées actives et réserves, c'était plus d'*un million* de soldats!

Napoléon, quelque audacieux que fût son génie, n'aurait certes pas entrepris de lutter contre de telles forces s'il avait dû les combattre toutes à la fois. Mais, comme l'a dit avec justesse un des meilleurs annalistes de l'époque impériale [1], son œil exercé a *toisé le géant* qui s'avance, et dans sa colossale structure il a reconnu quelques parties faibles qui peuvent servir de point de mire à ses coups. Ce n'est que successivement d'ailleurs que les différentes armées, les nombreuses colonnes en marche peuvent arriver sur le véritable théâtre des événements. Soult et Suchet pourront arrêter longtemps Wellington au pied des Pyrénées; Eugène est assez habile et assez fort pour défendre, durant un mois ou deux, les passages des Alpes; les premiers commandent à 70,000 hommes; le second en a 50,000 sous ses ordres. Les troupes françaises sont à la vérité beaucoup plus faibles sur la frontière du Nord; mais elles ont pour elles les canaux, les rivières, les fleuves qui sillonnent la Hollande et la Belgique; le pays est en outre hérissé de places fortes; Carnot

1. Le baron Fain.

qui garde Anvers, Maison qui commande les détachements pouvant tenir la campagne, se chargeront, de ce côté, de gagner du temps. Paris, but de tous les efforts des alliés, n'a donc rien à craindre de ces trois côtés; il n'est menacé sérieusement que par les deux armées de Bohême et de Silésie. Là est le véritable péril.

Ces deux armées, à leur entrée en France, comptaient, comme nous l'avons dit, 350,000 combattants. La garde des villes qu'ils ont enlevées, le blocus des places qui tiennent sur leurs derrières, ont réduit cet effectif à moins de 280,000 hommes. Napoléon dispose du cinquième au plus de ce chiffre de soldats. Mais il espère qu'en manœuvrant avec vivacité au centre des marches de l'ennemi, il pourra couper les communications, isoler les principales colonnes, les battre séparément et parvenir, en multipliant ses coups, à suppléer l'infériorité du nombre. 60 à 65,000 hommes, composés partie de vieilles bandes, partie de soldats tirés de tous les dépôts, partie de conscrits armés, habillés à la hâte et exercés pendant les marches [1], voilà tout ce qu'il peut opposer aux masses de Schwartzenberg et de Blücher, masses qui, dans trois mois, s'élèveront à 500,000 hommes. La lutte ne serait pas douteuse s'il disposait des 70,000 hommes qui défendent notre frontière d'Espagne, et des 120 à 130,000 soldats qu'il a imprudemment jetés dans les places fortes de la Pologne et du nord de l'Allemagne! Toutefois, réduit comme il l'est, à se battre un contre cinq, le génie

1. On lit dans le *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de 1814*, par le colonel Fabvier: « Levés et incorporés à la hâte, l'innocence et la simplicité de ces braves jeunes gens amusaient les vieux soldats. Leur habillement consistait en une redingote grise et un bonnet de forme féminine; on les appelait les *Marie-Louise* (la plupart furent levés par décrets signés de la régente). Ces enfants manquaient de forces et d'instruction; mais chez eux l'honneur remplaçait tout, et leur courage était indomptable. Au cri : *en avant, les Marie-Louise!* on voyait leurs figures éteintes se couvrir de la plus noble rougeur; affaiblis par la fatigue et par la faim, leurs genoux se raidissaient pour voler à l'ennemi. Quant à ce qu'ils savaient faire, les grenadiers russes peuvent le dire. »

qui, l'année précédente, lui aurait encore une fois donné l'Europe, — après les batailles de Lutzen et de Bautzen, s'il avait eu de la cavalerie, après la bataille de Dresde, si Vandamme avait été appuyé, — ce génie ne l'abandonnera pas; loin de là : jamais il n'aura brillé d'un plus vif éclat, jamais Napoléon ne se sera montré plus grand capitaine. Nouvel Antée, il lui aura suffi de toucher la terre natale pour retrouver toute la force, toute l'énergie de ses plus jeunes et de ses plus belles années de gloire.

Ce fut le soir même du 25 janvier que Napoléon arriva au quartier général de Châlons-sur-Marne. L'approche de l'ennemi avait jeté une sorte de stupeur sur toute la route qu'il venait de parcourir; son passage suffit pour rassurer les populations; son arrivée prochaine à l'armée était pour elles un gage de délivrance. Napoléon allait se battre; donc il allait vaincre. Aussi, sa présence, dans chaque village, à chaque relais, était-elle accueillie par des cris frénétiques de *vive l'empereur!* auxquels se mêlaient toutefois, comme une amère critique de son régime économique et administratif, les cris de : *à bas les droits-réunis!*

L'arrivée de Napoléon à Châlons suspendit le mouvement rétrograde des corps que les masses de l'ennemi poussaient devant elles; tous s'arrêtèrent. Dès le lendemain, 26, ces corps réunis aux troupes arrivées de Paris les jours précédents, reprirent l'offensive, traversèrent Vitry-le-François pendant la nuit, et le 27 au matin rencontrèrent à quelque distance de Saint-Dizier la tête d'une colonne prussienne que le général Duhesme attaqua sur-le-champ, et rejeta au delà de cette ville. La campagne était commencée.

Le généralissime Schwartzenberg ne s'était pas arrêté longtemps à Langres; ses communications avec Blücher une fois établies, il avait quitté cette position pour descendre dans les deux vallées de l'Aube et de la Seine. Blücher, dont l'armée se trouvait entre la Meuse et l'Aisne, reçut l'ordre de venir joindre

le généralissime avec qui marchaient l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Troyes était le point de réunion désigné pour les deux armées. Les Prussiens, pour passer de Lorraine en Champagne, étaient obligés de traverser la haute Marne et l'Aube; divisés en quatre corps, deux de ceux-ci avaient déjà franchi la Marne, quand Napoléon, qui remontait cette rivière depuis Châlons, rencontra à Saint-Dizier les têtes de colonne des deux derniers corps. Poursuivrait-il son mouvement pour compléter la séparation des troupes de Blücher, ou bien, gagnant de vitesse les deux premières colonnes de ce général, essaierait-il d'occuper Troyes avant l'ennemi quel qu'il fût, et d'empêcher ainsi la jonction des deux armées? Il se décida pour ce dernier parti. Les régiments français qui avaient déjà dépassé Saint-Dizier, furent rappelés, et toute l'armée, traversant la forêt du Der, parvint, malgré la pluie et le mauvais état des chemins, à atteindre Montier-en-Der, le lendemain au soir, 28. Le 29, au point du jour, Napoléon se remit en marche pour Brienne, et dès huit heures du matin il rencontra, à quelque distance de cette ville, dans les bois de Maizières, les éclaireurs des deux premiers corps de l'armée prussienne. Blücher, averti de l'approche des Français, fit aussitôt occuper Brienne, concentra la plus grande partie de ses forces sur les hauteurs où se trouve le château dans lequel Napoléon avait fait ses premières études militaires, et confia la défense de la ville basse aux deux corps russes de Sacken et d'Alsufief. Nos troupes, malgré les fatigues d'une longue marche faite par des chemins de traverse que la neige et la pluie avaient défoncés, ne furent arrêtées ni par le nombre, ni par la force de la position; elles attaquèrent sur tous les points, et enlevèrent successivement la ville et le château. Blücher, la nuit venue, continua son mouvement sur Troyes en remontant la rive droite de l'Aube, et se hâta de gagner Bar où il espérait rencontrer Schwartzenberg.

Deux incidents signalèrent cette rencontre du 29. Au plus fort de la lutte, des tirailleurs français, franchissant la grande rue

du château, se heurtèrent contre un gros d'officiers prussiens qui s'efforçaient de gagner la ville basse; des coups furent aussitôt échangés; bon nombre des officiers ennemis tombèrent sous le fer et le feu de nos soldats, plusieurs furent pris, et quelques-uns seulement s'échappèrent à grand'peine. Au nombre des prisonniers se trouvait un neveu de M. de Hardenberg, chancelier de Prusse; il raconta que le groupe, ainsi dispersé, se composait de l'état-major général prussien, et que Blücher lui-même en faisait partie; entouré à plusieurs reprises par nos tirailleurs, le feld-maréchal n'avait dû son salut qu'à la défense la plus énergique et à la vigueur de son cheval.

A quelques heures de là, Napoléon, précédé de quelques aides de camp, et suivi par quelques généraux de sa maison, se retirait de Brienne au village de Maizières, son quartier général durant cette journée. Il était nuit noire. Dans ce moment, une bande de cosaques rôdait entre le village et la ville, cherchant quelque occasion de butin. Le bruit causé par le pas des chevaux montés par Napoléon et par son escorte les fait accourir. Ils se ruent d'abord sur un des généraux de la suite de l'empereur qui crie: *Aux cosaques!* et se défend. Un des assaillants, apercevant à quelques pas de là un cavalier à redingote grise qui marchait à peu près seul, quitte aussitôt ses camarades, et court sur ce dernier. Le général Corbineau se jette d'abord à la traverse, mais sans succès; le colonel Gourgaud, qui causait en ce moment avec Napoléon, se met en défense, et d'un coup de pistolet, tiré à bout portant, abat le cosaque aux pieds de l'empereur. L'escorte arrive enfin, sabre quelques-uns de ces effrontés maraudeurs qui abandonnent alors la partie et disparaissent.

Si la journée du 29 janvier nous avait donné la ville de Brienne, elle ne fit que hâter, en revanche, la jonction des deux premiers corps de Blücher et de l'armée de Schwartzenberg. La rencontre eut lieu à Bar-sur-Aube, ainsi que l'avait espéré le feld-maréchal prussien. Une fois réunis, les deux généraux, descendant la rive droite de l'Aube, revinrent ensemble sur

Napoléon, et ne s'arrêtèrent qu'à deux lieues et demie au-dessus de Brienne, au village de la Rothière, où se trouvaient nos avant-postes. Une bataille devenait inévitable; elle eut lieu le 1er février. L'acharnement fut égal des deux parts. Les Français combattaient au nombre de 40,000 hommes contre 160,000. Grâce aux efforts du plus héroïque courage, nos troupes parvinrent à conserver leur champ de bataille; elles ne purent rien obtenir au delà. Trop faibles pour tenter la fortune le lendemain, elles profitèrent de la nuit pour passer sur la rive gauche de l'Aube à l'aide des ponts rétablis durant les deux jours précédents, et se retirèrent sur Troyes. Les alliés ne pouvaient se vanter de nous avoir battus; l'échec n'en fut pas moins réel, car il nous fallait une victoire. La journée de la Rothière était la première bataille rangée de la campagne; elle se terminait par une retraite. Le chiffre des morts et des prisonniers fut, dit-on, le même de chaque côté; on l'évalue à 12,000 pour les deux armées; mais la perte n'était pas égale : elle s'élevait, pour nous, au septième environ des combattants, tandis qu'elle allait à peine au vingt-cinquième pour les alliés.

Le maréchal Marmont avait été laissé en avant de Brienne pour masquer la retraite du corps principal; ses troupes ne s'élevaient pas à 6,000 hommes. Lorsque le dernier peloton des régiments qui devaient suivre l'empereur à Troyes eut traversé l'Aube, tous les ponts furent coupés, et le duc de Raguse se retira par la rive droite. L'ennemi lança plusieurs corps à sa poursuite. Le maréchal bavarois de Wrede, entre autres, reçut l'ordre de forcer la marche, de tourner Marmont et de lui couper la route d'Arcis; de Wrede gagna sur ce dernier une heure ou deux, et le devança au village de Rosnay-sur-la-Voire. Arrivé sur ce point, Marmont trouva le passage de la rivière gardé par un corps de 3,000 Bavarois établis sur une hauteur qui domine le village; 20,000 autres soldats de la même nation arrivaient à la hâte; un fort parti de cavalerie alliée s'étendait déjà dans la plaine. La Voire n'est pas guéable; Wrede renouvelait la même

manœuvre qu'à Hanau ; le danger pour nos troupes était semblable ; le corps de Marmont courait risque d'être facilement forcé et détruit. Le maréchal, comprenant l'imminence du danger, prend trois bataillons, se met à leur tête, monte au pas de charge la colline de Rosnay, aborde l'ennemi sans s'arrêter et le culbute. Les cuirassiers chargent alors avec la plus grande vigueur ; tout ce qui avait passé la Voire fut tué, noyé ou pris, et Marmont put arriver à Arcis au même moment où Napoléon entrait dans Troyes.

Troyes, ville ouverte, ne présentait pas un point de résistance sérieuse. Napoléon, en se renfermant dans cette ville, laissait d'ailleurs tous les autres chemins de Paris ouverts aux coalisés. Le 6 février au matin, après trois jours de repos donnés à ses troupes, l'empereur quitta le chef-lieu du département de l'Aube, et le 7 arriva à Nogent-sur-Seine. Son double mouvement de flanc et de retraite, depuis Saint-Dizier, l'avait rapproché de Paris d'environ vingt-cinq lieues. Cette marche constamment rétrograde portait le découragement dans toutes les âmes. Les populations commençaient à croire que Napoléon lui-même abandonnait sa cause : Où nous arrêterons-nous ? disaient à leur tour les soldats.

L'empereur n'était pas moins inquiet. La seconde journée de Brienne avait dérangé tous ses plans. Il avait manœuvré pour isoler les principaux corps ennemis, pour les attaquer séparément, et, par une fatalité déplorable, c'était précisément contre leurs masses réunies à la Rothière qu'il avait dû combattre, c'était devant elles qu'il était obligé de se retirer. En continuant à marcher sur lui, elles pouvaient le forcer de reculer jusqu'aux barrières de Paris. Ce n'est pas tout : des nouvelles de cette capitale lui apprirent que le maréchal Soult, obligé d'abandonner Bayonne, venait de laisser la route de Bordeaux ouverte et de se replier sur Toulouse ; que le général Maison, malgré les efforts des troupes sous ses ordres, avait, à son tour, été forcé d'abandonner la Belgique et de s'abriter derrière la ligne de

places fortes qui défend le département du Nord. Enfin, comme si tous ces coups ne suffisaient pas, il reçut du duc de Vicence des dépêches de nature à lui enlever tout espoir de négociation.

Le projet d'un congrès pour la pacification de l'Europe n'avait pas été officiellement abandonné; mais soumis aux différentes phases de la guerre, on le faisait revivre ou on le laissait sommeiller selon que les événements devenaient critiques ou favorables. On n'était sincère d'aucun côté. Le mot de *négociations* était prononcé des deux parts dans l'unique but de persuader aux populations envahissantes ou envahies, que leurs souverains, en faisant peser sur elles les lourdes charges de la guerre, voulaient seulement arriver à une paix honorable.

On a vu que le 10 décembre, alors que l'on venait de connaître au quartier général des alliés le succès de Bernadotte et de Bulow en Hollande, ainsi que les progrès de Wellington en deçà des Pyrénées, M. de Metternich, si ardent au début de la négociation, s'était contenté de répondre au duc de Vicence, qu'on lui indiquerait ultérieurement le jour de l'ouverture des conférences. Le reste du mois s'écoula sans nouvelles démarches des deux parts. Ce fut seulement après la levée de boucliers du Corps Législatif et quand il connut le passage du Rhin par les deux armées de Silésie et de Bohême, que Napoléon fit partir le duc de Vicence, dans le but d'activer l'ouverture du congrès. Le duc arriva à Lunéville le 6 janvier, et de là, demanda à M. de Metternich la réponse promise par sa lettre du 10 décembre précédent. Le surlendemain, 8 janvier, le ministre autrichien répondit qu'il n'avait pas écrit plus tôt parce que lord Aberdeen, seul représentant officiel de l'Angleterre près de l'Alliance, était sans pouvoirs suffisants pour traiter; mais on attendait, d'un moment à l'autre, ajoutait-il, le ministre des affaires étrangères lui-même, lord Castlereagh. « L'Empereur, mon auguste maître, et le roi « de Prusse, disait en terminant M. de Metternich, me chargent « de prévenir Votre Excellence qu'elle recevra, le *plus tôt pos-*

« *sible*, une réponse à la proposition de se rendre au quartier « général des souverains alliés. » Les coalisés s'avançaient alors, sans éprouver pour ainsi dire de résistance, jusqu'au centre du territoire; la réponse ne vint pas; le 26 janvier le duc de Vicence attendait encore aux avant-postes. Il ne fallut rien moins que la nouvelle du départ de Napoléon de Paris (le 25), ainsi que la crainte d'un de ces prodiges familiers à son génie, pour rendre la parole aux diplomates de la coalition. Le 27, quelques heures après avoir appris l'arrivée de l'empereur au milieu de ses troupes à Châlons-sur-Marne, M. de Metternich leva les arrêts du plénipotentiaire impérial et s'empressa de lui annoncer que, le 4 février, le congrès s'ouvrirait enfin, non plus à Manheim, cette place se trouvant trop loin du théâtre des événements, mais à Châtillon-sur-Seine qui serait neutralisée. Voici les noms des plénipotentiaires : le duc de Vicence; le comte de Stadion, pour l'Autriche; le comte Razumouski, pour la Russie; le baron de Humboldt, pour la Prusse; lord Castlereagh, pour l'Angleterre.

Les instructions du duc de Vicence lui défendaient de rien céder sur les *frontières naturelles*; il devait exiger les limites de 1799. « La France, lui avait fait écrire Napoléon, sans les dépar- « tements du Rhin, sans la Belgique, sans Anvers, sans Ostende, « ne serait rien. Ce sont là ses *limites naturelles* et l'empereur « fait de leur conservation une condition *sine quâ non*. Sa réso- « lution est bien prise; elle est *immuable*. Ces bases, toutes les « puissances les ont reconnues à Francfort. » Toutefois, Napoléon, après la seconde journée de Brienne, comprit que cet *ultimatum* pouvait arrêter court les négociations. Il n'avait pas encore quitté Troyes, lorsque, le 3 février, veille de l'ouverture des conférences, M. de la Besnardière, premier commis des relations extérieures, vint à traverser cette ville, se rendant auprès du duc de Vicence. L'empereur le chargea de dépêches qui modifiaient ses premières instructions. Il fit plus : le 5, avant son départ pour Nogent, un nouveau courrier adressé au duc de Vicence lui porta *décidément carte blanche;* il eut tout pou-

voir « pour conduire la négociation à une heureuse issue, sauver « la capitale et éviter une bataille où sont les dernières espé- « rances de la nation. »

Si la bataille du 1er février avait pu faire ainsi fléchir la volonté de Napoléon, le résultat de cette journée, agissant en sens contraire sur les alliés, avait grandi leurs prétentions. Dès les premières séances, ils refusèrent de traiter en accordant les *frontières naturelles* comme limites de la France. « Les alliés discon- « viennent des bases proposées à Francfort, écrivait le duc de « Vicence à l'empereur ; pour obtenir la paix il faut rentrer dans « les *anciennes limites*. »

Voici, en effet, ce qu'on lit dans le protocole de la séance tenue par le congrès du 7 février :

« ..... Les plénipotentiaires des cours alliées consignent au « protocole qu'ils ont *l'ordre* de demander :

« Que la France *rentre dans les limites qu'elle avait* AVANT LA « RÉVOLUTION.... qu'elle *renonce à toute influence hors de ces « limites*. »

Ce fut une copie de ce protocole que, le 8 février, Napoléon reçut à Nogent. Il s'enferma dans son cabinet après l'avoir lue, et resta plusieurs heures sans vouloir recevoir personne. Le prince de Neufchâtel et le duc de Bassano purent enfin entrer. L'empereur, quand ils se présentèrent, leur tendit, sans mot dire, la copie du protocole. Berthier et Maret, à cette lecture, restèrent interdits. La première émotion passée, ils hasardèrent quelques phrases sur la nécessité de céder. A ce mot, Napoléon éprouva une sorte de secousse électrique ; il se leva avec vivacité et s'écria :

« Quoi ! vous voulez que je signe un pareil traité et que je « foule aux pieds mon serment [1] ! Des revers inouïs ont pu m'ar-

1. Le serment prêté par Napoléon à son couronnement était ainsi conçu : « Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la république... et de « gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du « peuple français. »

« racher la promesse de renoncer aux conquêtes que j'ai faites ;
« mais que j'abandonne aussi celles qui ont été faites avant moi ;
« que je viole le dépôt qui m'a été remis avec tant de confiance ;
« que, pour prix de tant d'efforts, de sang et de victoires, je laisse
« la France plus petite que je ne l'ai trouvée : jamais ! Le pour-
« rais-je sans trahison ou sans lâcheté ?.... Vous vous êtes effrayés
« de la continuation de la guerre ; moi je le suis de dangers plus
« certains que vous ne voyez pas. Si nous renonçons à la limite
« du Rhin, ce n'est pas seulement la France qui recule, c'est l'Au-
« triche et la Prusse qui s'avancent !..... La France a besoin de
« la paix ; mais celle qu'on veut lui imposer entraînera plus de
« malheurs que la guerre la plus acharnée ! Songez-y. Que se-
« rais-je pour les Français quand j'aurai signé leur humiliation ?
« Que pourrais-je répondre aux républicains du Sénat quand ils
« viendront me demander leurs barrières du Rhin ? Dieu me
« préserve de tels affronts !.... Répondez à Caulaincourt, si vous
« le voulez ; mais dites-lui que je rejette ce traité. Je préfère
« courir les chances les plus rigoureuses de la guerre [1] ! »

L'empereur se jette alors sur un lit de camp, et le duc de Bassano passe une partie de la nuit à son chevet, cherchant à ramener le calme dans cet esprit agité, à lui inspirer une résignation nécessaire. Ses efforts ne furent pas sans succès ; il obtint enfin l'autorisation de répondre au duc de Vicence, en termes qui lui permissent du moins de ne pas rompre sur-le-champ la négociation. Le duc sortit pour rédiger la dépêche ; quand elle fut écrite et remise au courrier qui l'attendait, il rentra dans le cabinet de l'empereur et le trouva couché sur d'immenses cartes, un compas à la main ; il lui annonça que la dépêche était partie. « Ah ! vous voilà, lui dit Napoléon ; il s'agit « maintenant de bien d'autres choses ! Je suis en ce moment à « battre Blücher de l'œil ; il s'avance sur Paris par la route de « Montmirail ; je pars ; je le battrai demain ; je le battrai après-

1. *Manuscrit de* 1814, du baron FAIN.

culbutèrent l'ennemi sur tous les points, l'obligèrent de se sauver à travers champs, dans la direction de la Marne, et, le lendemain 12, l'atteignirent de nouveau à Château-Thierry. On se battit dans les rues, dans les maisons ; les habitants de la ville et de la campagne, s'armant de fusils russes ou prussiens ramassés sur les chemins, se joignirent à nos soldats. L'ennemi, chassé de cette ville après avoir essuyé des pertes considérables, fut encore obligé de s'enfuir en désordre dans la direction de Soissons. Les abords de Paris, de ce côté, devinrent libres dans une distance de 30 lieues.

Blücher, lorsque les fuyards du 18 lui avaient appris la présence des Français au centre de sa ligne de marche, s'était hâté d'appeler à son secours les corps des généraux Kleist et Langeron, que de nouvelles troupes, arrivées du nord de l'Europe, venaient de remplacer dans le blocus de Mayence et des places fortes de la Lorraine ; il s'était remis en marche, à la tête de toutes ces forces réunies, pour rallier les régiments d'York et de Sacken, et pour s'ouvrir une seconde fois la grande route de Châlons à Paris. Ce fut le 13 que ses têtes de colonnes se présentèrent en vue de Montmirail, au même moment où, débarrassé de Sacken et d'Yorck, dont il avait abandonné la poursuite sur Soissons au maréchal Mortier, Napoléon, marchant à la rencontre du général en chef prussien, arrivait lui-même à moins d'une demi-lieue de son champ de bataille du 11. Les troupes de Blücher étaient beaucoup plus nombreuses que celles qui avaient été engagées l'avant-veille. Les régiments amenés par Napoléon se trouvaient, au contraire, plus faibles de toutes les pertes essuyées dans les trois derniers jours. Nos soldats étaient à peine un contre quatre. Cette disproportion de forces n'arrêta pas l'empereur ; il prit résolument position dans la plaine de Vauxchamps, passa la nuit à faire ses dispositions, et le 14 au matin ordonna l'attaque. Malgré son immense supériorité numérique, l'ennemi, culbuté partout, fut forcé de reprendre en désordre la route de Châlons. Blücher, enveloppé à diverses reprises avec

son état-major, et obligé chaque fois de lutter corps à corps avec nos cavaliers pour se dégager, dut uniquement son salut, dans une dernière charge, à l'obscurité de la nuit.

Napoléon avait prophétisé juste : les cinq jours écoulés depuis son départ de Nogent, avaient pour ainsi dire été signalés par autant de victoires; et si les forces de Blücher n'étaient pas détruites, du moins cette armée, battue à quatre reprises différentes, fuyait dispersée. L'empereur, au milieu de ses dernières marches, avait reçu la réponse de Caulaincourt aux dépêches expédiées le 5 de Troyes, et, dans lesquelles il lui avait donné *carte blanche;* cette réponse contenait les phrases suivantes :

« J'étais parti les mains presque liées, et je reçois des pouvoirs illimités; on me retenait et l'on m'aiguillonne... Dois-je consentir à tout, aveuglément, sans discussion, sans retard? »

Le 17, trois jours après la seconde journée de Montmirail (bataille de Vauxchamps), Napoléon répondait à son plénipotentiaire :

« Monsieur le duc de Vicence, je vous avais donné carte blanche pour sauver Paris et éviter une bataille qui était la dernière espérance de la nation. La bataille a eu lieu; la Providence a béni nos armes; j'ai fait 30 à 40,000 prisonniers et enlevé 200 pièces de canon..... Votre attitude doit être la même; vous devez tout faire pour la paix, mais mon intention est que vous ne *signiez rien sans mon ordre* parce que *seul je connais ma position.* »

Le chiffre de nos troupes était malheureusement si réduit, et les masses qu'elles avaient à combattre étaient si nombreuses, que chaque corps d'armée alliée présentait, isolément, une masse d'assaillants trois et quatre fois plus considérable que les forces conduites par Napoléon. Chaque coup qu'il frappait, entamait et faisait reculer l'ennemi placé devant lui; mais refoulé sur un point, le flot envahisseur débordait là où Napoléon n'était pas, partout où il n'était plus. C'est ainsi que les Autrichiens

voir « pour conduire la négociation à une heureuse issue, sauver « la capitale et éviter une bataille où sont les dernières espé- « rances de la nation. »

Si la bataille du 1er février avait pu faire ainsi fléchir la volonté de Napoléon, le résultat de cette journée, agissant en sens contraire sur les alliés, avait grandi leurs prétentions. Dès les premières séances, ils refusèrent de traiter en accordant les *frontières naturelles* comme limites de la France. « Les alliés discon- « viennent des bases proposées à Francfort, écrivait le duc de « Vicence à l'empereur ; pour obtenir la paix il faut rentrer dans « les *anciennes limites*. »

Voici, en effet, ce qu'on lit dans le protocole de la séance tenue par le congrès du 7 février :

« ..... Les plénipotentiaires des cours alliées consignent au « protocole qu'ils ont *l'ordre* de demander :

« Que la France *rentre dans les limites qu'elle avait* AVANT LA « RÉVOLUTION.... qu'elle *renonce à toute influence hors de ces « limites*. »

Ce fut une copie de ce protocole que, le 8 février, Napoléon reçut à Nogent. Il s'enferma dans son cabinet après l'avoir lue, et resta plusieurs heures sans vouloir recevoir personne. Le prince de Neufchâtel et le duc de Bassano purent enfin entrer. L'empereur, quand ils se présentèrent, leur tendit, sans mot dire, la copie du protocole. Berthier et Maret, à cette lecture, restèrent interdits. La première émotion passée, ils hasardèrent quelques phrases sur la nécessité de céder. A ce mot, Napoléon éprouva une sorte de secousse électrique ; il se leva avec vivacité et s'écria :

« Quoi ! vous voulez que je signe un pareil traité et que je « foule aux pieds mon serment [1] ! Des revers inouïs ont pu m'ar-

1. Le serment prêté par Napoléon à son couronnement était ainsi conçu : « Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la république... et de « gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du « peuple français. »

« racher la promesse de renoncer aux conquêtes que j'ai faites ;
« mais que j'abandonne aussi celles qui ont été faites avant moi ;
« que je viole le dépôt qui m'a été remis avec tant de confiance ;
« que, pour prix de tant d'efforts, de sang et de victoires, je laisse
« la France plus petite que je ne l'ai trouvée : jamais ! Le pour-
« rais-je sans trahison ou sans lâcheté ?.... Vous vous êtes effrayés
« de la continuation de la guerre ; moi je le suis de dangers plus
« certains que vous ne voyez pas. Si nous renonçons à la limite
« du Rhin, ce n'est pas seulement la France qui recule, c'est l'Au-
« triche et la Prusse qui s'avancent !..... La France a besoin de
« la paix ; mais celle qu'on veut lui imposer entraînera plus de
« malheurs que la guerre la plus acharnée ! Songez-y. Que se-
« rais-je pour les Français quand j'aurai signé leur humiliation ?
« Que pourrais-je répondre aux républicains du Sénat quand ils
« viendront me demander leurs barrières du Rhin ? Dieu me
« préserve de tels affronts !.... Répondez à Caulaincourt, si vous
« le voulez ; mais dites-lui que je rejette ce traité. Je préfère
« courir les chances les plus rigoureuses de la guerre [1] ! »

L'empereur se jette alors sur un lit de camp, et le duc de Bassano passe une partie de la nuit à son chevet, cherchant à ramener le calme dans cet esprit agité, à lui inspirer une résignation nécessaire. Ses efforts ne furent pas sans succès ; il obtint enfin l'autorisation de répondre au duc de Vicence, en termes qui lui permissent du moins de ne pas rompre sur-le-champ la négociation. Le duc sortit pour rédiger la dépêche ; quand elle fut écrite et remise au courrier qui l'attendait, il rentra dans le cabinet de l'empereur et le trouva couché sur d'immenses cartes, un compas à la main ; il lui annonça que la dépêche était partie. « Ah ! vous voilà, lui dit Napoléon ; il s'agit « maintenant de bien d'autres choses ! Je suis en ce moment à « battre Blücher de l'œil ; il s'avance sur Paris par la route de « Montmirail ; je pars ; je le battrai demain ; je le battrai après-

1. *Manuscrit de* 1814, du baron FAIN.

« demain; si ce mouvement a le succès qu'il doit avoir, l'état des « affaires se trouvera complétement changé et nous verrons « alors ! »

Les espérances de Napoléon venaient d'être ranimées par un courrier que lui avait expédié, dans la nuit, le maréchal Macdonald dont la lettre était alors étendue devant lui.

Après la bataille de la Rothière, les alliés n'avaient qu'à suivre en masse la route de Troyes pour arriver, en passant sur le corps de la petite armée impériale, jusqu'aux portes de Paris. C'était, assure-t-on, l'opinion de l'empereur Alexandre; mais ce parti, dicté par le bon sens le plus vulgaire, ne parut pas assez savant. Les généraux alliés se mirent en tête de manœuvrer. Schwartzenberg, avec les souverains, passa l'Aube et se porta à pas comptés sur Troyes, dans le but d'arriver à Paris en descendant le bassin de la Seine. Blücher revint sur Châlons pour rallier les deux corps que le mouvement de l'empereur sur Saint-Dizier avait rejetés en Lorraine, et pour marcher sur Paris par le bassin de la Marne. Chacun de ces deux généraux voulait prévenir l'autre dans l'attaque de la capitale française; c'était le mouvement de Blücher et la marche de ses colonnes sur Meaux que Macdonald annonçait à Napoléon.

Douze lieues de traverse séparaient la route de Paris à Troyes, que barrait alors Napoléon, de la route de Châlons à Paris, que suivaient Blücher et ses troupes. Cette distance, malgré les obstacles que présentaient les chemins et la saison, fut rapidement franchie. L'empereur avait quitté Nogent le 9 février; le 10, il rencontrait au village de Champaubert plusieurs colonnes de l'armée de Silésie. Cette armée, forte de 120,000 combattants, marchait échelonnée sur une seule ligne qui, partant de Châlons, pénétrait assez avant dans le département de Seine-et-Marne. Les colonnes qui traversaient Champaubert, au moment où l'empereur s'y présentait, se composaient de troupes russes. Attaquées sur-le-champ avec vigueur, elles furent mises en si complète déroute, que l'une d'elles, forte de 6,000 hommes,

compta 5,000 morts, blessés ou prisonniers. Tout ce qui ne fut pas pris ou tué s'enfuit en désordre, partie dans la direction de Méaux, partie vers Châlons [1]. Une seconde fois l'armée de Blücher était coupée en deux. Blücher, de sa personne, se trouvait entre Champaubert et Châlons avec la moitié de ses forces; le reste, aux ordres des généraux Sacken et Yorck, n'était plus qu'à une petite distance de Meaux et pouvait en apercevoir les clochers; encore deux marches, et ces corps, qui forçaient de vitesse pour arriver les premiers sous Paris, pouvaient bivouaquer au pied de Belleville et de Montmartre.

Avertis par les fuyards de Champaubert, York et Sacken s'arrêtèrent, revinrent en toute hâte sur leurs pas et, le 11, se trouvèrent, à Montmirail, en face de l'empereur qui, lui-même, marchait à leur rencontre. La journée précédente, à vrai dire, avait été moins une bataille qu'un heureux et brillant combat. Cette fois, l'affaire fut sérieuse. 50,000 Russes ou Prussiens et et 25,000 Français se trouvèrent engagés. Le courage suppléa au nombre; nos soldats, bien que se battant un contre deux,

1. Le colonel Fabvier, dans le *Journal des opérations du 6e corps*, plus haut cité, rapporte les détails suivants :

« L'ennemi occupait fortement un petit bois. On se disposa à l'enlever. Les *Marie-Louise* (voir la note page 154), composant le 113e, eurent la tête; des pelotons de tirailleurs furent placés autour du bois, pour l'attaquer en même temps, soutenus de deux brigades en masse. Avant le signal, le duc de Raguse parcourut les pelotons de tirailleurs en répétant les ordres; à l'un d'eux il demanda : « Qui commande ici? y a-t-il un officier? — Non, lui dit un conscrit qui était un véritable enfant. — Un sous-officier? — Non, mais nous sommes bons là. » Plus loin, un autre *Marie-Louise* dit : « Oh! je tirerais bien mon coup de fusil, seulement je voudrais bien avoir quelqu'un pour le charger. » Avec de pareilles gens on pouvait donner le signal. Tout s'élança en même temps; le bois fut enlevé.

« Le corps d'Alsufieff, composé de 9,000 grenadiers, fut totalement détruit, ce général fut pris dans le bois par un chasseur du 16e, conscrit de six mois, qui ne voulut jamais le quitter qu'il ne l'eût conduit à l'empereur; il fut fait légionnaire.

« Un enfant de treize ans amena d'une lieue deux grenadiers. Il avait pour arme un grand couteau de boucher qu'il brandissait d'un air tout à fait plaisant. « Ces gaillards-là voulaient broncher, disait-il, mais je les ai bien fait marcher. »

Les alliés étaient restés maîtres de Troyes durant trois semaines. Le séjour des souverains dans cette ville fut marqué par un incident qui mérite quelques détails ; car il fut le premier symptôme saisissable, la première révélation d'une opinion favorable à la restauration de la maison de Bourbon.

CHAPITRE V.

Manifestation royaliste à Troyes; exécution du chevalier de Gouault. — État de l'opinion au mois de février 1814. — Conférence militaire de Lusigny. — Première reddition de Soissons; réunion de tous les corps de l'armée de Blücher; ce général s'avance une seconde fois sur Paris. — Napoléon quitte Troyes et marche sur la Marne pour arrêter le mouvement des Prussiens; il arrive à la Ferté-sous-Jouarre. — Blücher met la Marne entre les Français et lui, et se retire sur l'Aisne; Napoléon le poursuit; seconde capitulation de Soissons; Blücher se retire sur Laon. — Bataille de Craonne; les Prussiens, maîtres de Laon, sont attaqués par Napoléon qui se replie à son tour sur l'Aisne, occupe Soissons et chasse les Russes de Reims. — Second mouvement de Schwartzenberg sur Paris; Napoléon marche sur la Seine; panique des souverains alliés; ils rétrogradent encore au delà de Troyes. — Napoléon manœuvre pour opérer sur les derrières de l'ennemi; bataille d'Arcis-sur-Aube. — Pointe de Napoléon sur Saint-Dizier; décret de levée en masse; nouveau plan de campagne. — Traité de Chaumont. — Congrès de Châtillon; sa rupture, — Concentration de toutes les forces alliées à Châlons-sur-Marne; elles se portent en masse sur Paris. Napoléon quitte Saint-Dizier, traverse Troyes, Sens, Fontainebleau, et arrive à cinq lieues de Paris, le 30 mars, à dix heures du soir.

L'empereur Alexandre avait dans son état-major deux officiers d'origine française : le comte de Rochechouart, émigré, et l'ex-adjudant-général Rapatel, ancien aide de camp de Moreau. Durant les seize à dix-huit jours qu'ils venaient de passer à Troyes, ces officiers s'étaient naturellement mis en rapport avec les quelques habitants restés fidèles au culte de la vieille monarchie; dans leurs entretiens avec ceux-ci, tous deux témoignaient sans cesse leur étonnement du complet oubli où était tombée la cause de la royauté; ils avaient pénétré jusqu'au centre de la France, disaient-ils, et pas un cri, pas un signe dans les villages ou dans les villes traversées par eux, n'avaient annoncé qu'il existât encore des royalistes. Leurs auditeurs se récriaient; ils répondaient que les royalistes étaient nombreux, mais que la crainte de se compromettre inutilement les empêchait de se prononcer.

Les alliés étaient restés maîtres de Troyes durant trois semaines. Le séjour des souverains dans cette ville fut marqué par un incident qui mérite quelques détails ; car il fut le premier symptôme saisissable, la première révélation d'une opinion favorable à la restauration de la maison de Bourbon.

Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis que la cocarde tricolore avait été substituée à la cocarde blanche : la croix de Saint-Louis avait disparu depuis vingt-trois ans. La population de Troyes, lorsqu'elle vit défiler au milieu des rues ces couleurs et ces insignes oubliés, n'éprouva d'abord qu'un sentiment de profonde surprise. Mais quand ceux des habitants qui avaient connu l'ancien régime eurent expliqué la signification des croix et des cocardes, quand on apprit surtout la démarche de M. de Vidranges et de ses amis auprès du chef des coalisés, l'étonnement fit place à l'indignation : on oublia les royalistes ; on ne vit plus dans les membres de la députation que des ennemis et des traîtres. La colère fut si forte, que lorsque Napoléon entra le 24 dans la ville, des cris de vengeance se mêlèrent aux acclamations qui partaient de toutes les bouches. L'empereur dut céder au sentiment public. A peine descendu à son logement, il jeta ses gants sur une table, et, le fouet encore à la main, il ordonna la réunion d'un conseil de guerre. M. de Gouault seul y parut. Condamné à mort, sa famille essaya de le sauver. Une demande en grâce fut remise le lendemain matin du jugement par M. de Mesgrigny, écuyer de service et compatriote du condamné. L'empereur ordonna immédiatement de suspendre l'exécution ; mais quand l'officier d'ordonnance, porteur de l'ordre, arriva, M. de Gouault venait d'être passé par les armes avec cet écriteau sur la poitrine : *traître à la patrie.*

La manifestation du 11 février fut un acte de mouvement spontané, une tentative isolée. Aucun plan de restauration n'existait à cette date. Dans quelques salons de Paris, dans un petit nombre de châteaux de province, on commençait à regarder la chute de l'empire comme un événement possible, on échangeait des espérances encore vagues, on se cherchait pour obtenir des nouvelles ; mais on ne faisait rien au delà. Ce sont pourtant ces confidences à huis-clos, ces visites inaperçues que quelques écrivains, dupes des vanteries de châteaux ou de salons, n'ont pas craint de transformer en une vaste conspiration ayant son organisation, son

mot d'ordre et ses chefs. C'est le sort de tous les gouvernements nouveaux d'avoir à subir la révélation d'une foule de dévouements avides qui ne se sont jamais produits, d'une foule de services, taxés très-haut, qu'on ne leur a jamais rendus. Il suffit de quelques vanités cupides, donnant un appui mutuel à leurs mensonges, pour faire accepter certaines fables politiques comme autant de vérités hors de conteste. Résultat de manœuvres conçues, exécutées par quelques roués habiles au moment même de son avénement, la Restauration, comme on le verra plus loin, ne fut l'œuvre d'aucun effort, le produit d'aucune combinaison préparés à l'avance par une opinion ou par un parti politique. Comme parti, les royalistes ne présentaient que des individualités cachées dans toutes les administrations publiques et locales, ou isolées dans leurs terres; comme opinion, comme expression des sentiments ou des vœux d'une partie de la population, ils n'existaient plus. La population, considérée dans sa généralité, dans ses masses, se plaignait amèrement, sans doute, du régime économique et politique de l'empire, de cette passion de conquêtes et de batailles qui avait poussé l'empereur jusqu'aux limites de la Russie asiatique; mais elle ne demandait ni ne désirait une contre-révolution. Loin de là, toute décimée, tout épuisée qu'elle était par les levées incessantes qui, durant vingt-deux ans de guerre, avaient alimenté les armées de la république et de l'empire, elle soutint la cause de Napoléon, devenue, en face de l'ennemi, la cause nationale, jusqu'au dernier jour. Il n'est pas un seul des départements envahis par la coalition, dont les habitants n'aient pris les armes en grand nombre, pour harceler les détachements alliés, pour enlever les convois et se mêler dans l'occasion avec nos soldats. Ce fut même l'héroïque patriotisme de certaines populations urbaines et de toute la population rurale des Vosges, de la Lorraine, de la Champagne et de la Bourgogne, qui dicta à Napoléon ses derniers décrets, qui inspira son dernier plan de campagne. Il attendit trop tard !

Ce dévouement des masses pour le gouvernement impérial, le

complet oubli où elles laissaient l'ancienne monarchie et ses princes, avaient vivement frappé les chefs des coalisés. En vain, renouvelant la tactique employée à une autre époque par d'autres coalitions contre le souverain le plus illustre de l'ancienne monarchie [1], ils déclaraient ne pas faire la guerre à la France, mais à Napoléon seul : pas un homme ne se rangeait de leur côté; nulle part on ne se soulevait contre l'empereur; partout, au contraire, on résistait. Aussi, les souverains avaient-ils repoussé toutes les ouvertures tendant à faire admettre à leur quartier-général un des membres de la maison de Bourbon; et, dans le midi même, comme on le verra au chapitre suivant, Wellington, reprochant aux quelques royalistes qui venaient de se déclarer à Bordeaux, l'imprudence et la nullité de cette vaine démonstration, leur signifiait qu'il dépasserait probablement « la ligne de ses devoirs s'il prêtait à leur cause le moindre appui. » Il y a plus; les alliés maintenaient le congrès de Châtillon, bien que le duc de Vicence eût formellement refusé, au nom de Napoléon, de consentir aux limites de 1789. « La Belgique, ainsi que les départements de la rive gauche du Rhin, avait dit le duc, ayant été *constitutionnellement* déclarés partie intégrante du territoire français, et reconnus comme tels par tous les traités conclus depuis leur réunion, l'empereur ne pouvait pas, de son autorité privée, accéder à cette clause. » Enfin, au moment même de la rentrée des Français dans Troyes, le généralissime Schwartzenberg négociait avec Napoléon une suspension d'armes.

Ces pourparlers, résultat d'une première proposition faite huit jours auparavant, le 17, à Nangis, par un des officiers du prince, le comte de Parr, furent sérieusement abordés, le 23, au hameau de Châtres, près Méry-sur-Seine, entre les quatre murs nus de la chaumière d'un charron où Napoléon venait de passer la nuit. Le négociateur, cette fois, était le prince de

1. Les puissances coalisées contre Louis XIV proclamaient dans leurs manifestes qu'elles faisaient la guerre, non contre la France, mais contre ce prince et sa politique de conquêtes.

Wentzell-Lichtenstein, aide de camp du généralissime. Cet officier ne dissimula point la portée des derniers échecs subis par les alliés, et affirma que le désir d'une suspension d'armes était chez eux fort sincère. Napoléon se montra incrédule; il parla de bruits qui se répandaient sur un nouveau système que l'on prêtait aux souverains, et demanda s'il était vrai que la querelle eût changé de nature, si c'était à sa personne et à sa dynastie qu'en voulaient positivement les souverains, et si, conformément au plan favori de l'Angleterre, l'Europe n'avait envahi la France que pour rétablir la famille de Bourbon. Le prince de Lichtenstein repoussa ces *suppositions* avec la plus grande vivacité. Napoléon insista; il cita à l'appui de ces doutes la présence du duc d'Angoulême au quartier général des Anglais dans le midi, le débarquement du duc de Berri à Jersey, dans le voisinage de nos provinces de l'ouest, et l'arrivée du comte d'Artois sur notre frontière de la Suisse. « Cependant, ajouta l'empereur, je ne saurais croire que mon beau-père pût entrer dans de pareils projets et qu'il voulût prêter son concours au renversement de sa fille et de son petit-fils. »

M. de Lichtenstein protesta de nouveau contre tous ces bruits, ajoutant que si les Bourbons avaient débarqué, si on tolérait leur présence à la suite des armées alliées, c'était uniquement comme moyen de guerre et dans le but d'opérer quelques diversions: « Il n'y a rien de sérieux dans tout cela, disait-il; l'Autriche ne se prêtera jamais à une combinaison hostile à l'existence politique de Votre Majesté et au maintien de sa dynastie; ce que désirent les alliés, c'est la paix; la mission que je viens remplir, dit le prince en terminant, en est la preuve. »

Napoléon remit sa réponse au lendemain. Le 24, un nouvel aide de camp du généralissime se présenta et proposa, pour la réunion des généraux négociateurs de l'armistice, le village de Lusigny, à quelques lieues au delà de Troyes, à mi-chemin entre cette ville et Vandœuvres. Il ajouta que les commissaires nommés par les puissances étaient : le général Duca, pour l'Au-

triche; le général Schouwaloff, pour la Russie, et le général Rauch, pour la Prusse. Napoléon, de son côté, désigna le général Flahaut, son aide de camp, qui partit pour Lusigny le jour même. La conférence fut immédiatement ouverte.

Ainsi, deux négociations allaient se poursuivre parallèlement, à quelques lieues seulement de distance. A Châtillon, les représentants de la diplomatie européenne essayaient vainement d'arriver à un traité de pacification générale; à Lusigny, c'étaient les députés de chaque armée qui devaient discuter une suspension d'armes. La pensée des coalisés, à l'égard de cette dernière réunion, n'allait pas au delà d'un simple armistice. La question, réduite à ces termes, aurait été promptement résolue. Mais Napoléon espérait profiter de cette conférence de généraux pour faire accepter, par les chefs militaires de la coalition, des bases de pacification différentes de celles posées par ses diplomates. Pour lui, pas de paix possible, acceptable, sans Anvers et les côtes de la Belgique; pour l'Angleterre, au contraire, pas de traité acceptable ni possible avec ces limites. L'Angleterre avait ses représentants à Châtillon; aucun général ne stipulait ses intérêts spéciaux à Lusigny : la possession d'Ostende, d'Anvers et des bouches de l'Escaut, question toute politique, devait importer assez peu, d'ailleurs, à des généraux russes, autrichiens et prussiens. L'empereur comptait sur cette double circonstance pour arriver à son but; la proposition dont il avait chargé M. de Flahaut, était formulée de manière à trancher la question sans cependant la poser en termes formels. Anvers se trouvait dans nos mains; M. de Flahaut demanda que la ligne d'armistice s'étendît depuis cette place jusqu'à Lyon. Le plénipotentiaire autrichien consentit à discuter cette ligne; les représentants de la Prusse et de la Russie répondirent qu'ils consentiraient au *statu quo*, en prenant pour base la position actuelle de chaque corps d'armée, mais à rien au delà; leurs ordres étaient formels : au reste, une proposition était faite; ils allaient la soumettre à leurs souverains. Des courriers furent effectivement

expédiés au quartier général le soir même. Cet incident suspendit la négociation. Dans le même moment, le congrès de Châtillon lui-même interrompait ses protocoles sous prétexte d'attendre le résultat de ces conférences militaires.

Napoléon n'avait pas arrêté son mouvement; il continait à pousser les alliés l'épée dans les reins, convaincu qu'une poursuite active, victorieuse, était le plus puissant argument qu'il pût fournir à M. de Flahaut. L'événement lui aurait sans doute donné raison si Blücher n'était venu se jeter à la traverse.

Blücher, après la bataille de Vauxchamps, s'était retiré en désordre, comme nous l'avons dit, sur Châlons, fort incertain du parti qu'il devait prendre et très inquiet des deux corps de Sacken et d'Yorck. On sait que, battus trois jours avant lui, ces deux généraux s'étaient enfuis de Château-Thierry, dans la direction de l'Aisne. Arrêtés par cette rivière et poursuivis par le duc de Trévise, les régiments qu'ils avaient pu emmener auraient été achevés sous les murs de Soissons, si les portes et les ponts de cette place se fussent fermés devant eux. Mais au moment où ils se présentèrent devant la ville, elle venait de se rendre à plusieurs divisions russes et prussiennes, commandées par le général Woronzoff, et qui, après la conquête de la Belgique, avaient, à leur tour, franchi la frontière et marché sur l'Aisne en suivant la route de Vervins et de Laon. Soissons n'avait que quelques soldats pour garnison : son commandant, le général Rusca, n'hésita pourtant pas à se défendre; il fut tué dès la première attaque; sa mort livra la place aux nouveaux arrivants. Ceux-ci, quand ils aperçurent les fuyards de Château-Thierry, baissèrent les ponts et recueillirent ces débris. Une fois réunis, tous ces corps se mirent en marche pour rallier Blücher qu'ils joignirent enfin à Châlons après deux jours de recherche. Grâce à ces renforts, à quelques autres corps de troupes arrivées par la Lorraine, et à 9,000 hommes détachés du corps de Langeron, Blücher se vit bientôt à la tête de plus de 60,000 combattants. Informé du mouvement de retraite de Schwartzenberg,

et croyant pouvoir le rejoindre en avant de Troyes, il se porta entre cette ville et Nogent et se présenta à Méry-sur-Seine, le 22 février, au moment même où Napoléon, marchant à la poursuite de la grande armée alliée, y arrivait avec une partie seulement de ses forces. Ce fut cette rencontre inopinée qui amena la lutte dont nous avons parlé, lutte obstinée et sanglante, dans laquelle Blücher fut blessé, et où l'on vit nos conscrits, mettant à contribution toutes les boutiques de Méry pour fêter le mardi-gras, se battre à outrance, affublés d'ornements de carnaval ou masqués.

Napoléon ne sut que beaucoup plus tard quel était l'ennemi qui était venu ainsi se heurter contre ses colonnes de marche. Blücher, en effet, n'avait pas persisté. Sa jonction avec les Autrichiens se trouvant manquée, il avait repassé l'Aube et gagné de nouveau le bassin de la Marne. Arrivé là, il eut un moment d'hésitation. Le souvenir de la diversion faite en sa faveur par Schwartzenberg, dix jours auparavant, le décida : il voulut rendre aux Autrichiens le service qu'il en avait reçu. Descendant aussitôt les deux rives de la Marne, il s'avança rapidement sur Paris. Les ducs de Raguse et de Trévise, chargés de la défense du cours inférieur de la Marne et du pays compris entre cette rivière et l'Aisne, étaient trop faibles pour arrêter ce nouvel effort des Prussiens : tous deux se retirèrent, disputant chaque position et, le 24 février, ils se réunirent à Laferté-sous-Jouarre, à sept lieues en avant de Meaux, à quinze lieues seulement de Paris.

Ce fut le 26 février, le lendemain de l'ouverture des conférences militaires de Lusigny, que Napoléon connut le mouvement de Blücher. Cette nouvelle changeait tous ses plans. Les Prussiens n'étaient plus qu'à deux journées de marche de la capitale française; il fallait la sauver. Le 27 au matin, il quitta Troyes, traversa dans la journée Arcis-sur-Aube, coucha le soir au petit village d'Herbisse, près de Fère-Champenoise et, le 28, arriva à Sézanne, où il apprit que l'avant-veille, Marmont et Mortier,

forcés d'abandonner Laferté-sous-Jouarre, s'étaient retirés sur Meaux. Des dépêches expédiées de Troyes lui annoncèrent en même temps que, profitant de son départ de cette ville, les Autrichiens avaient repris l'offensive, et que, tandis qu'il courait à la rencontre de Blücher, Schwartzenberg, à son tour, avait réuni toutes ses forces entre Langres et Bar, et revenait sur Paris.

L'énergie de Napoléon semblait grandir avec le péril. Il ne désespéra pas de tenir tête aux deux assaillants. Blücher était celui dont les progrès menaçaient le plus immédiatement la capitale française ; l'empereur continua de marcher sur lui et, le 1er mars, il arriva à Laferté-Gaucher. Là, il apprit que les ducs de Trévise et de Raguse tenaient encore en avant de Meaux et que Blücher était arrêté à Laferté-sous-Jouarre. On ne pouvait donner à Napoléon une meilleure nouvelle. Enfin, il allait donc tenir cet adversaire insaisissable! Les troupes, exaltées par la promesse d'une bataille pour le soir même, franchissent, pour ainsi dire, au pas de course les quelques lieues qui séparent les deux Laferté ; elles arrivent. Vain espoir, efforts perdus! Du haut des collines qui dominent Laferté-sous-Jouarre et la rive gauche de la Marne, nos soldats aperçoivent, sur la rive droite, Blücher et son armée qui organisent leur retraite. Les joindre est impossible ; tous les ponts sont coupés. La nuit entière, toute la journée du lendemain sont employées à rétablir les passages. Malgré l'avance que cette opération donne aux Prussiens, Napoléon espère les atteindre avant qu'ils aient encore pu mettre le cours de l'Aisne entre eux et lui. Ils ne se retirent pas, d'ailleurs, ils fuient dans un désordre qui ralentit leur marche, et par des chemins de traverse qu'un dégel subit vient de transformer en une boue liquide où les équipages et l'artillerie enfoncent jusqu'à l'essieu.

Le 2 mars au soir, les ponts sur la Marne furent enfin rétablis. L'armée impériale n'attendit pas le jour pour passer sur la rive droite. Mais au lieu de marcher derrière l'ennemi, elle remonta la grande route pavée de Paris à Châlons jusqu'à Château-

Thierry, et là, tournant à gauche, elle se dirigea sur Fère-en-Tardenois et Fismes où elle arriva le 4 dans la matinée. Ce mouvement plaçait l'empereur entre Soissons et Reims et le rendait maître de tous les chemins entre ces deux villes.

La position de Blücher était critique. Non-seulement ses régiments harassés se débandaient, laissant à chaque pas des blessés, des traînards, des bagages ; mais pressé sur sa droite par Napoléon, menacé sur sa gauche par les deux corps de Marmont et de Trévise qui, sur les ordres de l'empereur, venaient de reprendre l'offensive et de déboucher par Neuilly-Saint-Front et Villers-Cotterets, arrêté en tête par l'Aisne dont Soissons garde le seul passage, toutes les issues lui sont fermées ; il se voit perdu. Résolu de tenter un effort désespéré, il ordonne à tout hasard une démonstration contre Soissons. Ses colonnes démoralisées s'avancent, prêtes à rétrograder et à se dissoudre au premier coup de canon. Chose étrange ! L'artillerie des remparts reste muette, les ponts-levis s'abaissent ; les Prussiens étonnés pénètrent une seconde fois dans la place. Blücher est sauvé !

Soissons abandonnée par les généraux Woronzoff, Yorck et Sacken après leur jonction dans cette place, avait été occupée par le duc de Trévise, le 19 février. Forcé de se replier sur Meaux à la suite du dernier mouvement offensif de Blücher, le maréchal y avait laissé une garnison suffisante sous les ordres d'un général au nom malheureux, le général Moreau. Les troupes amenées de Belgique par le général Woronzoff n'étaient que l'avant-garde d'un corps plus considérable commandé par les généraux Bulow et Wintzingerode qui suivaient à quelques marches de distance. Arrivés à leur tour devant Soissons au moment même où Blücher quittait Laferté-sous-Jouarre, Bulow et Wintzingerode sommèrent le général Moreau de rendre la place. Ce général pouvait se défendre ; il capitula : nous venons de dire les résultats de cette lâche faiblesse.

L'armée prussienne ne s'arrêta pas dans Soissons ; elle con-

tinua de rétrograder en désordre sur Laon où elle devait se reformer. Napoléon, décidé à se débarrasser de Blücher par une bataille, quitta Fismes, franchit à son tour l'Aisne, à dix lieues au-dessus de Soissons, à Béry-au-Bac, et suivit le mouvement de l'ennemi. Le 7 mars il atteignit, à Craonne, les corps russes venus de Belgique, que Blücher avait trouvés à Soissons et qui étaient chargés de protéger sa retraite. Les Russes, retranchés sur des hauteurs hérissées de batteries, occupaient une position formidable; ils la défendirent avec acharnement; l'empereur parvint pourtant à les chasser; ils se replièrent; Napoléon les suivit. Enfin Blücher atteignit Laon; il venait de rétrograder, dans la direction de la Belgique, de près de vingt-cinq lieues. Il aurait probablement fui encore plus loin, si, par un hasard qui se reproduisit souvent dans cette guerre de quelques semaines, de nouvelles forces, une partie de l'armée de Bernadotte, ne l'avaient rejoint au moment où son arrière-garde était chassée de Craonne. Ce nouveau secours le rendait plus fort que jamais. Il commandait encore une fois à plus de 100,000 soldats. Malgré l'immense supériorité numérique des Prussiens, Napoléon n'hésita pas à les attaquer dans leur nouvelle position. Le 8 au soir, il fit ses dispositions.

Ney avait poursuivi l'ennemi depuis Craonne jusqu'au village d'Étrouvelle qui couvrait les approches de Laon, dans la direction suivie par nos troupes. Le général russe Woronzoff, avec 7 ou 8,000 hommes, gardait cette position fort difficile à occuper à cause d'un défilé long d'une lieue et qui courait à travers des marais. Tous les efforts du maréchal, pour franchir cette chaussée, avaient été brisés par une forte batterie d'artillerie placée à l'extrémité opposée, et que défendaient de nombreuses troupes d'élite. Dans la nuit, l'empereur donna, à son premier officier d'ordonnance, le colonel Gourgaud, l'ordre de faire disparaître l'obstacle. Gourgaud prit 2 bataillons d'infanterie et 3 escadrons de cavalerie de la vieille garde et, se jetant dans des chemins de traverse qui couraient sur les parties les plus

solides des marais, il tourna ceux-ci, surprit les régiments chargés de défendre le défilé et les chassa de leur position; la chaussée devint libre; nos troupes pouvaient aborder.

Le lendemain 9, à quatre heures du matin, l'empereur mettait ses bottes et demandait ses chevaux, quand deux dragons se présentèrent à lui, les habits en désordre, et lui apprirent que, dans la nuit, le corps du maréchal Marmont avait été surpris et dispersé, laissant aux mains des alliés 2,500 à 3,000 prisonniers et 40 pièces de canon. Napoléon modifia quelques parties de son plan et la bataille s'engagea. L'ennemi, descendu la veille des hauteurs dont Laon occupe le sommet le plus élevé, fut repoussé jusqu'aux portes de cette ville. Mais tous les efforts de nos soldats, dont le chiffre était encore réduit par la dispersion du corps de Marmont et qui se battaient 1 contre 3, vinrent se briser contre la force de la position et contre le nombre de ses défenseurs. Forcé de battre en retraite, à son tour, Napoléon se retira à Soissons où il passa les journées du 11 et du 12 avec les 20,000 hommes qu'il venait de ramener. Le 13, il se porta sur Reims dont le corps russe de Saint-Priest venait de s'emparer. Reims fut enlevé le soir même; le général Saint-Priest, ancien émigré, fut tué; l'ennemi perdit 4,000 tués, blessés ou prisonniers; il abandonna 10 canons, 100 chariots de munitions, et l'empereur, que les 100,000 soldats de Blücher n'avaient pas osé suivre, séjourna dans cette ville les 14, 15 et 16, sans être inquiété.

La pointe que Napoléon venait de faire au delà de l'Aisne avait laissé le généralissime Schwartzenberg sans autres adversaires que les maréchaux Macdonald et Oudinot. Après avoir reformé ses masses, comme nous l'avons dit, entre Langres et les deux villes de Bar-sur-Seine et de Bar-sur-Aube, Schwartzenberg était revenu sur Troyes, puis, s'avançant une seconde fois sur Paris, par la vallée de la Seine, il avait passé cette rivière à deux lieues au-dessus de Nogent, à Pont, dans la nuit du 13 au 14 mars. Le 16, son avant-garde était à Provins, à deux jours de

marche seulement de la capitale de l'empire. La petite armée française achevait de se reposer à Reims, quand Napoléon connut ces nouvelles. Trop éloigné pour songer à se placer entre Schwartzenberg et Paris, il se décida à se jeter sur ses derrières et à le forcer de suspendre sa marche pour se retourner contre lui. Le 17 mars, au matin, il quitta Reims, arriva le même jour à Épernay, où il apprit la reddition et le mouvement royaliste de Bordeaux; et le 18, continuant sa marche sur l'Aube, il entra dans Fère-Champenoise, où il passa la nuit. Le 19, Napoléon poursuivit son mouvement, passa l'Aube, dans la journée, à Plancy, traversa ensuite la Seine à Méry et s'arrêta une seconde fois sur la grand'route de Paris à Troyes, au petit hameau de Châtres, où il s'empara de tout un équipage de pont, d'une assez grande quantité de bagages et d'un fort détachement qui rétrogradaient sur la haute Seine. Napoléon interrogea les prisonniers; il apprit, à sa grande surprise, que l'ennemi, loin d'avoir son avant-garde, comme il le croyait, à quelques lieues seulement de Paris, venait de se retirer en toute hâte, dans le plus grand désordre, et de reporter son quartier général à Troyes. Voici ce qui s'était passé :

Schwartzenberg, en apprenant la prise de Reims et la mort du général Saint-Priest, avait immédiatement arrêté son avant-garde. La nouvelle de la marche de Napoléon sur Épernay ne tarda pas à lui arriver. Effrayé à la pensée d'avoir sur ses derrières ce terrible capitaine devant lequel Blücher et lui, malgré le nombre de leurs soldats, n'avaient cessé de fuir depuis le commencement de la campagne, le généralissime donna encore une fois l'ordre de la retraite. Une sorte de panique se mit aussitôt dans toute cette armée. L'empereur d'Autriche, voyant son gendre déjà maître de tous les passages des Vosges et des montagnes de la haute Saône, n'osa rester à Troyes et s'enfuit jusqu'à Dijon. L'empereur de Russie et le roi de Prusse, plus résolus, s'arrêtèrent à quelques lieues au delà de Troyes, attendant le gros de l'armée qui suivait en toute hâte, enlevant tous

les ponts qu'elle avait jetés sur son passage. C'était l'équipage d'un de ces ponts qui venait de tomber aux mains de Napoléon, et la colonne qu'il avait également capturée formait le dernier détachement de l'extrême arrière-garde. La pensée d'une marche de Napoléon sur leurs derrières, de manœuvres ayant pour but et pour résultat de couper leurs communications avec le Rhin, avait jeté une terreur si grande dans tous les rangs des coalisés, qu'un officier anglais, attaché au quartier général allié, raconte, dans ses mémoires, que le 18, à quatre heures du matin, Alexandre fit dire au prince de Schwartzenberg qu'il croyait urgent d'envoyer à Châtillon un courrier chargé de porter aux plénipotentiaires l'ordre d'accepter toutes les propositions du duc de Vicence, et de signer le traité de paix tel qu'il le demanderait. Un autre écrivain, qui a puisé ses renseignements à la même source, ajoute que le tzar s'écria à diverses reprises, durant cette marche, « que la moitié de sa tête en blanchirait. »

L'épouvante que le seul bruit de ses pas jetait au cœur de ses ennemis, trompa plus d'une fois, dans le cours de cette héroïque guerre, les calculs de Napoléon. Ainsi, l'empereur venait de quitter Reims avec le projet de placer les masses de Schwartzenberg entre Paris et la petite armée française, et, par le fait de leur retraite, c'étaient nos troupes, au contraire, qui se trouvaient jetées entre les alliés et Paris. Trop faible pour attaquer de front, Napoléon reprit son projet d'opérer sur les derrières de l'ennemi; il se mit aussitôt en devoir de le réaliser en se portant, par sa gauche, sur Chaumont et sur Langres. Le 20, dans la nuit, il partit de Châtres, revint sur ses pas, franchit encore une fois les ponts de Méry-sur-Seine et de Plancy-sur-Aube, et là, quittant le chemin de Fère-Champenoise et d'Épernay, il remonta la rive droite de l'Aube. A midi, il se trouvait à la hauteur d'Arcis. L'Aube sépare cette ville de la route que suivaient alors les troupes impériales. Cette route est coupée, en face d'Arcis, par le grand chemin qui, traversant la

ville et son pont, conduit de Troyes à Châlons. Arrivée au point d'intersection, l'avant-garde de l'empereur aperçut de l'autre côté de la rivière, dans la direction de Troyes, un corps assez considérable de troupes qui semblaient hâter leur marche pour arriver à Arcis. L'empereur ne devait pas entrer dans cette ville, mais la laisser sur sa droite. Cependant il ordonne une reconnaissance; ses éclaireurs franchissent alors le pont, traversent Arcis et se jettent sur les détachements les plus avancés. La résistance qu'ils rencontrent est opiniâtre; Napoléon les fait soutenir; l'ennemi reçoit également quelques renforts : des deux parts le nombre des combattants continue à s'accroître; bientôt des colonnes entières se trouvent engagées; au bout d'une heure ou deux, ce combat d'avant-garde devient une affaire sérieuse. Voici l'explication de ce nouvel incident.

Une fois les masses de Schwartzenberg ralliées à Troyes, les alliés avaient tenu conseil sur la direction qu'ils devaient adopter. Le prince de Schwartzenberg et le roi de Prusse avaient opiné pour éloigner encore le quartier général et pour le reporter au delà de la Seine et de l'Aube. L'empereur de Russie admettait l'impossibilité de se maintenir sur ces deux rivières; mais il ne voulait quitter cette ligne que pour rallier Blücher, unir toutes les forces de la coalition, et marcher sur Paris à la tête de masses assez profondes, assez compactes pour écraser par leur seul poids les troupes peu nombreuses chargées de les arrêter. Toute opération d'attaque ou de retraite devait être ajournée jusques après cette concentration. Ce plan n'appartenait pas tout entier au tzar; les instances et les promesses d'un royaliste arrivé de Paris, et dont nous dirons plus loin la démarche, avaient surtout décidé Alexandre : on adopta l'avis de ce souverain. Plusieurs courriers portèrent immédiatement à Blücher l'ordre de concentrer toutes ses colonnes à Châlons, et Schwartzenberg, à la tête de toutes ses forces, se mit lui-même en marche pour cette ville. Comme on l'a vu, la route qui devait l'y conduire traversait Arcis, et c'étaient ses têtes de colonnes

qui se présentaient sous les murs de cette cité, par la rive gauche de l'Aube, quand Napoléon, convaincu que le quartier général des souverains s'était replié à plus de vingt lieues de là, remontait la rive droite.

Cette rencontre inattendue, nouveau et fatal résultat de la terreur qu'il inspirait, devint une des plus rudes batailles de cette courte campagne.

L'empereur, à la vue des masses qui se déployaient de l'autre côté de l'Aube, à la persistance et à la force des décharges de leur artillerie, reconnut la présence de toute l'armée de Schwartzenberg. Il ne voulut pas reculer. Traversant au galop le pont et la ville, il arriva sur le champ de bataille au moment où les régiments alors engagés commençaient à plier sous les coups d'une batterie de 60 pièces et sous l'effort d'un ennemi huit fois plus nombreux. Sa présence rétablit le combat. A Montereau, lui-même avait pointé les canons de sa garde; cette fois, il mit l'épée à la main et lutta de sa personne. Enveloppé à différentes reprises dans le tourbillon des charges de cavalerie, il ne dut son salut qu'à ses propres efforts et au dévouement des officiers placés à ses côtés. Enfin, la garde arrive et forme ses lignes. L'ennemi redouble son feu. Un obus tombe à quelques pas de l'empereur et vient rouler le long d'un des carrés placés devant lui. Le sentiment de la conservation agit instinctivement sur ces hommes d'élite; la présence de ce projectile prêt à éclater occasionne une sorte de flottement dans les rangs les plus proches. Napoléon s'en aperçoit; il lance son cheval sur l'obus, et, pendant que l'animal flaire, épouvanté, la mèche enflammée, il demande froidement la cause de ce mouvement; il s'étonne que des soldats aussi éprouvés fassent attention à pareille chose. A ce moment, l'obus éclate; un nuage épais de poussière et de fumée enveloppe l'empereur : un long cri d'épouvante éclate dans les rangs; le nuage se dissipe; Napoléon est toujours debout, ses traits ont conservé leur calme. Les soldats le saluent d'acclamations frénétiques; son cheval était tué; il s'élance sur

ville et son pont, conduit de Troyes à Châlons. Arrivée au point d'intersection, l'avant-garde de l'empereur aperçut de l'autre côté de la rivière, dans la direction de Troyes, un corps assez considérable de troupes qui semblaient hâter leur marche pour arriver à Arcis. L'empereur ne devait pas entrer dans cette ville, mais la laisser sur sa droite. Cependant il ordonne une reconnaissance; ses éclaireurs franchissent alors le pont, traversent Arcis et se jettent sur les détachements les plus avancés. La résistance qu'ils rencontrent est opiniâtre; Napoléon les fait soutenir; l'ennemi reçoit également quelques renforts : des deux parts le nombre des combattants continue à s'accroître; bientôt des colonnes entières se trouvent engagées; au bout d'une heure ou deux, ce combat d'avant-garde devient une affaire sérieuse. Voici l'explication de ce nouvel incident.

Une fois les masses de Schwartzenberg ralliées à Troyes, les alliés avaient tenu conseil sur la direction qu'ils devaient adopter. Le prince de Schwartzenberg et le roi de Prusse avaient opiné pour éloigner encore le quartier général et pour le reporter au delà de la Seine et de l'Aube. L'empereur de Russie admettait l'impossibilité de se maintenir sur ces deux rivières; mais il ne voulait quitter cette ligne que pour rallier Blücher, unir toutes les forces de la coalition, et marcher sur Paris à la tête de masses assez profondes, assez compactes pour écraser par leur seul poids les troupes peu nombreuses chargées de les arrêter. Toute opération d'attaque ou de retraite devait être ajournée jusques après cette concentration. Ce plan n'appartenait pas tout entier au tzar; les instances et les promesses d'un royaliste arrivé de Paris, et dont nous dirons plus loin la démarche, avaient surtout décidé Alexandre : on adopta l'avis de ce souverain. Plusieurs courriers portèrent immédiatement à Blücher l'ordre de concentrer toutes ses colonnes à Châlons, et Schwartzenberg, à la tête de toutes ses forces, se mit lui-même en marche pour cette ville. Comme on l'a vu, la route qui devait l'y conduire traversait Arcis, et c'étaient ses têtes de colonnes

qui se présentaient sous les murs de cette cité, par la rive gauche de l'Aube, quand Napoléon, convaincu que le quartier général des souverains s'était replié à plus de vingt lieues de là, remontait la rive droite.

Cette rencontre inattendue, nouveau et fatal résultat de la terreur qu'il inspirait, devint une des plus rudes batailles de cette courte campagne.

L'empereur, à la vue des masses qui se déployaient de l'autre côté de l'Aube, à la persistance et à la force des décharges de leur artillerie, reconnut la présence de toute l'armée de Schwartzenberg. Il ne voulut pas reculer. Traversant au galop le pont et la ville, il arriva sur le champ de bataille au moment où les régiments alors engagés commençaient à plier sous les coups d'une batterie de 60 pièces et sous l'effort d'un ennemi huit fois plus nombreux. Sa présence rétablit le combat. A Montereau, lui-même avait pointé les canons de sa garde; cette fois, il mit l'épée à la main et lutta de sa personne. Enveloppé à différentes reprises dans le tourbillon des charges de cavalerie, il ne dut son salut qu'à ses propres efforts et au dévouement des officiers placés à ses côtés. Enfin, la garde arrive et forme ses lignes. L'ennemi redouble son feu. Un obus tombe à quelques pas de l'empereur et vient rouler le long d'un des carrés placés devant lui. Le sentiment de la conservation agit instinctivement sur ces hommes d'élite; la présence de ce projectile prêt à éclater occasionne une sorte de flottement dans les rangs les plus proches. Napoléon s'en aperçoit; il lance son cheval sur l'obus, et, pendant que l'animal flaire, épouvanté, la mèche enflammée, il demande froidement la cause de ce mouvement; il s'étonne que des soldats aussi éprouvés fassent attention à pareille chose. A ce moment, l'obus éclate; un nuage épais de poussière et de fumée enveloppe l'empereur : un long cri d'épouvante éclate dans les rangs; le nuage se dissipe; Napoléon est toujours debout, ses traits ont conservé leur calme. Les soldats le saluent d'acclamations frénétiques; son cheval était tué; il s'élance sur

lutter contre la nation tout entière, debout et armée pour le maintien de son indépendance. Mais aucune parole du chef de l'empire, aucune mesure n'indiquaient chez lui la pensée même la plus lointaine d'un recours aux masses. Loin de là : dans ses discours, dans ses publications officielles, on l'entendait tonner encore contre les factions, la démagogie, les idées révolutionnaires [1]. Le danger pour lui n'était cependant point là. L'équipée royaliste de Troyes le lui fit comprendre. Aussi les menaces du décret de Fismes s'adressaient-elles exclusivement aux anciens privilégiés, aux émigrés placés par lui dans tous les services publics et à la tête de la plupart des administrations locales. Dans les premiers jours de 1814, à plusieurs semaines même de là, les fonctionnaires de cette catégorie auraient secondé l'effort de la population. Au mois de mars, lorsque deux fois déjà les coalisés s'étaient approchés des portes de Paris, ils attendaient, et demeuraient incertains ou inertes. Disons, au reste, qu'aux derniers jours de l'empire, époque d'affaissement ou de défection universelle, l'esprit de nationalité, le sentiment patriotique s'étaient réfugiés dans ce peuple des villes, des campagnes et de l'armée qui avait tant donné à Napoléon et pour lequel il avait fait si peu. Triste condition des fortunes que l'aveuglement ou les préjugés des nations font si hautes ! Napoléon, ce génie dont le regard était si perçant, ne voyait plus rien, depuis longtemps, au delà de l'horizon borné que lui faisait son

1. On pourra juger des étranges préoccupations de l'empereur avant sa campagne de 1814, par le passage suivant du discours qu'il adressait au conseil d'État, un an auparavant, le 20 décembre, le lendemain même de son retour de la fatale retraite de Russie :

« C'est à l'idéologie, à cette ténébreuse métaphysique qui, en recherchant avec subtilité les causes premières, veut sur ces bases fonder la législation des peuples, au lieu d'approprier les lois à la connaissance du cœur humain et aux leçons de l'histoire, qu'il faut attribuer *tous les malheurs* qu'a éprouvés notre belle France. Ces erreurs devaient et ont effectivement amené le régime des hommes de sang. En effet, qui a proclamé le principe d'insurrection comme un devoir? qui a adulé le peuple, en le proclamant à une souveraineté qu'il était incapable d'exercer? qui a détruit la sainteté et le respect des lois?..... »

entourage officiel. Il fallut les hasards de la campagne de 1814, ainsi que le contact inattendu où elle le mit avec les vignerons de la Champagne et de la Bourgogne, avec les ouvriers des villes de ces deux provinces, pour lui faire découvrir toutes les ressources qu'il aurait pu trouver dans le courage, dans le patriotisme inépuisable de ces classes si nationales, si fortes et pourtant si dédaignées, dont le concours moins tardif aurait sauvé son empire comme il avait sauvé la république vingt ans auparavant; classes que, jusque là, il n'avait aperçues que du haut des fenêtres de ses palais ou à travers les platitudes oratoires de ses fonctionnaires, de ses autorités constituées, de ce monde officiel qui se renouvelle sans changer jamais, et dont le banal dévouement à tous les puissants et à tous les régimes, n'a jamais sauvé ni un pouvoir, ni un souverain [1].

Napoléon, à mesure qu'il approchait de la Lorraine, soulevait les populations, organisait des corps de partisans et lançait sur tous les chemins des officiers chargés de provoquer et de généraliser le mouvement. Ce nouveau système de défense devait placer entre l'Allemagne et les puissances alliées l'épaisseur de quinze départements dont l'insurrection, régularisée par Napoléon en personne, soutenue par l'armée qu'il conduisait et par les garnisons des places de l'est, pouvait jeter en quelques jours, sur les derrières et sur les flancs de l'ennemi, plus d'un

1. On lit dans le *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de 1814*, par le colonel Fabvier :

« Dans cette campagne sacrée, où chacun défendait le sol qui l'avait vu naître, chaque jour voyait des scènes nouvelles ou attendrissantes : tantôt, malgré nos efforts, il fallait abandonner aux barbares nos villes, nos villages et leurs habitants; d'autres fois, nous y rentrions en vainqueurs, et alors, malgré les pillages et les incendies, ces nobles paysans venaient nous offrir leurs dernières ressources. Souvent on voyait, du milieu d'épaisses forêts, s'élever des colonnes de fumée; c'étaient des vivres qui cuisaient pour nous; on les apportait à la faveur de la nuit, à travers mille périls, à nos colonnes harassées. Habitants des campagnes, vous êtes la partie la plus vénérable du peuple français! Que n'auraient-ils pas fait, ces paysans, si une politique insensée, habituelle au despotisme, ne les eût tenus désarmés de longue main!..... »

demi-million d'hommes armés. Les alliés, dans cette position, pouvaient difficilement s'aventurer sur Paris; ils étaient forcés, soit d'aller chercher en Belgique une nouvelle base d'opérations, soit de se retourner contre Napoléon pour rétablir leurs communications avec le Rhin. La retraite en Belgique délivrait la plus grande partie du territoire; un retour offensif sur la Meuse trouvait l'empereur plus fort de toutes les ressources nouvelles que ses décrets de levée en masse devaient lui donner. Voilà les projets qui occupaient la pensée de Napoléon trois jours après la bataille d'Arcis, lorsque ayant traversé la Marne à une demi-lieue au-dessus de Vitry-le-François, au gué de Frignicourt, il entrait le 23 mars à Saint-Dizier. C'était sous les murs de cette ville, le 27 janvier précédent, qu'avait eu lieu le premier engagement de la campagne; c'était là aussi qu'elle devait finir.

Une des premières visites que reçut l'empereur à son nouveau quartier général fut celle du duc de Vicence.

Nous avons dit que la conférence militaire de Lusigny avait suspendu les lents et stériles protocoles de Châtillon; ouverte le 25 février, cette conférence compta deux séances à peine; les généraux alliés, frappés d'impuissance dès le premier jour, par la proposition du général Flahaut, avaient été obligés de demander de nouvelles instructions. Ces instructions n'arrivèrent pas. Les progrès de Blücher sur la Marne, la marche de Napoléon sur Laferté-sous-Jouarre et Fismes, le retour offensif de Schwartzenberg lui-même sur Paris, emportèrent la négociation. Les négociateurs se retirèrent devant cette lutte qui se poursuivait plus générale, plus active que jamais, et, le 8 mars, le général Flahaut avait rejoint l'empereur entre Craonne et Laon.

Ce projet d'armistice produisit cependant un résultat important. Informés de la tentative de Napoléon pour obtenir la cession implicite des côtes et des ports de la Belgique, alarmés par la possibilité d'une convention qui déciderait sans eux la question d'Anvers, les représentants anglais se mirent en mesure de n'avoir plus à redouter une pareille surprise. Ils offrirent de

doubler leurs subsides. Les souverains acceptèrent. Ce fut la régularisation de cette affaire d'argent qui devint l'occasion et le prétexte du fameux traité de Chaumont. Par ce traité, conclu le 1er mars, six jours après la proposition de M. de Flahaut, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engagèrent, dans le cas où la France refuserait d'accepter les conditions de la paix proposée (*les limites de* 1789), à poursuivre la guerre contre elle de tous leurs moyens, et à les employer dans un *parfait concert*; chaque puissance continentale devait constamment tenir en campagne active 150,000 hommes au moins; aucune négociation *séparée* ne pouvait avoir lieu avec l'ennemi commun; enfin l'Angleterre s'engageait à fournir un subside annuel de 4,800,000 l. sterling (120,000,000 f.) à répartir entre les trois alliés.

La possession des côtes de Belgique se trouvait virtuellement décidée contre la France par ce traité. Réduite aux frontières de 1789, la France ne pouvait ni réclamer ni posséder Anvers : ce port, menace toujours ouverte contre Londres, était le principal grief de l'Angleterre contre l'empire; les efforts et les sacrifices du gouvernement britannique, depuis dix années, avaient surtout pour objet de nous ôter des mains cette arme redoutable; le traité de Chaumont lui faisait atteindre son but.

La conclusion de cette convention n'arrêta pas les entrevues ni les conversations officielles du congrès de Châtillon; elles reprirent le 10 mars. Le protocole de cette séance ne contient que des observations fort justes sans doute, mais diffuses, interminables, du duc de Vicence sur les bases exigées par les alliés. Le 13, les plénipotentiaires des coalisés consignèrent au protocole une réplique non moins longue, dans laquelle ils déclaraient ne pouvoir se départir de leurs demandes; ils insistaient, en terminant, sur une réponse catégorique, et n'accordaient, pour tout délai, au plénipotentiaire français, que la journée du lendemain : si le 15, au matin, le duc de Vicence n'avait pas accepté le traité, sans condition, le congrès était dissous. Le 15,

au lieu d'une acceptation pure et simple, Caulincourt remit à l'assemblée un projet de traité en neuf pages et en vingt-neuf articles, dont voici la substance : l'empereur renonçait, pour lui et pour ses successeurs, aux provinces illyriennes et à tous les territoires formant les départements français situés au delà du Rhin et des Alpes, à l'exception, toutefois, de l'île d'Elbe; il renonçait également au royaume d'Italie en faveur du prince Eugène, qui garderait cette couronne en toute souveraineté pour lui et sa descendance, à perpétuité; la princesse Elisa, sœur de Napoléon, conservait pour elle et ses descendants, en toute propriété et souveraineté, Lucques et Piombino; enfin, la principauté de Neufchâtel et le duché de Bénévent demeuraient au maréchal Berthier et à M. de Talleyrand.

Cette contre-proposition, qui laissait à la France la Belgique, Anvers, la rive gauche du Rhin et la Savoie, était la négation formelle du projet des coalisés. Cependant les conférences ne furent pas immédiatement rompues : les plénipotentiaires alliés avaient reçu dans la nuit la nouvelle du mouvement de retraite de Schwartzenberg lors de la dernière panique causée par le retour de Napoléon à Reims et à Epernay, et par le seul bruit de sa marche sur la Seine. Mais lorsque la panique fut passée, quand la concentration de toutes les forces de la coalition à Châlons fut résolue, on autorisa la dissolution du congrès. Le 19, un protocole final, résumé prolixe de toutes les conversations précédentes, fut signé, et les plénipotentiaires quittèrent Chatillon.

Ce congrès ne fut qu'un solennel mensonge. Ni les alliés, ni Napoléon n'attendaient un résultat sérieux de ses travaux. Les instructions des plénipotentiaires variaient chaque matin, selon le résultat du combat livré la veille. Cependant les deux parties l'avaient laissé réuni comme un moyen de transaction, comme un instrument de rédaction toujours prêt; c'était un dernier recours que chacune d'elles se réservait pour le cas d'un péril suprême. L'empereur se serait bien gardé d'en abréger la du-

rée; sa position n'était pas assez décidée. Les alliés eux-mêmes ne prirent le parti de le dissoudre que lorsqu'ils se furent résolus à réunir toutes leurs forces, à tenter un dernier et décisif effort contre la capitale de l'empire. En changeant le plan de leurs opérations et leur champ de bataille, ils durent également changer le théâtre des négociations; vainqueurs ou vaincus, Paris, désormais, devenait le seul lieu où ils devaient et pouvaient traiter.

Disons, avant d'aller plus loin, que dans aucune des notes, dans aucune des conversations officielles échangées dans ce congrès, pas plus que dans les conférences préliminaires qui avaient eu lieu à Francfort, le nom des Bourbons ne fut jamais prononcé.

Quand l'arrivée du duc de Vicence apprit aux chefs militaires qui entouraient Napoléon la rupture définitive des négociations, des murmures, des plaintes s'échappèrent de toutes les bouches. Les plus élevés, ceux qu'il avait le plus grandis et que sa main, prodigue d'honneurs et de richesses, avait le plus comblés, ceux-là, surtout, se montraient effrayés. Plus de paix possible! que prétend donc l'empereur? disaient-ils. Où veut-il aller? La guerre! toujours la guerre! quand donc viendra le repos?

Napoléon entendait ces plaintes, qui, dans d'autres bouches et dans un autre moment, eussent été fondées; il les écoutait sans colère et discutait même les terreurs de ses lieutenants. C'est dans ce moment, dit-on, qu'il laissa échapper ces paroles : « Je suis plus près de Munich que les alliés ne le sont de Paris. » Ce mot révèle toute la portée du plan qu'il venait d'adopter, et qui, selon les expressions consignées dans une lettre écrite par lui à l'impératrice et interceptée par l'ennemi, devait *tout perdre ou tout sauver*.

C'est le 23 mars, au même moment où Napoléon arrivait à Saint-Dizier, qu'avait eu lieu, dans les plaines de Châlons, la jonction de toutes les forces alliées. Jamais, depuis Attila, dit un annaliste, témoin des événements, l'immense plaine qui s'étend

entre Châlons et Arcis, n'avait contenu plus de soldats! Les coalisés avaient quitté les vallées de la Seine et de l'Aube, bien décidés à marcher sur Paris. Une fois réunis, ils redevinrent hésitants. La présence de Napoléon sur leurs derrières épouvantait le plus grand nombre. Durant un jour et deux nuits ils flottèrent entre les résolutions les plus opposées. La question d'une retraite générale sur le Rhin fut posée et longuement débattue; adoptée par le roi de Prusse et par le généralissime Schwartzenberg, elle fut opiniâtrément combattue par Alexandre, qui faisait observer que, dans la position prise par Napoléon, la véritable route de retraite des alliés était, non pas la route du Rhin, puisque Napoléon la gardait en s'appuyant sur trois lignes de forteresses et sur une insurrection générale dirigée par lui-même, mais la route de la Belgique. Il ajoutait que la marche de leurs armées dans cette dernière direction présentait un autre avantage : le dernier mouvement de Napoléon laissait libres toutes les avenues de Paris; on pourrait tenter un coup de main sur cette capitale : si l'attaque échouait, les alliés poursuivaient leur chemin; si elle réussissait, Napoléon, privé de sa capitale, pourrait difficilement prolonger la lutte. Ces considérations ébranlèrent le roi de Prusse et le généralissime autrichien; cependant ils hésitaient encore lorsque le 24, dans la nuit, Alexandre déclara que, las de ne se porter en avant que pour reculer toujours, décidé, pour en finir, à jouer *le tout pour le tout*, il s'avancerait sur la capitale française, dût-il marcher avec ses seules troupes. Toutes les hésitations cessèrent. Le 25 au matin, toutes les masses de la coalition descendirent les deux rives de la Marne.

Napoléon ne connut ce mouvement que le 26 au soir, par des prisonniers appartenant à un corps de 10,000 cavaliers russes et prussiens, commandés par le général Wintzingerode, et chargés de harceler la petite armée impériale, de masquer le nouveau mouvement des souverains sur Paris. L'empereur passa la nuit sur ses cartes. Devait-il courir au secours de Paris menacé,

ou bien, abandonnant cette capitale aux chances de la guerre, et donnant à son dernier plan de campagne un développement inattendu, devait-il pousser droit au Rhin, soulevant les populations sur son passage, soufflant dans toutes les âmes le feu de la vengeance et de la guerre? Libre de ses mouvements, comme il l'était, qui donc l'empêcherait de pénétrer dans l'Allemagne aujourd'hui sans soldats, de réunir à son armée, que grossirait une partie des garnisons françaises d'entre le Rhin et la Meuse, les 60 à 70,000 combattants encore enfermés dans les places du haut Weser et de l'Elbe, puis, tandis que l'insurrection de tous les départements de l'est et du centre tiendrait les souverains enfermés dans Paris, de parcourir en victorieux les États désarmés de ses adversaires, de porter à son tour la terreur jusque dans Vienne et dans Berlin?

Mais, en même temps que ces pensées fermentaient dans l'esprit de Napoléon, près de son cabinet, autour de sa demeure, les murmures qu'il avait entendus les jours précédents devenaient plus violents et plus nombreux. La nouvelle du nouveau mouvement des alliés sur Paris n'avait pas tardé à se répandre. Paris, disait-on, allait être enlevé de vive force et livré au pillage. Des intérêts égoïstes, dissimulant leurs secrètes préoccupations, s'indignaient à la pensée de l'incendie dévorant ces palais, ces monuments, dépôts inestimables, gages glorieux de la richesse et de la grandeur nationales. C'est à Paris qu'il faut courir, s'écriait le haut état-major tout d'une voix.

Si Napoléon, traversant les rangs pressés de ses premiers généraux et de sa maison militaire, avait interrogé le patriotisme des officiers inférieurs et des simples soldats, il n'aurait rencontré dans ce peuple de l'armée qu'un sentiment, la haine de l'ennemi, qu'une préoccupation, la crainte de ne pas lui faire payer assez cher l'audace de l'invasion. Depuis deux mois, ces bandes héroïques ne connaissaient plus le repos; obligées chaque jour à de nouveaux combats, ou à des marches nouvelles, sans pain, sans abri, souvent, au milieu de la saison la plus rude de

l'année, nulle part on ne les avait vues se lasser ou faiblir. Luttant toujours un contre cinq, quelquefois un contre dix, partout où elles avaient pu joindre l'ennemi, leurs coups avaient été terribles. Un grand nombre, conscrits ou gardes nationaux mobilisés, venaient de quitter leurs familles et le bien-être du foyer domestique; pas un murmure, pas une plainte ne s'élevait pourtant dans leurs rangs. Napoléon n'avait qu'à marcher, et tous, vétérans ou soldats de la veille, attachés fidèlement à ses pas, l'auraient suivi jusqu'au fond de l'Europe. Le peuple des campagnes n'était ni moins dévoué ni moins énergique; les maux de la guerre exaltaient son courageux patriotisme au lieu de le glacer. Dans la journée même du 27, les paysans du petit village de Saint-Thibaut amenèrent à l'empereur, conduits sur des charrettes, un ambassadeur autrichien, un général suédois, un conseiller de guerre prussien et plusieurs officiers-généraux russes pris la veille par eux, et dont ils avaient dispersé l'escorte. Parmi ces prisonniers, se trouvait un personnage royaliste dont nous aurons occasion de parler, M. de Vitrolles, qui venait de quitter le comte d'Artois à Nanci. M. de Vitrolles, se glissant parmi les domestiques de ses compagnons de charrette, parvint à s'échapper. Napoléon rendit la liberté aux autres prisonniers. Peu de jours auparavant, le 10 mars, les habitants du village de Pers, arrondissement de Montargis, apprenant l'arrestation de la voiture de la poste aux lettres, par une colonne de cavalerie russe, s'étaient réunis aux sons du tocsin et, conduits par leur curé, nommé Pothier, qui les avait rangés lui-même en bataille et avait donné le signal de l'attaque en déchargeant ses pistolets sur l'ennemi, ils s'étaient précipités sur les Russes, les avaient mis en fuite et avaient délivré la voiture ainsi que les conducteurs. Ce n'étaient pas non plus ces braves paysans qui eussent exigé que l'empereur cessât la lutte! Mais emprisonné au milieu des triples barrières que, dans les déplorables calculs d'une fausse grandeur, lui-même avait élevées autour de sa personne; condamné par cet isolement à subir l'influence d'un entourage doré, titré, qu'il

regardait comme indispensable à la splendeur de son rang, il n'eut pas la force de résister aux obsessions de ses lieutenants: après avoir lutté durant tout un jour et toute une nuit contre leur mécontentement, il céda; et le 28 mars au matin, l'armée reprit la route de Paris.

L'empereur venait de perdre cinq jours. Cette inaction fut fatale. Napoléon, à Saint-Dizier, n'était pas assez loin de Paris pour se trouver dans l'impossibilité de courir à la défense de cette capitale; il n'en était pas assez près pour être certain d'arriver à temps. Si, le 23, il avait continué d'avancer, non-seulement il n'aurait pu songer à rétrograder, mais le comte d'Artois, enfermé dans Nanci, à douze heures de marche de Saint-Dizier, tombait en ses mains. Nous avons dit les autres résultats qu'il attendait de ce mouvement. Mieux que personne les généraux coalisés pouvaient apprécier le péril où les jetait ce nouveau système d'opérations. Or, voici ce qu'on lit dans l'histoire de la campagne de 1814, par un témoin occulaire, par sir Robert Wilson, général anglais, alors attaché à l'état-major des souverains :

« Les alliés se trouvaient dans un cercle vicieux d'où il leur « était IMPOSSIBLE DE SE TIRER, si la défection ne fût venue à « leur secours. Ils étaient *hors d'état d'assurer leur retraite*, et « cependant ils étaient *obligés de se retirer*. Cette défection, fa« vorable à leur cause, fut consommée *au moment même où le « succès de* Bonaparte semblait HORS DES ATTEINTES DE LA FOR« TUNE. Le mouvement sur Saint-Dizier, qui *devait lui assurer « l'empire*, lui fit perdre la couronne. »

La défection, ici, ne doit pas s'entendre dans le sens matériel du mot. Sir Robert fait allusion à deux faits : d'abord, à la concentration des alliés, à leur mouvement sur Paris, résultats d'une entrevue entre Alexandre et un royaliste dont nous avons déjà prononcé le nom; en second lieu, à la résistance qui força Napoléon d'abandonner son dernier plan de campagne pour courir à la défense d'une capitale qu'il pouvait difficilement sauver.

Sans cet abandon, la marche des alliés sur la capitale française n'aurait pas été décisive; Napoléon n'eût perdu là qu'une ville ouverte; ce n'était pas en rétrogradant vers Paris que son mouvement sur Saint-Dizier pouvait lui assurer l'empire.

L'ennemi avait une avance de trois jours. Toutefois, le nombre et l'épaisseur de ses bataillons, l'immensité de son matériel devaient allourdir ses mouvements. Il était impossible d'ailleurs, que, sur certains points, les corps détachés sur la basse Marne ne parvinssent pas à retarder sa marche. Les routes, au contraire, étaient libres pour l'armée française. Schwartzenberg, en se portant sur Châlons, avait rappelé tous les détachements auparavant répandus sur les deux rives de la Seine. Napoléon, en suivant la route de Troyes, de Sens, de Fossard et de Fontainebleau, n'avait donc aucun obstacle, aucun retard à craindre; il pouvait, si Paris tenait seulement deux jours, y devancer encore les coalisés. Une fois sous les murs de sa capitale, lui-même se mettait à la tête de la population, et, appuyé sur elle, soutenu par les troupes qu'il ramenait, il faisait face à l'ennemi, lui présentait un front inexpugnable, tandis que l'insurrection de tous les départements du centre et de l'est, séparant les coalisés de tous leurs dépôts, de toutes leurs communications avec l'Allemagne, ne leur laissait d'autre alternative qu'une retraite désastreuse à travers les départements du nord, ou un traité dont Napoléon dicterait alors les termes.

Le succès de cette nouvelle combinaison dépendait, comme on le voit, de la résistance de Paris durant quarante-huit heures et de la rapidité du retour de l'empereur et de ses troupes. On ne compte pas moins de 65 lieues entre Saint-Dizier et Paris, par les détours de la route que devait suivre l'armée. Parties le 28, au matin, les troupes vinrent coucher le soir à Doulevant. Le lendemain, de bonne heure, elles se remirent en marche. Parvenu à Doulencourt, première halte de cette journée, l'empereur dépêcha un de ses aides de camp, le général Dejean, à Joseph, pour lui annoncer son retour et lui enjoindre

de tenir *jusques à son arrivée*. L'armée, continuant sa route, passa la nuit du 29 à Troyes. Le 30, de grand matin, l'empereur quitta cette ville, marcha militairement jusqu'à Villeneuve-sur-Vannes, et là, certain que la route était parfaitement libre, il se jeta dans une carriole d'osier et arriva à Sens où il apprit, en changeant de chevaux, le départ de l'impératrice et du roi de Rome pour Blois. On ne savait rien au delà. L'impatience de Napoléon en devint plus vive; il pressait les postillons; les roues de sa carriole brûlaient le pavé; il traversa successivement et sans s'arrêter Pont-sur-Yonne, Fossard, Moret, Fontainebleau, et le soir, à dix heures, il arriva enfin à cinq lieues de Paris, à Fromenteau, après avoir fait plus de quarante lieues dans cette seule journée. Encore une heure, et il était aux Tuileries. Des groupes de soldats accablés de fatigue, quelques officiers abattus stationnaient devant la maison de poste. Napoléon les interroge. Le général Belliard lui annonce qu'ils battaient en retraite. Il était trop tard ! Paris, attaqué le matin, s'était rendu !

CHAPITRE VI.

Débarquement du duc de Berri à l'île de Jersey; immobilité de la Bretagne et de la Vendée. — Arrivée du comte d'Artois en Suisse; il entre en France par Pontarlier; son séjour à Vesoul, puis à Nanci; sa retraite projetée derrière le Rhin; visite de M. de Vitrolles. — Le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz; sa proclamation à l'armée française; ordre du jour du maréchal Soult; le duc vent retourner à Londres. — Bordeaux; offre de livrer cette ville aux Anglais; expédition de lord Beresford; journée du 12 mars. — M. de Talleyrand, ses salons, son entourage; M. de Dalberg, l'abbé de Pradt, l'abbé Louis. — M. de Vitrolles; il part pour Bâle, s'arrête à Châtillon, puis à Troyes; entretien avec MM. de Metternich et de Nesselrode; son entrevue avec Alexandre; ouvertures royalistes. — Concentration de toutes les forces alliées à Châlons; hésitation des souverains; les trahisons au mois de mars 1814. — Envoi d'une députation royaliste à Bernadotte. — Les alliés descendent en masse les deux rives de la Marne; ils rencontrent les ducs de Raguse et de Trévise, les généraux Pacthod et Amey; retraite des deux maréchaux; combats de Fère-Champenoise et de Laferté-Gaucher; prise de Meaux. — Réunion du conseil de régence; délibération; lettre de l'empereur; l'impératrice et le roi de Rome partent pour Blois. — Arrivée des alliés devant Paris. — Physionomie de Paris le 29 mars; situation; Joseph, Clark et Hullin. — Bataille de Paris. — Paris pendant la bataille.—Armistice; capitulation. — Récit du général Belliard à l'empereur, le 30 au soir, à Fromenteau.

1814. — Nous avons fait, sans l'interrompre, le récit des opérations militaires de 1814; deux motifs nous ont empêché d'y mêler les faits relatifs à la venue et au séjour de trois des princes de la maison de Bourbon sur nos côtes ou à l'extrême arrière-garde des armées alliées : d'abord, la présence de ces princes fut sans influence aucune sur ces opérations; en second lieu, elle précéda de plus de deux mois les intrigues et les actes qui décidèrent la déchéance du chef de l'empire ainsi que l'avénement de la Restauration. Ces deux événements furent l'œuvre du mois d'avril. Le 30 mars, Paris avait capitulé et Napoléon s'arrêtait à Fromenteau; mais les souverains alliés, absorbés dans l'étonnement et dans la joie de leur triomphe, n'avaient aucune solution prête, ne s'étaient encore arrêtés à aucun parti.

L'envahissement du territoire français par une armée ennemie remontait aux premiers jours d'octobre 1813 : le 7 de ce mois, le duc de Wellington, traînant après lui 140,000 Anglais, Espagnols et Portugais, avait déjà franchi la Bidossoa. Cet événement ne put déterminer la petite cour d'Hartwell à quitter son rôle d'observation silencieuse et passive. Il ne fallut rien moins que l'invasion de la Suisse par Schwartzenberg, à près de trois mois de là, le 21 décembre, le passage du Rhin par Blücher dans la nuit du 1er janvier 1814, l'envahissement de la haute Alsace et de la Franche-Comté par Schwartzenberg, le même jour, pour réveiller les espérances du chef de la maison de Bourbon. Mais, à cette date même, la politique des cabinets, l'éloignement et l'oubli systématiques où le tenaient depuis si longues années les souverains du continent, permettaient difficilement à Louis XVIII une pétition de droits directe, officielle. Ce fut donc par une voie détournée qu'il essaya de rappeler à l'Europe victorieuse sa personne et ses titres de Prétendant. Les 12 et 14 janvier 1814, son frère et ses deux neveux, après d'assez nombreuses démarches, obtinrent du gouvernement britannique l'autorisation de se rendre, sur bâtiments anglais, le premier, dans un des ports de la Hollande gardés par une flotte anglaise; le duc d'Angoulême, au port de Saint-Jean-de-Luz, alors occupé par Wellington, et le duc de Berri, à l'île anglaise de Jersey.

Louis XVIII, en envoyant le plus jeune de ses neveux à Jersey, comptait que sa présence déciderait sinon un mouvement, du moins une manifestation royaliste. Ses souvenirs le trompaient. Le temps avait marché pour la Bretagne et la Vendée comme pour le reste de la France. Les jeunes enthousiastes des insurrections de 1793 à 1797 avaient atteint l'âge mûr, les hommes faits de cette époque étaient devenus des vieillards; d'autres générations étaient arrivées. Habitudes, opinions, intérêts, tout était si profondément changé, que ce furent plusieurs bataillons de gardes nationaux bretons qui, le 18 février, à Montereau, enlevèrent, aux cris de *Vive l'empereur!* le fau-

bourg situé en avant des ponts, et que le 25 mars, à Fère-Champenoise, lorsque les maréchaux Marmont et Mortier se retiraient, poussés vers Paris par la masse des armées alliées, on vit 3,000 conscrits vendéens, entourés par des forces décuples, se battre en héros pour la cause impériale et se faire tuer plutôt que de rendre leurs armes aux alliés de ces Bourbons pour lesquels leurs pères, durant cinq années, avaient résisté à tous les efforts de la république. La manifestation attendue par le duc de Berri et par son oncle ne se produisit donc pas; le jeune prince ne mit le pied en France que trois mois après son arrivée à Jersey, et lorsque la Restauration était officiellement installée aux Tuileries.

Le comte d'Artois n'eut pas un meilleur succès. Débarqué en Hollande vers le milieu de janvier, ce prince n'osa s'aventurer à la suite des corps russes et prussiens qui s'avançaient en Belgique. Il passa en Allemagne, remonta la rive droite du Rhin, en ayant soin de mettre constamment une grande distance entre lui et les garnisons impériales assises sur ce fleuve, et vint attendre en Suisse le moment de franchir la frontière française. Lorsqu'on apprit, à l'extrême arrière-garde, le premier mouvement de Schwartzenberg sur Paris, le comte crut l'instant favorable et, le 19 février, il entra en France par Pontarlier, accompagné des comtes de Trogoff, de Walls, François d'Escars, Melchior de Polignac; du marquis de Vidranges, accouru de Troyes après l'équipée du 11 février; de l'abbé de Latil, et du comte de Bruges, qui arrivait du quartier général allié, où il avait sollicité vainement un sauf-conduit pour se rendre à Châtillon. M. de Bruges voulait représenter, auprès du congrès, les intérêts de la maison de Bourbon.

Le comte d'Artois, en pénétrant sur le territoire français, ne voulut cependant pas s'éloigner de la frontière. Il ne quitta Pontarlier que pour se diriger vers la Lorraine par Vesoul, où il arriva le 21 à six heures du soir. Son train se composait de deux landaus allemands. Arrêté à la poste aux chevaux, en

dehors de la ville, et interrogé par un officier qu'avait envoyé le général autrichien commandant les troupes d'occupation dans cette partie des Vosges, le prince répondit que son passe-port, délivré par le gouvernement anglais, était pour Bâle, mais « qu'absent de France depuis vingt-trois ans et se trouvant à la « frontière, il n'avait pu résister au désir de la franchir. » Le général allié, après de longues hésitations, lui permit d'entrer et de se rendre à l'auberge de la Madeleine.

Quelques anciens émigrés, que le bruit de sa venue avait fait accourir à la poste, se disposèrent à l'acompagner, ayant pour signe de ralliement une large cocarde blanche fixée au chapeau. Le général autrichien, averti, refusa de tolérer cette manifestation et menaça, si les royalistes persistaient, de dissoudre l'escorte par la force. « Les anciennes dynasties ont droit à tous mes respects, sans doute, dit à cette occasion le général autrichien; mais je ne dois pas oublier que la fille de mon souverain est impératrice des Français. » Le comte dut traverser la ville à pied et comme un simple voyageur. Des troupes russes occupaient Nanci. Le comte d'Artois, espérant que les généraux de cette nation se montreraient plus tolérants ou mieux disposés, résolut d'aller se placer sous leur protection; il la leur fit demander; les Russes répondirent par un refus. Les envoyés du prince insistèrent. Après de longs pourparlers, ils obtinrent enfin pour le comte l'autorisation de se rendre à Nanci, mais à condition qu'il y entrerait *seul, sans cocarde, sans décorations; qu'il ne prendrait aucun titre politique et qu'il n'habiterait aucun édifice public.* Ces conditions furent acceptées et observées, et le comte logea dans la maison d'un avocat consultant, M. de Micque, alors chef de l'administration provisoire de la ville. Son séjour faillit être de très courte durée. Vers le milieu du mois de mars, les garnisons de Metz et de Verdun, nous l'avons dit, poussaient des reconnaissances jusqu'aux portes de Nanci; d'un autre côté, les paysans lorrains, excités par les décrets de levée en masse que venait de rendre l'empereur, en-

hardis par l'exemple des montagnards des Vosges et des vignerons champenois, commençaient à se soulever. Le comte, effrayé, voulut regagner la frontière. Ses préparatifs de départ étaient déjà faits lorsque arriva de Troyes le royaliste dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, M. de Vitrolles, qui lui fit connaître le mouvement de concentration résolu par les alliés, ainsi que l'effort décisif qu'ils devaient tenter sur Paris. Ces nouvelles pouvaient être bonnes pour la cause royale, mais elles ne rassuraient nullement le prince sur sa sûreté personnelle. Il persistait à partir. M. de Vitrolles, toutefois, s'éleva si fort et si haut contre une retraite qui laisserait les royalistes sans drapeau, sans chef au moment où le sort de la France allait probablement se décider, que le comte promit d'attendre encore quelques jours. M. de Vitrolles s'éloigna ; ce fut au retour de cette excursion qu'il tomba entre les mains des paysans de Saint-Thibaut. Nous avons dit comment il put échapper.

Le duc d'Angoulême eut à lutter contre les mêmes répugnances et les mêmes obstacles. Sa venue derrière les rangs de l'armée anglaise, qui poussait alors le maréchal Soult sur Toulouse, devait cependant produire une manifestation dont les intérêts de parti et les passions politiques de l'époque ont singulièrement exagéré l'importance.

Peu de jours après son arrivée à Saint-Jean-de-Luz, ce prince avait levé le drapeau de l'ancienne monarchie dans une proclamation du 2 février, adressée *à l'armée française*, et dans laquelle il disait :

« J'arrive ; je suis en France ! Je viens briser vos fers ; je viens déployer le drapeau blanc, le drapeau sans tache que vos pères suivaient avec tant de transport. Ralliez-vous autour de lui, braves Français ! Marchons tous ensemble au renversement de la tyrannie !...

« Soldats ! mon espoir ne sera pas trompé ; je suis fils de vos rois et vous êtes Français ! »

Le duc d'Angoulême avait quitté la France presque enfant. Durant les vingt-quatre ans écoulés depuis cette époque, son

nom n'avait figuré nulle part. Ce nom dès lors était resté profondément ignoré du maréchal Soult, soldat illettré, ainsi que du reste de la population et de l'armée. Le maréchal demanda quel pouvait être ce duc inconnu qui osait parler ainsi à ses troupes de drapeau blanc, de tyrannie à abattre, de fers à briser. On lui dit qu'il appartenait probablement à la famille de Bourbon. La possibilité d'une Restauration bourbonienne, à cette date, était tellement en dehors de toute prévision, que le maréchal Soult, si humble, si obséquieux près du duc d'Angoulême à quelques semaines de là, ne fit pas alors à ce prince l'honneur de prendre son rôle ni sa personne au sérieux. Il ne vit, dans le nom mis au bas de l'adresse *à l'armée*, qu'une signature fantastique sous laquelle se cachait la signature du général Wellington. Ce fut donc à Wellington seul que le maréchal répondit. Voici l'ordre du jour qu'il publia à cette occasion :

« Soldats! le général qui commande l'armée contre laquelle nous nous battons tous les jours a eu l'*impudeur* de nous provoquer et de provoquer nos compatriotes à la *révolte* et à la *sédition*. Il parle de paix, et les brandons de la discorde sont à la suite! Il parle de paix, et il excite les Français à la guerre civile. Grâces lui soient rendues de nous avoir fait connaître ses projets! Dès ce moment, nos forces sont centuplées, et, dès ce moment, il rallie lui-même aux aigles impériales ceux qui, séduits par de trompeuses apparences, avaient pu croire qu'il faisait la guerre avec loyauté.

« On a osé insulter à l'honneur national, on a eu *l'infamie* d'exciter les Français à trahir leurs serments et à être parjures envers l'empereur. Cette offense ne peut être vengée que *dans le sang*. Aux armes! Que dans tout le midi de l'empire ce cri retentisse!

« Soldats! vouons à l'opprobre et à l'*exécration publique* tout Français qui aura favorisé d'une manière quelconque les projets *insidieux* des ennemis. Quant à nous, notre devoir est tracé : combattons jusqu'au dernier les ennemis de notre auguste empereur et de notre chère France. *Haine implacable* aux traîtres et aux ennemis du nom français! *Guerre à mort* à ceux qui tenteraient de nous diviser pour nous détruire! Contemplons les efforts prodigieux de notre GRAND EMPEREUR et ses victoires signalées. Soyons toujours dignes de lui; soyons Français et mourons les armes à la main plutôt que de survivre à notre déshonneur!

« Au quartier-général de Rabasteins, le 8 mars 1814. »

Le général anglais, fidèle au mot d'ordre de la coalition, ne cessait effectivement, comme le lui reprochait le maréchal, d'annoncer dans ses discours, dans ses proclamations, que les alliés voulaient la France grande et libre, et qu'ils entendaient n'exiger d'elle qu'une paix honorable ainsi que des garanties pour l'indépendance des autres peuples du continent. L'appel du duc d'Angoulême à l'antique bannière de la monarchie, au drapeau blanc, était un démenti à ces affirmations; Wellington en avait ressenti un mécontentement d'autant plus vif qu'il ne croyait à l'existence ni d'une opinion, ni d'un parti en faveur de la maison de Bourbon : « L'opinion que j'ai pu reconnaître à cet égard, écrivait-il au comte Bathurst, c'est que vingt ans se sont écoulés depuis que les princes de cette maison ont quitté la France; qu'ils sont autant et peut-être *plus inconnus* en France que les princes de *toute autre maison royale en Europe;* que les alliés doivent s'accorder entre eux pour proposer à la France un souverain à la place de Napoléon, dont il faut se débarrasser si l'on veut que l'Europe jouisse jamais de la paix, mais qu'il *importe peu* que ce soit un prince de la maison de Bourbon ou de toute autre famille royale[1]. » La réponse du maréchal Soult et les accusations violentes qu'elle renfermait augmentèrent son irritation. Le neveu de Louis XVIII reçut l'ordre de s'abstenir désormais de toute démarche publique; on lui fit défense de revêtir aucun caractère politique, de prendre aucun titre; ce prince se soumit. Fatigué, pourtant, au bout de quelques semaines, des déboires de sa position, il se disposait à retourner à Londres, lorsque l'offre de livrer Bordeaux aux Anglais vint modifier sa résolution et changer à son égard les dispositions de Wellington.

Bordeaux, port commercial de premier ordre, ancienne résidence d'un parlement et centre d'une production vinicole consi-

1. Lettre adressée de Saint-Jean-de-Luz par le duc de Wellington au comte Bathurst, n° 851 du *Recueil des dépêches et des ordres du jour* de ce général.

dérable, était depuis longtemps un foyer d'opposition. Ses armateurs accusaient le blocus continental de paralyser toute spéculation maritime ; ses jeunes et nombreux légistes reprochaient à l'empereur son antipathie bien connue pour les gens de palais, pour les *avocats;* ils maudissaient surtout l'égalité inflexible, l'insatiable avidité de son système de conscription ; enfin, ses négociants en vins et ses propriétaires de vignes attribuaient aux exigences fiscales des droits-réunis le bas prix de leurs marchandises ou de leurs récoltes, et le manque de débouchés suffisants. Ce mécontentement, plus bruyant qu'actif, ne s'était jamais produit qu'à l'état de simples discussions de salon, ou de causeries animées au foyer du Grand-Théâtre et dans les principaux cafés de la ville; deux ou trois compagnies de dépôt suffisaient pour le maintenir dans ces limites. Les écrivains royalistes les mieux informés signalent, il est vrai, quelques confidences échangées dès 1810 à Hartwell, entre M. de Blacas et un négociant bordelais, M. Jacques-Sébastien Rollac; mais ces conversations, renouvelées à différentes reprises, en 1812 et en 1813, n'aboutirent qu'à quelques envois de lettres, à quelques excursions insignifiantes et à la nomination d'un très-ignoré *commissaire royal pour la province de Guienne.* Le duc de Wellington était entré en France depuis près de cinq mois, le duc d'Angoulême était débarqué aux portes de Bayonne depuis plus de six semaines, que les royalistes bordelais, malgré l'absence d'une force armée sérieuse, n'avaient pas encore osé concerter, nous ne dirons pas une démonstration, mais une simple démarche.

Considérée dans sa généralité, la population de Bordeaux, loin de se montrer hostile au gouvernement impérial, avait au contraire saisi toutes les occasions de lui donner des preuves de dévouement. Ainsi, après la campagne de Russie, Bordeaux s'était empressé d'offrir à l'empereur, qui avait accepté, une compagnie entière de cavalerie montée et équipée. Son maire, M. Lynch, organe habituel de ces témoignages de fidélité, avait

reçu plusieurs preuves pécuniaires de la satisfaction de Napoléon, qui en avait fait, en outre, un chevalier de la Légion-d'Honneur et un comte de l'empire. Il était difficile, au reste, d'aller plus loin que M. Lynch dans l'expression de son admiration pour la personne de l'empereur et de son attachement à la dynastie impériale. Le 27 novembre, accourant aux Tuileries, au retour de Napoléon après le désastre de Leipsick, il s'écriait : « Napoléon a tout fait pour les Français ; les Français feront tout « pour lui ! » Le 29 février 1814, à l'occasion d'une remise de drapeaux à la garde nationale bordelaise, il rappelait à ses administrés « leurs devoirs envers leur auguste souverain ; » il traitait de *téméraires* les armées qui avaient envahi notre territoire, et il promettait, « si le danger s'approchait de Bordeaux, « de donner l'exemple de la fidélité et du dévouement. » Nous le répétons : c'était le 29 février que M. Lynch tenait ce langage, et l'avant-veille, le 27, dans une entrevue avec M. Taffart de Saint-Germain, *commissaire royal pour la province de Guienne*, ébranlé par la crainte du triomphe des alliés, ébloui par les récompenses promises à son concours, M. Lynch avait concerté l'envoi de MM. de La Rochejaquelein et Bontemps-Dubarry au quartier général de Wellington. Ces messieurs devaient solliciter l'occupation de Bordeaux par un corps de troupes anglaises que le duc d'Angoulême accompagnerait. La mission fut acceptée. Wellington débuta par un refus. Les envoyés bordelais revinrent opiniâtrément à la charge. Leur persistance, l'espoir surtout de s'emparer sans coup férir d'un de nos premiers ports commerciaux, finirent par triompher des répugnances du général anglais. Le 7 mars, 15,000 hommes, commandés par lord Beresford, partirent pour Bordeaux. Les quelques compagnies de dépôt, composant la garnison de cette ville, réunies aux différents détachements disséminés dans toute l'étendue de la division militaire dont Bordeaux est le chef-lieu, formaient à peine un effectif de 450 à 500 hommes. La résistance était impossible. Le 11, à l'approche du corps d'armée britannique, les troupes

et les principales autorités impériales franchirent la Gironde et se retirèrent sur Libourne. Lorsque le dernier soldat, le dernier gendarme eurent passé le fleuve et laissé les royalistes maîtres d'agir en pleine liberté, M. Taffart de Saint-Germain se transporta à l'hôtel de ville, et là, en qualité de commissaire du roi Louis XVIII, continua le comte Lynch dans ses fonctions de maire, MM. de Puységur, de Labroue, Both de Tauzia dans leurs fonctions d'adjoints, et reçut leurs serments.

Les 15,000 Anglais de Beresford, après avoir successivement traversé Saint-Sever, Roquefort et Bazas, s'étaient arrêtés au pont de la Maye, à moins d'une lieue de la ville. Le 12 mars au matin ils se remirent en marche. Les autorités municipales se portèrent à leur rencontre. Une fois hors des murs, M. Lynch arracha la cocarde tricolore de son chapeau, la jeta par terre, et, arrivé devant le général, il compléta sa métamorphose en arborant la cocarde blanche et en ôtant de sa boutonnière la croix de la Légion-d'Honneur. « Mais, Monsieur, lui dit lord « Beresford, vous allez beaucoup trop loin; vous vous compro- « mettez; on négocie en ce moment, à Châtillon, avec Napo- « léon... Au reste, ajouta-t-il après un moment de réflexion, « faites ce que vous voudrez! vos dissensions intérieures ne me « regardent pas. *Je prends possession de Bordeaux au nom du « roi mon maître.* » Puis il continua sa route. Le cortége laissa les troupes anglaises s'avancer vers la ville, et se porta au-devant du duc d'Angoulême, qui marchait derrière la première colonne.

Ce cortége, que précédait le corps municipal, se composait de 40 volontaires à cheval, élite de la jeunesse dorée bordelaise, et de 2 à 3,000 individus accourus là, partie, et c'était le très-petit nombre, pour voir le prince et saluer sa venue, partie en curieux, en désœuvrés prêts à siffler ou à applaudir, selon l'impression du moment. Les 40 volontaires, quand parut le duc, firent entendre les cris de *vive le roi! vive le duc d'Angoulême!* Ces cris, dont l'étrangeté laissait la masse des assistants

étonnée et indécise, ne rencontrèrent d'abord qu'un écho assez faible. Mais le prince ayant répondu aux acclamations des volontaires par ces paroles : *Plus de guerre, plus de conscription, plus de droits-réunis, plus d'impôts vexatoires*, un subit enthousiasme gagna jusqu'aux plus indifférents. *Plus de guerre! plus de conscription! plus de droits-réunis!* répéta la foule enivrée. Ces cris accompagnèrent le prince jusque dans la ville, et lui acquirent dès le jour même une popularité qu'il aurait vainement demandée à ses droits et à son titre. Le drapeau blanc fut immédiatement arboré sur les principaux édifices publics; M. Lainé prit la direction de l'administration départementale, et le duc, installé au Palais-Royal, reçut des députations, entendit des adresses, et distribua force cocardes blanches et force rubans blancs.

Ce mouvement ne put dépasser le pont de Bordeaux; il s'arrêta en même temps que les soldats de Beresford. Malgré le séjour prolongé du neveu de Louis XVIII dans cette populeuse cité, pas une ville, pas un seul des villages placés entre la Garonne et la Loire ne déserta la cause impériale. De Bayonne à Bordeaux, sur la route suivie par l'armée anglaise, deux petites localités, Roquefort et Bazas, furent les seules où le passage du duc d'Angoulême fit arborer quelques cocardes blanches et pousser des cris de *vivent les Bourbons!* La manifestation si vantée du midi, en 1814, ne produisit rien au delà. Son impuissance, au reste, fut si profonde, que les royalistes de Bordeaux, au bout de quelques jours, effrayés de leur audace et tremblants à la pensée des châtiments qu'elle pouvait appeler sur eux, supplièrent le duc d'Angoulême de demander au duc de Wellington des renforts de troupes, des envois de fonds, et des pouvoirs qui eussent pour résultat de placer la ville et ceux des habitants qui s'étaient déclarés pour Louis XVIII, sous la protection effective, spéciale, de l'armée anglaise et du gouvernement britannique. Le prince transmit cette demande au général anglais, qui lui répondit le 29 mars :

« C'est contrairement à mon avis et à ma manière de voir que certaines personnes de la ville de Bordeaux ont jugé convenable de proclamer roi Louis XVIII. Ces personnes ne se sont donné aucune peine; elles n'ont pas souscrit *un schelling* pour le soutien de leur cause, et n'ont pas levé *un seul soldat;* et maintenant parce que je n'étends pas l'armée que je commande au delà de ce que je pense nécessaire et convenable, et parce que leurs propriétés et leurs familles sont exposées, non pas à cause de leurs actions (car elles n'ont rien fait), mais à cause de leur déclaration prématurée, elles me jettent le blâme et m'accusent en quelque manière. Le fait est que la manifestation de Bordeaux n'est pas unanime; que ces sentiments ne se sont étendus *nulle part, pas même dans la Vendée,* ni dans aucune autre partie du pays occupé par l'armée. Non-seulement, dans l'état de choses actuel, je ne peux faire à Votre Altesse Royale l'avance de fonds qu'elle me demande; mais après tout ce qui s'est passé, je ne sais pas si je ne vais pas *au delà de la ligne de mes devoirs*, en prêtant à votre cause la moindre protection ou le *moindre appui.* Il est assez curieux qu'on me demande à moi qui, de toute manière, ne puis être regardé que comme un allié, de fournir des troupes pour appuyer le gouvernement civil de Votre Altesse Royale quand j'aurais le droit d'attendre le secours des armes de Votre Altesse Royale contre l'ennemi commun. »

Le lendemain, 30 mars, le jour même de la reddition de Paris, Wellington, dans une nouvelle lettre au duc d'Angoulême, lui disait :

« La proclamation du maire de Bordeaux donne à entendre dans tout le pays que les alliés sont obligés de donner protection à ceux qui se déclareraient en faveur de la famille de Votre Altesse Royale. Il faut que le public connaisse la vérité. Je dois informer Votre Altesse Royale que si je n'apprends pas, d'ici à dix jours, qu'elle ait démenti les paroles à réfuter dans la proclamation de ce maire, je les démentirai moi-même publiquement[1].

Deux causes ont surtout contribué à donner à la journée du 12 mars une importance qui ne lui appartient pas : d'abord, le

1. Lettres du duc de Wellington au duc d'Angoulême, datées de Seysses, et publiées sous les nos 890 et 891 dans le *Recueil des dépêches et ordres du jour* de ce général.

besoin, chez les princes de la maison de Bourbon, de placer leur avénement sous la protection d'une manifestation politique intérieure, d'épurer, pour ainsi dire, de nationaliser son origine; en second lieu, la vanité locale, mais surtout l'intérêt de toute la partie remuante, ambitieuse de la population bordelaise à se créer des titres et des droits exceptionnels aux faveurs du nouveau gouvernement, à grandir le service outre mesure, afin d'imposer à la reconnaissance des obligations proportionnelles.

Simple incident dans l'histoire de l'invasion du midi par les troupes britanniques, protestation contre le blocus continental, contre la conscription et les droits-réunis, plutôt que soulèvement royaliste, le mouvement bordelais fut sans la moindre influence sur les destinées de l'empire. En supposant que le drapeau blanc, soutenu par des baïonnettes anglaises, n'eût point flotté sur Bordeaux, la chute de l'empereur et l'avénement des Bourbons eussent-ils été retardés d'un seul jour? C'est de Paris seul que partirent les coups qui achevèrent la ruine de l'édifice impérial; ce fut exclusivement à Paris, dans les salons et dans le cabinet de M. de Talleyrand, que le rétablissement de l'ancienne famille royale se décida et s'accomplit.

M. de Talleyrand a joué le principal rôle dans les événements d'avril 1814. Son influence, sans être décisive, fut prépondérante. De là, la diversité ainsi que la passion des jugements portés sur ses actes de cette époque. Les partisans du régime constitutionnel bâtard introduit par la Restauration ont glorifié à cette occasion le génie de ce personnage; les partisans de l'empire et les amis de l'empereur ont accusé sa perfidie et sa trahison. L'éloge et le blâme sont également excessifs. M. de Talleyrand ne fit pas la situation; il la vit venir, se mit en mesure de ne pas être emporté par elle, et se laissa ensuite aller au courant des événements. On a dit de sa politique que c'était « une manœuvre selon le vent [1]. » Le mot est juste. Lui-même,

1. Madame de Staël.

dans son testament, a dit de sa conduite envers Napoléon « qu'il « ne l'avait point trahi ; que s'il l'avait abandonné, c'était qu'il « avait reconnu qu'il ne pouvait plus confondre, comme il l'avait « fait jusques alors, la France et l'empereur dans la même affec- « tion ; que ce ne fut pas sans un vif sentiment de douleur, car « il lui devait presque toute sa fortune ; qu'au reste il n'avait « abandonné aucun gouvernement *avant* que ce gouvernement « se fût abandonné lui-même. » Cet aveu, fait en face de la mort, ne justifie assurément pas le rôle du prince de Bénévent ; il l'explique. L'étude attentive des faits, en 1814, prouve effectivement que M. de Talleyrand, à cette époque, fut plus coupable envers la France qu'envers l'empereur : il a trahi ; mais sa trahison, comme on le verra, n'est point dans les faits où l'a placée longtemps le préjugé public.

Nous avons dit, à l'occasion de l'équipée royaliste de Troyes, que, vers le milieu de février, tous les hommes que leur opinion ou leurs intérêts faisaient les adversaires du gouvernement impérial se bornaient à échanger, à voix basse, des espérances encore très-confuses et à quêter partout des nouvelles. Prince de Bénévent, vice-grand-électeur de l'empire, vice-président du Sénat, membre du conseil de régence, M. de Talleyrand était un des hommes que Napoléon avait le plus comblés de biens et grandis ; on ne pouvait donc, à cette date, le ranger au nombre des ennemis de l'empire et de la dynastie impériale ; mais, ministre disgracié, les salons le classaient parmi les mécontents. Sa position, d'ailleurs, était tout exceptionnelle : si son haut rang, ses dignités, sa grande existence, devaient le mettre en position d'être aussi bien informé que personne ; d'un autre côté, placé en dehors du mouvement des affaires actives, il pouvait s'observer moins dans le choix de ses relations et tolérer plus facilement autour de lui une certaine liberté de langage. En outre, M. de Talleyrand, issu de race noble, et tour à tour évêque, membre de l'Assemblée Constituante, émigré, ministre sous le Directoire, prince sous l'empire, avait touché à toutes les épo-

ques, s'était mêlé aux hommes de toutes les opinions et de tous les régimes. Ses salons, un mois après le départ de l'empereur pour l'armée, étaient donc devenus le rendez-vous naturel des principaux opposants de toutes les catégories; on y voyait jusqu'à des abbés. On n'y conspirait pas, comme on l'a dit; on y commentait assez bas les rares et courts bulletins publiés par le *Moniteur;* on s'y inquiétait surtout des projets des alliés. Quels étaient les plans, les vues des souverains? Les travaux du congrès de Châtillon devaient-ils aboutir à un résultat pacifique? Nul ne pouvait répondre. « Le congrès de Châtillon était notre « fléau, » a dit l'abbé de Pradt dans un *récit historique* dont nous parlerons plus loin. M. de Talleyrand lui-même ne savait rien, n'entrevoyait rien. Cette incertitude le tourmentait. « *Ah!* « s'écriait-il souvent, *si quelqu'un pouvait aller là!* » (à Châtillon). Tenter une démarche directe était aussi difficile que dangereux : qui envoyer? à qui écrire? L'ombrageuse police de l'empire continuait à veiller; les souverains, ainsi que Napoléon, d'ailleurs, étaient à la fois partout et nulle part; ici aujourd'hui, le lendemain à vingt lieues. Aucune route n'était sûre. Des partis de toutes les armées s'y succédaient, interceptaient les communications, dépouillant, au nom de la France ou au nom des alliés, les voyageurs et les courriers. Il n'était pas jusqu'à l'insurrection des campagnes qui ne vînt ajouter à la difficulté du passage. Ce fut dans ces circonstances que le duc de Dalberg, l'homme le plus avant dans l'intimité de M. de Talleyrand, prononça le nom du baron de Vitrolles.

M. de Vitrolles, ancien soldat de l'armée de Condé, cœur chaud, intelligence prompte, esprit plein de ressources et d'audace, était une de ces natures actives, énergiques, qui restent perdues dans la foule durant le calme, que les tourmentes politiques font se révéler et se produire et qui sont les hommes d'un événement. Le vague sentiment d'une crise prochaine l'avait fait accourir du fond des Alpes à Paris, dans les derniers jours d'octobre 1813. Lié, depuis longues années, avec M. de Dalberg, il

trouvait chez lui quelques rares numéros du *Times* ou du *Chronicle*, que M. de Pradt, alors dans son archevêché de Malines, recevait par l'entremise d'un employé supérieur de la douane, et qu'il faisait ensuite tenir très-secrètement à M. de Talleyrand et à ses amis; ces journaux n'arrivaient qu'à grand'peine, et c'était par cette voie détournée, fort peu régulière, que le prince de Bénévent et son entourage parvenaient à connaître les nouvelles du dehors et à saisir quelque chose des mouvements des coalisés. Dans les premiers jours de février, les feuilles anglaises annoncèrent le départ du comte d'Artois pour le continent. A deux ou trois semaines de là, le bruit se répandit dans quelques salons que le prince était arrivé en Suisse. M. de Vitrolles conçut aussitôt le projet d'aller le rejoindre; il le dit à M. de Dalberg. « Il faudra passer par Châtillon, » s'écria le duc qui, dans l'ignorance où il était, ainsi que M. de Talleyrand, de la situation et des faits, croyait que les souverains, absorbés dans le commandement de leurs armées, avaient abandonné aux plénipotentiaires de Châtillon la décision suprême de la paix ou de la guerre; « vous sauriez ce que fait le congrès. La marche de ses travaux doit importer au comte d'Artois; vous la lui feriez connaître, et vous pourriez en même temps nous instruire. — Mais à qui m'adresser? répondit M. de Vitrolles; mon nom n'est connu d'aucun plénipotentiaire. — Peut-être M. de Talleyrand consentira-t-il à écrire quelques lignes. Dans tous les cas, je vous donnerai quelques mots de reconnaissance pour MM. de Nesselrode et de Stadion, tous deux mes anciens et intimes amis. »

M. de Vitrolles eut promptement terminé ses préparatifs. Mais lorsqu'au moment de monter en voiture, il demanda si le prince de Bénévent avait préparé quelques lignes, M. de Dalberg lui apprit qu'il n'avait rien voulu donner. Quant au dernier, il tint sa promesse: il traça sur le porteteuille du hardi voyageur, pour M. de Stadion, les noms de deux jeunes dames de Vienne, souvenir de jeunesse et d'amour, que le plénipotentiaire autrichien et lui avaient connues à la même époque; pour M. de Nesselrode,

cette recommandation laconique : *Ayez confiance.* Ces quatre mots, écrits en encre sympathique, furent les seules lettres de créance de M. de Vitrolles. Parti de Paris le 6 mars, il arriva le surlendemain, 8, à Châtillon, après de longs détours et force incidents de route. Les noms des deux Viennoises, prononcés par lui, furent une sorte de talisman qui lui valut, de la part du plénipotentiaire autrichien, l'accueil le plus cordial et le plus empressé. Il lui dit le motif de sa venue. « Le congrès ne fait rien et ne peut rien décider, répondit M. de Stadion ; c'est au quartier général qu'il vous faut aller. » M. de Vitrolles partit pour Troyes et trouva, dans MM. de Nesselrode et de Metternich, des auditeurs non moins bienveillants, mais bien plus avides de nouvelles. Ces ministres ignoraient l'état des choses à Paris aussi complétement que MM. de Talleyrand et de Dalberg ignoraient la position et les projets des alliés.

Aux nombreuses questions des deux ministres sur la situation politique et morale de la capitale de l'empire et des provinces où la guerre n'avait pas encore pénétré, M. de Vitrolles, qui ne savait que la pensée du monde où il vivait, répondit que la France, épuisée de sacrifices, lasse de la guerre, aspirait au renversement de Napoléon et à l'établissement d'un gouvernement pacifique. « Cependant, partout on nous repousse, répondirent les ministres ; partout on nous traite en ennemis. — C'est que vous vous présentez en ennemis. Les souverains auraient dû faire de la guerre actuelle une question française. S'ils avaient présenté à la France le drapeau blanc et prononcé le nom des Bourbons, Napoléon serait aujourd'hui renversé et la paix signée. » Plusieurs conférences eurent lieu ; la discussion ne sortit pas de ce cercle.

M. de Vitrolles était arrivé en simple curieux ; ces entretiens avaient grandi son rôle. Le temps pourtant s'écoulait ; les ministres de la coalition discutaient sans rien décider. M. de Vitrolles résolut d'entraîner le chef des coalisés lui-même qui venait d'arriver à Troyes, battant une seconde fois en retraite depuis Pro-

vins avec l'armée de Schwartzenberg. Il sollicita une audience d'Alexandre. Le tzar, quelques jours auparavant, avait opposé les refus les plus opiniâtres, les plus désobligeants à des demandes de même nature, faites, au nom du comte d'Artois, par MM. François d'Escars et Jules de Polignac, arrivés de Nanci. Repousser M. de Vitrolles était plus difficile ; les deux principaux ministres de la coalition appuyaient sa demande ; l'empereur la lui accorda.

Dans cette entrevue, qui eut lieu le 17 mars, M. de Vitrolles aborda résolument la question du rétablissement des Bourbons. Alexandre témoigna d'abord la répugnance la plus extrême pour ces princes et pour leur cause. « Personne n'y songe, dit le tzar, aucune voix ne les appelle. — (On ne connaissait pas encore au quartier général allié la manifestation de Bordeaux.) — Leur retour est une éventualité irréalisable. » Tout autre que M. de Vitrolles se serait tenu pour battu ; mais, loin de céder, il insista avec tant de chaleur, la conviction qui l'inspirait était si forte, qu'il finit par ébranler Alexandre. S'il ne le gagna pas immédiatement à la cause des Bourbons, il réussit du moins à le détacher du nombre de leurs adversaires. C'était déjà un succès ; il devait en obtenir un autre plus important.

« Ce n'est pas dans les provinces, dit M. de Vitrolles au tzar, que les partisans des Bourbons peuvent donner la mesure de leurs forces, c'est à Paris, centre de l'opinion royaliste, foyer de toutes les résistances au gouvernement de Napoléon. Le jour où les troupes alliées paraîtront sous les murs de la capitale, les nombreux royalistes qu'elle renferme ne craindront pas de se montrer, et le mouvement contre Napoléon éclatera, général, irrésistible. — En êtes-vous bien sûr ? — J'en réponds sur ma tête. — Mais ce mouvement, qui le dirigera ? » M. de Vitrolles n'hésita pas à promettre le concours de la majorité du Corps Législatif et d'une partie du Sénat. Parmi les hauts fonctionnaires de l'empire décidés à se prononcer, il cita, à tout hasard, les noms de MM. de Talleyrand, de Dalberg, de l'abbé de Pradt

et du baron Louis. « Je crois, comme vous, dit le tzar après quelques instants de silence, que c'est à Paris seulement que la question entre Napoléon et nous doit se décider. Je l'ai toujours pensé, je l'ai dit cent fois! Je suis las, d'ailleurs, de cette lutte sans résultats où nous n'avançons que pour battre en retraite; je veux jouer *le tout pour le tout*. Monsieur de Vitrolles, ajouta-t-il en élevant la voix, mon parti est pris. Mes alliés et moi, jusqu'ici, avons agi isolément : nous allons réunir toutes nos forces, et, coûte que coûte, nous arriverons sous Paris! »

Cet entretien dura trois heures. Le lendemain, 18, la concentration de toutes les troupes alliées dans les plaines de Châlons était décidée, comme nous l'avons dit, malgré le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg; le 19, le congrès de Châtillon était dissout et des courriers portaient à Blücher l'ordre de se trouver au rendez-vous avec toutes ses forces; enfin, le 20, les souverains, comme on l'a vu, avaient quitté Troyes et venaient se heurter contre Napoléon sous les murs d'Arcis.

M. de Vitrolles, après avoir écrit à M. de Dalberg une lettre que M. de Metternich se chargea de faire parvenir et qui n'arriva jamais, était parti pour Nanci le 18. On sait à quel moment il joignit le comte d'Artois et quel danger il courut à son retour.

L'empereur, pour masquer ses erreurs et ses fautes, les partisans de l'empire, dans un but analogue, le peuple, les soldats, par un orgueil qui se comprend, ont vu partout la trahison dans le résultat de la campagne de 1814. Pendant seize années, de 1814 à 1830, avoir trahi donnait des droits aux honneurs et à la fortune. Personne ne s'est fait faute de produire ses titres. On a été plus loin, on a inventé. Nombre de gens ont poussé l'audace jusqu'à solliciter des récompenses pour des actes de lâcheté ou de friponnerie commis par eux durant la période impériale et qu'ils transformaient en témoignages de haine contre l'empire et de fidélité à l'ancienne dynastie. Rarement ils ont demandé en vain. Aucune intrigue n'est donc restée sous le boisseau. Eh bien! si l'on interroge attentivement et avec con-

science tous les documents, toutes les révélations relatives aux jours qui précédèrent le rappel des Bourbons, on demeure convaincu que si, durant la campagne de 1814, on put remarquer, dans les hauts rangs de l'administration ou de l'armée, de la lassitude, du découragement ou de l'hésitation, il n'y eut, en revanche, à Paris, comme dans l'armée conduite par l'empereur, avant le 31 mars, ni complot ni trahison, dans l'acception matérielle du mot. On a parlé de communications avec les souverains; un seul homme fut reçu par Alexandre et par les principaux ministres alliés, M. de Vitrolles : de correspondances avec Paris; le quartier général allié n'en eut avec personne. Qu'aurait-on appris, d'ailleurs, aux coalisés ! que Paris ne serait pas défendu ? Qui le savait ? Paris, comme on le verra, renfermait des forces et des ressources suffisantes pour une résistance énergique et prolongée. D'un autre côté, lorsque, le 17 mars, M. de Vitrolles sollicitait Alexandre d'arriver à tout prix sous les murs de la capitale française, ce souverain, le roi de Prusse et le généralissime Schwartzenberg fuyaient devant Napoléon, accourant d'Epernay et se rapprochant de Paris. L'empereur d'Autriche et tous les diplomates de la coalition, emportés par le même sentiment de terreur, devaient se sauver jusqu'à Dijon ; enfin, le 20, lorsque le mouvement de concentration des coalisés commençait, Napoléon, campé au hameau de Châtres, sur la grand'-route de Troyes, était placé entre les alliés et sa capitale et il couvrait celle-ci. On sait les hésitations qui se manifestèrent au quartier général des coalisés, même après la réunion de toutes leurs masses dans les plaines de Châlons; on n'ignore pas davantage que ce fut surtout la position prise par l'empereur sur leurs derrières, cinq jours plus tard, lors de son mouvement sur Saint-Dizier, qui décida les souverains à marcher une dernière fois sur Paris; encore prenaient-ils cette direction moins dans l'espérance d'emporter la capitale française, que pour se frayer une route par la Belgique. Depuis le milieu de février jusqu'au 31 mars, époque de confusion politique, de pêle-mêle et de sur-

prises militaires, ce fut l'imprévu qui conduisit les hommes et la plupart des événements.

A la vérité, M. de Vitrolles avait hardiment promis le concours de MM. de Talleyrand, de Dalberg, de Pradt et Louis [1]. Tous les quatre, après le triomphe des alliés, ont réclamé le bénéfice de cette déclaration de noms, qui les aurait probablement indignés, contre laquelle ils auraient énergiquement protesté si la coalition avait été vaincue. Les souverains comptaient positivement sur eux ; mais sur eux seuls. C'est l'abbé de Pradt lui-même qui en a fait l'aveu dans un écrit publié le lendemain pour ainsi dire de l'événement, lorsque le mensonge était impos-

1. L'abbé de Pradt, émigré rentré, avait été comblé des bienfaits de l'empereur dont il fut longtemps un des adulateurs les plus exagérés. Attaché d'abord à la chapelle impériale, en qualité d'aumônier, il prenait, à cette époque, le titre passablement étrange d'*aumônier du dieu Mars*. Promu ensuite à l'évêché de Poitiers, il ne tarda pas à solliciter le siége archiépiscopal de Malines, que Napoléon lui donna malgré l'opposition de tout le clergé belge, et malgré les répugnances du pape lui-même.

L'abbé Louis, ancien conseiller clerc au parlement de Paris, avait été fait baron par l'empereur et nommé par lui administrateur du Trésor public. C'est en cette dernière qualité que, présentant au Corps Législatif un projet de loi sur la vente des biens des communes, il disait à cette assemblée :

« Si quelque chose pouvait ajouter à la reconnaissance des Français envers le *restaurateur de la monarchie*, ne serait-ce pas cet ordre invariable, cette économie sévère portée dans les moindres détails de l'administration ? Rien n'échappe à la vigilance de l'empereur ; rien de trop petit pour l'occuper lorsqu'il en peut résulter du bien. Nous le voyons, comme Charlemagne, ordonner la vente des herbes inutiles de ses jardins, lorsque sa main distribue à ses peuples les richesses des nations vaincues. Si un homme du siècle des Médicis ou du siècle de Louis XIV revenait sur la terre, et qu'à la vue de tant de merveilles il demandât combien de règnes glorieux, combien de siècles de paix il a fallu pour les produire, vous répondriez qu'il a suffi de douze années de guerre et d'un seul homme. »

C'est le 11 mars 1813, douze mois avant l'entrée des alliés, que M. Louis tenait ce langage.

Quant à M. de Dalberg, baron d'origine allemande et duc de création impériale, la générosité de l'empereur envers lui avait été sans bornes. Lorsque Napoléon, dans sa munificence impériale, éleva l'électorat de Bavière au rang de royaume, un des articles secrets de l'acte de création stipulait en faveur de M. de Dalberg, pour des services dont nous ignorons la nature, un présent de 4 millions, qui lui furent intégralement payés par le nouveau monarque.

sible et quand il était plus profitable pour son ambition d'exagérer les dévouements de cette nature que de les amoindrir [1]. Après avoir exalté les motifs qui portaient MM. de Talleyrand, de Dalberg et Louis, à désirer la chute de l'empereur et le triomphe de l'ennemi, ce prêtre effronté se dénonce lui-même en ces termes : « Quelque peu de titres que je puisse avoir à cet *honneur* (de se trouver au nombre des auxiliaires sur lesquels comptait l'ennemi), il m'avait été accordé. On avait même poussé l'attention jusqu'à pourvoir à notre avenir s'il eût été compromis par les événements [2]. »

Ajoutons, pour la parfaite appréciation des faits de cette époque, que l'abbé de Pradt, MM. de Talleyrand, de Dalberg et Louis, ne connurent qu'après l'entrée des alliés les ouvertures royalistes où leur nom était intervenu. Parti de Paris à l'aventure, sans autre but que de rejoindre le frère de Louis XVIII, M. de Vitrolles, une fois à Troyes, n'avait pris mission que de lui-même. L'occasion l'avait inspiré. La PAIX avec l'établissement impérial, moins l'empereur, voilà le seul changement désiré par les mécontents de l'empire. Leur audace n'allait pas au delà. On lit, en effet, dans le *Récit historique* déjà cité : « Que « voulait-on à cette époque? deux choses : être délivré d'un « joug insupportable et CONTINUER L'ORDRE ÉTABLI. Il faudrait « n'avoir pas habité Paris une minute pour *élever le moindre* « *doute* à cet égard [3]. » Il ne faut pas l'oublier : l'abbé de Pradt écrivait et publiait ces lignes en 1816, en pleine réaction royaliste, lorsque, dans les deux Chambres, comme au dehors, tous les orateurs, tous les écrivains affirmaient que la France entière,

1. *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars* 1814.—1816.

2. M. de Pradt fait allusion, ici, à des paroles dites par les ministres étrangers à M. de Vitrolles, et que ce dernier avait rapportées, après le 31 mars, à l'archevêque de Malines. « Si ces messieurs, avaient dit MM. de Nesselrode et de Metternich, se compromettaient, ils n'auraient rien à craindre pour leur avenir, ils en trouveraient un chez nous. »

3. Pages 38 et 39.

hormis quelques bonapartistes et quelques jacobins incorrigibles, s'était toujours montrée impatiente du joug impérial et n'avait jamais cessé d'invoquer le retour des Bourbons. Le *Récit historique* de l'ancien archevêque de Malines donnait le plus éclatant démenti aux affirmations de tous les organes, aux prétentions personnelles de tous les hommes officiels de cette époque de furieux royalisme. Pas une voix ne protesta.

Veut-on savoir où en étaient, au mois de mars 1814, quelques jours avant l'entrée des alliés, les rares partisans des Bourbons, non pas dans le fond des provinces, mais à Paris même, centre de toute nouvelle et de toute intrigue? Ils espéraient en Bernadotte! Ils considéraient cet ancien maréchal comme l'âme de la coalition; et le croyant à Laon, quand il se tenait arrêté à près de cent lieues de là, derrière le Rhin, ils lui adressaient des députés chargés de solliciter son appui! Cette députation dont M. Maine de Biran devait d'abord faire partie, se composait de deux royalistes assez obscurs, MM. Vinchon de Quémont et Gain de Montaignac. Arrivés à Laon le 13 mars, MM. de Montaignac et de Quémont apprirent du général Gneizenau que Bernadotte, demeuré avec ses Suédois sur la frontière de Hollande, ne prenait plus part depuis deux mois aux opérations des coalisés. Il leur conseilla de s'adresser à Alexandre. Revenus en toute hâte à Paris, et obligés de *forcer la porte* des sommités du faubourg Saint-Germain, qui fuyaient leur contact dans la crainte de se compromettre, ils se mirent le 21 mars à la recherche de l'empereur de Russie. Incertains de leur route, obligés à de longs détours, ils remontèrent la Loire jusqu'à La Charité, se jetèrent dans le Morvan, et, le 26, atteignirent enfin Dijon où venaient d'arriver l'empereur d'Autriche et tous les diplomates de la coalition, fuyant depuis Troyes, comme nous l'avons dit, à la suite du second mouvement de retraite de Schwartzenberg. Ce fut là seulement que les députés apprirent l'entrée du comte d'Artois à Toul, puis à Nanci; on ne connaissait à Paris que son arrivée en Suisse. Repoussés d'abord par les ministres étrangers, ils

obtinrent au bout de quelques jours de démarches quelques lettres de M. de Metternich, de lord Castlereagh et du baron de Stein. Mais Paris, quand ils y revinrent, était depuis huit jours au pouvoir des chefs militaires alliés. Un seul royaliste se trouva sérieusement mêlé aux événements avant le 31 mars, M. de Vitrolles.

On a vu dans le chapitre précédent que ce fut le 25 mars, cinq jours après leur départ de Troyes, qu'Alexandre, le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg, se mirent en marche de Châlons pour emporter Paris. Leur principale colonne suivait la route de Montmirail. Arrivée entre Bussy-l'Évêque et Vatry, ses coureurs rencontrèrent les corps des maréchaux Marmont et Mortier que Napoléon avait d'abord laissés sur l'Aisne pour contenir Blücher, qu'il avait ensuite rappelés vers lui quand il s'était décidé à opérer sur les derrières des alliés, et qui essayaient alors de le rejoindre sur la haute Marne. Marmont avait sous ses ordres 3,500 hommes d'infanterie et 1,500 chevaux ; Mortier commandait à 6 ou 7,000 hommes. Obligés de battre en retraite devant l'avalanche de soldats qui se précipitait alors de Châlons sur Paris, les deux maréchaux se replièrent, par les défilés de Somesous, dans la direction de Fère-Champenoise. Atteints à quelque distance de cette ville, ils soutinrent une lutte qui aurait probablement amené la destruction de leurs colonnes, sans un de ces incidents qui furent si fréquents durant cette rude guerre.

Deux divisions de gardes nationaux mobilisés, commandées par les généraux Pacthod et Amey, amenaient de Meaux et de Sezanne, à l'empereur, un convoi assez considérable d'artillerie. Arrêtés près du village de Morin par les premiers détachements alliés, les deux généraux se replièrent. Bientôt de fortes décharges venant de la droite les avertirent du voisinage d'un corps de troupes françaises ; ils s'avancèrent dans la direction du canon ; mais, au lieu de donner dans les régiments des deux maréchaux, ce fut au milieu des réserves de l'armée russe qu'ils tombèrent.

L'effort de l'ennemi se tourna immédiatement contre eux. Les héroïques paysans, qui composaient ces deux divisions, arrachés la veille à leur charrue, se formant en carrés par régiment, se disposèrent à la résistance la plus désespérée. La plaine qu'ils étaient obligés de traverser était sans bois, sans mamelons, sans le moindre accident de terrain. Assaillis dans leur marche par un ennemi dont le nombre grossissait à chaque pas, ils purent cependant arriver jusqu'au pied des collines de Fère-Champenoise, sans que leurs rangs eussent faibli une seule fois, sans qu'une seule charge les eût entamés. Mais là, entourés par les quatre corps des généraux Palhen, Wassiltchikoff, Korff, et du grand-duc Constantin, foudroyés par le canon et par la mitraille de près de cent pièces d'artillerie, chargés sur tous leurs fronts par des masses énormes de cavalerie, ce ne fut ni le découragement ni la lassitude, mais la mort seule, qui mit un terme à leur résistance. Sommés à différentes reprises, par les généraux russes et par Alexandre lui-même, de cesser le combat, presque tous se firent tuer plutôt que de rendre leurs armes. C'est là que périrent aux cris de *vive l'empereur !* les 3,000 conscrits vendéens dont nous avons parlé [1].

1. V. page 207. — Ce double combat de Fère-Champenoise, soutenu sur le même terrain pour ainsi dire, et à moins d'une heure de distance, par deux colonnes françaises parties de deux points différents et se dirigeant l'une et l'autre vers l'empereur, fut un des plus meurtriers de la campagne; il nous coûta 10,000 hommes et 6 généraux pris ou tués, 60 pièces de canon et 350 caissons.

Les gardes nationaux des deux divisions Pacthod et Amey appartenaient tous aux provinces de l'ouest ou du centre. Nous n'avons pu obtenir de renseignements que sur la composition de la seule division Pacthod; elle comprenait quatre régiments divisés en huit bataillons : deux de ces bataillons avaient été fournis par le département de la *Sarthe*, deux autres par le département d'*Eure-et-Loir*, deux par celui du *Loiret*, un bataillon par le département de *Loir-et-Cher*, et un dernier bataillon par le département d'*Indre-et-Loire*. On lit, dans un rapport adressé au ministre de la guerre par le général Delort, commandant l'une des brigades de cette division : « Je ne « saurais trouver d'expression pour caractériser la bravoure des gardes na- « tionales sous mes ordres; les épithètes de brave et d'héroïque dont tout le « monde s'honore sont sans valeur et sans force pour donner une idée juste et « précise de leur conduite. »

Le soir de cette journée (25 mars), Mortier et Marmont, que cette diversion avait un instant dégagés, se retirèrent vers Sezanne, toujours luttant contre les troupes attachées à leur poursuite; et, la nuit venue, ils prirent position sur les hauteurs d'Allement. Le 26 au matin, les deux maréchaux poursuivirent leur mouvement de retraite sur la basse Marne. Arrivés vers la fin de la journée à Laferté-Gaucher, ils trouvèrent la ville occupée par le corps d'armée du Prussien Kleist, détaché la veille pour leur couper la retraite et qui barrait la grande route de Coulommiers. Une nouvelle lutte, effort désespéré, ouvrit le lendemain à nos soldats les chemins de Rosoy et de Brie-Comte-Robert, où ils arrivèrent le 28, sans être poursuivis. Le même jour, le gros des troupes alliées, qui avait continué de descendre la rive gauche de la Marne, passait sur la rive droite par le pont de Triport, chaque régiment musique en tête, et s'emparait de Meaux.

A cette dernière nouvelle, le roi Joseph se hâta de convoquer aux Tuileries tous les membres du conseil de régence. Ce conseil, nommé lors du départ de l'empereur pour l'armée, comptait seize membres non compris l'impératrice; il était ainsi composé : l'impératrice; le roi Joseph; les princes Cambacérès, Lebrun et de Talleyrand; les ducs de Massa (Régnier), président du Corps Législatif; de Gaëte (Gaudin), ministre des finances; de Rovigo (Savary), ministre de la police; de Feltre (Clarke), ministre de la guerre; de Cadore (Champagny); les comtes Mollien, ministre du trésor; Montalivet, ministre de l'intérieur; Daru, Boulay (de la Meurthe), Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), Defermon et Sussy.

Lorsque tous ces personnages furent réunis, Marie-Louise prit place comme présidente, ayant Joseph à sa droite et Cambacérès à sa gauche, et ce dernier, au nom de la régente, posa cette question : L'impératrice et le roi de Rome doivent-ils rester à Paris où se retirer à Blois?

Joseph s'empressa d'opiner pour le départ : appuyé avec cha-

leur par Cambacérès et par Clarke, il fut combattu par le duc de Cadore, qui remplissait les fonctions de secrétaire du conseil, et par MM. Boulay (de la Meurthe) et de Talleyrand. Le conseil se trouva d'abord partagé : l'ex-consul Lebrun, le duc de Massa, MM. Montalivet, Sussy et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), s'étaient rangés à l'avis des premiers; les ducs de Gaëte et de Rovigo, MM. Daru, Mollien et Defermon se trouvaient avec les seconds. Ils étaient huit contre huit. La discussion continua. Joseph, Cambacérès et le duc de Feltre reprirent successivement la parole. Joseph ne conseillait pas le départ, il l'exigeait; Cambacérès s'exprima dans le même sens avec une véhémence qu'on ne lui connaissait pas; Clarke s'emporta. Clarke, a-t-on dit, était inspiré par la coalition; il n'était inspiré que par la peur : Cambacérès et lui, doués du même courage, s'irritaient à la pensée de rester à Paris quand l'ennemi s'avançait; ils voulaient fuir. L'un et l'autre s'appuyaient exclusivement, ainsi que Joseph, sur les intentions de l'empereur : elles étaient connues, disaient-ils, et la désobéissance serait criminelle. Puis ils ajoutaient pour dernier argument : « La France est dans l'impératrice et dans son fils; les exposer à tomber entre les mains des alliés, c'est vouloir livrer la patrie à l'ennemi. »

« — Quitter Paris, répondait M. Boulay (de la Meurthe), ce serait décourager la population, abandonner la partie. Rester, ce serait, au contraire, doubler le dévouement et l'énergie de la garde nationale et de l'armée. Qui pourrait dire, ajoutait-il, l'enthousiasme et l'élan qui s'empareraient de tous les cœurs à la vue de l'impératrice traversant, son fils dans ses bras, les quartiers populeux de la capitale pour aller s'installer à l'Hôtel de Ville, et invoquant sur son passage, à l'exemple de son aïeule Marie-Thérèse, la protection de tous les citoyens? »

Cette opinion, développée avec énergie par son auteur, appuyée par M. de Talleyrand et par le duc de Cadore, amena successivement à leur opinion le duc de Massa, MM. Sussy et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély). La majorité se trouvait op-

posée au départ. Le conseil allait donc décider que Marie-Louise et son fils ne quitteraient point Paris, lorsque Joseph, à bout d'arguments, exhiba une lettre dans laquelle l'empereur s'exprimait en ces termes :

« Reims, le 16 mars.

« Mon frère, conformément aux instructions verbales que je vous ai données et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez permettre, en aucun cas, que l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Vous serez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles; si l'ennemi s'avance sur Paris avec des forces telles que toute résistance devienne inutile, faites partir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt qu'entre les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire.

« NAPOLÉON. »

Le sens prophétique de l'empereur ne le trompait pas; son fils eut le sort d'Astyanax; mais ce fut précisément pour avoir quitté Paris.

Cette communication attéra la majorité du conseil.

« Sire, dit aussitôt le duc de Cadore à Joseph, je connaissais la lettre que vient de lire Votre Majesté. Cette lettre a été écrite pour une circonstance différente de celle qui se présente; elle ne saurait donc modifier l'opinion du conseil.

« — Cette lettre a treize jours de date, dit à son tour M. Boulay (de la Meurthe); depuis cette époque, la même menace de danger, qui nous fait délibérer, s'est produite. Les alliées se sont approchés de la capitale. Cependant l'impératrice est restée. L'empereur n'a blâmé ni Sa Majesté ni ses conseillers. Cette approbation tacite équivaut à un changement d'instructions.

« — Dans tous les cas, ajouta M. de Talleyrand, Sa Majesté

ne saurait courir le moindre péril, et il est impossible qu'elle n'obtienne pas de l'empereur son père et des souverains alliés des conditions meilleures que celles qu'ils accorderaient si elle était à 50 lieues de Paris. »

Mais l'empereur avait parlé, et telle était la soumission aveugle, absolue, à laquelle il avait habitué les personnages même les plus élevés de son empire, que MM. Boulay (de la Meurthe), de Talleyrand, Defermon, et le duc de Cadore restèrent à peu près seuls du parti de la désobéissance. Le départ fut décidé ; il était alors plus de minuit.

« Si j'étais ministre de la police, dit en sortant de la salle un des membres au duc de Rovigo, Paris serait insurgé avant vingt-quatre heures et l'impératrice ne partirait pas.

— « Il dépendait du conseil de l'empêcher de partir, » répondit le ministre de la police.

M. de Talleyrand marchait alors près de ce dernier; il se tourna de son côté et lui dit :

« Eh bien ! voilà donc la fin de tout ceci ? C'est perdre la partie à beau jeu. Pardieu, l'empereur est bien à plaindre ! mais on ne le plaindra pas, car son obstination à garder son entourage n'a pas de motif raisonnable. C'est une faiblesse qui ne se comprend pas dans un homme tel que lui. Voyez, Monsieur, quelle chute dans l'histoire ! Donner son nom à des aventures au lieu de le donner à son siècle ! Quand je pense à cela, je ne peux m'empêcher d'en gémir. Maintenant, quel parti prendre ? Il ne convient pas à tout le monde de se laisser engloutir sous les ruines de cet édifice. Allons ! nous verrons ce qui arrivera. L'empereur, au lieu de me dire des injures, aurait mieux fait de juger ceux qui lui inspiraient des préventions; il aurait vu que des amis comme ceux-là sont plus à craindre que des ennemis. »

On assure que M. de Talleyrand, à l'occasion de son opposition au départ de l'impératrice et du roi de Rome, n'a pas craint de dire plus tard: « On se méfiait de moi ; je savais que si je conseillais le départ, l'impératrice resterait; je n'ai insisté

pour qu'elle demeurât, que dans le but de décider plus sûrement sa retraite sur Blois. »

Ce langage, si M. Talleyrand l'a tenu, est encore un de ces mensonges faits après coup, dont il a été si prodigue et qui lui ont si longtemps servi à duper l'opinion. Ici, le commentaire avait un double but : maintenir dans l'esprit du vulgaire son renom de profonde habileté, puis expliquer dans un sens favorable à son récent royalisme des conseils qui, adoptés, auraient sauvé sinon l'empereur, du moins l'empire. M. de Talleyrand était sincère lorsque, le 28 mars, il combattait le départ de l'impératrice. La régence était sa secrète pensée ; ce qu'il voulait à ce moment, ainsi que tout son entourage, c'était l'empire moins l'empereur. Sous Napoléon, M. de Talleyrand était, pour ainsi dire, le second personnage de l'empire ; avec la régence, il devenait inévitablement le premier. *Altesse sérénissime*, vice-grand-électeur, vice-président du Sénat, il était surchargé de dignités, et les traitements dont il jouissait étaient immenses. Sa principauté de Bénévent, en outre, ne lui donnait pas un vain titre ; elle en faisait un personnage presque souverain. Quelle combinaison politique pouvait lui assurer les mêmes honneurs et la même fortune? Sa position avec l'établissement impérial, en un mot, était si haute que l'avénement d'un autre pouvoir, quel qu'il fût, le forçait à descendre. M. de Talleyrand a *subi* le retour des Bourbons ; il ne l'a point provoqué. Il ne prit parti pour eux qu'à la dernière extrémité, lorsque les souverains, maîtres de Paris, lui parurent décidés à les rétablir. « A l'empereur je préférerais tout, *même les Bourbons*, » disait-il à la duchesse de Vicence au moment où le canon des alliés retentissait sur les hauteurs de Belleville. Cette répugnance pour les Bourbons est facile à comprendre : embaucheur de son ordre au profit du *tiers* en 1789, aumônier de la fédération en 1790, provocateur de la vente des biens du clergé et prélat consécrateur du nouvel épiscopat constitutionnel en 1791 et 1792, ministre du Directoire lors des proscriptions de fructidor,

dévoué durant de longues années à l'élévation de Napoléon comme à la ruine des Bourbons, acteur influent dans le sanglant épisode du duc d'Enghien, enfin, *évêque marié*, M. de Talleyrand, quelque service qu'il pût rendre aux Bourbons, se trouvait condamné, en cas de restauration, à une défense, à une lutte pour ainsi dire perpétuelles contre les préjugés, les rancunes ou les haines de ces princes et des deux *ordres* auxquels il avait appartenu. Son passé de vingt-cinq ans, inscrit tout entier au *Moniteur*, n'était pas de ceux qu'on puisse oublier ou que l'on pardonne.

Après la délibération dont nous venons de raconter les détails essentiels, Joseph et Cambacérès avaient suivi l'impératrice dans son appartement intérieur. Troublés par l'énergique opposition qu'ils avaient rencontrée, et poursuivis par ces pressentiments qui manquent rarement aux hommes à la veille des grandes catastrophes politiques, le frère de Napoléon et l'archichancelier dirent à Marie-Louise que la décision du conseil leur semblait effectivement de nature à exercer une influence décisive sur les événements ; que sa présence à Paris serait peut-être plus utile que son départ, à la cause impériale ; mais qu'elle seule pouvait être juge du parti qu'il serait convenable d'adopter en d'aussi graves circonstances. « Vous êtes mes conseillers obligés, leur répondit l'impératrice, je ne prendrai jamais sur moi de désobéir à un ordre de l'empereur et à la délibération du conseil privé ; donnez-moi, dans un écrit signé, l'avis formel de demeurer, et je reste à Paris. » L'un et l'autre refusèrent d'assumer sur eux une telle responsabilité, et ils se retirèrent après être convenus que Joseph se rendrait le lendemain de bonne heure aux avant-postes pour juger de la situation et que l'impératrice ne quitterait pas les Tuileries avant de l'avoir vu.

Les préparatifs pour le départ occupèrent toute la nuit. Le 29 mars, au matin, de bonne heure, les passants pouvaient encore apercevoir, de la place du Carrousel, à travers les fenê-

tres ouvertes des appartements du château, et à la lueur de bougies encore allumées, des femmes de la cour, des domestiques qui couraient d'une pièce à l'autre, quelques-uns pleurant, tous dans le plus grand trouble. A huit heures, les voitures de voyage vinrent se ranger dans la cour, devant le péristyle du pavillon de Flore.

Le départ avait été fixé à neuf heures. Mais la jeune impératrice, attendant toujours des nouvelles de Joseph, espérant que quelque incident inattendu viendrait la retenir, retardait, de quart d'heure en quart d'heure, le moment de quitter ce palais qu'elle ne devait plus revoir. Vainement le duc de Feltre envoyait officiers sur officiers pour la presser de se mettre en chemin ; une démarche faite par les officiers de la garde nationale et par ceux des autres corps, de service aux Tuileries, contribuait encore à sa résistance : tous étaient venus la conjurer de ne pas quitter Paris. Ainsi placée entre ces sollicitations contraires, voulant rester et ne l'osant pas, elle se jette dans un fauteuil et se met à pleurer. « Mon Dieu, disait-elle au milieu de ses larmes, ils me laissent seule ! A quoi donc me décider ? » Vers les dix heures, le duc de Feltre lui fit dire qu'elle n'avait plus un moment à perdre, et que si elle tardait plus longtemps elle s'exposait à tomber dans les mains d'un parti de cosaques. Durant une demi-heure elle attendit encore des nouvelles de Joseph ; mais aucun message ne vint ; cet effort fut le dernier. Marie-Louise annonça qu'elle était prête à descendre avec son fils ; ce jeune enfant poussait les hauts cris ; il refusait de quitter les appartements du palais ; sa gouvernante fut obligée de l'emporter dans ses bras. Il était dix heures et demie lorsque l'impératrice, vêtue d'une amazone de couleur brune, prit enfin place avec le roi de Rome dans une voiture qu'entourait un fort détachement de la garde impériale et que suivait une ligne interminable d'équipages où se trouvaient quelques-uns des grands dignitaires de la couronne ainsi que les personnes attachées à sa maison et à la personne de son fils. Cet immense et triste

cortége, qui emportait la fortune de l'empire, défila au milieu d'une double haie de spectateurs étonnés et silencieux, longea le quai des Tuileries, le quai de Chaillot, et franchit la barrière de Passy à la même heure, au même moment où les têtes de colonnes des maréchaux Mortier et Marmont, battant en retraite depuis Fère-Champenoise, arrivaient par le pont de Charenton, et quand, du haut des collines qui couronnent le côté opposé de Paris, les habitants de Montmartre et de Belleville voyaient l'avant-garde des coalisés débouchant de la forêt de Bondy.

La présence des maréchaux Mortier et Marmont sous les murs de Paris, le 29, était un événement tout fortuit. S'ils avaient pu rejoindre l'empereur, comme ils en avaient reçu l'ordre et comme ils avaient essayé de le faire : s'ils n'avaient pas été battus à Fère-Champenoise ; si, dans leur retraite, ils avaient pris un autre chemin ou s'étaient reposés un seul jour, l'entrée de Paris n'aurait pas été disputée. Ce furent le *hasard* et une défaite qui donnèrent à cette capitale quelques défenseurs !

La physionomie de Paris, dans cette journée du 29, était passablement étrange. Tandis qu'au midi de cette capitale, on voyait sortir des barrières les longues files d'équipages de l'aristocratie impériale [1], on voyait entrer par les barrières du nord les habitants de la plupart des villages situés entre Paris et Meaux, fuyant devant les alliés, et emmenant avec eux leurs enfants, leurs meubles, leurs grains, leurs chiens et leurs bestiaux. Ces tristes arrivages avaient commencé dès la veille. Leurs conducteurs étaient fort abattus. La plupart paraissaient dans la plus grande détresse. Fait incroyable ! l'approche de l'ennemi pouvait suspendre les approvisionnements de Paris : en

1. « Depuis la barrière de Paris jusqu'à Chartres, ce n'était plus qu'un immense convoi de voitures de toute espèce. Paris, vers le midi, était en état de désertion. On ne peut se faire une idée de ce spectacle lorsqu'on ne l'a pas vu. » (*Mémoires* du duc de Rovigo, t. VII, p. 5.)

pareil cas, on donne une prime aux chargements de denrées qui arrivent. Eh bien! l'octroi n'avait rien changé à ses tarifs ni à ses habitudes : à mesure que les fuyards de la campagne se présentaient pour entrer, les employés de la ville les arrêtaient impitoyablement aux portes et forçaient ces pauvres gens de payer, pour leurs provisions, pour leurs fourrages et leur bétail, des droits qu'ils n'acquittaient qu'en vendant à vil prix, hors barrière, une partie de ce qu'ils espéraient sauver. Quand, une fois dans l'intérieur de Paris, ils avaient pu trouver, sur les boulevarts ou dans les grandes rues des faubourgs, un endroit où placer leurs chars ou leurs charrettes, ils attachaient les bestiaux aux ridelles ou aux roues, en confiaient la garde aux enfants et aux femmes, et allaient grossir les groupes, les lignes de curieux stationnés sur les boulevarts compris entre la porte Montmartre et la place Saint-Antoine.

Cette foule était impatiente de nouvelles plutôt qu'agitée. On interrogeait chaque nouvel arrivant ou les soldats isolés qui passaient, et l'on commentait leurs réponses. Vers deux heures, des crieurs circulèrent sur toute cette ligne, vendant un sou la proclamation suivante :

« *Le roi Joseph, lieutenant-général de l'empereur, commandant en chef de la garde nationale, aux citoyens de Paris.*

« Citoyens de Paris, une colonne ennemie s'est portée sur Meaux; elle s'avance par la route d'Allemagne, mais l'empereur la suit de près, à la tête d'une armée victorieuse. Le conseil de régence a pourvu à la sûreté de l'impératrice et du roi de Rome. Je reste avec vous!

« Armons-nous pour défendre cette ville, ses monuments, ses richesses, nos femmes, nos enfants, tout ce qui nous est cher! Que cette vaste cité devienne un camp pour quelques instants, et que l'ennemi trouve sa honte sous ces murs qu'il espère franchir en triomphe! L'empereur marche à notre secours. Secondez-le par une courte et vive résistance, et conservons l'honneur français!

« Paris, ce 29 mars 1814.

« JOSEPH. »

Je reste avec vous, disait Joseph dont on disposait les voitures et les bagages pour le suivre le lendemain sur la route de Blois. *Armons-nous !* s'écriait-il. Mais où et comment s'armer ? Non-seulement Joseph ne le disait pas, mais dans ce moment-là même le ministre de la guerre et le commandant de Paris refusaient des fusils et des munitions à la garde nationale.

Si un lieu d'armement ou de réunion avait été indiqué, plusieurs milliers d'hommes auraient immédiatement quitté les boulevarts pour aller se mettre en mesure de repousser l'ennemi. Forcés à l'inaction par l'inconcevable silence du frère de l'empereur, ils en étaient réduits à commenter sa proclamation. Le départ de l'impératrice et du roi de Rome occupa d'abord tous les groupes; cet abandon, cause d'étonnement pour tous, indignait un grand nombre; ils s'approchaient des gardes nationaux en uniforme qui venaient à passer: « Vous auriez dû vous opposer à ce départ, même par la force ! leur criait-on; Marie-Louise aurait fait respecter Paris ! » Les détonations de l'artillerie des corps alliés qui, à ce moment-là même (deux heures et demie), poussaient le général Compans devant eux et s'emparaient des approches de Romainville, venaient, de temps à autre, interrompre ces discussions. « C'est l'artillerie de la garde nationale qui s'exerce à Vincennes, disaient quelques personnes [1]. — Non, répliquaient d'autres curieux, c'est l'empereur qui arrive; la proclamation l'annonce. » La venue de l'empereur, mensonge excusable sans doute, devenait immédiatement le texte de toutes les conversations; on voyait déjà l'ennemi battu, chassé loin de Paris; on ne s'inquiétait plus.

Pendant ce temps, le roi Joseph s'installait aux Tuileries; le

1. Le bruit lointain de l'artillerie des corps français ou alliés qui, durant le cours de cette campagne, s'étaient le plus approchés de Paris, avait porté l'alarme, à différentes reprises, dans les faubourgs de cette capitale. Pour empêcher ces terreurs de se renouveler, le gouvernement fit publier, dans tous les journaux du 26 mars, une note où il était dit que tous les jours les artilleurs de la garde nationale s'exerçaient à Vincennes. Or, la garde nationale n'avait ni canonniers ni canons.

ministre de la guerre Clarke, enfermé dans ses bureaux, attendait des ordres qui ne venaient pas ; le général Hullin, commandant la place et la division militaire de Paris, faisait prendre note, au pont de Charenton, du nombre de soldats ramenés par Mortier et Marmont, et dirigeait sur les barrières les plus menacées quelques canons, ainsi que des détachements empruntés aux conscrits, aux soldats de dépôt ou aux convalescents composant la garnison.

Jusqu'au 29, Joseph avait eu le titre de lieutenant-général de l'empire sans en exercer sérieusement les fonctions : c'était l'empereur qui continuait à gouverner par dépêches envoyées de ses différents quartiers généraux. Les affaires courantes s'expédiaient par l'impératrice-régente, assistée de Cambacérès et des ministres à département. Quant au lieutenant-général, la plupart de ses journées s'écoulaient au Luxembourg, au milieu d'un petit nombre de courtisans dont les grosses flatteries lui faisaient prendre tellement au sérieux sa royauté *d'Espagne et des Indes*, que, sollicité par Napoléon, peu de temps auparavant, d'abdiquer en faveur de Ferdinand VII, il avait longtemps repoussé cette demande. Vainement l'empereur lui faisait observer qu'il y avait déjà traité signé avec Ferdinand, qu'il ne perdait et n'abandonnait rien, puisque, depuis plus de dix mois, il était sans sujets et sans royaume ; Joseph ne céda qu'après une résistance opiniâtre. « En vérité, disait l'empereur à cette occa« sion, ne dirait-on pas que je lui enlève sa part dans l'héritage « du feu roi, notre père [1] ? » Créé roi deux fois par Napoléon,

1. Le prince Louis, nature infirme, organisation maladive, avait pris lui-même non moins sérieusement les *droits* qu'il prétendait tenir de sa nomination, par l'empereur son frère, au trône de Hollande. Le 1er juillet 1810, cédant à des motifs qui font honneur à son caractère, il avait abdiqué son éphémère couronne « en faveur de son fils Napoléon-Louis, et, à son défaut, en faveur de son second fils Charles-Louis-Napoléon. » Le 9, un décret impérial prononça la réunion de la Hollande à la France. Le 1er août, le roi démissionnaire, alors retiré à Tœplitz, protesta contre ce décret, « tant en son nom qu'au nom du *jeune* ROI *mineur* qui devait parvenir à sa majorité sans rien perdre des droits que DIEU et la nation lui avaient donnés à la couronne,

Joseph avait perdu, dans l'abus des faciles plaisirs de cette double royauté, toute décision et toute énergie. Il n'avait fait que traverser Naples dont il laissa le trône à Murat; son inactivité et sa faiblesse doivent être comptées parmi les causes qui firent tomber de son front la couronne d'Espagne. Après sa rentrée en France, il vint un jour où, comme lieutenant-général de l'empire, il pouvait exercer une grande influence sur la fortune de sa famille; ce jour-là, Joseph allait encore se trouver au-dessous de sa position.

Clarke, capitaine au régiment d'Orléans-dragons lors de la révolution, chef du bureau topographique du ministère de la guerre sous la Convention, chargé de missions *secrètes* près des armées sous le Directoire, général de division sans avoir jamais commandé un régiment, devait son grade et le titre de duc de Feltre à l'adulation la plus infatigable, à l'admiration exaltée dont il faisait profession pour l'empereur; il avait parcouru toute sa carrière militaire dans les bureaux; commis exact, mais habitué à exécuter les ordres de Napoléon, à ne voir et à ne penser que par lui, il était sans initiative, comme sans courage; ce n'étaient ni ses talents ni son énergie qui pouvaient suppléer à l'insuffisance de Joseph.

La bravoure ne manquait peut-être pas au général Hullin; mais simple soldat au début de sa vie militaire, il était resté soldat; sa capacité ne s'élevait pas au-dessus des détails maté-

déclarant le décret de réunion *nul* et *de nul effet*, *illégal*, injuste aux yeux de Dieu et des hommes, et se réservant de faire valoir les *droits* de ses enfants mineurs aussitôt que les circonstances le permettraient. » La circonstance lui sembla venue en 1813, lors de la réunion du congrès assemblé à Prague, au mois de juillet, pour la pacification de l'Europe. Il saisit cette assemblée de sa protestation et de ses réclamations en faveur des *droits* de ses enfants. Sa démarche fut sans résultat. A cinq mois de là, le 29 novembre, lors du soulèvement de la Hollande et de la retraite des autorités et des troupes impériales, quand l'empire penchait déjà vers sa ruine, Louis écrivit de Soleure aux magistrats d'Amsterdam, pour leur rappeler encore ses *droits*, lesquels étaient *bien supérieurs* à ceux de la maison d'Orange, disait-il, puisque le chef de cette maison avait *formellement renoncé* aux siens en recevant la principauté de Fulde à titre de dédommagement.

riels de son emploi ; homme d'obéissance passive, non de commandement, ce n'était point lui, non plus, qui pouvait imposer au lieutenant-général et au ministre de la guerre les mesures ainsi que les décisions nécessaires à ce moment de lutte suprême.

Parmi les autres membres du gouvernement, il en était un dont le concours actif n'aurait peut-être pas été sans quelque utilité. Nous voulons parler du duc de Rovigo. Mais, absorbé dans ses fonctions de ministre de la police, le général Savary ne voyait rien au delà des rapports de ses agents et de l'action de sa gendarmerie. Un témoin oculaire des faits de la journée du 29 a raconté que, sortant du musée du Louvre, où il avait rencontré les artistes aussi nombreux que de coutume et paisiblement occupés, les uns à copier des tableaux, les autres à regarder à travers les fenêtres le départ de l'impératrice et de son cortége, il était allé chez Savary, qu'il avait trouvé jouant au billard avec le conseiller d'État Réal. On parla de l'arrivée de l'ennemi. Réal conseilla la publication immédiate d'une ordonnance enjoignant aux Parisiens de dépaver les rues, d'en porter les pierres aux étages supérieurs des maisons, de les jeter sur l'ennemi quand il entrerait, et de faire feu, en même temps, de toutes les croisées. « Mais ce serait un moyen révolutionnaire ! « s'écria Savary effrayé ; je ne l'emploierai, certes, pas. Que « dirait l'empereur ? »

Le roi Joseph, le ministre Clarke, le général Hullin, voilà les trois hommes qui, le 29 mars, étaient chargés de diriger la situation et de tenir tête aux événements.

L'histoire serait injuste si elle faisait peser exclusivement sur eux les fatals résultats de leur incapacité ; la responsabilité en appartient à l'empereur qui, absent depuis plus de deux mois, aima mieux laisser ces trois médiocrités en face d'un péril au-dessus de leurs forces, plutôt que de confier le commandement suprême de Paris à un maréchal énergique et dévoué. Mais il aurait craint le mécontentement des deux rois, ses frères, et des autres maréchaux. Dans sa passion pour l'absolu pouvoir, pas-

sion que les revers rendaient encore plus inquiète et plus ombrageuse, il aurait redouté surtout de créer, pour un de ses lieutenants, une position trop importante et de lui confier une autorité que les hasards de la guerre, pendant quelques jours, pouvaient rendre indépendante de la sienne.

Les moyens de défense, cependant, ne manquaient pas : on ne comptait pas moins de 400 pièces d'artillerie de gros calibre, suffisamment approvisionnées, soit à Vincennes, soit à l'École militaire ou au Champ-de-Mars, soit au dépôt central; 20,000 fusils neufs existaient, en outre, dans ce dépôt; voilà pour le matériel [1]. Quant aux hommes, le gouvernement pouvait disposer, outre les corps ramenés par Marmont et Mortier, de 7 à 8,000 hommes casernés à Paris, appartenant aux dépôts de la garde impériale ou de la ligne; de 6 à 7,000 soldats de cavalerie, conscrits ou soldats de dépôt, démontés, pour la plupart, et casernés à Versailles ou dans les environs; de 15 à 18,000 conscrits ou soldats de dépôt, destinés aux régiments de ligne ou de garde nationale active, casernés à Saint-Denis, à Courbevoie et dans d'autres villages épars autour de Paris [2]; de plus de 2,000 officiers sans emploi qui, le 28 et le jour même du 29, vinrent offrir leurs services au ministre de la guerre; de 15 à 20,000 ouvriers, tous anciens soldats, qui auraient répondu au moindre appel; enfin de 12,000 gardes nationaux, tous équipés et en partie armés. Ces forces réunies pouvaient présenter un effectif de 65 à 70,000 combattants qu'il était facile de rassembler en quelques heures et d'utiliser, même en ne leur donnant qu'un armement incomplet.

Joseph et Clarke connaissaient l'approche des alliés dès le

1. 80 pièces du plus fort calibre, transportées de Cherbourg au Hâvre, où elles furent embarquées sur la Seine et destinées à la défense de Paris, attendaient depuis plus de trois semaines à Meulan des moyens de transport qui n'arrivèrent pas. Elles y furent oubliées par Clarke et par Joseph.

2. Une note, que nous avons sous les yeux, porte ce dernier chiffre de soldats à près de 25,000, y compris un régiment de gardes d'honneur cantonné à Maintenon.

matin du 28; ils eurent donc toute cette journée, la nuit suivante, la journée du 29 et la nuit du 30 pour employer les ressources que nous venons d'énumérer; aucune ne fut pour ainsi dire mise en usage. Les canons restèrent dans leurs parcs, moins quelques pièces placées les 28 et 29 aux barrières du nord et sur deux ou trois points des hauteurs qui commandent Paris de ce côté[1]; les fusils ne quittèrent point leurs râteliers; les 6 à 7,000 cavaliers démontés, de Versailles, ne furent point appelés, bien qu'une députation d'officiers fût venue solliciter de Clarke, au nom de ces corps, la faveur de prendre part à la défense de la capitale; les 15 à 18,000 conscrits casernés dans la banlieue, restèrent dans leurs dépôts; le concours des 2,000 officiers fut repoussé[2]; les ouvriers, malgré leurs énergiques réclamations, durent se borner au rôle de spectateurs; enfin la garde nationale, réorganisée au mois de janvier précédent, avant le départ de l'empereur, avait été désarmée dès le mois de février par le général Hullin, sous prétexte que ses fusils étaient nécessaires à l'armement des troupes de ligne. Vainement le maréchal Moncey, major-général de cette garde, dont Joseph était l'inutile commandant en chef, avait-il réclamé; Hullin ne voulut rien rendre; il lui fallait, disait-il, un ordre de l'empereur; l'ordre ne vint jamais. Tous ceux des gardes nationaux qui n'avaient pu soustraire leurs armes aux recherches d'Hullin, et c'était le très grand nombre, furent donc obligés de s'armer comme ils purent. Aussi, à une revue passée le 27, trois jours auparavant, dans la cour des Tuileries, et où ils se trouvèrent 12,000, voyait-on à côté d'un certain nombre de fusils de calibre, des fusils de prisonniers russes, autrichiens et prussiens, achetés à bas prix, une plus grande quantité de fusils de chasse, et des compagnies en-

1. L'artillerie qui fit feu le lendemain se composait, pour la plus grande partie, des canons ramenés par les deux maréchaux.

2. On les accusait de *mauvais esprit*. Ce reproche était basé sur cette circonstance que quelques-uns d'entre eux avaient été mis en réforme par suite de suspicions politiques qui remontaient à 1804. Il s'agissait bien alors d'accusations de républicanisme!

tières armées seulement de piques ornées de banderoles tricolores, piques que l'on délivrait dans les mairies aux seuls gardes nationaux, après dépôt préalable, ici de 10 f., là de 20 f. [1]. Il y a plus : le 29 au matin, lorsqu'on ne connaissait pas encore aux Tuileries le hasard providentiel qui amenait sous Paris les deux corps de Marmont et de Mortier, Joseph et Clarke faisaient sortir de cette capitale la partie la plus vigoureuse des dépôts de la garde impériale pour former à l'impératrice une inutile escorte; près de 4,000 de ces soldats d'élite, fantassins et cavaliers, nous l'avons dit, sortaient par la barrière de Passy, se rendant à Blois, à la même heure, au même moment où l'avant-garde des alliés établissait déjà quelques batteries sur le canal Saint-Martin et s'emparait des approches de Romainville [2]. On croirait qu'il est impossible de pousser plus loin la sottise et l'impéritie; deux faits achèveront de donner la mesure des hommes qu'un hasard fatal et l'aveugle imprévoyance de l'empereur, véritable vertige, appelaient à diriger la situation.

Les abords de Paris, sur un cinquième environ de sa circon-

1. On donnait, par dérision, aux hommes de ces compagnies, le nom de *Picards*. — « Il y avait plus d'un mois que la garde nationale demandait avec instance qu'on lui délivrât des fusils de munition au lieu de ces piques ridicules avec lesquelles on l'avait en grande partie armée; elle avait plusieurs fois renouvelé sa demande sans pouvoir rien obtenir. J'en avais écrit à l'empereur qui m'avait répondu : « Vous me faites une demande ridicule; l'arse« nal est plein de fusils, il faut les utiliser. » (*Mémoires* du duc de ROVIGO, t. VII, p. 9.)

2. Le duc de Rovigo, ministre de la police, ne quitta Paris, le 30 mars, que dans la soirée, après la bataille; il alla rejoindre l'impératrice à Blois, et l'accompagna ensuite à Orléans. On lit dans ses *Mémoires*, à l'occasion de l'entrée de Marie-Louise dans cette dernière ville : « L'impératrice arriva à Orléans, où on lui fit encore une réception de souveraine. Les troupes étaient sous les armes. Je faisais de bien tristes réflexions en voyant la ville d'Orléans pleine de troupes; nous en avions laissé encore bien davantage à Blois, où s'étaient successivement retirés les dépôts *qui étaient à Versailles* et à Chartres, ainsi que la *colonne des troupes de la garde impériale* qui accompagnait l'impératrice, et cela, d'après les dispositions du ministre de la guerre. Comment tout cela n'avait-il pas été réuni aux corps des maréchaux Mortier et Marmont qui défendaient Paris? On ne peut en donner une autre raison, sinon qu'on ne l'avait pas voulu. Ces divers détachements s'élevaient à plus de VINGT MILLE HOMMES. » (T. VII, pages 169 et 170.)

férence, sont défendus par une chaîne de collines abruptes continues, qui s'étendent depuis Rosny, à la hauteur des villages de Montreuil et de Charonne, jusqu'au faubourg de la Villette. Le point saillant et central de cette chaîne est Romainville. Le sol ne présente aucun accident entre la Villette et Montmartre; ce terrain est seulement défendu par les deux faubourgs et par les nombreuses maisons bâties en dehors des barrières qui séparent ces deux points. De Montmartre à Neuilly, les avenues du mur d'octroi ne sont également protégées que par les édifices et les enclos construits entre ces deux villages. On sait que, de l'autre côté de la Seine, Paris est facilement abordable sur tous les points. Ce fut précisément par la ligne des fortifications naturelles, comprise entre Rosny et la Villette, que les alliés attaquèrent les approches de Paris; et le point sur lequel ils se portèrent en premier, fut le saillant de Romainville. Quelques fortifications de campagne, un petit nombre de batteries, suffisamment approvisionnées et bien servies, auraient arrêté le premier effort de l'ennemi. Malheureusement il n'existait de retranchements nulle part; toutes les avenues de la capitale avaient été laissées ouvertes; aucune résistance n'était préparée; on n'avait pas donné un seul coup de pioche, percé ou crénelé un seul mur; pas un arbre n'était abattu. Quelques tambours en bois, établis en avant de cinq ou six barrières, quelques canons placés en arrière des canaux Saint-Denis et Saint-Martin, voilà tous les préparatifs que depuis deux mois avait inspirés au gouvernement de la régente, la présence, à quatre reprises différentes, et à moins de 15 lieues de Paris, des têtes de colonnes de Blücher et de Schwartzenberg. L'ennemi n'eut donc qu'à se présenter pour s'emparer du village de Noisy, au pied des hauteurs de Romainville, et pour se loger dans le village et dans le bois de ce nom. S'il avait continué sa marche, il serait arrivé sans coup férir aux murs d'octroi; Paris aurait été occupé dès le 29. Mais dans leur ignorance des moyens de défense réunis sur les collines qui se dressaient devant elles, les têtes de colon-

nes des alliés s'arrêtèrent pour attendre le gros de l'armée. Cette halte devait donner à Marmont et à Mortier le temps d'arriver sur le terrain.

Il était à peu près trois heures de l'après-midi, lorsque Romainville et Noisy furent occupés. La nouvelle en parvint à cinq heures et demie au ministère de la guerre. A six heures, un officier supérieur du génie, envoyé par Clarke, se présenta aux Tuileries pour avertir Joseph et pour lui demander les ordres nécessaires à la reprise de Noisy et du village, ainsi que du bois de Romainville, clé de la position; il fut arrêté à la porte des appartements intérieurs; observations, prières, paroles de colère, tout fut inutile; il ne put arriver jusqu'au lieutenant-général.

D'un autre côté, Marmont et Mortier, que les hasards d'une retraite venaient d'amener sous les murs de Paris, franchissaient, on l'a vu, la Marne au pont de Charenton, et, tournant Paris par Saint-Mandé et Charonne, s'avançaient vers la chaîne de collines dont nous venons de parler, en même temps que les alliés prenaient position au pied et sur une partie de ces hauteurs. Marmont, vers le soir, visita les buttes de Chaumont et de Belleville qu'il n'avait jamais étudiées comme position militaire; trouvant un terrain coupé dans toutes les directions par de nombreux murs de jardins, il lui parut indispensable d'y pratiquer de larges ouvertures pour faciliter les mouvements de la cavalerie et de l'artillerie; ses soldats, harassés de fatigue, étaient en outre sans pain; il fallait ménager les forces qui leur restaient pour la lutte qui allait s'ouvrir; il se rendit donc de sa personne au ministère de la guerre, afin de demander des vivres pour les hommes, du fourrage pour les chevaux, et d'obtenir que quelques travaux fussent faits dans la nuit. Clarke fut invisible comme Joseph; Marmont, quelles que fussent ses instances, ne put parler qu'au secrétaire du ministre auquel il laissa, en désespoir de cause, un mot que le duc de Feltre lut seulement le lendemain [1].

1. « Tout demeurait dans l'abandon. On croira difficilement que quand nos

Voilà sous quels auspices s'ouvrit, à quelques heures de là, le 30 mars, au matin, la lutte désespérée connue sous le nom de *bataille de Paris*.

Les troupes des ducs de Raguse et de Trévise, réunies aux deux petits corps des généraux Arrighi et Compans, furent les seules qui prirent une part sérieuse à cette journée avec plusieurs bataillons tirés des dépôts de la garde impériale, quelques centaines de gardes nationaux parisiens, les élèves de l'École polytechnique et plusieurs détachements d'artilleurs de la garde, de la marine et des invalides. Les soldats des deux maréchaux ne s'élevaient pas au delà de 7 à 8,000 hommes d'infanterie et 2,500 cavaliers; ceux des généraux Compans et Arrighi allaient à peine à 3,000. Si l'on ajoute à ces chiffres 2,500 à 3,000 hommes de la garde, 12 à 1,500 hommes fournis par les gardes nationaux volontaires, les élèves et les détachements d'artillerie dont nous

troupes arrivèrent, le 29, à Charenton, Belleville, etc., elles n'y trouvèrent pas une ration de vivres ou de fourrages, et que le lendemain plus de 300 hommes combattirent pieds nus. » (Colonel Fabvier. — *Journal des opérations du 6e corps*, p. 66.)

Une note, publiée précisément à l'occasion de ce passage, par M. Brucy, ancien secrétaire général de la direction générale des vivres de la guerre, contient les faits suivants :

« La direction générale des subsistances militaires préparait les quantités de vivres qui lui étaient demandées par le ministre de la guerre et les faisait diriger sur le quartier général de la Grande-Armée, quand le ministre ne lui prescrivait pas une autre destination. Chaque jour il partait des convois considérables. Les 28 et 29 mars, il était parti de Paris 60,000 rations de pain, 20,000 rations de vin et 20,000 rations d'eau-de-vie; mais ce convoi avait dû rétrograder et était rentré dans la capitale. Sans doute il aurait été facile d'en disposer aussitôt en faveur des deux corps d'armée qui arrivaient en même temps; mais la direction générale des vivres n'était pas instruite de ce qui se passait à l'armée, et, alors, son devoir lui prescrivait de mettre les subsistances en sûreté.

« La halle aux draps était pleine de pain... Enfin, la preuve, sans réplique, que la direction générale des vivres, en tout ce qui la concernait, avait fait son devoir, c'est que les 200,000 soldats alliés qui entrèrent le surlendemain trouvèrent dans les magasins militaires de la capitale les subsistances qui leur étaient nécessaires, et, ceci, jusqu'à ce que l'autorité civile se fût mise en mesure de remplir cette tâche. »

La direction des vivres, sans doute, avait fait son devoir. Mais le gouvernement! mais le ministre!

venons de parler, puis environ 5,000 soldats de toutes armes, convalescents, etc., placés directement sous les ordres du ministre de la guerre et du général commandant la division, on trouve, pour les forces actives qui, le 30 mars, furent destinées à concourir à la défense de Paris, un total de 21 à 23,000 baïonnettes ou sabres. Ces forces obéissaient à six ou sept chefs différents, tous jaloux de leur indépendance, et agissant, sans direction commune, isolément les uns des autres. De là, le décousu et le désordre que l'on put remarquer dans la défense; de là, des envois de munitions pour pièces de 12 à des pièces de 8 ou de 4, pour pièces de 8 à des canons de 4 ou de 12; et par suite tous ces bruits de cartouches pleines de cendre et de gargousses remplies de son. Ce défaut d'unité dans le commandement fit encore que toutes les troupes ne furent pas également engagées; que des détachements nombreux restèrent toute la journée l'arme au pied, et que les positions de Marmont et de Mortier furent les seules qui offrirent une défense sérieuse. La forte position de Montmartre, entre autres, resta pour ainsi dire désarmée et ne fut pas défendue [1].

Les 12 à 13,000 combattants, placés sous les ordres directs des deux maréchaux, se trouvèrent eux-mêmes fort inégalement répartis.

Marmont avait le commandement effectif des deux corps [2]. Ce maréchal se chargea de défendre toute la partie des appro-

1. Le 30 mars, au matin, on ne comptait pas à Paris moins de huit personnages ayant tous, dans la direction des affaires ou des troupes, soit un rang égal, soit un titre ou des fonctions indépendantes: le roi Joseph, lieutenant-général de l'empire; son frère le roi Jérôme; le général Clarke, ministre de la guerre; le maréchal Moncey, major-général de la garde nationale; le général Hullin, commandant la place et la division; le général Ornano, commandant supérieur de tous les dépôts de la garde impériale; les maréchaux Marmont et Mortier, chefs de deux corps appartenant à l'armée active. Deux autres corps se trouvaient, en outre, sous le commandement distinct, séparé, des généraux Compans et Arrighi, qui se placèrent sous les ordres du duc de Raguse.

2. Ce commandement avait été donné, treize jours auparavant, à Marmont

ches de Paris, qui s'étend depuis le canal de l'Ourcq jusqu'à la Marne, c'est-à-dire depuis le faubourg de la Villette jusqu'à Charenton ; il abandonna au duc, son collègue, le soin de garder la gauche du canal jusqu'à la basse Seine, c'est-à-dire toute la ligne enfermée entre le faubourg de la Chapelle-Saint-Denis et Neuilly. Les positions prises la veille par l'ennemi indiquaient que le duc de Raguse aurait à soutenir le principal effort de la défense ; il garda la majeure partie des troupes, 8 à 9,000 hommes environ ; le reste fut emmené par le duc de Trévise. Ce partage inégal fut justifié par l'événement. Durant la plus grande partie de la journée du 30, le choc devait demeurer concentré entre le saillant de Romainville et la Villette. Les hauteurs de Belleville et de Chaumont, comprises entre ces deux points, se trouvaient armées d'une soixantaine de pièces de campagne ou de position. 30 canons environ, manœuvrés par des conscrits et pointés par des soldats invalides, étaient en batterie sur les premières buttes ; celles de Chaumont étaient défendues par 28 pièces que servaient des artilleurs de la marine.

Il était trois heures et demie du matin quand Marmont gravit, du côté de Paris, à la tête de ses régiments, les pentes de Belleville et de Ménilmontant. Ignorant que dès la veille Schwartzenberg s'était emparé des hauteurs de Romainville, il marcha rapidement sur cette position dans le but de couronner les crêtes de toutes les collines comprises entre le saillant de ce nom et le faubourg de la Villette. Mais, arrivé aux premiers jardins du

par un ordre daté d'Épernay, le 17 mars, six heures et demie du soir, signé par Berthier, comme major-général, et dont nous citerons les deux passages suivants :

« ..... L'empereur désire, Monsieur le maréchal, que vous ayez la direction de votre corps et de celui du duc de Trévise.....

« ..... Comme M. le maréchal duc de Trévise est le plus ancien, puisqu'il est de la création, ayez l'air de vous concerter avec lui plutôt que d'avoir la direction supérieure ; c'est un objet de tact qui ne vous échappera pas..... »

village, de nombreux corps alliés, dont les coureurs, durant la nuit, s'étaient avancés jusqu'à Bagnolet, à quelques centaines de toises du mur d'octroi, l'arrêtèrent. Obligé de se former entre Romainville et Belleville, le maréchal établit ses troupes perpendiculairement à la plaine, sur une ligne transversale qui s'appuyait à droite sur Bagnolet, et s'étendait par sa gauche vers Pantin.

Pendant que le duc de Raguse disposait ses régiments, le canon tonnait au pied des buttes. Compans venait d'être attaqué.

Les alliés étaient arrivés la veille par la grande route de Meaux, poussant devant eux le général Compans qui, après avoir vainement tenté de défendre cette ville, s'était replié, de position en position, jusque sur Pantin où il avait enfin pu s'arrêter. L'ennemi, en ce moment, essayait de déloger nos troupes de ce village. Les soldats de Compans, débris de huit régiments composant deux divisions aux ordres des généraux Ledru-des-Essarts et Boyer, n'étaient pas 2,000. Leur résistance fut énergique. Mais, accablés par le nombre, ils ne tardèrent pas à abandonner Pantin, ainsi que le pied de toutes les rampes qui se dressaient à leur droite, et à gagner le faubourg de la Villette où ils s'arrêtèrent.

L'ennemi, dans la plaine, venait de prendre l'offensive; sur les plateaux, ce fut à Marmont qu'elle appartint.

Le maréchal, quand il eut terminé ses dispositions, voulut chasser les alliés du village et du bois de Romainville, et les rejeter au delà des hauteurs; il lança ses troupes. L'ennemi, attaqué avec impétuosité, fut culbuté sur tous les points. Nos régiments se logeaient déjà dans le village, quand la venue de nouvelles colonnes alliées obligea nos soldats de se défendre à leur tour. La lutte, alors, devint furieuse, acharnée. La nature du sol, sur ce point, empêchait les engagements par masses; on se battait par détachements, par peletons. Le nombre pourtant l'emporta; les régiments de Marmont reculèrent. Refoulé sur un terrain plus découvert, le maréchal essaie d'arrêter l'ennemi. Il

prend plusieurs bataillons, les forme en colonne d'attaque, se met à leur tête, et marche sur une batterie de 12 pièces que les alliés venaient d'établir en avant des jardins de Romainville. Les pièces tirent à mitraille ; leur feu est appuyé par une attaque de la division des grenadiers russes de Rajewski, qui n'avaient pas encore combattu dans cette campagne, et par la charge d'un corps nombreux de grosse cavalerie russe dont faisaient partie plusieurs détachements de chevaliers-gardes, conduits par le général Miloradowitch. La colonne du duc de Raguse, ébranlée par la mitraille, désunie par les charges des cavaliers et des fantassins russes, se retire bientôt en désordre ; les autres troupes du maréchal sont également repoussées dans toutes les directions ; à sept heures et demie, les soldats de Marmont sont rejetés sur les premières maisons de Belleville, à cinq cents toises au delà de leurs premières positions. De nombreux murs de jardins, des haies épaisses leur permettent alors de s'arrêter. Le maréchal reforme sa ligne. Sa droite, dans cette nouvelle position, s'appuie à Ménilmontant ; sa gauche s'étend vers les prés Saint-Gervais. Vainement l'ennemi redouble ses attaques ; toutes sont repoussées ; ses efforts, durant une heure, sont brisés par la résistance de nos soldats ; ses morts couvrent le terrain.

Les alliés n'étaient pas arrivés le 29 avec toutes leurs forces. 70 à 80,000 hommes de toutes les nations, commandés par Schwartzenberg, avaient seuls engagé l'action. La garde royale prussienne, plusieurs corps détachés et l'armée de Blücher, composant un total de plus de 100,000 autres combattants, ayant traversé Meaux et Claye avec Alexandre et le roi de Prusse, la veille au soir ou durant la nuit, devaient successivement arriver sur le terrain. Les attaques du généralissime autrichien, quelles que fussent ses pertes, pouvaient donc se renouveler sans péril. A neuf heures, il ordonne un nouvel et furieux effort contre la nouvelle ligne du duc de Raguse ; ses troupes sont encore repoussées. Le nombre de leurs morts et de leurs blessés, cette fois, est si considérable, que Schwartzenberg se hâte d'appeler à son

aide la garde royale prussienne dont on vient de lui annoncer l'arrivée en arrière de Pantin.

Cette garde, forte de 12 à 13,000 mille soldats d'élite qui avaient peu souffert dans cette campagne, prit la tête d'une nouvelle et nombreuse colonne. Mais au lieu de déboucher par le plateau de Romainville et d'attaquer de front les positions de Marmont, les Prussiens s'avancèrent par la plaine, et reçurent l'ordre d'aborder les troupes du maréchal par les pentes découvertes des premières buttes de Belleville. Averti de ce mouvement sur son flanc gauche, le duc de Raguse fit immédiatement couronner les hauteurs par son artillerie. Les Prussiens s'avancèrent avec une grande bravoure. Quand ils furent à portée, les conscrits et les invalides des batteries de Belleville accueillirent ces nouveaux adversaires avec un feu si vif et si nourri, que la colonne, obligée de se retirer dans le plus grand désordre, ne put se rallier, toujours poursuivie par nos boulets, qu'à l'abri des maisons de Pantin. Il était dix heures et demie. A onze heures, la garde prussienne se présenta une seconde fois en ligne, appuyée par des forces encore plus nombreuses que celles qui l'avaient déjà secondée. Ses coups, toutefois, changèrent de direction; ce nouvel effort porta sur les buttes Chaumont; il n'eut pas un meilleur succès que le premier. Les marins, qui servaient les 28 pièces placées sur cette position, reçurent, à leur tour, la garde du roi de Prusse avec un feu si terrible et si soutenu, que ce corps, ainsi que les masses qui l'appuyaient, furent encore une fois obligés de reculer. Nôtre cavalerie ne se contenta pas de les regarder fuir; elle s'élança à leur poursuite. Pantin fut enlevé.

Nos cavaliers, en entrant dans Pantin, purent juger de la justesse et de la vigueur du feu de notre artillerie; plusieurs maisons, hautes de trois étages, construites en pierres de taille et derrière lesquelles la garde prussienne s'était reformée après l'attaque contre Belleville, avaient été entièrement percées à jour par nos boulets; pas un des arbres de la route n'était resté

debout; les champs et les chemins, au pied des buttes, étaient littéralement couverts de morts et de blessés. Un seul fait donnera la mesure des pertes énormes essuyées depuis le matin par les coalisés : la garde prussienne, dans les deux dernières attaques, venait de perdre, elle seule, près de 2000 hommes.

Il était onze heures et demie quand nos soldats avaient pénétré dans Pantin. Depuis quatre heures et demie du matin, ils luttaient 8 à 9,000 contre des forces presque décuples, sans autre appui que les mouvements naturels du sol. Tant d'efforts avaient lassé les plus robustes; l'ennemi lui-même avait besoin de se reposer. A midi, la canonnade se ralentit des deux parts; le bruit de la mousqueterie diminua; durant quelques instants chaque parti sembla d'accord pour suspendre la lutte. Ce repos devait seulement profiter aux alliés. Vers une heure, les Français, postés sur les hauteurs, purent apercevoir au fond de la plaine qui s'étendait à leurs pieds, des masses noires, profondes, qui s'avançaient lentement dans la direction de Noisy et de Pantin. A mesure qu'elles approchaient, ces masses se partageaient en trois colonnes; celle de droite s'étendait dans la direction de la basse Seine, vers Aubervilliers, Saint-Ouen et Clichy : celle du centre, et c'était la plus compacte, venait droit sur Pantin; celle de gauche se dirigeait vers Romainville. Ces masses étaient une nouvelle armée : c'étaient près de 100,000 soldats nouveaux que Blücher venait lancer contre les débris héroïques qui, depuis l'aube du jour, disputaient à Schwartzenberg l'entrée ouverte de la capitale française.

Si les défenseurs de Belleville et des buttes Chaumont virent avancer ces nouveaux adversaires sans s'émouvoir, sans pâlir, il n'en fut pas ainsi de quelques spectateurs de haut rang alors enfermés dans un pavillon du village de Montmartre.

Six pièces de canon, deux obusiers, quelques détachements de cavalerie, un bataillon de sapeurs-pompiers et 150 à 200

gardes nationaux, voilà tous les moyens de défense réunis à Montmartre[1]. Éloignée de plus de trois quarts de lieue du théâtre de la bataille dont la séparaient, d'ailleurs, les deux canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, ainsi que les populeux villages de la Villette et de la Chapelle, et les positions défendues par Mortier, la butte Montmartre resta sans être inquiétée, même par les éclaireurs de l'ennemi, pendant la plus grande partie de la journée du 30. Ce fut à cet observatoire commode et sûr que le roi Joseph, accompagné du roi Jérôme son frère et du ministre de la guerre Clarke, vint se placer pour juger et attendre les événements. Si ce prince avait eu le cœur ou l'intelligence au niveau de sa position, au lieu d'assister à la chute de Paris et du trône impérial en spectateur inoccupé, on l'aurait vu, s'installant au centre de la capitale, appeler la population aux armes, distribuer des fusils et des cartouches, et diriger vers les positions des deux maréchaux ou détacher sur les flancs de l'ennemi les 15 à 20,000 volontaires levés à cet appel, les 25 à 30,000 soldats de dépôt qu'il laissait inactifs dans leurs casernes de la banlieue; ou bien encore, prenant place derrière les combattants de Chaumont et de Belleville, il aurait donné aux généraux et aux soldats ces encouragements, ces éloges qui sont assurément le moindre prix dont les chefs des nations puissent payer le sang versé pour eux. Mais non : après avoir pris, l'avant-veille au soir, ainsi qu'on l'a vu, l'engagement de se rendre le lendemain 29 aux avants-postes, de reconnaître la

1. Le ministre de la police, duc de Rovigo, visita cette position dans la matinée; voici ce qu'on lit dans ses *Mémoires* : « Lorsque j'arrivai à Montmartre, je ne fus pas peu surpris de n'y voir aucune disposition de défense; on y avait grimpé deux ou trois pièces de campagne, et il y en avait *deux cents* dans le Champ-de-Mars que l'on aurait pu transporter n'importe sur quel point de Paris avec les chevaux de carrosse de la capitale. Le ministre de la guerre n'avait qu'un mot à dire; il ne le dit pas. Rien ne fut disposé pour la défense; les plates-formes n'étaient pas même ébauchées; il n'y avait pas une esplanade de faite pour mettre des canons en batterie. Bien plus, Montmartre était sans troupes; la garde nationale fut obligée de l'occuper. » (T. VII, p. 10.)

situation et de porter un dernier et décisif avis à l'impératrice, Joseph ne s'était pas borné à oublier complétement cette promesse; placé tranquillement, le matin du 30, aux fenêtres d'un pavillon appelé le *Château-Rouge*, il ne fit pas autre chose, ainsi que Jérôme et le duc de Feltre, depuis sept heures et demie du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, que d'envoyer aux nouvelles et de tâcher de saisir, à l'aide de longues-vues, quelques détails des sanglants assauts que livraient les alliés aux troupes de Marmont. Vainement dans Paris, hors Paris, 40 à 50,000 hommes, tout une armée, nous ne saurions trop le redire, émus depuis la veille par le bruit des canons alliés, demandaient des armes et des ordres; aucune autorité ne répondait. Telle était l'absence, à cette heure suprême, de tout commandement et de toute direction, qu'à dix heures, une partie de l'artillerie de position des deux maréchaux avait dû tirer avec des gargousses d'un calibre inférieur; vers midi plusieurs batteries avaient même complétement manqué de munitions, circonstance qui fut la première cause du ralentissement du feu [1]; il n'y avait qu'un cri d'indignation et de colère parmi les troupes de Mortier et de Marmont. Qu'importaient ces plaintes et ces clameurs aux deux frères de l'empereur et au duc de Feltre! Indifférents à tous les soins qui n'intéressaient pas leur sûreté personnelle, ces rois de hasard et ce ministre sans courage n'attendaient que le moment de fuir. Aussi lorsque, vers une heure, le duc de Raguse fit dire à Joseph que les positions où il s'était jusqu'alors maintenu commençaient à être forcées, et qu'un des corps amenés par Blücher s'avançait, par Romainville, sur Ménilmontant et Charonne; quand ce prince, plongeant lui-même ses regards sur la plaine Saint-Denis, aperçut les nouvelles troupes qui noircis-

1. Les munitions ne manquaient pas plus que les approvisionnements. Le seul magasin de Grenelle renfermait 300,000 quintaux de poudre en barils, 5 millions de cartouches d'infanterie, 25,000 cartouches à boulet, et 3,000 obus chargés. Le parc de campagne, en outre, était approvisionné outre mesure. La poudrière de Vincennes était encombrée.

saient au loin la campagne, il chargea deux de ses officiers de porter aux maréchaux quelques lignes que, dans une indigne prévision, il avait écrites plus d'une heure auparavant; et, abandonnant à tous les hasards de la lutte le gouvernement, Paris et ses héroïques défenseurs, il s'élança au galop sur les boulevards extérieurs et prit la route de Versailles. Jérôme et Clarke le suivirent.

Dans ce moment, un officier-général, accourant à franc étrier, paraît devant le *Château-Rouge*, et demande Joseph à grands cris. On le lui montre fuyant avec Jérôme et Clarke de toute la vitesse de leurs chevaux, dans la direction du bois de Boulogne. Le général s'élance à la poursuite du frère de l'empereur.

On a vu, dans le précédent chapitre, que Napoléon, à quelques lieues au delà de Doulevent, à Doulencourt, avait dépêché son aide de camp, le général Dejean, à Joseph, pour annoncer son retour à Paris et enjoindre au lieutenant-général de l'empire de *tenir jusque-là*. « Votre Majesté n'a rien de particulier à me prescrire pour la défense de la capitale? avait dit le général Dejean en quittant l'empereur. — Non, avait répondu Napoléon, *tous mes ordres sont donnés à cet égard.* » C'était ce général qui venait d'arriver. Il atteignit Joseph au milieu du bois de Boulogne, et lui rendit compte de sa mission. « Il est trop tard, lui dit Joseph, je viens de donner des ordres pour traiter avec l'ennemi. — Mais vous pouvez les retirer, les suspendre. Revenez. Vous n'autoriserez qu'une simple suspension d'armes; l'essentiel est de gagner la nuit; l'empereur sera ici demain matin, ce soir peut-être. — Allez trouver les maréchaux; dites-leur tout cela; c'est maintenant leur affaire. — Mais les ordres sont pour Votre Majesté. — Je ne le nie pas. Mais, en cas d'armistice, les alliés, si je restais, pourraient me vouloir prendre *en otage;* que dirait l'empereur, si un de ses frères se trouvait entre les mains de l'ennemi! »

Le général Dejean voulut répliquer; Joseph ne lui en donna pas le temps; il enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval,

et reprit sa course, toujours suivi par Clarke et par Jérôme ; ils allaient à Blois. Le général Dejean, revenu à Paris, erra quelque temps à la recherche des deux maréchaux ; vers trois heures il arriva enfin sur les positions du maréchal Mortier.

Nous avons dit que le duc de Trévise était chargé de défendre la ligne comprise entre le canal et la basse Seine. Séparées de Marmont et des masses alliées par les deux faubourgs de la Chapelle-Saint-Denis et de la Villette, réunies entre le premier de ces villages et Montmartre, le petit nombre de troupes dont Mortier disposait étaient restées, pour ainsi dire, sans adversaires durant tout le matin. Ce fut seulement vers les onze heures qu'elles eurent à repousser l'attaque de plusieurs corps avancés. Des charges de cavalerie et une vive canonnade suffirent longtemps pour arrêter l'ennemi dans cette direction. Le maréchal se tenait de sa personne dans la partie de la plaine comprise entre Clignancourt et la Chapelle. C'est là que le trouva le général Dejean. Il était dans une extrême irritation lorsque ce dernier se présenta ; son artillerie, sa principale force, venait de cesser le feu faute de munitions. Le général lui fit connaître les ordres de l'empereur et lui rendit compte de sa courte entrevue avec Joseph. Le maréchal, comprenant l'importance d'une suspension d'armes de quelques heures, se fit apporter un tambour et s'empressa d'écrire, au milieu des balles qui sifflaient autour de lui, une lettre dont nous citerons les passages suivants :

« *A S. A. S. le prince de Schwartzenberg, commandant en chef les armées combinées.*

« Sous Paris, le 30 mars 1814.

« Prince....., épargnons l'effusion du sang. Je suis suffisamment autorisé à vous proposer des arrangements. Ils sont de nature à être écoutés.

« J'ai donc l'honneur de vous proposer, Prince, une suspension d'armes de vingt-quatre heures, pendant laquelle nous pourrions traiter

pour épargner à la ville de Paris, *où nous sommes résolus de nous défendre jusqu'à la dernière extrémité*, les horreurs d'un siége...

« Je prie Votre Altesse Sérénissime d'agréer, etc.

« Le maréchal DUC DE TRÉVISE. »

La lettre partit. Le maréchal, à quatre heures et demie, n'avait pas encore reçu de réponse. A ce moment, un dragon vint lui annoncer qu'un officier du roi Joseph, ayant un paquet à lui remettre, attendait depuis longtemps à la barrière le moyen de le lui faire tenir. « Pourquoi ne l'apporte-t-il pas? s'écria le maréchal. — Il prétend que c'est trop difficile, » répondit le dragon. Quelques balles, quelques boulets égarés, arrivaient jusqu'à la barrière; l'officier prétendait qu'il était impossible de passer. Le duc de Trévise envoya chercher la dépêche; c'étaient les quelques lignes adressées aux maréchaux par Joseph avant de quitter le *Château-Rouge*. Le duc les lisait quand lui arriva la réponse de Schwartzenberg. Cette réponse contenait le passage suivant : « Il ne dépendra que de vous, Monsieur le maréchal, et des autorités de la ville de Paris, de lui épargner les malheurs dont elle se trouve menacée. » Le maréchal se mit aussitôt en devoir de répondre à cette ouverture; il rédigeait ses propositions lorsque le général de brigade Meynadier, chef d'état-major du duc de Raguse, lui apporta une nouvelle qui coupait court à toute négociation.

L'officier chargé de porter à Marmont l'ordre écrit de Joseph, dont nous venons de parler, le lui avait remis à deux heures. Cet ordre, formulé dans les mêmes termes pour les deux maréchaux, était ainsi conçu :

« Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le maréchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils sont autorisés à entrer en pourparlers avec le prince de Schwartzenberg et l'empereur de Russie qui sont devant eux.

« JOSEPH.

« Montmartre, ce 30 mars 1814, à *midi un quart*. — Ils se retireront sur la Loire. »

Le duc de Raguse n'en continua pas moins à se battre. Il avait alors à soutenir l'effort non-seulement des troupes de Schwartzenberg, mais encore du centre de l'armée de Silésie que venait d'amener Giulay. Nous avons dit que cette armée s'était partagée en trois colonnes; celle de droite, conduite par Blücher en personne, se portait à pas comptés, par Aubervilliers et Clichy, sur la butte Montmartre, tandis que celle de gauche, aux ordres du prince de Wurtemberg, après avoir traversé le bois et le village de Romainville, s'avançait, partie sur Ménilmontant, partie sur Charonne et la chaussée de Vincennes que défendait une batterie de 28 pièces manœuvrées par les élèves de l'École Polytechnique, au nombre de 216, et pointées par des artilleurs de la vieille garde. Cette batterie avait été attaquée, le matin à onze heures, par un corps nombreux de cavalerie alliée qui, tournant Romainville et ne rencontrant aucune résistance entre Noisy et Rosny, s'était approché de Vincennes, par Bagnolet et Montreuil. Aucune troupe d'infanterie ne soutenait les 28 pièces des élèves de l'École Polytechnique; ces jeunes gens, chargés avec vigueur, se virent obligés de les abandonner et de se retirer sous la protection de deux autres batteries de 6 pièces chacune, placées à la barrière du Trône et que manœuvraient des artilleurs à cheval et des canonniers de marine. Quelques coups de mitraille tirés par ces derniers, permirent à une compagnie de cuirassiers et à quelques pelotons de gendarmes qui se trouvaient là, de charger l'ennemi. Les élèves purent reprendre leurs pièces; ils continuèrent à défendre le passage de la chaussée et, à dix heures du soir, ces braves adolescents faisaient encore feu lorsqu'on vint leur donner l'ordre de rentrer à l'École. Le prince de Wurtemberg, arrêté par eux, avait tourné le bois de Vincennes par Fontenay, Nogent et Saint-Maur, et, descendant la rive droite de la Marne, s'était emparé du pont de Charenton.

Blücher ne devait pas rencontrer la même résistance. Ne pouvant croire que Montmartre n'était pas fortifié, il ne s'en approchait, comme on l'a vu, qu'avec les précautions les plus grandes.

Ce fut à trois heures et demie seulement que ses premiers détachements parurent au pied de la butte. Quelques obus et quelques boulets furent lancés contre eux; mais, à quatre heures, il ne restait plus un seul homme armé sur ce point. Blücher l'occupa immédiatement en force et, à quatre heures et demie, les 8 pièces que nos soldats y avaient laissées, étaient tournées contre Paris et jetaient, sur les faubourgs les plus rapprochés, des boulets et des obus [1].

Il était près de quatre heures lorsque Marmont connut le double mouvement de Blücher et du prince de Wurtemberg; près de se voir forcé en tête, tourné sur sa gauche et sur sa droite, ne sachant rien de la prochaine arrivée de l'empereur, il jugea le moment venu de faire usage de l'autorisation de Joseph [2]. Le colonel Charles de Labédoyère reçut l'ordre de traverser les lignes des deux armées, précédé d'un trompette, de gagner le quartier général allié et de proposer aux souverains une suspension d'armes. Labédoyère partit; il ne tarda pas à reparaître : son cheval et celui de son trompette venaient d'être tués. Passer, disait-il, était presque impossible; l'ennemi, devant les positions du maréchal, se trouvait trop nombreux, le terrain était trop difficile et le feu trop vivement engagé [3].

1. Un boulet tomba dans un terrain vague, derrière Tivoli, au milieu d'une troupe d'enfants occupés à jouer et qui, courant après ce projectile, le ramassèrent. Un homme fut blessé par un autre boulet dans une maison de la rue Saint-Nicolas-d'Antin. Un obus éclata dans les jardins de l'hôtel Thelusson (la rue Neuve-Laffitte occupe aujourd'hui l'emplacement de ces jardins); un second tomba rue de Clichy, dans les jardins de M. Greffulhe. Enfin, un nouveau boulet, après avoir renversé une cheminée de la maison du n° 8 de la rue Basse-du-Rempart, vint tomber dans le jardin de l'hôtel de Gontaut, rue Louis-le-Grand.

2. « Il ne vint à la pensée de Dejean ni de Mortier de faire connaître à Marmont la prochaine arrivée de l'empereur, d'user le temps de la suspension d'armes, et de tenter un nouvel effort pour attendre la nuit. » *Mémoires* du duc de Rovigo, t. VII, p. 17.)

3. Le colonel de Labédoyère, grièvement blessé à la bataille de Bautzen, où il commandait, nous croyons, le 112e régiment de ligne, était alors en congé à Paris. Bien qu'il fût encore souffrant le 30 mars, il n'hésita pas, ainsi que plusieurs autres officiers dans la même position, non point à offrir ses

Le général Compans, au bas des buttes, à la Villette, était plus favorablement placé; ses avant-postes tenaient l'entrée de la grande route. Le duc de Raguse lui envoya l'ordre de tenter la négociation. Compans fit successivement partir trois parlementaires : le premier fut tué, le second grièvement blessé; le troisième, M. de Quelen [1], son aide de camp, put enfin arriver au château de Bondy où se trouvaient Alexandre et le roi de Prusse. Il leur exposa sa mission. « Mon intention n'est pas de « faire le moindre mal à la ville de Paris, dit Alexandre à « M. de Quelen; ce n'est pas à la nation française que nous fai- « sons la guerre, mais à Napoléon. » — « Ce n'est pas à lui, « ajouta aussitôt le roi de Prusse, mais à son ambition [2]. » La suspension d'armes fut consentie et deux officiers revinrent, avec M. de Quelen, à la Villette pour en arrêter les termes. La conférence se tint dans ce faubourg, chez un marchand de vins ayant pour enseigne *le Petit Jardinet*, et ce fut sur la table de ce pauvre cabaret, que fut signé, à cinq heures du soir, un armistice de *quatre heures* destiné à régler la retraite des troupes ainsi que les conditions d'une capitulation pour Paris.

Il était temps : Blücher hérissait déjà de batteries toutes les plates-formes de Montmartre; les hauteurs de Mont-Louis, à la droite de Ménilmontant, se couvraient également de canons alliés; enfin, Marmont, après la lutte la plus désespérée, se voyait littéralement acculé au mur d'octroi, mais sans avoir laissé, assure-t-on, ni un canon ni un prisonnier entre les mains de

services au gouvernement, mais à se porter sur le champ de bataille et à se mettre sous les ordres du duc de Raguse.

Nous citerons, parmi les généraux qui tinrent cette noble conduite, le général Michel, de la garde impériale, qui, blessé grièvement à Montmirail, quitta littéralement son lit pour reprendre son épée et se mêler aux quelques détachements de grenadiers à pied chargés de la défense du canal; les généraux Chastel, Boyer de Rébeval et Boudin, blessés également tous trois.

1. Frère de l'archevêque de Paris.

2. M. de Lafayette ajoute à cette conversation le détail suivant : « L'empereur Napoléon est-il à Paris? demanda Alexandre. — Non, Sire. — L'impératrice est-elle partie? — Oui, Sire. — Tant pis, » répondit l'empereur; et il se promena d'un air rêveur. (*Mémoires*, t. V, p. 304.)

l'ennemi. On raconte que, dans les derniers instants, enveloppé dans la grande rue de Belleville par les corps alliés qui venaient de ramener sa droite depuis Bagnolet, il dut combattre en simple soldat. On se fusillait des croisées, de chaque côté de la rue où il était enfermé. Les généraux Ricart et Pelleport furent blessés près de lui; onze hommes tombèrent à ses côtés percés de coups de baïonnettes; son chapeau, ses habits furent troués de balles. Ce fut à pied, une épée nue à la seule main qui lui restât libre et à la tête seulement de 40 grenadiers qu'il parvint à se faire jour et à gagner la barrière. C'est là que, pour sa gloire, ce maréchal aurait dû mourir![1]

Pendant que quelques milliers de valeureux soldats, épuisés par la fatigue et par la faim, débris de plus de 160 bataillons ou escadrons qu'avaient décimés les luttes des deux derniers mois, défendaient ainsi pied à pied l'entrée ouverte des faubourgs de Paris[2], le peuple de cette capitale suivait avec une attention inquiète le bruit du canon tiré à ses portes. Selon que les décharges arrivaient plus distinctes ou plus sourdes, selon qu'elles étaient plus répétées ou plus ralenties, l'ennemi, dans la pensée de la foule, gagnait du terrain ou en perdait. Ces alternatives de craintes ou d'espérances agitaient la masse des curieux qui,

1. Le maréchal avait eu le bras droit cassé par un biscaïen, à la bataille des Arapiles; il le portait encore en écharpe. Il avait eu le pouce et l'index de la main gauche fracassés par un coup de feu à la bataille de Leipsick. Enfin, le cheval qu'il montait venait d'être tué; c'était le cinquième qui tombait mort sous lui depuis l'ouverture de la campagne.

2. Ce chiffre de 160 escadrons ou bataillons donne une moyenne de 75 hommes par bataillon ou escadron. Cette moyenne est plutôt exagérée qu'amoindrie. Le général Fabvier, dans son *Journal des opérations du 6e corps en 1814*, donne le relevé des appels faits à différents jours du mois de mars. Le 29, au soir, veille de la bataille, la 8e division (4 régiments) comptait 92 officiers et 745 sous-officiers et soldats: c'était un peu plus de 200 hommes par régiment. La 20e division (4 régiments) présentait 1,200 sous-officiers et soldats et 204 officiers: c'était un officier pour 6 soldats. Il existait des bataillons où il ne restait plus que 25 hommes; dans d'autres, 13; un bataillon du 16e de ligne présentait sur le terrain 1 officier et 5 sous-officiers et soldats. La plupart des officiers se tenaient dans les rangs et se battaient à coups de fusil.

depuis la rue de la Paix jusqu'à la porte Saint-Antoine, occupaient chaque côté des boulevards. Il y avait cependant une notable différence entre l'attitude des groupes selon, qu'ils stationnaient près des quartiers opulents ou près des quartiers populeux. Sur le boulevard des Italiens, devant le café Tortoni, des oisifs des deux sexes, nonchalamment assis sur des chaises, ne prêtaient qu'une oreille distraite aux détonations de l'artillerie des deux armées et regardaient passer d'un œil indifférent les blessés, gardes nationaux [1] ou soldats, que l'on portait aux ambulances provisoires ou aux hôpitaux. Plus loin, au contraire, dans la partie la plus rapprochée des rues du faubourg Saint-Martin et du faubourg du Temple, la foule était compacte et agitée. Là, une exaltation patriotique s'emparait de tous les groupes à la vue de chaque voiture de mourants ou de blessés qui descendait des barrières. On interrogeait ceux-ci : « *Ah!* s'écriait un soldat dont le bras droit avait été fracassé par un biscaïen, *ils sont* TROP ! » On appelait la présence de l'empereur, on proposait de marcher à l'ennemi, on demandait des armes. L'empereur! les dernières nouvelles qu'on avait de lui remontaient à sept jours! Des armes! Joseph, Clarke et Hullin, nous l'avons dit, avaient autorisé les mairies à délivrer des *piques* aux seuls gardes nationaux, moyennant un dépôt préalable de 10 ou de 20 francs! Le gouvernement, d'ailleurs, où était-il? Ses chefs, qu'étaient-ils devenus? Depuis la veille et le matin, régente, grands dignitaires, ministres, hauts fonctionnaires, les principaux employés des administrations, tout, jusqu'au trésor, avait disparu, tout avait fui! Les seules autorités qui fussent restées étaient les deux préfets de la Seine et de police

1. On porte à 6 ou 700 le nombre des gardes nationaux volontaires qui, disséminés par pelotons inégaux depuis Montmartre jusqu'à la barrière du Trône, prirent une part active à l'action; on voyait parmi eux d'anciens soldats amputés. 150 environ furent tués; plus de 200 furent blessés; quelques-uns furent faits prisonniers. La plupart se battirent en tirailleurs. Un certain nombre tinrent longtemps dans le cimetière du Père-Lachaise, dont ils avaient crénelé les murs.

ainsi que les maires, fort ignorés, des douze arrondissements.

Ce désarroi, cet abandon général inspiraient les craintes les plus vives à la partie riche de la population de Paris; ils préoccupaient surtout 25 à 30 personnes, banquiers, commerçants, propriétaires, qui attendaient Marmont, lorsqu'à six heures du soir, après avoir fait avertir le duc de Trévise, par le général Meynadier, de la signature de l'armistice, il parut dans le salon de son hôtel de la rue de Paradis-Poissonnière. Il était à peine reconnaissable, a dit un témoin oculaire; sa barbe avait huit jours, la redingote qui recouvrait son uniforme était en lambeaux; de la tête aux pieds il était noir de poudre. Il annonça la suspension d'armes. « C'est bien pour l'armée, s'écria-t-on autour de lui; mais Paris, qui le garantira des excès de l'ennemi? Il faut une capitulation pour le sauver! » — Marmont en convint. — « L'armistice, ajouta-t-il, a précisément pour objet de faciliter un arrangement particulier à la capitale. Mais je suis sans autorité pour traiter en son nom; je ne la commande pas; je ne suis pas le gouvernement. Simple chef de corps, je n'ai à m'occuper que des troupes sous mes ordres. Elles ne peuvent plus rien; elles ont fait tout ce que l'on pouvait humainement exiger d'elles. On vient de m'annoncer le retour de l'empereur par la route de Fontainebleau; je vais me replier sur cette ville, et laisser, à qui doit le prendre, le soin d'une capitulation spéciale pour Paris. — Mais qui la proposera, qui la signera? répliqua-t-on tout d'une voix. Le gouvernement, toutes les hautes autorités nous ont abandonnés; il ne reste plus personne! Ce n'est pas le conseil municipal qui peut traiter directement avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse; ces princes ne connaissent, pas même de nom, un seul de ses membres. Les maréchaux, après avoir défendu la ville, auraient-ils l'inhumanité de l'abandonner à toutes les exigences, à toute la colère du vainqueur? Puisqu'ils ont conclu l'armistice, que leur coûterait-il de compléter la négociation? Joseph, d'ailleurs, ne leur a-t-il pas donné carte blanche? »

Marmont résista longtemps. A la fin, entraîné par les supplications de tout ce qui l'entourait, par les prières d'une députation du corps municipal qui vint le conjurer de s'entremettre, il consentit à prendre la responsabilité d'un acte que tous lui signalaient comme l'unique moyen de salut pour Paris. Deux aides de camp furent chargés de conclure en son nom. Les troupes commencèrent leur mouvement de retraite sur Fontainebleau. Ce furent les détachements les premiers partis que l'empereur rencontra à Fromenteau.

La capitulation de Paris étonna, indigna la France. Le peuple ne put comprendre comment Paris, capitale d'un grand empire, centre de toutes les ressources du gouvernement, avec une population de 700,000 âmes, s'était rendu après une lutte de quelques heures. Les nations ont leurs jours d'injustice : le gouvernement de la régente avait été inepte et lâche, l'empereur imprévoyant et aveugle au delà de toute croyance; l'armée, sous Paris, s'était montrée héroïque; fait inouï! elle venait de tuer à l'ennemi plus de soldats qu'elle ne comptait de combattants; et ce furent les chefs de cette armée qu'on accusa [1]! Les nations ont aussi leurs passions : la défaite, même la plus honorable, leur semble une honte qu'elles ne peuvent accepter; être trahies va mieux à leur orgueil; la capitulation, signée par les aides de camp du duc de Raguse, fut reprochée à ce maréchal comme un acte d'infâme trahison. — Joseph Bonaparte, Clarke, duc de Feltre, et le général Hullin, voilà les seuls noms sur qui doit éternellement peser le fatal souvenir de la *première* capitulation de Paris. Le maréchal Marmont était encore un des plus nobles soldats de notre armée, au 30 mars 1814!

L'empereur se montrait plus équitable le soir même, quand, arrivé à dix heures à Fromenteau, il apprenait de la bouche du général Belliard les détails de cette funeste journée.

1. Les alliés, dans leurs états officiels, ont porté le chiffre de leurs pertes, devant Paris, à 14,000 hommes. Au début de la lutte, on l'a vu, les soldats de Marmont et de Mortier étaient à peine 13,000.

« Eh bien ! Belliard, s'écria-t-il quand il aperçut ce général; qu'est-ce que cela? Vous ici avec votre cavalerie ! où donc est l'ennemi? — Aux portes de Paris, Sire. — Et l'armée? — Elle me suit. — Elle vous suit ! Et qui donc garde Paris? — La garde nationale. — Que sont devenus ma femme, mon fils? Où est Mortier? où est Marmont? — L'impératrice et le roi de Rome sont partis hier pour Rambouillet; les maréchaux sont sans doute encore à Paris pour terminer leurs arrangements. »

Le général fit alors un récit succinct de la bataille, ajoute l'écrivain auquel nous empruntons ce [illegible]. « Eh bien ! Messieurs, dit Napoléon au duc de Vicence [illegible] prince de Neufchâtel qui venaient d'arriver, vous entendez ce que dit Belliard? Allons ! je veux aller à Paris; partons ! Caulaincourt, faites avancer ma voiture ! »

Le général Belliard fit observer à Napoléon qu'il ne pouvait aller plus loin, qu'il n'y avait probablement plus de troupes à Paris. « C'est égal, dit l'empereur, j'y trouverai la garde nationale; l'armée me rejoindra demain ou après, et je rétablirai les affaires..... Ma voiture !..... Belliard, suivez-moi avec votre cavalerie ! — Mais, Sire, Votre Majesté s'expose à se faire prendre et à faire saccager Paris. Plus de 120,000 hommes occupent toutes les hauteurs environnantes. D'ailleurs, j'en suis sorti en vertu d'une convention et je ne peux y rentrer. — Quelle est cette convention? — Je ne la connais pas, Sire; seulement le duc de Trévise m'a prévenu qu'elle existait et que je devais me porter sur Fontainebleau. — Que fait Joseph? où est le ministre de la guerre? — Je l'ignore; nous n'avons reçu aucun ordre de l'un ni de l'autre de toute la journée, chaque maréchal agissant pour son compte : on ne les a point vus aujourd'hui à l'armée, du moins au corps du duc de Trévise. — Allons, il faut aller à Paris : partout où je ne suis pas, on ne fait que des sottises ! »

L'empereur était dans une agitation extrême; il marchait à pas inégaux et précipités. « Il fallait, Messieurs, tenir plus

longtemps, répétait-il sans cesse; il fallait tâcher d'attendre l'armée, il fallait remuer Paris, qui ne doit pas aimer les Russes, mettre en action la garde nationale, qui est bonne, et lui confier la défense des fortifications que Joseph et le ministre de la guerre ont dû faire élever et hérisser d'artillerie; elle les aurait sûrement bien gardées, tandis que les troupes de ligne auraient combattu en avant sur les hauteurs et dans la plaine. — J'ai l'honneur de répéter à Votre Majesté, Sire, qu'on a fait aujourd'hui plus qu'il n'était possible; l'armée entière, composée de 15 à 18,000 hommes, a résisté à plus de 100,000 jusqu'à quatre heures. — Tout cela est étonnant! Combien avez-vous de cavalerie de votre côté? — 1800 chevaux, Sire, y compris la brigade d'Autencourt. — Mais Montmartre fortifié, garni de gros canons, devait faire une vigoureuse résistance. — Heureusement, Sire, l'ennemi l'a cru comme vous, et voilà pourquoi il ne s'en est approché qu'à la fin de la journée et avec de grandes précautions; cependant il n'en était rien; il n'y avait que 6 pièces de 6. — Qu'a-t-on fait de mon artillerie? Il devait y avoir 200 pièces de position et des munitions pour les alimenter pendant plus d'un mois. — La vérité, Sire, est que nous n'avons eu à opposer à l'ennemi que des pièces de campagne, encore a-t-il fallu ralentir le feu à deux heures, faute de munitions. — Allons! je vois que tout le monde a perdu la tête. Voilà pourtant ce que c'est d'employer des hommes qui n'ont ni sens commun ni énergie! Eh bien! Joseph s'imagine cependant qu'il est en état de conduire une armée, et le routinier Clarke a tout l'orgueil d'un bon ministre!»

Après avoir laissé échapper ces aveux, critiques amères de son aveuglement et de ses faiblesses, Napoléon reprit le projet de continuer sa route. Vaincu, pourtant, par les observations, par les instances de Berthier, de Belliard et de Caulaincourt, il permit à ce dernier d'aller seul à Paris pour s'informer de la situation exacte des choses, pour intervenir, s'il était possible, au traité, et il consentit à attendre à la maison de poste de la

Cour-de-France le courrier que le duc devait lui expédier. Ce courrier arriva à quatre heures du matin. Caulaincourt annonçait à l'empereur que tout était consommé : une capitulation, signée à deux heures de la nuit, venait de donner Paris aux alliés. Cette capitulation, dont il lui transmettait une copie, était ainsi conçue :

« L'armistice de quatre heures dont on est convenu pour traiter des conditions de l'occupation de la ville de Paris et de la retraite des corps qui s'y trouvent, ayant conduit à un arrangement à cet égard, les soussignés, dûment autorisés par les commandants respectifs des forces opposées, ont arrêté et signé les articles suivants :

ARTICLE PREMIER.

Les corps des maréchaux ducs de Trévise et de Raguse évacueront la ville de Paris le 31 mars, à sept heures du matin.

ART. 2.

Ils emmèneront avec eux l'attirail de leurs corps d'armée.

ART. 3.

Les hostilités ne pourront recommencer que deux heures après l'évacuation de la ville, c'est-à-dire le 31 mars, à neuf heures du matin.

ART. 4.

Tous les arsenaux, ateliers, établissements et magasins militaires seront laissés dans le même état où ils se trouvaient avant qu'il fût question de la présente capitulation [1].

1. Malgré les termes de cet article, toutes les munitions enfermées dans la poudrière de Grenelle furent mises hors de service.

A quelques jours de là, lorsque les courtisans du nouveau gouvernement inventaient, chaque matin, contre l'empereur déchu, de nouvelles injures et de nouvelles calomnies, le bruit se répandit dans le public, et les journaux répétèrent que Napoléon avait donné l'ordre de mettre le feu à la poudrière, dans le but, disait-on, de faire sauter la moitié de Paris. Nous croyons même que la Restauration récompensa un officier du nom de Lascours, qui se vanta d'avoir reçu cette mission et d'y avoir désobéi. Napoléon avait, en effet, laissé

ART. 5.

La garde nationale ou urbaine est totalement séparée des troupes de ligne; elle sera conservée, désarmée ou licenciée, selon les dispositions des cours alliées.

ART. 6.

Le corps de la gendarmerie municipale partagera entièrement le sort de la garde nationale.

ART. 7.

Les blessés et maraudeurs restés après sept heures à Paris, seront prisonniers de guerre.

ART. 8.

La ville de Paris est recommandée à la générosité des hautes puissances alliées.

Fait à Paris, le 31 mars 1814, à deux heures du matin.

Signé : Le colonel ORLOFF, aide de camp de S. M. l'empereur de toutes les Russies;

Le colonel comte PARR, aide de camp de S. A. le maréchal prince de Schwartzenberg;

Le colonel baron FABVIER, attaché à l'état-major de S. E. le maréchal duc de Raguse;

Le colonel DENYS[1], premier aide de camp de S. E. le maréchal duc de Raguse. »

des instructions à la direction de l'artillerie, relativement à la poudrière; mais elles prescrivaient uniquement de *détériorer* toutes les poudres de cet établissement avant que les alliés pussent être à même de s'en emparer. Ce fut précisément pour obéir à la lettre de ces instructions que, dans la nuit du 30 au 31, les généraux d'Aboville et Caron firent noyer par un détachement de pompiers toutes les munitions de Grenelle. L'opération commença dès que l'on connut la signature de la capitulation. Le 31, au matin, il ne restait plus une seule cartouche en état de servir.

1. *Denys de Damrémont*, depuis gouverneur général de l'Algérie, et tué devant Constantine.

Le duc de Vicence parut lui-même au moment où l'empereur achevait de lire sa dépêche : il reçut l'ordre de retourner à Paris et de sonder les intentions d'Alexandre ; Napoléon revint à Fontainebleau.

CHAPITRE VII.

Paris, le matin du 31 mars. — Le conseil municipal au château de Bondy. — Message à M. de Talleyrand. — Manifestation en faveur des Bourbons. — Entrée des alliés dans Paris; leur défilé sur les boulevards; cavalcade royaliste. — Alexandre chez M. de Talleyrand; conseil; délibération; déclaration des souverains. — Réunion royaliste dans le faubourg Saint-Honoré; députation à l'empereur de Russie; réponse de M. de Nesselrode. — Les journaux. Convocation du Sénat; formation du gouvernement provisoire; séance du Sénat le 1er avril. — Le conseil municipal; manifeste de M. Bellard. — Séance du Sénat le 2 avril; déclaration de déchéance. — Les sénateurs chez Alexandre. — Séance du 3 avril; texte du décret de déchéance. — Réunion du Corps Législatif; déclaration d'adhésion. — Adhésion des autres corps constitués. — Les souverains à l'Opéra. — Mouvement parmi les troupes alliées.

1814. — Les habitants des quartiers placés au nord de Paris, en s'éveillant le matin du 31 mars, purent apercevoir toutes les hauteurs qui dominent cette partie de la ville couronnées par les feux encore allumés des bivouacs de l'ennemi et par des lignes formidables d'artillerie. Une batterie de 60 pièces de 12 était établie sur une seule des rampes de Montmartre. Les quelques coups tirés la veille par Blücher, à l'aide des canons que nos soldats avaient laissés sur cette position, avaient été suspendus par la conclusion de l'armistice. Le feu devait recommencer vers une heure du matin, si à minuit la capitulation n'était point signée. « Faudra-t-il *bien allumer la ville?* avait demandé le général Müffling à Alexandre. — Non, répondit le tzar; je veux seulement les effrayer et leur montrer que nous sommes les maîtres. » Chaque position était couverte de nombreux soldats s'apprêtant à figurer en grande tenue dans le cortége de 50,000 hommes qui devait accompagner l'empereur de Russie et le roi de Prusse

au moment de leur entrée solennelle dans Paris. A mesure que ces apprêts étaient achevés, ces hommes, que les hasards de la guerre avaient amenés des contrées les plus diverses et les plus lointaines du continent européen, se réunissaient sur les points les plus élevés et contemplaient, avec un étonnement mêlé d'orgueil, l'amas confus, immense, d'édifices qui s'étendait devant eux. Quelques-uns, plus avides, se hissaient sur le mur d'octroi et jusque sur les barrières alors fermées et confiées à la garde nationale, cherchant à saisir, à travers les rues et les lignes des maisons, quelques détails de cette capitale célèbre dont la renommée racontait tant de merveilles.

Tout le monde n'avait point reposé durant cette nuit. Immédiatement après la signature de la capitulation, une députation composée de huit maires ou membres du conseil municipal, de MM. Chabrol, préfet de la Seine, Pasquier, préfet de police, Alexandre de Laborde et Tourton, représentant la garde nationale, était sortie de Paris accompagnée des deux officiers étrangers qui avaient signé la capitulation. Arrivée à quatre heures du matin au château de Bondy, quartier général des souverains alliés, la députation dut attendre le réveil d'Alexandre. M. de Nesselrode, qui la reçut, ne tarda pas à s'approcher du comte de Laborde, dont le nom et les travaux, comme écrivain, lui étaient connus, et l'emmenant dans l'embrasure d'une croisée, il lui demanda quel était l'état de l'opinion publique à Paris, ce qu'il fallait faire, ou, pour dire mieux, ce que les habitants voulaient qu'on fît. M. de Laborde évita d'abord de répondre; mais pressé par le ministre russe, il lui dit que tous les hommes distingués par leurs lumières étaient fort attachés aux intérêts de la révolution, et que la régence de Marie-Louise, si la force des choses obligeait à un changement de gouvernement, était la combinaison qui réunirait l'immense majorité des suffrages. « Et les Bourbons? demanda M. de Nesselrode, dominé par le souvenir de ses entretiens avec M. de Vitrolles. — On n'y pense que dans quelques salons de l'ancienne noblesse, » répondit le comte. Il

ajouta que, dans le cas où les souverains désireraient des renseignements plus étendus, personne n'était plus à même de les fournir que M. de Talleyrand, tant à cause de sa grande expérience des affaires que par suite de ses rapports avec un grand nombre d'hommes politiques de toutes les opinions qui se réunissaient habituellement chez lui. « Mais est-il encore à Paris? demanda M. de Nesselrode. — Il a dû recevoir l'ordre d'accompagner l'impératrice à Blois, répondit M. de Laborde; je crois pourtant qu'hier soir il n'était pas encore parti. — Retournez immédiatement à Paris, reprit le ministre d'Alexandre; si vous y trouvez le prince, faites qu'il ne parte pas, dites-lui d'attendre et, s'il le faut, employez la force pour le retenir. » Le comte de Dunow, aide de camp du prince Wolkonski, fut chargé d'accompagner M. de Laborde afin qu'on ne l'arrêtât pas aux avant-postes, et tous deux partirent suivis d'un seul cosaque, le premier qui entra dans Paris. Arrivés près de la barrière, ils croisèrent le duc de Vicence qui, le visage pâle et fatigué, se rendait auprès d'Alexandre. Ces messieurs se saluèrent sans se parler. Caulaincourt allait tenter de nouveaux efforts en faveur de la cause impériale; M. de Laborde, sans qu'il s'en doutât lui-même, allait préparer la chute de l'empire.

La députation municipale, restée à Bondy, fut introduite à six heures et demie dans le salon où se trouvait Alexandre; elle réclama sa protection pour Paris. Le tzar la promit dans les termes les plus bienveillants. Il parla de la guerre : « Ce n'est point moi qui l'ai provoquée, dit-il aux députés; Napoléon a envahi mes États sans motifs, et c'est par un juste arrêt de la Providence que je me trouve à mon tour sous les murs de sa capitale. » L'accent de sa voix, d'abord doux et caressant, s'était successivement élevé; les mots que nous venons de rapporter furent prononcés avec une certaine énergie. La conversation ne tarda pas à devenir plus générale; il adressa plusieurs questions à différents membres de la députation et demanda à M. Barthélemy, entre autres, « où était M. de Talleyrand et si l'on

connaissait ses dispositions. » M. Barthélemy ne put répondre. On se sépara.

Connaître les dispositions de M. de Talleyrand, était difficile. Lui-même n'aurait su les dire. Incertain des événements, ne connaissant rien des projets des alliés ni de la position exacte de l'empereur, il n'avait aucune résolution arrêtée; il attendait. Comme grand-officier de la couronne, il avait effectivement reçu l'ordre de rejoindre Marie-Louise à Blois. Le 29, il avait fait ses préparatifs de départ. Le 30 au matin, il se disposait à monter en voiture quand le bruit du canon des buttes Chaumont et de Belleville l'arrêta. La bataille finie, l'armistice signé, sa perplexité augmenta. La reddition de Paris, événement nouveau, inattendu, pouvait décider du résultat de la campagne et du sort de l'empereur. « Il ne convenait pas à tout le monde, avait-il dit au duc de Rovigo, de se laisser ensevelir sous les ruines de l'édifice; » et il était de ceux qui voulaient échapper. Décidé à voir venir le *lendemain*, sans cependant se compromettre avec le gouvernement impérial, il se rendit chez le ministre de la police, et lui dit qu'il ne refusait pas de partir, mais qu'il lui semblait préférable, dans l'*intérêt de l'empereur et de tout le monde*, de rester. « Il désirait, pour le bien de tous, ajoutait-il, que l'édifice ne fût pas détruit, et ce n'était plus qu'à Paris qu'on pouvait le sauver[1]. » Savary, pour toute réponse, lui intima l'ordre de quitter Paris sur-le-champ, le prévenant que son départ serait surveillé, et qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour le faire effectuer. M. de Talleyrand ne s'effraya pas; il courut chez M. Pasquier, préfet de police, et fit auprès de ce fonctionnaire les instances les plus vives pour obtenir la permission que le ministre venait de lui refuser. M. Pasquier se retrancha sur l'insuffisance de ses pouvoirs et ne voulut rien

1. *Mémoires* du duc de Rovigo. « Il *recommença* ses tirades, dit Savary, contre ceux qu'il accusait de tous les malheurs qui arrivaient, et plaignit vivement l'empereur de s'en être rapporté aux *ignorants* qui l'avaient perdu. » (T. VII.)

donner[1]. Le prince de Bénévent tenta une nouvelle démarche. Le soir, vers sept heures, il se rendit à l'hôtel du duc de Raguse, rue de Paradis-Poissonnière, et sollicita du maréchal, non plus l'autorisation de rester, mais une attestation écrite constatant l'occupation, par les alliés, de toutes les avenues de Paris et l'impossibilité de sortir des barrières. Le maréchal, à son tour, refusa cette attestation[2]. Battu de tous côtés, M. de Talleyrand, dès qu'il fut rentré chez lui, fit donner le mot à quelques gardes nationaux, ses gens ou ses fournisseurs, pour aller se poster, le lendemain de grand matin, à la barrière d'Enfer, placée sur la rive gauche de la Seine, à l'opposé des points occupés par les alliés, puis, le 31, de bonne heure, il monta dans une voiture où se trouvait le duc de Plaisance; son cocher et les valets, debout sur le marchepied de derrière, étaient en grande livrée; on atteignit la barrière : » Vos passe-ports! crièrent aussitôt avec force plusieurs gardes nationaux placés près des grilles; on ne peut pas sortir sans passe-ports! — Mais vous voyez bien que c'est Son Altesse Sérénissime le prince vice-grand électeur, » répondirent les valets de pied, qui n'étaient point dans le secret de cette comédie. — « Oh! Son Altesse peut passer, » répliquèrent d'autres gardes nationaux groupés silencieusement devant la porte du corps de garde. — « Non, non, s'écria le prince en avançant vivement la tête hors de la portière; je n'ai pas de passe-port, et ce n'est pas moi qui violerai les ordres de l'autorité! » M. de Talleyrand revint à son hôtel. Quels reproches pouvaient lui adresser l'empereur ou la régente? N'avait-il pas fait publiquement tous ses efforts pour quitter Paris?

Ce fut à sept heures du matin, au retour de cette course, que le comte de Laborde lui transmit les paroles de M. de Nesselrode. Cette communication inattendue dépassait toutes les espérances du prince de Bénévent; il l'accueillit en affectant la plus

1. *Mémoires* du duc de Rovigo.

2. Ce détail est confirmé par une lettre du maréchal Marmont que nous avons eue sous les yeux.

profonde insouciance, et pria négligemment le comte de répéter ces détails au duc de Dalberg, à l'abbé de Pradt, à l'abbé Louis qui causaient dans un salon voisin, et de leur demander ce qu'ils en pensaient. M. de Laborde obéit. Pendant qu'il racontait ses courses et ses conversations de la nuit et du matin, M. de Talleyrand ne perdait pas de temps pour tirer de la démarche de M. de Nesselrode tout le parti qu'on pouvait attendre de son adresse dans les petites choses, et de sa remarquable habileté dans toutes les questions où se trouvaient engagés ses intérêts de vanité ou d'ambition. A quelques heures de là, le ministre russe se présentait effectivement à l'hôtel Saint-Florentin, et annonçait au prince de Bénévent qu'Alexandre, après le défilé et la revue des troupes alliées, viendrait se reposer chez lui.

Tandis que M. de Talleyrand préparait ainsi son influence et faisait sa position, à quelques pas de lui, sur la place Louis XV, sept ou huit royalistes, anciens titrés que l'empire n'avait pas admis dans les rangs de sa noblesse, ou qui n'avaient obtenu que des qualifications inférieures à celles qu'ils avaient portées, essayaient, de leur côté, de faire tourner le triomphe de l'ennemi au profit de l'ancienne royauté. Sortis du faubourg Saint-Germain par le pont de la Concorde, ils parurent sur la place à dix heures et demie du matin, au moment où passait un bataillon de garde nationale. Les royalistes étaient à cheval; ils s'approchèrent du bataillon aux cris de *vive le roi!* et en agitant leurs chapeaux auxquels étaient attachées de larges cocardes blanches. Accueillis par le silence le plus glacial, injuriés même par les derniers pelotons qui, ne comprenant rien à cette démonstration, les prenaient pour des gens ivres, ils se rendirent à la mairie du 1er arrondissement, et là renouvelèrent leurs provocations. Deux ou trois voix, parmi les gardes nationaux du poste, répondirent à leurs cris. Toutefois, lorsqu'ils remontèrent vers la Madeleine pour prendre les boulevards, personne ne les suivait. Vainement, sur cette nouvelle ligne, ils continuèrent à agiter leurs chapeaux et à crier : *Vive le roi!*

les passants étonnés regardaient, incertains s'ils devaient rire ou siffler. A la hauteur de la rue de la Paix, trois cavaliers, dont l'un portait une paire de pistolets à sa ceinture, se joignirent pourtant à la cavalcade qui, arrivée sur le boulevard des Italiens, put alors rencontrer seize à dix-huit autres royalistes que l'on voyait parcourir, depuis une heure, l'espace compris entre les bains Chinois et l'entrée du faubourg Montmartre, portant, en guise d'étendards, quelques mouchoirs de poche attachés à des cannes. Les deux groupes réunis présentaient un total de vingt-cinq à trente individus qui continuèrent à se promener sur cette partie des boulevards, les uns silencieux, les autres criant de toutes leurs forces : *Vive le roi! vivent les Bourbons! à bas le tyran!* Il était près de midi. La foule, qui commençait alors à garnir les bas-côtés, entendait ces cris sans en comprendre la signification. Quel était ce *roi* que l'on saluait ainsi? Quels étaient ces *Bourbons* que l'on invoquait? Très-peu de spectateurs pouvaient s'en rendre compte. Le dernier cri de *vive le roi!* poussé à Paris, remontait à vingt-deux ans; et la masse de la population, depuis dix années, ne connaissait que le cri de *vive l'empereur!* Les efforts du groupe royaliste ne produisaient donc, sur les curieux, qu'un sentiment de pitié chez les uns, de stupéfaction chez le plus grand nombre. Cette attitude de la foule finit par glacer l'enthousiasme des membres les plus résolus de la cavalcade; une partie d'entre eux, fort embarrassés de leur rôle, mettaient déjà leur cocarde dans leur poche, quand vers midi et demi un bruit lointain de trompettes vint leur rendre l'assurance. C'étaient les souverains alliés qui faisaient leur entrée dans la capitale française, à la tête de 50,000 soldats.

Un nombreux détachement de trompettes ouvrait la marche. Un corps épais de cavalerie, dont les hommes marchaient quinze de front, suivait. Les souverains et leur état-major venaient ensuite. Tous les yeux cherchaient Alexandre; l'instinct public devinait en lui le maître de la situation. Ce prince, revêtu d'un uniforme vert avec des épaulettes d'or, et coiffé d'un chapeau

surmonté d'une touffe de plumes de coq, marchait en avant du groupe des généraux, ayant à sa droite le généralissime Schwartzenberg, qui représentait l'empereur d'Autriche, et à sa gauche le roi de Prusse. La figure grave et triste de ce dernier contrastait avec le visage ouvert d'Alexandre, qui souriait à la foule et saluait en s'inclinant les femmes qui, du haut des croisés, agitaient des mouchoirs blancs à son passage. Derrière eux marchaient en rangs pressés une foule de généraux parmi lesquels on distinguait l'hetmann Platoff, le général Müffling et plusieurs Anglais que signalaient leur habit écarlate et leur petit chapeau plat. Le cortége mit près de cinq heures à défiler ; toutes ces troupes se rendaient aux Champs-Élysées.

Les sentiments qui dominaient parmi la foule étaient la surprise et la stupeur [1]. Ce jour-là on voyait, à l'attitude du plus grand nombre, que la population ressentait profondément l'abaissement national. Seuls, les royalistes manifestaient une joie dont les éclats insultaient, non-seulement au deuil, mais à la pudeur publique : les cadavres des 4 à 5,000 Français, tués la veille, et sur lesquels les alliés avaient dû passer durant la nuit et le matin pour entrer dans Paris, gisants, demi-nus, dans les champs de Pantin, au pied des collines de Belleville et de Chaumont, n'étaient pas encore enterrés. La cavalcade dont nous avons dit les inutiles provocations, avait pris la tête du cortége : les hommes qui la composaient, heureux et fiers de guider l'ennemi sur les boulevards, se livraient aux démonstrations les plus bruyantes, et, s'adressant tour à tour aux officiers, aux soldats du cortége et aux spectateurs, poussaient les cris impies de *vivent les alliés ! vivent nos libérateurs !*

1. Le nombre des spectateurs était énorme ; il effraya les généraux alliés. « Notre inquiétude fut grande tant que dura le défilé, ont dit des officiers russes ; nous redoutions, à chaque pas, de voir s'ébranler l'effroyable masse d'hommes qui se pressait de chaque côté des boulevards ; il leur suffisait de se rapprocher pour nous étouffer ; nos soldats n'auraient pu faire usage de leurs armes. Ce fut seulement en arrivant aux Champs-Élysées que nous commençâmes à respirer ; encore n'étions-nous pas fort tranquilles. »

Un incident, remarqué par quelques curieux, signala cette marche. Le grand-duc Constantin ne s'était point mêlé à l'état-major général. Placé sur un des bas-côtés du boulevard, il regardait le défilé et causait avec quelques étrangers, lorsque M. Sosthènes de La Rochefoucaud, dont la famille, ruinée par la révolution, avait été comblée des bienfaits de l'empereur qui s'était empressé de lui restituer tous ses biens non vendus, s'approcha du grand-duc et lui adressa quelques mots que ce dernier accueillit avec une froideur marquée. M. Sosthènes parut insister; un geste de hauteur dédaigneuse, accompagné de ces paroles prononcées assez haut : *Cela ne me regarde pas*, mit fin à l'incident. Voici ce qui se passait.

M. Sosthènes de La Rochefoucaud, M. de Maubreuil et quelques autres anciens titrés, cherchant un moyen de célébrer l'entrée triomphante de l'ennemi, s'étaient avisés, pour lui faire fête, de vouloir abattre la statue qui surmontait la colonne de la place Vendôme. Faire tomber Napoléon de ce glorieux piédestal, à la vue des alliés défilant à quarante pas de là, leur avait semblé une flatterie du meilleur goût. Des cordes furent passées au cou de la statue impériale. M. Sosthènes, M. de Maubreuil et leurs amis, aidés par quelques misérables auxquels ils jetaient des pièces de 5 francs, s'attelèrent aux cordes; c'est à peine s'ils parvenaient à les tenir tendues. Ils recoururent alors à leurs montures. Ces chevaux, parmi lesquels figurait celui de M. de Maubreuil, ayant la croix de la Légion-d'Honneur de son cavalier suspendue à la queue, ne firent pas mieux que les hommes. Ce peu de succès fut attribué au manque de forces. M. Sosthènes de La Rochefoucaud se chargea d'aller demander du renfort aux chefs de l'armée alliée; il s'adressa au grand-duc Constantin. Nous venons de dire l'impression que produisit son indigne requête, même sur ce Tartare.

Il y eut plus d'une extravagance et plus d'une honte dans cette triste journée. On vit les femmes d'un certain monde prodiguer les bravos, les soins, les caresses aux soldats alliés, tandis

que nos malheureux blessés de la veille, repoussés des ambulances et des hôpitaux faute de places, expiraient, sans secours, dans les rues et sur les chemins. Quelques-unes de ces femmes, vers le boulevard de la Madeleine, se précipitèrent au milieu du groupe qui accompagnait l'empereur de Russie et le roi de Prusse, poussant des cris de joie et s'efforçant de saisir les mains des deux monarques ; d'autres, plus retenues, jetaient, sous les pieds des chevaux de ces princes et de leurs généraux, les bouquets de myrthe et de laurier dont elles s'étaient parées. L'élégante et belle comtesse Edmond de Périgord (depuis duchesse de Dino) se promena, dans la soirée, assise à cheval derrière un cosaque. Les filles perdues, le 31, ne parurent nulle part ; les saturnales de la rue et de la place publique, ce jour-là, appartinrent aux dames riches et titrées.

Il faut rendre cette justice aux aristocraties étrangères ; les classes élevées de Vienne, de Berlin, de Madrid, ne prostituaient pas avec cette impudeur la dignité nationale de leur pays lorsque nos soldats entraient vainqueurs dans les murs de ces capitales. On sait l'accueil fait à nos troupes par la noblesse russe, lorsqu'elles franchirent l'enceinte de la vieille Moscou !

Après le défilé des troupes alliées sur la place Louis XV, défilé qui ne fut terminé qu'à cinq heures, le roi de Prusse alla prendre possession de l'hôtel du prince Eugène, rue de Lille, n° 82, et Alexandre descendit à l'hôtel de M. de Talleyrand. La petite cavalcade royaliste n'avait point perdu ce souverain de vue. Quand il approcha de l'hôtel, il la trouva groupée sur son passage, agitant ses cannes surmontées de mouchoirs blancs, et criant : *Vive le roi ! vivent les Bourbons !* « Eh bien ! s'écria le « tzar dès qu'il aperçut M. de Talleyrand, il paraît que la France « appelle les Bourbons ! »

Cette exclamation tenait surtout à un détail que nous devons expliquer.

Les coalisés comptaient dans leurs rangs des soldats de toutes les nations ; la confusion des langues existait dans chacun de

leur corps d'armée. Non-seulement les régiments d'une même division ne se comprenaient pas, mais plusieurs corps, nos alliés peu de mois auparavant, organisés, armés et habillés par nous, portaient le même uniforme que nos troupes. Cette dernière circonstances avait, assure-t-on, produit ce résultat que, dans plusieurs rencontres, des détachements d'un même corps s'étaient battus entre eux. Pour éviter toute méprise et donner à leurs régiments un moyen de se reconnaître en marche comme au milieu du feu, les souverains alliés, depuis la jonction de leurs masses, à Châlons, avaient ordonné à chaque soldat de porter au bras un lambeau d'étoffe blanche, couleur qui tranchait fortement sur des uniformes dont le plus grand nombre, comme ceux de notre armée, étaient de drap foncé. La partie féminine ou timorée de la population parisienne vit dans ce signe de ralliement une manifestation de sentiments pacifiques, une sorte d'appel à la conciliation; elle y répondit en arborant à son tour et en agitant devant les souverains et leurs soldats force mouchoirs blancs. Ces milliers de mouchoirs de couleur uniforme, agités tout le long des boulevards, les cris confus poussés par ceux qui les tenaient à la main, frappèrent vivement Alexandre. Cette démonstration prit, à ses yeux, un sens politique; elle lui parut l'explosion d'un sentiment royaliste, une invocation au retour des Bourbons. Bon nombre de Parisiens, de leur côté, lorsqu'ils apprirent, le soir ou le lendemain, quel était le drapeau de l'ancienne monarchie, furent convaincus que les soldats alliés étaient entrés parés des couleurs de l'ancienne famille royale. Cette double méprise ne fut pas une des causes les moins décisives de l'avénement de la Restauration.

M. de Nesselrode, nous l'avons dit, avait précédé son maître, de quelques heures, à l'hôtel Saint-Florentin. M. de Talleyrand apprit de ce ministre qu'Alexandre, depuis son départ de Châlons, le 25 mars, était décidé à *en finir* avec Napoléon. « Mais la régence ? avait demandé M. de Talleyrand, qui était loin de soupçonner les ouvertures royalistes où M. de Vitrolles avait fait in-

tervenir son nom. — L'empereur est à peu près fixé sur ce point, avait répondu le ministre du tzar; la régence, ce serait encore l'empire avec l'empereur derrière le rideau. Nous profiterons de l'absence du père de Marie-Louise pour l'écarter. »

Ces révélations, l'exclamation d'Alexandre en entrant à l'hôtel Saint-Florentin, portèrent un coup assez rude aux secrètes espérances du prince de Bénévent. Un seul homme, le duc de Dalberg, avait sa pensée : il résolut de le laisser s'aventurer à plaider la cause de Marie-Louise et du roi de Rome, dans le conseil qui devait se tenir le soir même, se réservant, si le plaidoyer ne réussissait pas, de se prononcer pour le parti que le tzar semblait décidé à adopter. Ce conseil avait été convenu le matin, entre les souverains et leurs principaux généraux; on devait y examiner la situation nouvelle faite aux alliés par la prise de Paris, et arrêter un plan politique en rapport avec cet événement.

La conférence eut lieu à sept heures du soir, dans le grand salon de M. de Talleyrand; huit personnes y assistaient : l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Schwartzenberg, le prince de Lichtenstein, le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, les comtes de Nesselrode et Pozzo di Borgo [1].

Après quelques phrases préliminaires, on convint de réduire le débat aux trois questions suivantes : faire la paix avec Napoléon en prenant toutes sûretés contre lui; maintenir la régence; rétablir les Bourbons.

Alexandre ouvrit la discussion en rappelant que ce n'était pas lui qui avait commencé la guerre, mais Napoléon qui était venu le chercher dans ses États, jusque dans son antique et fidèle Moscou. « Nous ne venons pas ici, dit-il, attirés par la soif des conquêtes, animés par le désir de la vengeance. Nous ne faisons pas une guerre de représailles, nous ne faisons pas la guerre

1. Les chefs militaires de la coalition assistaient seuls à cette conférence; ses diplomates, on l'a vu, s'étaient enfuis à Dijon avec l'empereur d'Autriche.

à la France : nous n'avons que deux adversaires à combattre, Napoléon et tout ennemi de la liberté des Français. Guillaume, et vous, Prince, ajouta-t-il en se tournant vers le roi de Prusse et vers le généralissime Schwartzenberg, qui représentait l'empereur d'Autriche, les sentiments que je viens d'exprimer ne sont-ils pas les vôtres? » Le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg, qui durant toute cette séance où s'agitait le sort du monde jouèrent le rôle de personnages muets, inclinèrent la tête en signe d'assentiment. Alexandre dit encore quelques mots et soumit au conseil la première question. Elle fut à peine discutée. Le conseil décida tout d'une voix que traiter avec Napoléon était impossible.

Quand vint le tour de la régence, le duc de Dalberg s'empressa de prendre la parole et plaida résolument la cause de Marie-Louise et de son fils. Il comptait sur l'appui de M. de Talleyrand. Ce secours lui manqua : M. de Talleyrand, remarquant l'attitude contrainte, étonnée d'Alexandre, durant le discours de son confident, baissa les yeux sur le tapis quand ce dernier eut cessé de parler, et resta immobile et muet. M. Pozzo di Borgo combattit avec énergie cette combinaison ; quand il eut terminé, pas une voix ne s'éleva pour l'appuyer ou pour le contredire. La pensée du tzar, que tous les regards interrogeaient, était évidente ; la régence fut écartée.

Cette cause aurait-elle été perdue, nous dirons plus, la question même aurait-elle été posée, si Marie-Louise fût restée à Paris ? La première visite des souverains eût été pour elle. En admettant même qu'ils eussent évité de la voir avant de se réunir chez le prince de Bénévent, auraient-ils osé la renverser du trône si les portes du salon où ils délibéraient se fussent tout à coup ouvertes devant cette princesse tenant le roi de Rome dans ses bras et venant réclamer à haute voix le maintien de son titre et des droits de son fils? M. de Talleyrand ne se trompait pas dans le conseil du 28, lorsqu'il appuyait l'opinion de M. Boulay (de la Meurthe) : l'éloignement de l'impératrice et

du roi de Rome, en laissant les adversaires de la dynastie impériale sans contradicteurs, devait consommer la chute de l'empire [1].

Le traité direct avec Napoléon et la régence étant écarté, la question du rétablissement des Bourbons se trouvait implicitement résolue. Toutes les incertitudes du prince de Bénévent cessèrent : il prit enfin la parole, et se prononça pour le rappel de cette famille, déclarant que cette combinaison était la seule qui convînt et qui fût désirée. Le prince de Lichtenstein, sujet autrichien, avait laissé passer sans mot dire la déchéance de la fille et du petit-fils de son maître ; mécontent, sans doute, de cette décision, il s'en prit aux Bourbons et répondit à M. de Talleyrand qu'il allait un peu loin en affirmant que le retour des Bourbons fût désiré par la France. « Nulle part, dit le prince autrichien, sur aucune des routes, dans aucun des villages, dans aucune des villes traversées par les troupes alliées, elles n'avaient entendu un vœu de cette nature. La population, au contraire, s'était montrée partout hostile, et, dans l'armée, tous les soldats, vétérans ou conscrits, avaient constamment témoigné pour Napoléon et pour la cause impériale le dévouement le plus absolu. » Alexandre, emporté par le souvenir des faits de la campagne, appuya les observations du prince de Lichtenstein ; il rappela que peu de jours auparavant, à Fère-Champenoise, des conscrits, arrachés la veille à la charrue, s'étaient effectivement fait tuer aux cris de : *Vive l'empereur !* plutôt que de rendre leurs armes.

Étonné de la direction que prenait le débat, peu sûr encore du terrain, M. de Talleyrand craignit de s'être trop avancé. « Je ne crois pas m'être trompé, dit-il au tzar ; dans tous les cas mon erreur serait celle de tous les hommes qui connaissent le mieux

1. Marie-Louise, lorsqu'elle dut quitter Blois, se rendit à Orléans puis à Rambouillet, où elle reçut la visite de son père. Les premiers mots de François II, en l'abordant, furent ceux-ci : *Vous seriez régente de l'empire français si vous n'aviez pas quitté la capitale de la France.*

la France et l'état de l'opinion. » Il en appela au témoignage de MM. de Pradt et Louis qui se tenaient dans une pièce voisine. On les fit venir; Alexandre les interrogea. « Nous sommes tous royalistes ! toute la France est royaliste ! s'écria le fougueux archevêque de Malines. — Oui, toute la France est royaliste ! répéta M. Louis avec non moins de véhémence. Elle repousse Bonaparte, elle n'en veut plus; cet homme n'est plus qu'un cadavre, seulement il ne pue pas encore [1]. »

Alexandre ignorait la France : il n'en connaissait ni les hommes ni les choses. *Vivent les alliés ! vivent les Bourbons !* étaient les seuls cris poussés distinctement autour de lui durant la journée. Il avait en outre parcouru toute la ligne des boulevards, précédé de deux ou trois étendards de couleur blanche, entre deux haies, pour ainsi dire, de mouchoirs blancs. Les affirmations effrontées de ces deux abbés ne furent donc pour lui que la confirmation du vœu déjà manifesté sur son passage. Plus de doute; l'opinion publique, ainsi que le lui avait annoncé M. de Vitrolles et comme lui-même le pensait en entrant dans la salle du conseil, appelait le retour des Bourbons. Mais, avant de fermer le débat, il voulut acquitter la parole que deux ans auparavant, dans la conférence d'Abo, il avait donnée au prince royal de Suède : « Toutes les combinaisons ne sont pas épuisées, » dit le tzar en prononçant le nom de Bernadotte, mais si bas, que M. de Talleyrand crut pouvoir se donner le courage de sa nouvelle opinion. « Il n'y a que deux choses possibles, Sire, répon-

1. L'abbé de Pradt, dans son *Récit historique*, trace, en ces termes, le tableau matériel de cette réunion :

« La proposition ayant été agréée (de le faire paraître avec l'abbé Louis), M. de Talleyrand nous introduisit dans la pièce où se tenait le conseil. On se trouva rangé de manière à ce que, du côté droit, le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg fussent les plus rapprochés du meuble d'ornement qui est au milieu de l'appartement : M. le duc de Dalberg était à la droite du prince de Schwartzenberg; MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo et le prince de Lichtenstein suivaient. M. le prince de Talleyrand était placé à la gauche du roi de Prusse; M. le baron Louis et moi étions près de lui; l'empereur Alexandre faisait face à l'assemblée, allait et venait. » (Page 68)

dit-il à Alexandre, Napoléon ou Louis XVIII. Qui prétendrait-on nous donner à la place de l'empereur? Un soldat? Nous n'en voulons plus. Si nous en désirions un, nous garderions celui que nous avons; c'est le premier soldat du monde : après lui, il n'en est pas un autre qui puisse réunir dix hommes à sa suite. En un mot, Sire, tout tout ce qui n'est pas Napoléon ou Louis XVIII est une intrigue.

— Eh bien! voilà qui est décidé, répliqua Alexandre; nous ne traiterons pas avec Napoléon. Mais ce n'est pas à nous, étrangers, à le précipiter du trône; nous pouvons encore moins y appeler les Bourbons. Qui se chargera de décider ces deux événements?

— Les autorités constituées, Sire, répondit M. de Talleyrand après quelques instants de silence; je me fais fort d'obtenir le concours du Sénat. »

Les alliés, depuis leur entrée en France, n'avaient cessé de publier qu'ils ne venaient pas lui imposer un gouvernement ni contrarier ses sympathies ou ses vœux; la déclaration du prince de Bénévent coupait court à toutes les contradictions, à tous les embarras; elle devait terminer la conférence. Aussi ses membres se disposaient-ils à se séparer, quand M. de Talleyrand fit observer que les résolutions que venaient d'adopter les souverains seraient sans résultat sérieux si la réunion ne devait pas dépasser la portée d'une simple conversation politique; il proposa d'en dresser une sorte de procès-verbal qui servirait de base et de guide à la marche ultérieure des puissances coalisées. On y consentit; le prince tint la plume; mais, au lieu d'un simple procès-verbal, ce fut un manifeste qu'il rédigea. Arrivé à ces mots: *Ils ne traiteront plus* (les souverains) *avec Napoléon Bonaparte*, il s'arrêta et fit observer que cette exclusion n'atteignait pas la famille de l'empereur. Un silence profond se fit dans toute la salle, pas une voix ne répondit; les regards du prince de Bénévent interrogèrent Alexandre, alors arrêté debout devant lui; ce dernier jeta les yeux, à son tour, sur le roi de

Prusse et sur le prince de Schwartzenberg; ni l'un ni l'autre ne sortirent de leur immobilité. « Eh bien! s'écria Alexandre en se mettant à marcher avec vivacité, ajoutez : *ni avec aucun membre de sa famille!* » Le reste devenait de pure forme. La rédaction achevée, M. de Nesselrode en fit une copie. M. de Talleyrand venait de s'avancer trop loin pour ne pas vouloir engager les souverains de manière à leur ôter tout moyen de reculer en deçà des limites que lui-même avait franchies. Il demanda l'impression et la publication immédiate de la déclaration. Alexandre hésita : « C'était aller bien vite, » disait-il. Mais, étourdi par le succès inespéré de la veille, enivré par sa marche triomphale sur les boulevards, par les acclamations dont quelques bouches indignes l'avaient salué, convaincu que cette déclaration satisfaisait au vœu de toute la France, il se laissa entraîner; il céda. Une copie fut remise à l'un des frères Michaud, imprimeurs, qui depuis le commencement de la conférence attendait dans un cabinet voisin; et, une heure après, la pièce suivante était affichée sur tous les murs de Paris :

DÉCLARATION.

« Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent le vœu de la nation française; ils déclarent :

« Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles doivent être plus favorables lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance du repos. Les souverains proclament en conséquence :

« Qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille;

« Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professeront toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte.

« Ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent, par conséquent, le Sénat à désigner, sur-

le-champ, un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et à préparer la constitution qui conviendra au peuple Français.

« Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées.

« ALEXANDRE.

« Paris, le 31 mars 1814.

« Par S. M. I., comte de NESSELRODE. »

Jamais document officiel ne débuta par un plus solennel mensonge. Des mouchoirs blancs agités aux fenêtres des boulevards ou attachés au bout de quelques cannes promenées par 25 à 30 individus, vieux émigrés ou jeunes étourdis, les assertions effrontées de deux abbés mécontents de leur position et aspirant à jouer un rôle politique, voilà ce que M. de Talleyrand, parlant au nom des souverains alliés, osait donner au monde comme le *vœu de la nation française!* La dérision ne s'arrêtait point là : ce Sénat qu'on invitait à nommer *sur-le-champ* un gouvernement provisoire, était le corps le plus avili de l'empire ; la constitution qu'on lui demandait et que la France devait se *donner*, il allait la délibérer au milieu et sous la seule protection des baïonnettes étrangères! Considérée dans son ensemble, l'œuvre du prince de Bénévent ne manquait cependant pas d'habileté : sa forme embarrassée, ses phrases incertaines ménageaient toutes les opinions, laissaient le champ libre aux espérances de tous les partis ; elle ne fermait l'avenir qu'à la dynastie impériale. Ce vague ne pouvait satisfaire les quelques royalistes qui avaient déjà arboré la cocarde blanche. En quittant les abords de l'hôtel Talleyrand, après le défilé de l'armée alliée, ils étaient convenus de se retrouver, le soir, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 45, chez M. de Mortfontaine. La déclaration des souverains venait d'être affichée, lorsque sonna l'heure fixée pour la réunion. Les royalistes y arrivèrent décidés à faire triompher plus complétement la *bonne cause*. 25 à 30 seulement s'étaient montrés dans les rues ; ils se trouvèrent, chez M. de Mortfontaine, au nombre de plusieurs centaines.

Le maître de la maison présidait l'assemblée. Ce fut vainement qu'il essaya d'établir un peu d'ordre dans la délibération. Le vacarme était épouvantable ; tout le monde criait à la fois ; c'était à qui parlerait le plus fort et le plus haut de ses services, de ses droits, de l'époque de son émigration ; bon nombre se vantaient de n'avoir servi l'*usurpateur* que pour mieux le trahir. Aux cris tumultueux, aux motions folles, violentes, qui se croisaient de tous côtés, on eût difficilement pensé qu'un but commun réunissait les assistants. Las de crier sans pouvoir se faire entendre, un des membres les plus ardents, M. Sosthènes de La Rochefoucauld, sauta sur une table et dit, d'une voix forte, que l'assemblée, au lieu de perdre un temps précieux, devrait envoyer une députation à l'empereur Alexandre. La proposition fut accueillie, et son auteur, accompagné par MM. Ferrand et César de Choiseul, désignés par l'assemblée, se mit en chemin pour l'hôtel de M. de Talleyrand, résidence d'Alexandre. M. de Chateaubriand, qu'ils rencontrèrent à la porte de la salle, fut prié de les accompagner ; il les suivit. Arrivés devant M. de Nesselrode qui les reçut à la place du tzar, déjà retiré pour prendre du repos, M. de Chateaubriand refusa de parler et M. Ferrand ne le put pas ; ce fut M. Sosthènes qui se fit l'organe de la réunion Mortfontaine.

« Je viens de quitter l'empereur, répondit M. de Nesselrode, et je me fais garant de ses intentions. Retournez vers vos amis et annoncez à tous les Français que S. M. I., touchée des cris qu'elle a entendus et des vœux qui lui ont été si vivement exprimés aujourd'hui, va rendre la couronne à celui à qui elle appartient. Louis XVIII remontera sur le trône de France. »

La députation retourna chez M. de Mortfontaine. De bruyantes acclamations y accueillirent la réponse de M. de Nesselrode. Le tumulte alors devint effroyable ; tous voulaient se faire écouter. Le président ne savait comment lever la séance lorsque M. Talon, éteignant les lumières, força tout le monde de quitter la salle.

Un des cavaliers qui avaient promené le matin leur cocarde blanche sur les boulevards, ancien officier vendéen, homme intelligent et énergique, le marquis de La Grange, opérait, durant ce tumulte, quelques changements qui devaient servir la cause royaliste bien plus activement que les cris et les démarches de M. Sosthènes et de ses amis. M. de La Grange connaissait la langue allemande : cette circonstance le mit en contact dans la journée avec plusieurs officiers généraux de l'armée alliée ; ses sympathies politiques et son nom resserrèrent ces rapports. Il en profita pour obtenir du général Sacken, créé le matin gouverneur militaire de Paris, un ordre qui plaçait tous les journaux sous la police d'un royaliste assez obscur, mais dévoué, nommé Morin. Après avoir installé Morin à la préfecture, en sa nouvelle qualité, M. de La Grange se transporta dans tous les bureaux de journaux et y plaça des rédacteurs, qui s'y établirent soit en qualité d'anciens propriétaires dépossédés, comme aux *Débats*, soit comme *censeurs*. Tous reçurent pour mot d'ordre d'annoncer que la cocarde blanche avait été arborée par la population de Paris et que les armées alliées avaient été accueillies aux cris mille fois répétés de *vive le roi ! vivent les Bourbons !* Cette prise de possession de tous les instruments de la publicité politique fut accomplie dans la nuit. La métamorphose fut aussi soudaine que complète. Le 30 mars, toutes les nouvelles étaient rédigées dans le sens impérial[1] ; chaque ligne respirait le plus entier dévouement à l'empire et à l'empereur : le 1er avril, ces mêmes journaux maudissaient l'empire, donnaient à l'empereur les noms les plus odieux, vantaient les bienfaits de l'invasion, appelaient de toutes leurs forces la venue des princes de la maison de Bourbon, et reproduisaient de longs fragments empruntés à une brochure publiée la veille au soir par M. de Chateaubriand, sous le titre *De Bonaparte et des Bourbons*, et dans

1. Quelques journaux (les *Débats* entre autres) ne parurent pas le 31 mars; ceux qui furent publiés ne contenaient que des nouvelles de théâtre et des articles de littérature.

laquelle il accusait Napoléon d'avoir frappé le pape et de l'avoir traîné par ses cheveux blancs; d'avoir empoisonné ou fait étrangler des prisonniers de guerre et des détenus politiques; d'avoir plus corrompu les hommes et fait plus de mal au genre humain en dix années que tous les tyrans de Rome ensemble, depuis Néron jusqu'au dernier persécuteur des chrétiens; d'avoir dévoré, dans le même espace de temps, 15 milliards d'impôts, fait périr plus de 5 millions d'hommes, gagné 4,000,000 fr. sur les soupes distribuées aux pauvres pendant la disette de 1812, spéculé sur les enterrements et mis un impôt sur les morts; où lui donnant les noms de fou furieux, de scélérat vulgaire et d'histrion, il lui reprochait d'être un homme de peu, un enfant de petite famille, qui, s'il eût encore régné quelques années, eût fait de la France une caverne de brigands. Ce pamphlet que la passion politique ne saurait excuser, car, écrit au milieu de l'ennemi, il déversait, au profit des envahisseurs, la haine et l'insulte sur l'homme en qui se personnifiait, à ce moment, l'indépendance française; ce pamphlet eut un immense retentissement. La célébrité littéraire de l'auteur, la violence même des accusations aidèrent au succès. Sa publication, en ralliant les adhérents encore épars et cachés de l'ancienne royauté autour d'un mot d'ordre et d'une formule politique, fit naître, pour ainsi dire, le parti royaliste; elle valut un autre bénéfice aux Bourbons; leur nom, ignoré ou oublié, le 31 mars, de la généralité des habitants de Paris, fut prononcé, répété le 1er avril, et les prétentions, sinon les droits de cette famille au trône de France, devinrent immédiatement un fait reconnu et accepté[1].

1. Dans les jours qui suivirent, les journaux ne se bornaient pas à donner à Napoléon les noms de *tyran*, d'*usurpateur*, de *Robespierre à cheval;* ils exaltaient les vertus des souverains alliés et rapportaient avec *attendrissement* une foule de *mots* vrais ou supposés, prononcés par Alexandre, et dont on pourra juger le mérite par la citation suivante :

« Sa Majesté (Alexandre) passa devant la colonne de la place Vendôme; « en regardant la statue, elle dit aux seigneurs qui l'entouraient : *Si j'étais « placé si haut, je craindrais d'en être étourdi.* Ce mot si philosophique est

Les souverains, en déclarant qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon, ne lui avaient pas enlevé son titre et son autorité d'empereur, ils n'avaient pas renversé l'empire, ni fait place nette pour les Bourbons. Cette tâche, comme on l'a vu, était dévolue au Sénat. M. de Talleyrand n'avait pas trop présumé de la servilité de ce corps avili; il devait en avoir la preuve le lendemain, dès son entrée pour ainsi dire dans la salle des séances.

Ce fut le prince de Bénévent lui-même qui, en sa double qualité de vice-grand-électeur de l'empire et de vice-président du Sénat, convoqua extraordinairement, le 1er avril, les membres de cette assemblée. Le Sénat comptait cent quarante titulaires, dont six appartenaient à la famille impériale et vingt-sept aux départements formés par les territoires réunis à la France depuis les premières guerres de la révolution. Quatre-vingt-dix environ se trouvaient à Paris ce jour-là. Durant la matinée, chaque membre fut visité et l'on fit, auprès de tous, les instances les plus vives pour qu'ils assistassent à la séance; quelques-uns, en très-petit nombre, refusèrent d'y paraître, par dévouement pour la famille impériale; d'autres s'abstinrent par peur; plusieurs, qui s'étaient cachés, ne cédèrent qu'après une longue résistance; M. de Pastoret, entre autres, ne fut découvert et entraîné qu'au bout de quatre à cinq heures de recherches et d'efforts. Enfin,

« digne d'un Marc-Aurèle. » (*Journal des Débats* et *Journal de Paris*.)

On lisait, à quelques jours de là, dans ce même *Journal de Paris* :

« Il est bon de savoir que Bonaparte ne s'appelait pas *Napoléon*, mais *Nicolas*; ni Bonaparte, mais Buonaparte; il avait retranché l'*u* pour se rattacher à une illustre famille de ce nom. »

« — Plusieurs personnes se sont amusées à faire différentes anagrammes du nom de *Buonaparte*, en ôtant l'*u* de ce nom; celle qui nous paraît le mieux peindre le personnage est celle-ci : *Nabot paré*. »

« *Testament de Buonaparte.*

« Je lègue aux enfers mon génie,
Mes exploits aux aventuriers,
A mes partisans l'infamie,
Le grand-livre à mes créanciers;
Aux Français l'horreur de mes crimes,
Mon exemple à tous les tyrans,
La France à ses rois légitimes,
Et l'hôpital à mes parents.

à quatre heures du soir, soixante-quatre membres, dont neuf appartenaient aux départements réunis, se trouvèrent dans la salle. La séance, indiquée pour deux heures et demie, put commencer; M. de Talleyrand, tirant de l'une de ses poches quelques feuilles écrites, ouvrit la discussion en lisant, d'une voix hésitante, le discours suivant :

« Sénateurs, la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à chacun de vous pour les prévenir de cette convocation, leur en a fait connaître l'objet. Il s'agit de vous transmettre des propositions. Ce seul mot suffit pour indiquer la liberté que chacun de vous apporte dans cette assemblée; elle vous donne le moyen de laisser prendre un généreux essor aux sentiments dont l'âme de chacun de vous est remplie, la volonté de sauver votre pays et la résolution d'accourir au secours d'un peuple délaissé.

« Sénateurs, les circonstances, quelque graves qu'elles soient, ne peuvent être au-dessus du patriotisme ferme et éclairé de tous les membres de cette assemblée, et vous avez sûrement senti tous également la nécessité d'une délibération qui ferme la porte à tout retard et ne laisse pas écouler la journée sans rétablir l'action de l'administration, ce premier de tous les besoins, par la formation d'un gouvernement dont l'autorité, établie pour la nécessité du moment, ne peut qu'être rassurante. »

L'embarras de M. de Talleyrand, en lisant ces deux ou trois phrases obscures, incorrectes, écrites par l'abbé de Pradt, tenait moins sans doute aux difficultés de sa position qu'aux expressions dont l'archevêque de Malines avait cru devoir faire usage [1]. Son allocution, depuis le premier mot jusqu'au dernier, n'était qu'une indigne moquerie : il vantait l'esprit d'indépendance et de liberté qui allait présider aux délibérations du Sénat, quand les sénateurs se réunissaient sur l'ordre donné par des souverains étrangers à qui le canon seul avait ouvert les portes de Paris et qu'appuyaient 200,000 soldats; il invoquait leur patriotisme et leur

1. L'abbé de Pradt a raconté que M. de Talleyrand était entré au Sénat avec deux discours différents, l'un écrit par lui, de Pradt, l'autre par un personnage qu'il ne nomme pas. Si le prince de Bénévent lut le projet de l'archevêque de Malines, ce ne fut pas, ajoute ce dernier, par un motif quelconque de préférence, mais uniquement parce qu'il porta la main dans sa poche gauche, au lieu de la mettre dans sa poche droite.

fermeté, lorsqu'il devait exiger de leur soumission le renversement des institutions dont ils étaient précisément institués les *conservateurs*[1]. Mais le despotisme impérial avait si complétement éteint le sens moral de cette assemblée, que ses membres entendirent et acceptèrent avec le plus grand sérieux les éloges décernés par M. de Talleyrand à leur civique énergie, et que dès que ce personnage eut parlé, ils mirent à son service l'obéissance mécanique à laquelle les avait habitués Napoléon.

Au Sénat devait appartenir la formation du gouvernement provisoire et la nomination de ses membres. Ce gouvernement, dès la veille au soir, n'en avait pas moins été constitué par M. de Talleyrand, agissant dans son cabinet, sans autre assistance que celle de ses intimes. Membre obligé de ce nouveau pouvoir, il s'en était réservé la présidence et avait choisi pour collègues le duc de Dalberg, le comte François de Jaucourt, le général Beurnonville et l'abbé de Montesquiou. Un membre de l'Assemblée Constituante, ancien évêque alors marié, un duc d'origine allemande et de création impériale, un ancien général de la république qu'avait longtemps signalé son exaltation révolutionnaire, un membre du clergé, correspondant de Louis XVIII, voilà l'étrange assemblage politique qui devait présider au renversement de Napoléon et au rétablissement des Bourbons; ces cinq personnages résumaient en quelque sorte toutes les passions, tous les intérêts engagés dans les événements des vingt dernières années.

M. de Talleyrand n'eut besoin que d'annoncer ces choix pour les voir aussitôt acceptés par les sénateurs et légalisés par un

1. Le *Sénat conservateur*, dans l'adresse qu'il présenta à Napoléon lors du retour de ce dernier de la fatale campagne de Russie, disait « qu'*établi* « pour la CONSERVATION de la quatrième dynastie, la France et la *postérité* « le trouveraient *fidèle* à ce devoir sacré et que tous ses membres seraient « toujours prêts à *périr* pour la défense de ce *palladium* (la dynastie) de la « prospérité nationale. » Le Sénat terminait en demandant le sacre du roi de Rome, afin, disait cette assemblée, de *lier* les Français par un nouveau serment. Cette adresse fut présentée le 27 décembre 1813, quinze mois avant la prise de Paris.

sénatus-consulte. Pas une observation ne s'éleva. A la vérité cette réunion, pas plus que celles qui suivirent, n'avait rien de la solennité et des formes ordinaires d'une assemblée délibérante. Les sénateurs, bien que revêtus de leur costume officiel, divisés en petits groupes ou réunis autour du bureau, causaient debout et avec tout le laisser-aller de gens qui s'entretiennent familièrement chez eux, entre eux et portes fermées. Quand M. de Talleyrand eut fait passer au secrétaire la liste de son gouvernement provisoire, il rappela que la déclaration des alliés imposait au Sénat la tâche de préparer une constitution. « Une constitution ne s'improvise pas en quelques minutes! » s'écrièrent plusieurs membres. Mais les souverains avaient parlé : le Sénat voulut du moins faire preuve d'empressement et de bon vouloir ; on arrêta quelques bases sommaires que le gouvernement provisoire fut chargé de publier le lendemain, dans une *adresse au peuple français*, où il annoncerait en principe :

1° Que le Sénat et le Corps Législatif seraient partie intégrante de la constitution projetée, sauf les modifications nécessaires pour assurer la liberté des suffrages et des opinions ;

2° Que l'armée, les officiers et soldats en retraite, les veuves, conserveraient leurs grades, honneurs et pensions ;

3° Qu'il ne serait porté aucune atteinte à la dette publique ;

4° Que les ventes des domaines nationaux seraient irrévocablement maintenues ;

5° Qu'aucun Français ne serait recherché pour les opinions politiques qu'il aurait pu émettre ;

6° Que la liberté des cultes et des consciences serait maintenue et proclamée, ainsi que la liberté de la presse, sauf la répression légale des abus de cette liberté.

Le Sénat, collection non d'opinions, mais d'intérêts cupides, stipulait d'abord sa conservation ; la liberté d'écrire, sans laquelle il n'existe ni institutions ni gouvernement libres, ne venait qu'en dernier lieu, et seulement par phrase incidente : l'assemblée se sépara après cet effort. Voici les soixante-quatre

membres dont les noms figurent au bas du procès-verbal de cette séance du 1er avril :

« Abrial, Barbé de Marbois, Barthélemy, le cardinal de Bayanne, de Berderbusch, Bertholet, Beurnonville, Buonacorsi, Carbonara, Chasseloup-Laubat, Cholet, Colaud, Cornet, Davout, de Grégori-Marcoringo, Dembarrère, Depère, Destutt de Tracy, Dubois-Dubay, Emmery, Fabre (de l'Aude), Ferino, Fontanes, Garat, Grégoire, d'Harville, d'Haubersaert, d'Hédouville, Herwin, de Jaucourt, Journu-Aubert, Klein, Lambrechts, Lanjuinais, Launoi, Lebrun de Richemont, Lejeas, Lemercier, Lespinasse, Malleville, Meermann, Montbadon, Péré, Pontécoulant, Porcher de Richebourg, Rigal, Roger-Ducos, Saint-Martin de Lamothe, Sainte-Suzanne, Saur, Sérurier, Schimmel-Penninck, Soulès, Tascher, de Valmy, Van Dedem, Van Depoll, Vaubois, Villetard, Vimar, Volnay; prince de Bénévent, *président;* Pastoret, de Valence, *secrétaires.*

Dans cette première séance, le Sénat n'avait pas encore porté une main bien résolue sur l'édifice impérial. M. de Talleyrand, à la vérité, n'avait rien demandé au delà de ce qu'il avait fait voter par l'assemblée. Ce personnage, avant d'aller plus loin, voulait que la situation fût plus nettement décidée. Il consentait à suivre les événements, non à les devancer. Or, toutes les questions restaient forcément en suspens tant que l'empereur, entouré de ses maréchaux et de son armée, demeurait debout à Fontainebleau. Il était difficile d'en finir avec ce prince autrement que par une grande bataille, par le *meurtre* [1], ou par une révolte. M. de Talleyrand, voyant les alliés fort peu pressés de combattre, travaillait de tout son pouvoir à produire un autre dénouement; mais il fallait l'attendre. D'un autre côté, sans promesses, sans garanties personnelles de ces Bourbons, auxquels il s'était converti seulement la veille, il ignorait la reconnaissance qu'il devait espérer d'eux. Il avait donc l'intention de louvoyer jusqu'à ce qu'un fait décisif le tirât d'embarras, quand

1. Des projets de meurtre eurent positivement lieu; on en trouvera le détail dans le volume suivant, à l'occasion de l'épisode Maubreuil.

une démarche hardie, partie ce jour-là même de l'Hôtel de Ville, vint le contraindre à s'engager plus avant dans la voie ouverte par la déclaration du 31 mars.

Le soir de cette dernière journée, un membre du conseil municipal, esprit exalté, imagination ardente, homme de passion plutôt que de conviction, facile surtout aux émotions, avait été vivement saisi par les cris de *vive le roi ! vivent les Bourbons !* que proféraient les royalistes marchant en tête du cortége des souverains alliés. Cet homme, dont le nom fut voué depuis à une triste célébrité, était l'avocat Bellart. Il courut, dans la soirée, chez plusieurs de ses collègues, et, les entraînant par la chaleur de sa parole et par la passion qui venait subitement de l'illuminer, il convint avec eux d'une réunion qui eut effectivement lieu le lendemain à l'Hôtel de Ville. 13 membres seulement sur 24 se trouvèrent présents. M. Bellart proposa à cette minorité de publier une proclamation au peuple de Paris et une déclaration où le conseil demanderait la déchéance de Napoléon, ainsi que le rappel des Bourbons. Une démarche aussi éclatante effraya les conseillers. On décida d'en référer au préfet de la Seine et à M. de Talleyrand. Le préfet, alors M. de Chabrol, répondit qu'il ne s'opposait point à cette manifestation; mais attaché à l'empereur, disait-il, par ses serments et par la reconnaissance, il ne pouvait prêter au conseil qu'un concours purement moral. M. de Chabrol craignait de s'engager; il ignorait à qui appartiendrait le lendemain. M. de Talleyrand fut plus net; il accueillit fort mal la confidence et qualifia le projet du conseil *d'excès de zèle*. M. Bellart ne fut pas ébranlé; sa proclamation était faite; il tenait à la produire; ses collègues, sans force contre sa volonté enthousiaste, le laissèrent aller, et le soir du 1er avril, les passants purent lire affichée sur les murs de Paris, la pièce suivante :

« Habitants de Paris, vos magistrats seraient traîtres envers vous et la patrie si, par de viles considérations personnelles, ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience.

« Elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme.

« C'est lui qui chaque année, par la conscription, décime nos familles. Qui de nous n'a perdu un fils, un frère, des parents, des amis? Pour qui tous ces braves sont-ils morts? Pour lui seul et non pour le pays. Pour quelle cause? Ils ont été immolés, uniquement immolés à la démence de laisser après lui le souvenir du plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine.

« C'est lui qui, au lieu de 400,000,000 que la France payait sous nos bons et anciens rois pour être libre, heureuse et tranquille, nous a surchargés de plus de 1,500,000,000 d'impôts auxquels il menaçait d'ajouter encore.

« C'est lui qui nous a fermé les mers des deux mondes, qui a tari toutes les sources de l'industrie nationale, arraché à nos champs les cultivateurs, les ouvriers à nos manufactures.

« A lui nous devons la haine de tous les peuples, sans l'avoir méritée; puisque, comme eux, nous fûmes les malheureuses victimes; bien plus que les tristes instruments de sa rage.

« N'est-ce pas lui aussi, qui, violant ce que les hommes ont de plus sacré, a retenu captif le vénérable chef de la religion, et privé de ses États, par une détestable perfidie, un roi, son allié, et livré à la dévastation la nation espagnole, notre antique et toujours fidèle amie!

« N'est-ce pas lui encore qui, ennemi de ses propres sujets, longtemps trompés par lui, après avoir refusé tout à l'heure une paix honorable dans laquelle notre malheureux pays, du moins, eût pu respirer, a fini par donner l'ordre parricide d'exposer inutilement la garde nationale pour la défense impossible de la capitale, sur laquelle il appelait ainsi toutes les vengeances de l'ennemi?

« N'est-ce pas lui, enfin, qui, redoutant par dessus tout la vérité, a chassé outrageusement, à la face de l'Europe, nos législateurs, parce qu'une fois ils ont tenté de la lui dire avec autant de ménagement que de dignité?

« Qu'importe qu'il n'ait sacrifié qu'un petit nombre de personnes à ses haines ou bien à ses vengeances particulières, s'il a sacrifié la France, que disons-nous la France? toute l'Europe à son ambition sans mesure?

« Ambition ou vengeance, la cause n'est rien. Quelle que soit cette cause, voyez l'effet; voyez ce vaste continent de l'Europe partout couvert des ossements confondus de Français et de peuples qui n'avaient rien à se demander les uns aux autres, qui ne se haïssaient pas, que les distances affranchissaient des querelles, et qu'il n'a précipités dans la guerre que pour remplir la terre du bruit de son nom.

« Que nous parle-t-on de ses victoires passées? Quel bien nous ont-elles fait, ces funestes victoires? La haine des peuples, les larmes de nos

familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes, le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir des pères et des mères à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste plus que la main d'un enfant pour leur fermer les yeux : voilà ce que nous ont produit ces victoires! Ce sont elles qui amènent aujourd'hui jusque dans nos murs, toujours restés vierges sous la paternelle administration de nos rois, les étrangers dont la généreuse protection commande la reconnaissance, lorsqu'il nous eût été si doux de leur offrir une alliance désintéressée.

« Il n'est pas un d'entre vous qui, dans le secret de son cœur, ne le déteste comme un ennemi public; pas un qui, dans les plus intimes communications, n'ait formé le vœu de voir arriver un terme à tant d'inutiles cruautés.

« Ce vœu de nos cœurs et des vôtres, nous serions les déserteurs de la cause publique si nous tardions à l'exprimer.

« L'Europe en armés nous le demande; elle l'implore comme un bienfait envers l'humanité, comme le garant d'une paix universelle et durable.

« Parisiens, l'Europe en armes ne l'obtiendrait pas de vos magistrats, s'il n'était pas conforme à leurs devoirs.

« Mais c'est au nom de ces devoirs mêmes et des plus sacrés de tous, que nous abjurons toute obéissance envers l'usurpateur pour retourner à nos maîtres légitimes.

« S'il y a des périls à suivre ce mouvement du cœur et de la conscience, nous les acceptons. L'histoire et la reconnaissance des Français recueilleront nos noms; elles les lègueront à l'estime de la postérité.

« En conséquence,

« Le conseil général du département de la Seine, conseil municipal de Paris, spontanément réuni,

« Déclare, à l'unanimité de ses membres présents,

« Qu'il renonce formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte;

« Exprime le vœu le plus ardent pour que le gouvernement monarchique soit rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes;

« Arrête que la présente déclaration et la proclamation qui l'explique seront imprimées, distribuées et affichées dans Paris, notifiées à toutes les autorités restées dans Paris et dans le département, et envoyées à tous les conseils généraux de départements. »

Ce plaidoyer déclamatoire où la vérité était étouffée sous l'enflure et l'hyperbole, fut le premier cri jeté officiellement en faveur des Bourbons. Une démarche aussi décisive contrariait

trop fortement la politique expectante de M. de Talleyrand pour qu'il ne s'efforçât pas de l'arrêter. Pendant la nuit, la police arracha tous les exemplaires affichés dans les rues ; le *Moniteur* du lendemain et des jours suivants ne lui accorda pas la plus courte mention ; la censure força les autres journaux à garder le silence ; seul, le *Journal des Débats*, rendu, comme nous l'avons dit, à ses anciens propriétaires, osa reproduire l'œuvre de M. Bellart. Cette publicité suffit pour contraindre le gouvernement provisoire à faire un nouveau pas, et à demander la déchéance de l'empereur.

Prendre l'initiative de cette mesure était une hardiesse qui dépassait la résolution du prince de Bénévent et des autres membres du gouvernement provisoire ; ils connaissaient depuis la veille la réunion de l'armée impériale à Fontainebleau : une attaque désespérée, un soulèvement populaire pouvaient changer la situation. S'ils hésitaient, il n'était pas un membre du Sénat qui ne dût décliner, à plus forte raison, la responsabilité d'une proposition aussi périlleuse. La difficulté pourtant fut vaincue ; et, par une de ces bizarreries que présentent les temps de crise et de révolution, ce furent précisément quelques amis de la liberté, égarés sur les bancs du Sénat, hommes honnêtes et convaincus, mais dont le patriotisme était plus sincère qu'intelligent, plus ferme qu'élevé, qui se firent, dans cette circonstance, les instruments de M. de Talleyrand et des alliés, ainsi que les auxiliaires de la Restauration.

La plupart des sénateurs avaient appartenu aux assemblées de la première période révolutionnaire. Un très-petit nombre, sept ou huit tout au plus, parmi lesquels nous citerons MM. Garat, Grégoire, Lambrechts, Lanjuinais, Destutt de Tracy, étaient restés fidèles aux principes de cette grande époque : adversaires résolus du régime impérial, ils avaient combattu ou repoussé tous les sénatus-consultes sur lesquels Napoléon avait successivement assis sa dictature. Leurs collègues, mécontents et surpris de cette opposition persévérante, leur donnaient, comme

une injure, le nom de *républicains*; Napoléon avait essayé de tromper l'opinion publique sur l'énergie de leurs convictions en les appelant des *idéologues*. En 1814, leur juste aversion pour le despotisme impérial les trompa. Préoccupés de la pensée de restituer à la France sa liberté et ses droits, ils oublièrent qu'il n'y a pas de liberté possible pour une nation sans l'indépendance; qu'en face de l'invasion étrangère, un sentiment unique devait occuper tous les esprits, animer toutes les âmes, la lutte contre les envahisseurs; que là où étaient les alliés, là se trouvait l'ennemi; et que les intérêts de la France, son honneur, dans ce moment de crise suprême, étaient dès lors inséparables du triomphe de nos soldats et du maintien de Napoléon. M. de Talleyrand fit à leur patriotisme abusé un appel qui fut trop facilement entendu. Le 2 avril au soir, à sept heures, dès l'ouverture de la séance extraordinaire convoquée, pour ce jour-là, sous la présidence de M. Barthélemy, M. Lambrechts demanda la déchéance.

Pas une voix ne s'éleva pour combattre la proposition; les plus intrépides parmi les sénateurs attachés à la famille impériale, quittèrent silencieusement la salle. Appuyée par les amis de M. Lambrechts, soutenue par les confidents du gouvernement provisoire, la motion fut mise aux voix : le résultat ne pouvait être douteux; on demandait, le Sénat s'empressa d'accorder. La résolution proposée par M. Lambrechts était ainsi conçue :

« Le Sénat déclare Napoléon Bonaparte et sa famille déchus du trône et délie, en conséquence, le peuple français et l'armée du serment de fidélité. »

Jamais pouvoir ne fut renversé par moins d'efforts et en moins de temps. L'empereur subissait la loi que lui-même avait faite. Le Sénat, dans ses mains, était devenu un instrument purement passif; l'instrument continuait à fonctionner avec la même obéissance aveugle; seulement la main qui le faisait mouvoir avait changé.

Déclarer la déchéance ne suffisait pas ; il fallait au moins dire les motifs de cette décision et apprendre au public comment le Sénat, qui brisait ainsi les serments du peuple et de l'armée, se trouvait, lui, délié des siens. Discuter ces questions était au-dessus des forces de la majorité ; elle obéissait, mais ne raisonnait pas ; M. Lambrechts fut donc chargé d'écrire les considérants du sénatus-consulte et de les apporter le lendemain. Puis, comme il était dans les habitudes de cette assemblée, toutes les fois qu'elle avait enregistré un ordre du maître, d'aller elle-même lui en porter la nouvelle, en signe de soumission et de respect, elle se rendit en corps auprès du chef de la coalition pour lui faire l'indigne hommage du décret qu'elle venait de porter. Cette bassesse, qui permettait à Alexandre de voir courbés devant lui, sollicitant un regard d'approbation, une parole d'éloges, la plupart des hommes qui avaient approché le plus près son rival, flatta l'orgueil de ce souverain. « Messieurs, leur « dit-il, je suis charmé de me trouver au milieu de vous. Ce « n'est ni l'ambition, ni l'amour des conquêtes qui m'y ont con-« duit. Mes armées ne sont entrées en France que pour re-« pousser une injuste agression. Je suis l'ami du peuple français. « Ce que vous venez de faire redouble encore ce sentiment. » Puis, faisant allusion à quelques mots du président sur la constitution que le Sénat devait préparer, il ajouta : « Il est juste, il « est sage de donner à la France des institutions fortes, libérales, « et qui soient en rapport avec les lumières nouvelles. »

Ces dernières paroles provoquèrent une sorte d'enthousiasme parmi les sénateurs. Notre langue ne leur fournissait pas d'expressions assez fortes pour exalter la haute intelligence et les lumières supérieures du souverain dont le génie, planant au-dessus des préjugés de la puissance et des cours, comprenait ainsi les besoins de son époque. Un membre parla des nombreux prisonniers de guerre retenus en Russie. « Le gouvernement « provisoire m'a demandé leur liberté, dit aussitôt Alexandre ; je « l'accorde au Sénat d'après les résolutions qu'il vient de

« prendre. » Cette promesse, conséquence obligée de la situation, porta au comble l'admiration du Sénat; il ne se contenta pas de l'explosion de reconnaissance dont il fit alors retentir les salons de M. Talleyrand; le lendemain, 3 avril, à l'ouverture de la séance, l'assemblée s'empressa de consigner sur ses registres ce témoignage d'éclatante générosité.

Cette séance du 3 avril avait pour but spécial d'entendre la lecture du travail dont M. Lambrechts s'était chargé. Ce travail, acte d'accusation véritable, dressé par la minorité du Sénat contre cette assemblée elle-même autant que contre l'empereur, fut lu sans soulever la moindre observation et immédiatement adopté. Il servit de préambule au décret de déchéance dont la rédaction définitive se trouva ainsi conçue:

DÉCRET.

« Le *Sénat conservateur*, considérant que, dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou du pacte social;

« Que Napoléon Bonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation des sujets de compter pour l'avenir sur des actes de sagesse et de justice; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avénement au trône, conformément à l'article 53 de l'acte des constitutions du 28 floréal an XII;

« Qu'il a commis cet attentat aux droits du peuple, alors même qu'il venait d'ajourner, sans nécessité, le Corps Législatif, et de faire supprimer comme criminel un rapport de ce corps, auquel il contestait son titre et sa part à la représentation nationale;

« Qu'il a entrepris une suite de guerres en violation de l'article 50 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an VIII, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, décrétée et promulguée comme la loi;

« Qu'il a inconstitutionnellement rendu plusieurs décrets portant la peine de mort, notamment les deux décrets du 5 mars dernier [1], tendant

1. Les décrets de Fismes.

à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée;

« Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses décrets sur les prisons d'État;

« Qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, confondu tous les pouvoirs et détruit l'indépendance des corps judiciaires;

« Considérant que la liberté de la presse, établie et consacrée comme un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme et d'outrages contre les gouvernements étrangers;

« Que des actes et rapports entendus par le Sénat ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite;

« Considérant qu'au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux malheurs de la patrie

« Par son refus de traiter à des conditions que l'intérêt national l'obligeait d'accepter, et qui ne compromettaient pas l'honneur français;

« Par l'abus qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés, en hommes et en argent;

« Par l'abandon des blessés sans pansement, sans secours, sans subsistances;

« Par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses;

« Considérant que, par toutes ces causes, le gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII a cessé d'exister, et que le vœu manifeste de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix générale et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les États de la grande famille européenne;

« Le Sénat déclare et décrète ce qui suit :

« Napoléon Bonaparte est déchu du trône et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli;

« Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte. »

Le plus grand nombre de ces reproches, loin d'être empreints d'exagération, restaient plutôt au-dessous de la vérité; mais le moment était étrangement choisi pour les produire. Était-ce, d'ailleurs, aux sénateurs à s'en armer pour en accabler Napoléon

vaincu? Monument honteux de la lâcheté humaine, ce décret, où chaque accusation portée contre l'empereur retombait directement sur le Sénat, son complice infatigable, fut transmis au gouvernement provisoire et envoyé immédiatement dans tous les départements et aux armées; le soir même il était affiché dans les principaux lieux publics et des crieurs le publiaient dans toutes les rues de Paris.

Un des considérants s'appuyait, comme on l'a vu, sur l'ajournement du Corps Législatif. Il peut sembler étrange que la réunion de cette assemblée n'ait pas été la première mesure imposée aux sénateurs par le gouvernement provisoire. M. de Talleyrand redoutait cet appui. Les députés étaient nombreux et semblaient, par cela même, moins accessibles à la peur, moins faciles à la soumission. Dans la pensée du prince de Bénévent, l'élection des membres de cette assemblée, leur éloignement des honneurs et des grandes fonctions du gouvernement, devaient leur donner une sorte d'indépendance dont le rapport du 31 décembre et les votes qui suivirent, manifestations inopportunes sans doute, étaient pour lui la preuve irrécusable. On ne conduit pas d'ailleurs une assemblée de 2 ou 300 personnes, représentants temporaires et responsables d'intérêts multiples et éloignés, aussi commodément qu'une réunion de 60 à 70 individus rompus, depuis longtemps, à l'obéissance la plus absolue, ayant la même origine et la même existence, qu'enchaîne une servilité commune et qu'on tient enfermés dans une salle où tout se décide à huis-clos, avec le laisser-aller de la causerie intime. Mais le Sénat et ses actes étaient tombés dans un décri si général et si profond, que la déclaration de déchéance, pour être prise au sérieux, avait besoin du concours d'un corps politique ayant quelque puissance sur l'opinion. Le Corps Législatif, depuis qu'il ne fonctionnait plus, avait conquis auprès des classes moyennes une certaine popularité et un certain renom de courage. Le gouvernement provisoire fit taire toute répugnance et lui demanda son adhésion. Le 3 avril, 80 membres environ, présents à Paris, se

réunirent sous la présidence de M. Faulcon, et, après une courte délibération, adoptèrent la résolution suivante :

« Le *Corps Législatif*, vu l'acte du Sénat du 2 de ce mois, par lequel il prononce la déchéance de Bonaparte et de sa famille, et déclare les Français dégagés envers lui de tous leurs liens civils et militaires;

« Vu l'arrêté du gouvernement provisoire du même jour, par lequel le Corps Législatif est invité à participer à cette importante opération;

« Considérant que Napoléon Bonaparte a violé le pacte constitutionnel;

« Le Corps Législatif, adhérant à l'acte du Sénat,

« Reconnaît et déclare la déchéance de Napoléon Bonaparte et des membres de sa famille. »

Après le vote de cette courte déclaration, qui empruntait à son laconisme même une sorte de dignité que n'avait pas la longue accumulation de griefs derrière laquelle le Sénat s'efforçait d'abriter ses adulations, ses bassesses de la veille et ses lâchetés du lendemain, plusieurs membres montèrent à la tribune, les uns pour demander que la Chambre proclamât, séance tenante, les droits des Bourbons, les autres pour proposer l'envoi immédiat d'une députation auprès de Louis XVIII. Ces motions restèrent sans résultat. La Chambre n'avait été saisie par le gouvernement provisoire que de la seule question d'adhésion; l'habitude et le respect des formes l'emportèrent. Le président leva la séance. Les différentes motions royalistes que nous venons de rapporter effrayèrent M. de Talleyrand : elles pouvaient, en se renouvelant, amoindrir son rôle et l'obliger à subir les conditions de l'ancienne royauté, quand il voulait lui imposer les siennes. Il coupa court à ce nouvel embarras en fermant la salle. La réunion du 3 avril était la seule que devait tenir le Corps Législatif.

L'adhésion de cette assemblée entraîna celle de tous les autres corps constitués. La cour de Cassation, la cour impériale (depuis cour royale), la cour des comptes, les tribunaux inférieurs, les maires, les officiers de la garde nationale, suivirent cet exemple le soir même ou le lendemain. L'impulsion une fois donnée, on vit se renouveler l'éternel et honteux spectacle que

présente, aux époques de changements politiques, le choc de toutes les cupidités, de toutes les ambitions qu'aiguillonnent l'espoir ou la peur. La déchéance fut approuvée, applaudie par les fonctionnaires de tous les ordres et de tous les rangs. Les plus bas prosternés la veille devant l'empereur, s'élevaient avec le plus de violence contre lui. C'était à qui se prononcerait le plus vite, à qui ferait le plus de bruit de la haine que lui avait toujours inspirée l'empire, à qui parlerait le plus haut de son attachement pour le gouvernement nouveau. Cette fièvre de dévouement n'agitait pas seulement tout ce peuple de salariés qui avait des traitements à défendre; elle enflammait le zèle de cette tourbe de solliciteurs et d'intrigants que l'on voit, dans tous les moments de crise, se ruer à l'assaut de toutes les positions lucratives. Le gouvernement provisoire, installé à l'entresol de l'hôtel de M. de Talleyrand, au-dessous des grands appartements occupés par Alexandre, était difficilement accessible; ses membres, inconnus d'ailleurs de la foule, ne se produisaient pas en public. En revanche, les souverains alliés se montraient dans tous les lieux de promenade ou de réunion et aux principaux théâtres. Ils recueillaient donc les adulations, les applaudissements que les coureurs de places, les enthousiastes de circonstance et le monde officiel cherchaient vainement à adresser à M. de Talleyrand et à ses collègues. Un seul exemple donnera la mesure des basses adulations qui saluaient partout la présence de ces princes. Voici deux couplets chantés le 3 avril, par l'acteur Laïs, sur la scène de l'Opéra, aux acclamations de toute la salle, lorsque parurent dans la loge de Napoléon l'empereur de Russie et le roi de Prusse :

« Vive Alexandre!
Vive ce roi des rois!
Sans rien prétendre,
Sans nous dicter des lois,
Ce prince auguste
A le triple renom
De héros, de juste,
De nous rendre un Bourbon.

« Vive Guillaume
Et ses guerriers vaillants!
De ce royaume
Il sauve les enfants.
Par sa victoire
Il nous donne la paix
Et compte sa gloire
Par ses nombreux bienfaits. »

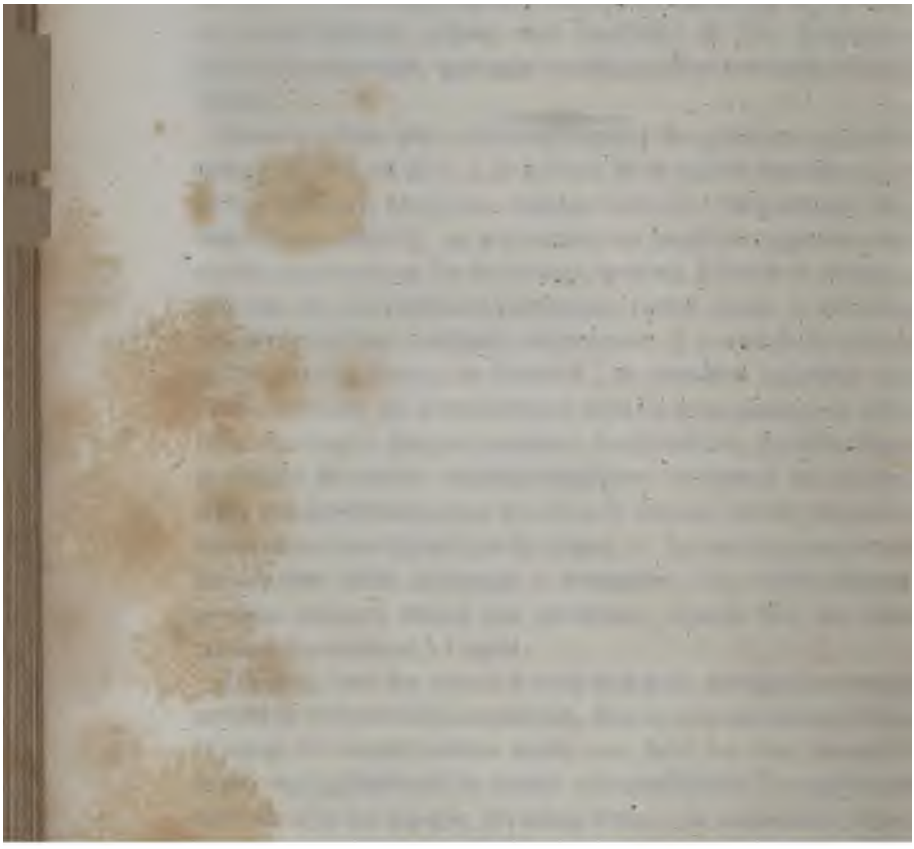

lonnes se portaient au midi de Paris, sur la route d'Essonne, et des ponts étaient jetés sur la Seine aux deux extrémités opposées des barrières, à Bercy et au-dessous de Chaillot. Nous devons dire la cause de ce mouvement.

CHAPITRE VIII.

Napoléon à Fontainebleau, le 31 mars ; concentration des troupes françaises entre cette ville et Paris. — Alexandre et le duc de Vicence ; retour de ce dernier auprès de Napoléon.— Allocution de l'empereur à sa garde ; ordre du jour pour la marche de l'armée sur Paris ; résistance des maréchaux. — Napoléon abdique en faveur de sa femme et de son fils ; départ de ses plénipotentiaires pour Paris ; leur arrivée à Essonne. — Marmont ; sa conduite depuis le 31 mars ; son traité avec le prince de Schwartzenberg, il accompagne les plénipotentiaires à Petit-Bourg ; le traité est rompu. — Paris, le 4 avril. — L'hôtel Talleyrand, le soir du 4. — Arrivée des plénipotentiaires ; conférence entre Alexandre, Macdonald, Ney, Caulaincourt et le général Dessolles.—Rejet de la régence, à la suite de la défection du 6e corps (corps de Marmont). — Scène de nuit. — Récit de la défection du 6e corps. — Départ d'Essonne. — Arrivée du 6e corps à Versailles ; il se soulève et se met en marche pour Rambouillet ; Marmont accourt ; il apaise la révolte. — Retour du duc de Raguse à l'hôtel Talleyrand. — Les plénipotentiaires reviennent à Fontainebleau. —Napoléon veut continuer la guerre ; il abdique sans réserve. — Traité du 11 avril ; l'empereur refuse de le signer et tente de se suicider ; il ratifie. — Séjour de Napoléon à Fontainebleau du 13 au 20 avril ; ses adieux à sa garde ; son départ.

1814. — Lorsque, le 31 mars au matin, Napoléon quitta la maison de poste de Fromenteau, après avoir appris par le duc de Vicence la capitulation définitive de Paris, il revint à Fontainebleau et s'installa, non dans les grands appartements, mais dans une espèce de logement militaire situé au premier étage, le long de la galerie de François Ier. Durant toute cette journée du 31 et dans la matinée du lendemain, les troupes qui avaient défendu Paris arrivèrent, ainsi que le corps d'armée accourant de la Champagne à la suite de l'empereur. Les deux corps de Mortier et de Marmont prirent position derrière la petite rivière d'Essonne : Marmont plaça son quartier général au village de ce nom ; Mortier établit le sien à deux lieues en arrière, sur la gauche, à Mennecy ; tous les autres détachements sortis de Paris furent ralliés derrière cette ligne. L'armée de Champagne

prit position entre l'Essonne et Fontainebleau. Les maréchaux Mortier et Marmont n'avaient pas seuls rejoint le quartier impérial; Moncey, Lefebvre, Ney, Macdonald, Oudinot, Berthier, s'y étaient successivement rendus. Un seul ministre, le duc de Bassano, se trouvait à Fontainebleau; le duc de Vicence remplissait une mission près des souverains alliés : tous les autres chefs d'administration, partis avec l'impératrice ou le roi Joseph, étaient à Blois.

Le 1er avril, Napoléon, campé à quinze lieues de Paris, avec son avant-garde postée à huit lieues de cette capitale, se trouvait donc avoir 40,000 hommes, au moins, toute une armée sous la main. L'avant-veille, 30 mars, l'empereur aurait fait un acte de témérité en pénétrant dans Paris, soit seul, ainsi qu'il le voulait, soit même à la tête de troupes nombreuses; car, maîtres de toutes les collines au nord de Paris, ayant tous leurs fronts défendus par d'immenses lignes d'artillerie, les alliés, du haut de ces rampes, auraient opposé une résistance que l'empereur n'aurait pu vaincre qu'au prix d'immenses sacrifices. Mais la position de l'ennemi, depuis le 31, était changée; les souverains avaient commis l'inconcevable faute de quitter cette ligne de hauteurs si difficilement abordables, pour descendre dans Paris et pour éparpiller leurs soldats sur les quais et les promenades, sur les boulevards extérieurs et sur les différents chemins conduisant à Fontainebleau. Dans ces conditions, un effort de nos troupes, effort prompt, furieux, aidé par le soulèvement de quelques quartiers du centre et des faubourgs, avait pour résultat d'empêcher la jonction de ces tronçons épars, d'isoler les principaux chefs et de jeter dans chaque colonne, ainsi séparée, une épouvante et une démoralisation assez fortes pour paralyser toute résistance sérieuse. Ce coup d'audace, le général Bonaparte l'aurait tenté sur-le-champ; l'empereur Napoléon, durant quatre jours qui furent quatre siècles pour sa cause, hésita et attendit. Il essayait de négocier.

Le duc de Vicence, comme on l'a vu, s'était rendu le matin du

31 au château de Bondy, alors quartier général des souverains alliés. Le duc avait longtemps résidé à Saint-Pétersbourg comme ambassadeur de Napoléon : ce séjour ne l'avait seulement pas mis en relation officielle avec Alexandre ; des rapports plus intimes, fondés sur le caractère et sur les qualités personnelles du duc, s'étaient établis. Ces rapports, l'absence avait pu les rompre; ils n'étaient pas oubliés. L'accueil du tzar fut empressé, cordial. Mais, aux premiers mots que voulut prononcer Caulaincourt sur la situation politique, Alexandre l'arrêta, et lui dit qu'absorbé par les soins de son entrée dans la capitale française, il était forcé de remettre au lendemain toute discussion sérieuse. — *Il est bien tard!* s'écria Alexandre, lorsqu'ils se revirent le 1er avril. — Ce mot n'impliquait pas un parti pris irrévocable. Le duc de Vicence, encouragé, développa toutes les ressources, toutes les chances qui restaient à Napoléon; sa chaleur, ses instances, entraînèrent Alexandre; le 2, au soir, quand le Sénat avait déjà rendu son décret de déchéance, le duc fut congédié avec ces paroles: « Que Napoléon abdique, et l'on s'entendra peut-être pour la « régence. »

Ce fut dans la nuit du 2 au 3 que le duc de Vicence vint rendre compte à l'empereur de sa mission. Il lui conseilla de céder : les moments pressaient, disait-il ; le rappel des Bourbons n'avait pas encore été officiellement proclamé, mais leur nom se prononçait partout; des adresses nombreuses sollicitaient leur retour ; la cocarde blanche était publiquement arborée. Napoléon écoutait ces conseils, ces détails, sans répondre ; quelles que fussent les instances de son ministre, il gardait le silence; enfin, le jour venu, il sortit pour inspecter divers cantonnements. Plusieurs régiments de la garde, quand il rentra, étaient en bataille dans la grande cour du château. Sa vue excita les transports des officiers et des soldats. Le cercle, sur son ordre, fut immédiatement formé et, poussant son cheval au centre, il dit d'une voix forte :

« Soldats ! l'ennemi nous a dérobé trois marches et s'est rendu « maître de Paris. Il faut l'en chasser ! D'indignes Français, des « émigrés auxquels nous avons pardonné, ont arboré la cocarde « blanche et se sont joints aux ennemis. Les lâches ! ils recevront « le prix de ce nouvel attentat ! Jurons de vaincre ou de mourir ! « Jurons de faire respecter cette cocarde tricolore qui, depuis « vingt ans, nous trouve sur le chemin de la gloire et de l'hon- « neur ! »

Les cris *nous le jurons ! vive l'empereur ! Paris ! Paris !* sortirent aussitôt de toutes les bouches. Napoléon était rentré dans son cabinet, que les acclamations duraient encore. Il avait rencontré cet enthousiasme parmi tous les détachements visités le matin ; il le retrouva dans les différents corps qu'il inspecta dans la soirée : cet admirable dévouement mit un terme à ses hésitations. Le 4 au matin, un ordre du jour apprit aux troupes que le quartier général allait être transféré entre Essonne et Ponthierry.

Cette nouvelle, accueillie avec transport par les soldats, par les officiers des grades inférieurs et par les jeunes généraux, jeta la stupeur parmi les maréchaux et les officiers du haut état-major. Ces derniers, depuis deux jours, s'étaient mis en relation avec Paris ; des lettres, des journaux, leur faisaient connaître la marche des événements ; quelques-uns, le maréchal Oudinot, entre autres, avaient même reçu des communications directes du gouvernement provisoire.

Les ducs de Reggio et de Raguse étaient les deux lieutenants de l'empereur sur lesquels M. de Talleyrand avait porté le principal effort des intrigues qui, dans sa pensée, devaient amener l'abandon ou la révolte des troupes, et faire de l'armée impériale elle-même, l'instrument de la perte du chef de l'empire. Le langage était différent pour les deux maréchaux. Nous dirons plus loin les considérations politiques à l'aide desquelles Marmont, demeuré à Essonne, fut entraîné. On prit moins de pré-

cautions avec Oudinot, soldat intrépide, mais intelligence peu étendue. Un de ses anciens aides de camp, le général Lamotte [1], fut chargé, au nom du gouvernement provisoire, de persuader au maréchal que l'empereur de Russie était décidé à ne plus traiter avec Napoléon, et que, *hors le maintien de ce dernier*, les alliés étaient prêts à souscrire à toutes les conditions que la nation et l'armée pourraient demander. Oudinot devait se montrer d'autant plus accessible à ces ouvertures que le nom des Bourbons n'y intervenait pas. A ce moment, la moindre proposition en faveur de ces princes aurait indigné le maréchal. Il se laissa donc convaincre, et, dès la matinée du 3, à quelques pas seulement de l'empereur, on put l'entendre, au milieu de ses collègues, dans les groupes de généraux, gémir sur la France, dont la fortune et la grandeur étaient sacrifiées à la folle ambition d'un seul homme, et déclarer que l'armée devait séparer ses intérêts de ceux d'un chef avec lequel il n'existait ni paix ni repos possible, et qui conduirait inévitablement la patrie à sa ruine.

Fatigués de la guerre, inquiets de l'avenir, tous les auditeurs du duc de Reggio approuvaient son langage; ils n'hésitaient que devant l'idée d'un lâche abandon. Ce fut dans ce moment de fermentation et d'incertitude que la condition d'*abdication*, posée par Alexandre à Caulaincourt, pour arriver à une régence et à la paix, vint à transpirer. Chacun accueillit le mot prononcé par le tzar comme une sorte de révélation; on entrevoyait enfin une issue; on avait un but. L'abdication, durant la matinée du 3, devint le texte de toutes les conversations, de toutes les controverses du palais impérial. Cette combinaison, moyen facile de transaction entre l'intérêt et le devoir, ne donnait pas seulement le repos à toutes les consciences, elle assurait la paix tant sou-

1. Beau-frère d'un avocat, M. Roux-Laborie, secrétaire du gouvernement provisoire, et dont le nom se trouvera lié dans le volume suivant à l'épisode Maubreuil.

haitée ; elle laissait debout l'empire, la dynastie impériale ainsi que toutes les fortunes, toutes les grandes existences attachées à ce gouvernement. *Pourquoi donc l'empereur n'abdiquerait-il pas ?* Voilà ce que l'on entendait, le 3 au soir, autour des maréchaux. *Il faut qu'il abdique!* fut le mot du lendemain. Cependant la pensée des hauts lieutenants de Napoléon, dans la première partie de la matinée du 4, n'allait pas au delà de conseils officieux, de représentations respectueuses. Mais quand l'ordre qui transférait le quartier impérial au delà de Ponthierry, fut connu, lorsqu'on apprit que l'attaque de Paris était décidée, tous les sentiments amassés depuis deux jours firent explosion. Le projet partait d'un esprit insensé, s'écriait-on ; c'était un coup de tête qui devait amener la destruction de l'armée et la ruine de Paris. Paris! tous y avaient leurs hôtels, leur famille, leur fortune. Quelques pourparlers eurent lieu à la hâte : une heure auparavant on devait se borner à conseiller l'abdication; la résolution fut prise de la demander formellement et, au besoin, de l'exiger.

Chaque jour, à midi, il y avait parade dans la cour du Cheval-Blanc. Les troupes qui défilèrent ce jour-là étaient nombreuses, ardentes, et s'attendaient à se mettre immédiatement en marche. Le défilé fini, Napoléon rentra dans ses appartements, reconduit par le haut état-major. Arrivé dans le dernier salon, où les maréchaux seuls le suivirent, Macdonald s'approcha, tenant à la main une lettre que lui avait adressée le général Beurnonville, et dans laquelle ce membre du gouvernement provisoire annonçait au maréchal le décret de déchéance rendu l'avant-veille, ainsi que l'intention des alliés de ne plus traiter avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. De tous les maréchaux alors présents à Fontainebleau, Macdonald était le plus calme, le plus réservé; c'était cette attitude précisément qui avait donné à ses collègues la pensée de se servir de lui pour entamer la discussion. « Qu'est-ce que cela? dit l'empereur en prenant la lettre des mains du duc de Tarente. — Voyez, Sire,

répondit ce dernier. — Cette lettre peut-elle être lue tout haut, monsieur le maréchal ? — Oui, Sire. »

Un secrétaire du cabinet la prit et la lut. La physionomie de l'empereur, qu'interrogeaient avidement tous les maréchaux, resta calme. « Demain, nous aurons raison de tout cela, dit « l'empereur quand la lecture fut achevée. Je compte sur vous, « Messieurs, » ajouta-t-il en s'adressant aux maréchaux.

Les détails de la scène qui suivit n'ont été connus que par les confidences des personnages alors enfermés avec l'empereur. Quelques-uns ont probablement exagéré leur rôle dans l'intérêt de leur position sous le gouvernement royal ou dans l'intérêt de leur vanité. Quoi qu'il en soit, un fait reste certain, incontestable, c'est que l'ordre de transférer le quartier impérial au delà de Ponthierry était donné lorsque les maréchaux entrèrent dans le cabinet de l'empereur, et qu'ils en sortirent avec son abdication. Quels motifs purent forcer Napoléon à ce changement de détermination ? « Il y eut d'abord des insinuations respec- « tueuses, a dit un personnage fort réservé, présent à l'entrevue ; « les représentations, les récriminations vinrent ensuite : puis « on déclara qu'on ne marcherait pas. » D'après les sources qui nous ont semblé les moins suspectes, voici ce qui se serait passé :

Ces paroles « *je compte sur vous Messieurs*, » furent le signal de l'explosion. Oudinot, Ney et Lefebvre répondirent que, sans doute, ils étaient toujours dévoués, mais que marcher sur Paris était un projet auquel il fallait renoncer et que pas une épée ne sortirait du fourreau pour une entreprise aussi désespérée. « L'armée, du moins, me suivra, » dit l'empereur, en songeant aux acclamations dont l'avaient salué, quelques minutes auparavant, les soldats encore rangés dans la cour. « L'armée obéira à ses « généraux, » répliquèrent durement Oudinot et Ney. Napoléon, étonné, regarda les deux maréchaux et leurs collègues ; il put lire dans leur physionomie la résolution bien arrêtée de désobéir. Sa volonté, si vigoureuse et si forte quand elle s'exer-

gait dans toute la latitude d'un pouvoir omnipotent, fléchit devant cette résistance inattendue; il garda un moment le silence et dit, d'une voix lente mais calme : « Que pensez-vous donc « que je doive faire? — Abdiquer, répondirent Oudinot et Ney; « il n'y a que l'abdication qui puisse nous tirer tous de là. » Le maréchal Lefebvre ajouta : « Voilà ce que vous avez gagné à ne « pas suivre les conseils de vos amis, quand ils vous engageaient « à faire la paix. »

Ce triste débat, où un grand homme, pliant sous le poids des grandeurs et de la puissance, se trouvait aux prises avec des dévouements fatigués, des intérêts repus, impatients de soustraire leurs honneurs et leur fortune aux hasards d'une plus longue lutte, se termina comme avaient fini les discussions soulevées à Düben et à Saint-Dizier : Napoléon céda; il prit une plume, et, d'une main émue, écrivit la déclaration suivante :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était « le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur « Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il est prêt à descendre du « trône, à quitter la France et même la vie pour le bien de la patrie, « inséparable des droits de son fils, de ceux de la régence de l'impératrice « et du maintien des lois de l'empire.

« Fait en notre palais de Fontainebleau, le 4 avril 1814.

« Napoléon. »

L'empereur se leva, tendit le papier aux maréchaux et leur dit : « Tenez, Messieurs! eh bien! êtes-vous contents? » Puis, se promenant à grands pas, il ajouta : « Messieurs, il faut aller « à Paris défendre les intérêts de mon fils, les intérêts de l'ar- « mée, les intérêts de la France, surtout! Je nomme, pour mes « commissaires, le duc de Vicence, les maréchaux prince de la « Moskowa et duc de Raguse... Êtes-vous contents? Tous ces « intérêts ne vous semblent-ils pas en bonnes mains? — Oui, « Sire, » répondirent les maréchaux d'une commune voix. L'empereur, cessant de marcher, s'assit alors sur un petit

canapé placé près d'une fenêtre : l'émotion qu'il cherchait à vaincre devint, à la fin, la plus forte; il se leva de nouveau : « Non! non! s'écria-t-il, point de régence! Avec ma garde et le « corps de Marmont, je serai demain dans Paris! » Les maréchaux se récrièrent; Ney dit quelques mots; Napoléon, passant rapidement et à diverses reprises sa main sur son front, s'arrêta, et, regardant les maréchaux, leur dit d'une voix forte et impérieuse : « Retirez-vous, Messieurs! »

Si, dans ce moment, Napoléon traversant le groupe de ses hauts lieutenants, se fût montré aux officiers inférieurs et aux soldats, il aurait eu la preuve que les maréchaux, en parlant au nom de l'armée, avaient exprimé une répugnance et des sentiments qu'elle ne partageait pas. Les acclamations qu'il avait entendues quelques instants auparavant étaient sincères. L'armée ne connaissait que l'empereur; un mot, un geste auraient encore suffi pour la faire se précipiter tête baissée au-devant de tous les périls. Les officiers de troupe alors présents à Fontainebleau ont été plus loin, ils ont affirmé que si Napoléon, au lieu d'annoncer son projet et de laisser aux généraux le temps de délibérer, avait caché sa pensée et marché résolument jusqu'au delà d'Essonne, ils ont affirmé, disons-nous, que non-seulement les soldats se seraient jetés avec furie au milieu des rues de Paris, décidés à s'ensevelir sous ses ruines, mais que les chefs eux-mêmes, emportés par l'élan des inférieurs, auraient bravement fait leur devoir. Mais c'est le sort de tous les souverains, même les plus illustres, de prendre la voix de leur entourage pour la voix publique; victimes de l'espèce de solitude dans laquelle ils se tiennent enfermés, et du vide que les habitudes de cour et de palais font autour d'eux, les paroles qu'ils entendent, quand elles ne sont pas l'écho de leur propre voix, n'expriment jamais que des opinions exceptionnelles, des sentiments isolés. Napoléon, même dans cet instant suprême, n'eut pas la force de secouer les liens d'une factice grandeur. Il se tint enfermé dans son cabinet. Au bout de quelque temps il fit appeler le duc de

Vicence, puis Macdonald. L'empereur avait recouvré tout son calme quand le maréchal entra. « Eh bien ! duc de Tarente, lui dit Napoléon, vous croyez donc que la régence est la seule chose possible? — Oui, Sire. — Alors, c'est vous que je charge d'aller négocier avec Alexandre à la place du duc de Raguse. Il vaut mieux que Marmont reste à son corps d'armée ; il y est indispensable. Partez avec Ney ; je me confie à vous ; j'espère que vous avez tout à fait oublié ce qui nous a séparés pendant longtemps. — Oui, Sire ; je n'y pense plus depuis 1809. — J'en suis bien aise, Maréchal ; mais il faut que je vous le dise, j'avais tort. — Sire!...» Napoléon, en prononçant les dernières paroles adressées à Macdonald, était ému ; il lui tendit la main, pressa vivement celle du maréchal et n'ajouta que ce mot : « Partez ! »

Le duc de Vicence et les deux maréchaux montèrent presque immédiatement en voiture. Arrivés, vers quatre heures, à Essonne, ils s'arrêtèrent chez le duc de Raguse et lui apprirent le but de leur mission, ainsi que les circonstances qui l'avaient décidée. Ils ajoutèrent, qu'au moment de partir, l'empereur leur avait recommandé non-seulement de lui communiquer tous ces détails, mais de lui dire qu'il le laissait encore maître soit de rester à son corps d'armée, s'il y croyait sa présence indispensable, soit de remplir la mission de confiance particulière qu'il lui avait d'abord destinée. Dans ce dernier cas, des pouvoirs, tenus tout prêts, lui seraient expédiés sur-le-champ. « Si vous ne venez pas avec nous, dirent en terminant les plénipotentiaires, allez, du moins, à Fontainebleau ; l'empereur a besoin de voir ses amis. »

Ces confidences jetèrent le trouble dans l'âme de Marmont ; il ressentit les premières atteintes du remords qui devait si lourdement peser sur le reste de sa vie. Sa position doit être expliquée.

Le lendemain de la bataille de Paris, le 31 mars, à six heures du matin, une heure avant la remise des barrières aux troupes alliées, Marmont avait quitté la capitale et était allé rejoindre

sévère et de punir. Marmont consentit à céder. Quand l'inspection fut terminée, Napoléon revint à Fontainebleau ; le maréchal resta.

Dans l'après-midi de cette journée, un des anciens aides de camp du duc de Raguse, le colonel Montessuis, lui était dépêché par M. de Talleyrand, avec des lettres du général Beurnonville, chargé de la partie militaire du gouvernement provisoire, du général Dessolles, nommé au commandement en chef de la garde nationale de Paris, et de plusieurs amis particuliers du maréchal. Au lieu d'éconduire cet émissaire, Marmont l'accueillit, l'écouta. La journée du 2 s'écoula tout entière en nouvelles visites, en nouveaux pourparlers, en discussions sans résultat. Le lendemain, 3, le prince de Schwartzenberg, dont le quartier général était au château de Petit-Bourg, à deux lieues seulement d'Essonne, faisait à son tour au maréchal l'ouverture suivante :

« Monsieur le maréchal,

« J'ai l'honneur de faire passer à Votre Excellence, par une personne sûre, tous les papiers et documents nécessaires pour mettre Votre Excellence au courant des événements qui se sont passés depuis que vous avez quitté la capitale, ainsi qu'une invitation des membres du gouvernement provisoire, à vous ranger sous les drapeaux de la bonne cause française. Je vous engage, au nom de votre patrie et de l'humanité, à écouter des propositions qui doivent mettre un terme à l'effusion du sang précieux des braves que vous commandez.

« Agréez, Monsieur le maréchal, etc.

« Le maréchal prince de SCHWARTZENBERG. »

Tant que la négociation s'était maintenue à l'état de propositions verbales, Marmont avait facilement écouté ; il hésita quand il fallut conclure ; durant tout un jour il ne sut que résoudre. Il y avait lutte entre ses loyaux instincts de soldat et les considérations d'intérêt politique à l'aide desquelles on s'efforçait de l'entraîner. Par un odieux travestissement des sentiments

les plus saints, c'était en invoquant son patriotisme, c'était au nom du pays épuisé, de l'indépendance et de l'honneur national compromis, que MM. de Talleyrand et Dessolles, surtout, sollicitaient sa défection ; ils lui disaient : « La prise de Paris a décidé la question militaire ; la cause de l'empereur est perdue ; mais il reste la France à sauver. Son sort est en vos mains. Adhérez aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire ; le reste de l'armée suivra votre exemple, et une paix solide, honorable, rendra enfin au pays le repos qu'il a perdu depuis 22 ans. » Ces incitations faisaient pour ainsi dire de Marmont l'arbitre des destinées de la France. Ce rôle politique l'éblouit ; emporté par un fatal vertige, le maréchal oublia que le gouvernement provisoire et ce Sénat qui l'appelaient à eux, agissaient sous l'influence des chefs de l'ennemi et siégeaient au milieu des Autrichiens, des Prussiens et des Russes. Par un dernier effort de sa conscience troublée, avant de s'engager il réunit pourtant les principaux généraux de son corps, et ce fut seulement après les avoir consultés, quand tous eurent approuvé la défection, que, dans la nuit du 3 au 4, il transmit au généralissime autrichien la réponse suivante :

« Monsieur le maréchal,

« J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, ainsi que tous les papiers qu'elle renfermait. L'opinion publique a toujours été la règle de ma conduite. L'armée et le peuple se trouvent déliés du serment de fidélité envers l'empereur Napoléon, par le décret du Sénat. Je suis disposé à concourir à un rapprochement entre le peuple et l'armée qui doit prévenir toute chance de guerre civile et arrêter l'effusion du sang français. En conséquence, je suis prêt à quitter, avec mes troupes, l'armée de l'empereur Napoléon, aux conditions suivantes, dont je vous demande la garantie par écrit :

« Art. 1^er^. Moi, Charles, prince de Schwartzenberg, maréchal et commandant en chef les armées alliées, je garantis à toutes les troupes françaises qui, par suite du décret du Sénat du 2 avril, quitteront les drapeaux de Napoléon Bonaparte, qu'elles pourront se retirer librement

en Normandie avec armes, bagages et munitions, et avec les mêmes égards et honneurs militaires que se doivent les troupes alliées.

« ART. 2. Que si, par suite de ce mouvement, les événements de la guerre faisaient tomber entre les mains des puissances alliées la personne de Napoléon Bonaparte, sa vie et sa liberté lui seraient garanties dans un espace de terrain et dans un pays circonscrit, au choix des puissances alliées et du gouvernement français. »

Le prince de Schwartzenberg accepta ces conditions dans les termes suivants :

« Monsieur le maréchal,

« Je ne saurais assez vous exprimer la satisfaction que j'éprouve en apprenant l'empressement avec lequel vous vous rendez à l'invitation du gouvernement provisoire, de vous ranger, conformément au décret du 2 de ce mois, sous les bannières de la cause française.

« Les services distingués que vous avez rendus à votre pays sont reconnus généralement; mais vous y mettrez le comble en rendant à leur patrie le peu de braves échappés à l'ambition d'un seul homme.

« Je vous prie de croire que j'ai surtout apprécié la délicatesse de l'article que vous demandez et que j'accepte, relativement à la personne de Napoléon. Rien ne caractérise mieux cette belle générosité naturelle aux Français, et qui distingue particulièrement Votre Excellence.

« Agréez les assurances de ma haute considération.

« SCHWARTZENBERG.

« A mon quartier général, le 4 avril 1814. »

Ce traité, qui n'aurait pas été possible si la confiance de l'empereur n'avait pas conservé à Marmont le commandement de l'avant-garde de l'armée, constitue la trahison du duc de Raguse. Il n'y est nullement question, on le voit, des droits ni du rappel des Bourbons. L'acte de déchéance, au reste, ne prononçait pas le nom de ces princes. LA PAIX, voilà le but que, fatigués par vingt ans de guerre, alarmés par l'état de lassitude et d'épuisement où ils voyaient l'armée et le pays, poursuivaient la plupart des hommes qui furent mêlés aux événements des quatre premiers jours d'avril 1814. Cette paix, que Marmont ne croyait

pas acheter trop cher au prix de son honneur militaire et de tous ses devoirs envers son bienfaiteur, son ami, l'abdication de l'empereur la rendait assurée; la défection du 6e corps devenait dès lors sans objet; le maréchal le comprit. Aussi s'empressa-t-il de proposer aux plénipotentiaires, après leur avoir fait connaître sa position, de se rendre avec eux à Petit-Bourg, d'abord pour rompre immédiatement son traité, puis, pour y attendre les passe-ports de Paris, nécessaires à leur passage à travers les lignes alliées. « Je vous accompagnerai ensuite chez l'empereur Alexandre, je joindrai mes efforts aux vôtres en faveur de la régence, » ajouta Marmont, ému par les dernières marques de cette confiance infatigable, illimitée, que mettait Napoléon dans son dévouement et sa fidélité.

Il était nécessaire de faire connaître aux généraux confidents du traité sa rupture, au moins momentanée. Non-seulement Marmont s'empressa de rédiger une sorte d'ordre du jour qui annonçait à tous les commandants de division l'abdication de l'empereur, ainsi que la démarche que, de concert avec les trois plénipotentiaires, lui-même allait tenter en faveur de la régence; mais il donna au général Souham, chargé du commandement en son absence, comme le plus ancien général de division, et au général Bordesoulle, qu'il fit appeler l'un et l'autre, l'ordre formel de ne faire aucun mouvement jusqu'à son retour. Tous ces soins pris, le duc de Raguse, vers les cinq heures et demie, partit pour le quartier général du prince de Schwartzenberg avec Ney, Macdonald et Caulaincourt. Le généralissime autrichien lui rendit effectivement sa parole; l'exécution du traité fut positivement suspendue; les passe-ports demandés à Alexandre arrivèrent, et, vers dix heures du soir, les trois maréchaux et le duc de Vicence purent enfin partir pour Paris.

Nous avons dit l'agitation et le mouvement qui avaient régné, vers le milieu de cette journée, parmi le petit nombre de royalistes qui s'étaient montrés dans les rues, parmi le monde officiel et les troupes des coalisés. On venait de connaître à l'hôtel

Talleyrand l'ordre du jour publié le matin à Fontainebleau pour transférer le quartier général impérial au delà de Ponthierry. Napoléon allait attaquer. Les alliés, ne voulant pas attendre le choc dans Paris, se préparaient à le soutenir en arrière d'Essonne; et les ponts établis sur la Seine au-dessus et au-dessous de la capitale, étaient destinés, dans le cas d'une retraite, à épargner à leurs soldats les dangers d'un passage à travers les rues de la ville. Toutes les ambitions, tous les intérêts engagés dans les manifestations des cinq derniers jours, avaient pris peur à ces nouvelles. L'enthousiasme pour Alexandre, pour Frédéric-Guillaume et pour les Bourbons, se trouva soudainement calmé. Les cris de *vive le roi! vivent les alliés!* cessèrent. Les cocardes blanches et les rubans blancs disparurent. Bon nombre de gens se tinrent prêts à renier leurs paroles et leurs actes, à prouver, s'il en était besoin, qu'ils n'avaient agi et parlé contre l'empereur qu'afin de servir mieux et plus sûrement la cause impériale. Cette métamorphose, si commune à toutes les époques de révolution, était facile aux ambitieux et aux intrigants de second ordre; il ne pouvait en être de même pour ceux des membres du Sénat et pour les hauts fonctionnaires qui avaient pris la direction du mouvement. L'effroi fut grand parmi ces personnages; aussi les salons de M. de Talleyrand, dans la soirée du 4 avril, étaient-ils littéralement encombrés de gens accourus pour savoir s'ils devaient prendre la fuite ou rester. La suspension du mouvement de Napoléon sur Paris, la venue de plénipotentiaires chargés de traiter en faveur de la régence, annoncés successivement, ne purent les calmer. Pour la plupart, la régence était encore la disgrâce ou l'exil. Tous réunirent donc leurs efforts pour la faire écarter. Les membres du gouvernement provisoire, les personnages étrangers ayant quelque influence sur les souverains, se virent immédiatement entourés, sollicités. Les alliés, leur disait-on, ne pouvaient honorablement consentir à la régence; ils étaient enchaînés par leurs promesses, par leurs actes des jours précédents. La déclaration du 31 mars ne proclamait-

elle pas l'exclusion formelle de tous les membres de la famille impériale? N'était-ce pas sur la foi de cet engagement que tant de gens s'étaient compromis? Auraient-ils joué leur fortune, leur liberté, leur vie peut-être, s'ils avaient pensé que les souverains pussent jamais changer de décision?

Ces reproches, ces plaintes retentissaient dans toutes les salles. M. de Talleyrand s'en fit l'écho auprès d'Alexandre; le général Beurnonville les redit au roi de Prusse. Alexandre; en signant la déclaration du 31 mars, avait cédé à l'entraînement d'un triomphe inespéré; ses dispositions restaient peut-être les mêmes; mais l'ivresse du premier jour était dissipée; il jugeait mieux sa position. L'armée impériale, dans sa pensée, était à plus de soixante-dix lieues de Paris, derrière la haute Marne, quand il autorisait M. de Talleyrand à écrire « que les alliés ne traiteraient plus avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille. » Aujourd'hui, ce terrible capitaine se trouvait à une journée et demie de marche, appuyé sur ses lieutenants les plus illustres et sur 50,000 soldats éprouvés. Et cependant il consentait à descendre du trône, à s'avouer vaincu! Une transaction était-elle trop chère à ce prix? Depuis quatre jours, d'ailleurs, le gouvernement provisoire promettait la défection de quelques-uns des maréchaux de Napoléon, ainsi que la dissolution de ses troupes, et c'étaient deux de ces maréchaux qui venaient au nom de l'armée proposer de traiter. Le tzar écouta donc sans s'émouvoir les observations de M. de Talleyrand, et se contenta de lui répondre que, quel que fût le parti adopté par les alliés, jamais ils n'abandonneraient ceux qui se seraient compromis en se confiant à leurs déclarations.

Cette parole n'était pas fort rassurante; aussi, quand Ney, Macdonald et Caulaincourt, vers minuit un quart, parurent dans les salons de l'hôtel Saint-Florentin, furent-ils vivement frappés de la morne attitude des groupes nombreux qu'ils durent traverser pour arriver au cabinet d'Alexandre. La pâleur était sur toutes les figures. « J'aurais bien de la peine, a dit un

« des personnages les plus compromis, témoin oculaire [1], à « peindre l'anxiété, pour ne pas dire la consternation, de quel- « ques membres du gouvernement provisoire, et des autres « personnes réunies dans le salon où je me trouvais; il y en « avait dont le visage était réellement *décomposé* [2]. »

L'empereur de Russie était seul lorsque les plénipotentiaires impériaux arrivèrent près de lui. Le général Dessolles entra immédiatement après, Alexandre l'avait fait appeler en qualité de commandant de la garde nationale et comme représentant de la population armée de Paris. La conférence, par cette adjonction, se trouvait composée de cinq personnes.

Le maréchal Macdonald ouvrit la discussion. Sa parole fut élevée, chaleureuse; il n'oublia rien de ce qui pouvait agir sur l'esprit ou remuer le cœur d'Alexandre. Il parla noblement de Napoléon, de sa gloire, de sa grandeur et de ses revers. Interprète des sentiments de l'armée, il peignit avec énergie ses sacrifices, son infatigable bravoure, son inébranlable dévouement à l'homme qui la conduisait depuis quinze ans. Fidèle à Napoléon aux jours de sa puissance, disait le maréchal, l'armée ne l'abandonnerait pas avec la fortune : tous, chefs et soldats, croiraient faire un acte de lâcheté en ne soutenant pas sa cause, tant qu'il leur resterait des armes et un champ de bataille. « Cette cause, du reste, ajouta Macdonald, devient d'autant plus sacrée, que l'empereur consent à quitter le trône, et que sa personne reste en dehors de la mission dont il nous a chargés. Il s'inquiète peu du sort qu'on lui réserve; nous avons plein pouvoir de traiter pour la régence, pour l'armée, pour la France;

1. Bourrienne. *Mémoires*, tome X, page 95. — M. de Bourrienne, ancien secrétaire de Napoléon, avait accepté du gouvernement provisoire la direction générale des postes.

2. « Je tiens de M. Anglès lui-même que les conspirateurs crurent un instant la partie perdue; il avait fait charger sa voiture de voyage, persuadé que tout était fini. » *Mémoires* du duc de Rovigo, t. VII. — M. Anglès remplissait, sous le gouvernement provisoire, l'*intérim* du ministère de la police.

mais Napoléon nous a positivement défendu de rien stipuler pour lui. »

Ces derniers mots parurent causer une vive impression à Alexandre. « Cela ne m'étonne pas de lui, » dit-il d'une voix émue à Macdonald.

Ney prit ensuite la parole. Envisageant la question sous le point de vue militaire, il énuméra toutes les ressources, toutes les chances qui restaient à Napoléon, et fit un imposant tableau des forces impériales encore intactes au pied des Pyrénées, en Italie, sur le Rhône et dans toutes les places fortes du nord et de l'est de la France. « Si les alliés, dit-il en terminant, repoussant le vœu de l'armée, refusent de traiter, non-seulement avec l'empereur, mais même avec sa famille, que risque Napoléon en continuant la lutte ? Quelle qu'en soit l'issue, la position qu'on veut lui faire ne saurait empirer. »

Caulaincourt appuya les observations de ses deux collègues par des considérations empruntées exclusivement à la politique. Il fit ressortir, entre autres choses, l'étrange contradiction que présentaient les derniers actes des souverains comparés avec leur langage depuis le début de la campagne. Dans tous les départements où ils avaient pénétré, dans toutes les villes où ils étaient entrés, ils avaient proclamé qu'ils ne venaient pas imposer un gouvernement à la France, ni contraindre la volonté de ses habitants. Cependant, à peine maîtres de Paris, ils déclarent ne vouloir traiter ni avec Napoléon, ni avec aucun des siens ! Comment concilier cette exclusion avec la liberté du vœu national ? Exclure, c'était condamner ; cette condamnation était-ce la France qui l'avait prononcée ?

Alexandre était visiblement ébranlé. Il ne répondait pas et se bornait à répéter de temps en temps « que les choses étaient bien avancées avec le Sénat. » Le général Dessolles vint au secours du gouvernement provisoire. Il combattit la régence en appuyant surtout sur ce point que cette combinaison n'offrirait aucune garantie sérieuse à la France et à l'Europe, l'empereur

pouvant continuer à gouverner sous le nom de sa femme et de son fils. Il fit ensuite remarquer au tzar combien il serait fâcheux pour l'honneur des alliés que tant de personnes, entraînées depuis cinq jours par la déclaration du 31, fussent compromises pour y avoir ajouté confiance. « Pour moi, ajouta-t-il en terminant, je l'avoue, peut-être aurais-je hésité à me prononcer si j'avais pu croire que les souverains dussent jamais manquer à une parole aussi solennellement donnée. »

Le général Dessolles avait mis dans ces dernières paroles une vivacité qui blessa le tzar [1]. Alexandre répondit avec une certaine hauteur, que la loyauté de ses alliés et la sienne étaient au-dessus de tous les soupçons ; que, quels que fussent les événements, nul n'aurait à se plaindre de s'y être confié. « Mais, ajouta-t-il, toutes les considérations de personnes doivent céder devant la nécessité politique; l'intérêt des Bourbons, famille oubliée de la France et que l'Europe ne connaît plus, ne peut entrer en balance avec l'intérêt de tous les souverains, de tous les peuples. » Puis, s'adressant aux plénipotentiaires, il leur dit qu'il n'était point seul, qu'il consulterait le roi de Prusse, et que, dans quelques heures, il leur ferait connaître sa réponse.

L'entrevue officielle était terminée. Une sorte de causerie intime succéda. Alexandre se montra cordial avec Caulaincourt, bienveillant avec les deux maréchaux. Tous trois regardaient leur cause comme gagnée. L'attitude du général Dessolles prouvait que lui-même partageait cette conviction. Tout à coup la porte du cabinet s'ouvre, un aide de camp s'avance, une dépêche à la main, et prononce, en langue russe, quelques mots qui font pâlir Caulaincourt.

« Messieurs, dit Alexandre aux plénipotentiaires, après avoir lu rapidement la dépêche, je résistais avec peine à vos instances; il m'en aurait coûté de repousser le vœu de l'armée française,

1. Le général, assure-t-on, laissa échapper quelques jurements.

surtout lorsqu'il était présenté par des hommes tels que vous. Mais cette armée n'est pas unanime ; une partie ne veut plus de Napoléon ; le corps tout entier du duc de Raguse, entre autres, abandonne la cause impériale et passe de notre côté ; au moment où je parle, il traverse les lignes de mes soldats.

— C'est impossible ! s'écrièrent les deux maréchaux.

— Lisez, Messieurs, » répliqua Alexandre en leur présentant le papier qu'il tenait à la main.

Le prince de Schwartzenberg, dans cette dépêche, annonçait que tous les régiments composant le corps de Marmont venaient d'abandonner leurs positions et se retiraient sur Versailles. Les maréchaux étaient attérés.

« Vous comprenez, Messieurs, dit alors Alexandre, que ce fait change complétement la situation. L'abdication conditionnelle ne suffit plus ; Napoléon doit se résigner à une abdication absolue. »

Les maréchaux sortirent. Bien que la nuit fût assez avancée, la foule n'avait pas diminué dans les salons de M. de Talleyrand ; l'anxiété était toujours aussi vive. A la vue des maréchaux, on s'empressa autour d'eux ; chacun voulut les interroger. Le général Beurnonville, entre autres, s'approcha de Macdonald. « Ne « me parlez pas, Monsieur, s'écria ce dernier en reculant d'un « pas ; je n'ai rien à vous dire ; vous m'avez fait oublier une « amitié de trente ans ! » Puis, s'adressant au général Dupont, le capitulé de Baylen, que le gouvernement provisoire avait nommé commissaire au département de la guerre, et qui s'était également avancé vers lui, le maréchal ajouta : « Quant à vous, « Monsieur, votre conduite envers l'empereur n'est pas généreuse ; peut-être vous a-t-il traité avec sévérité ; mais depuis « quand venge-t-on son injure personnelle aux dépens de son « pays ? »

La voix du maréchal était haute, son attitude indignée ; la vue de tous les lâches, de tous les traîtres qui, pâles de peur, se pressaient autour de lui, révoltait sa loyauté. M. de Talleyrand,

craignant un éclat, s'approcha du groupe qui environnait le maréchal : « Messieurs, dit-il, songez que vous êtes ici chez l'em-« pereur de Russie. Si vous voulez disputer... discuter, ajouta-« t-il en se reprenant, descendez chez moi ! — Disputer ! qu'est-ce « à dire ? répliqua le maréchal en laissant tomber sur le prince « de Bénévent un regard de hauteur et de mépris. Quant à dis-« cuter, Monsieur, c'est parfaitement inutile ; mes camarades « et moi, nous ne reconnaissons pas votre gouvernement pro-« visoire. »

Marmont s'était présenté avec les deux maréchaux et Caulaincourt à l'hôtel Saint-Florentin, mais il ne les avait point suivis dans le cabinet d'Alexandre. Il était revenu les attendre à l'hôtel du prince de la Moskowa. Quand ils entrèrent, le colonel Fabvier venait d'apprendre au duc de Raguse la défection de son corps d'armée. « Je donnerais un bras, s'écria-t-il en apercevant les « plénipotentiaires, pour réparer la faute de mes généraux. — « Dites le *crime*, répliqua Macdonald ; et la tête, dans tous les « cas, ne serait pas de trop. »

La défection des régiments composant le corps de Marmont non-seulement enlevait à l'empereur près du cinquième de ses soldats, mais Fontainebleau restait à découvert, et Napoléon se trouvait à la discrétion des alliés.

On a fort diversement expliqué ce fatal épisode ; ses détails, jusqu'ici, sont restés fort ignorés ; avant de les dire, nous reproduirons l'explication donnée par le duc de Raguse lui-même dans un *Mémoire justificatif*, opuscule de quelques pages, qu'il fit d'abord paraître dans le *Moniteur de Gand* du 18 avril 1815, et qu'il répandit ensuite en France, plusieurs semaines après le retour de l'empereur de l'île d'Elbe. Arrivé, dans le cours de son récit, à la visite des trois plénipotentiaires lors de leur passage à Essonne, le maréchal s'exprime en ces termes :

« ....Le duc de Tarente, le prince de la Moskowa et le duc de Vicence arrivèrent chez moi à Essonne. Ils m'apprirent que l'empereur venait d'être *forcé* à signer son abdication et qu'ils allaient, à ce titre, négocier

la suspension des hostilités. Je leur fis connaître les arrangements pris avec le prince de Schwartzenberg, et je leur déclarai alors que, puisqu'ils étaient d'accord pour un changement que le salut de l'État demandait, et qui était le *seul objet de mes démarches*, je ne me séparerais jamais d'eux. Le duc de Vicence exprima le désir de me voir les accompagner à Paris, pensant que mon union avec eux, d'après ce qui venait de se passer (le traité avec Schwartzenberg), serait d'un grand poids; je me rendis à leur désir, laissant le commandement de mon corps d'armée au plus ancien général de division, lui *donnant l'ordre* de ne faire *aucun mouvement*, et lui annonçant mon prochain retour. J'expliquai mes motifs au prince de Schwartzenberg qui, plein de loyauté, les trouva légitimes et sans réplique, et je remplis la promesse que j'avais faite à mes camarades. A huit heures du matin, un de mes aides de camp arriva et m'annonça que, *contre mes ordres formels et malgré ses plus instantes représentations*, *les* GÉNÉRAUX *avaient mis les troupes en mouvement pour Versailles*, à quatre heures du matin, *effrayés* qu'ils étaient des dangers personnels dont ils croyaient être menacés et dont ils avaient eu l'idée par l'arrivée et le départ de plusieurs officiers d'état-major venus de Fontainebleau. — La démarche était faite et la chose irréparable.

« Voilà le récit fidèle et vrai de cet événement qui a eu et aura une si grande influence sur toute ma vie. »

Le *Mémoire justificatif* de Marmont porte la date du 1er avril 1815. A cette époque, les *généraux* qu'il accusait d'avoir mis les troupes en mouvement contre ses ordres formels, malgré les plus instantes représentations de son aide de camp (Fabvier), étaient tous vivants. L'empereur venait de ressaisir la couronne; nul ne pouvait prévoir la catastrophe de Waterloo : toutes les chances, au contraire, étaient pour le succès durable de la cause impériale. Il y a plus : quelques-uns des généraux accusés étaient employés dans l'armée qui devait combattre à Waterloo; pas un cependant ne protesta, tous acceptèrent l'accusation. C'est que le duc de Raguse disait vrai; tous les faits avancés par lui étaient rigoureusement exacts; il ne taisait que les noms. Ces noms, l'histoire doit les dire; les chefs qui, sous l'empire du sentiment de terreur dont parle le duc de Raguse, entraînèrent le sixième corps à Versailles, dans la nuit du 4 au 5 avril, furent :

Les généraux de division Souham, commandant en chef par *intérim*, Bordesoulle, Compans, Digeon (de l'artillerie), Ledru des Essarts, et le général de brigade, chef d'état-major, Meynadier.

Voici ce qui s'était passé.

La contrainte morale à laquelle avait cédé l'empereur, en abdiquant, pesait à sa fierté. La régence, d'ailleurs, pouvait ne pas être acceptée; dans le secret de son cœur, peut-être même espérait-il un refus. Dans tous les cas, sa position militaire devait rester forte. Le soir du 4 avril, vers cinq heures, désireux de se tenir prêt à tout événement, il dépêcha aux avant-postes son premier officier d'ordonnance, le colonel Gourgaud. Le colonel avait pour mission de voir Marmont, qui avait dû rester à Essonne, puisque aucune nouvelle de lui ni des plénipotentiaires n'était venue; de visiter également le maréchal Mortier, dont le quartier général était à Mennecy; de recueillir leurs rapports sur la position des corps alliés placés devant eux; puis, dans le cas où l'ennemi semblerait ne préparer aucun mouvement, d'engager les deux maréchaux à venir souper à Fontainebleau. Reçu, à son arrivée chez Marmont, par le colonel Fabvier, Gourgaud s'étonna de ce que le maréchal, en des circonstances aussi graves, eût quitté son poste sans avertir l'empereur. Il insistait sur le péril possible de cet abandon, quand parut un officier porteur d'une dépêche du général de brigade Lucotte. Ce général avait remplacé le duc de Padoue (général Arrighi), renversé de cheval par un coup d'obus, à la bataille du 30 mars, dans le commandement d'une division de réserve attachée au 6e corps, et qui gardait alors le pont et la ville de Corbeil. La venue de cette dépêche parut à Gourgaud accuser plus haut que tout ce qu'il pouvait dire, l'absence du duc de Raguse. « Il faut l'ouvrir, dit-il à Fabvier; peut-être annonce-t-elle une attaque de l'ennemi sur Corbeil. » Fabvier déchira l'enveloppe; elle renfermait quelques lignes du général, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour adressé par le maréchal à tous les comman-

dants de division, pour leur annoncer l'abdication de l'empereur. Cette copie, faite à la hâte, mal écrite, avait éveillé les soupçons de Lucotte. « Je vous envoie, écrivait-il au maréchal, une pièce qui vient de me parvenir et qui me semble une manœuvre de l'ennemi. L'empereur ne saurait avoir abdiqué ; je ne peux croire à un pareil malheur. » Fabvier ne se dissimulait pas les inconvénients qui pouvaient résulter du départ du maréchal; il dit au colonel Gourgaud que, pour les prévenir, au moins en partie, il se placerait immédiatement aux avant-postes et se mettrait ainsi en mesure, à la moindre alerte, de hâter le retour de Marmont. Au bout de quelques instants d'intime causerie avec le premier officier d'ordonnance, son camarade et son ami[1], l'aide de camp du maréchal alla effectivement prendre son poste d'observation, à l'extrême avant-garde, sur la route même de Paris, et Gourgaud, remontant à cheval, parcourut les lignes avancées et se rendit au logement de Souham, chargé, nous l'avons dit, du commandement du 6e corps, comme le plus ancien général de division. Arrêté par deux grenadiers de faction à la porte, on lui dit que Souham venait de sortir pour visiter quelques postes; il n'insista pas et se rendit à Mennecy. Il faisait nuit quand il y arriva; le duc de Trévise était à souper. Gourgaud lui exposa sa mission; le maréchal le fit reposer quelques instants, et tous deux partirent ensuite pour Fontainebleau.

Le colonel Gourgaud, officier de la plus brillante bravoure, ne figurait pas seulement au premier rang parmi les plus capables dans l'état-major particulier de l'empereur; jeune, infatigable, caractère énergique et sûr, il était connu de toute l'armée pour l'officier de l'intime confiance de Napoléon. Sa présence inopinée au milieu du 6e corps, en un pareil moment et à pareille heure, sa visite des principaux postes et des lignes du 6e corps,

1. Les colonels Gourgaud et Fabvier avaient été ensemble à l'École Polytechnique et appartenaient tous deux à l'arme de l'artillerie.

avaient alarmé Souham et les autres généraux de division. Complices, nous l'avons dit, du traité fait par le maréchal avec le prince de Schwartzenberg, leur conscience troublée vit dans la mission du colonel et dans l'ordre qui appelait, le soir même, Marmont à Fontainebleau, l'indice d'un danger qui devait probablement les atteindre. Plus de doute : l'empereur soupçonnait la négociation s'il ne la connaissait pas. La crainte de châtiments mérités les agitait déjà quand vint une dépêche du maréchal Berthier, qui reproduisait l'invitation au duc de Raguse de se rendre au quartier impérial. Il était d'usage, lorsque l'empereur chargeait un officier d'un ordre verbal pour un chef de corps, de transmettre cet ordre en double et par écrit, par la voie hiérarchique de l'état-major-général. Le fait de cette dépêche n'avait donc rien que de naturel. Mais, dominés par le sentiment de leur faute et du péril auquel elle les exposait, Souham et les autres généraux perdirent tout sang-froid ; le simple envoi de cette ampliation prit à leurs yeux un caractère d'insistance qui porta leur terreur au comble ; tous virent la mort pour le lendemain ; ils résolurent de se sauver.

En 1814, le souper était encore dans les habitudes de la vie. Souham se chargea de réunir à sa table les officiers supérieurs de tous les corps d'infanterie, Bordesoulle ceux de la cavalerie. Ces officiers se rendirent à l'invitation ; ils ignoraient la négociation avec Schwartzenberg, ainsi que l'abdication de l'empereur : l'ordre du jour qui transférait le quartier général impérial au delà de Ponthierry leur était seul connu. Pas un d'eux ne fut donc surpris lorsque le général dont ils étaient chacun les convives leur annonça que dans la nuit même toute l'armée impériale se mettrait en marche sur Paris. Des transports de joie éclatèrent à cette nouvelle. Enfin on allait se battre ! Le repas se prolongea au milieu des plus patriotiques effusions et de toasts nombreux portés à l'empereur et à son triomphe infaillible. Vers minuit, quelques colonels voulurent se retirer pour prendre un peu de repos. On les retint. L'empereur, leur

dit-on, devait arriver à Essonne avec le gros de l'armée, dès la pointe du jour; le 6e corps, désigné pour former l'avant-garde, était forcé de se mettre en mouvement vers trois heures du matin : il devenait donc inutile de se coucher. On atttendit. A l'heure indiquée, les troupes prirent les armes, et le corps d'armée, échelonné par brigades, ayant la division de cavalerie de Bordesoulle en tête, prit, vers trois heures et demie du matin, la route de Paris. Il était nuit noire.

On a vu que le colonel Fabvier s'était placé aux avant-postes. Étonné de ce qui se passait et n'obtenant aucune réponse satisfaisante des différents officiers de troupe qu'il essayait d'interroger, il franchit le pont d'Essonne que traversait alors un régiment d'infanterie et trouva réunis autour d'un feu de bivouac allumé à la porte d'un cabaret placé à la gauche du pont, plusieurs généraux parmi lesquels étaient Bordesoulle, Compans et Souham. Il demanda d'un ton respectueux à ce dernier la cause du mouvement qui s'opérait. « Je n'ai pas l'habitude, répondit Souham, de rendre compte de mes actes à mes inférieurs. » Le colonel insista. « Marmont s'est mis en sûreté, ajouta Souham; je suis de haute taille, moi, et je n'ai nulle envie de me voir raccourcir de toute la tête. » Fabvier ne se tint pas pour battu; il répliqua que les généraux n'avaient rien à craindre pour leur sûreté. Un escadron de gendarmerie d'élite était la seule force qu'on pût envoyer contre eux. En faisant immédiatement passer leurs bagages de l'autre côté de la rivière, ne pouvaient-ils pas, à la moindre alerte, franchir à leur tour les quelques pas qui les séparaient des grand'gardes de l'ennemi? Que risquaient-ils donc de laisser les troupes dans leurs positions, et d'attendre? Compans était de cet avis. « Tout cela est bel et bon, s'écria Souham en jurant; mais le vin est tiré, il faut le boire! » Fabvier annonça l'intention d'aller avertir le duc de Raguse; les généraux lui dirent qu'ils ne s'y opposaient pas; le colonel partit rapidement pour Paris.

Cependant les troupes continuaient leur mouvement. La

route, contre leur attente, était sans obstacles ; les régiments d'avant-garde avançaient sans avoir à répondre au moindre *qui vive*. Seulement, un bruit étrange qui leur venait de chaque côté du chemin, et dont l'obscurité les empêchait de se rendre compte, tenait leur attention en éveil. Enfin, à la hauteur de Petit-Bourg, l'aube du jour parut. Nos soldats regardèrent alors autour d'eux ; d'abord, ils se crurent dupes d'une illusion ; bientôt un sentiment de vague inquiétude ralentit leur marche ; au bout de quelques instants, ils s'arrêtèrent frappés de stupeur ! Les deux côtés de la route étaient bordés par plusieurs lignes de troupes rangées en bataille ; ces troupes, c'était l'ennemi ; le 6e corps se trouvait au milieu de l'armée russe ! Pour comble de honte, les alliés rendaient les honneurs militaires à nos régiments ; leurs fantassins portaient les armes, leurs cavaliers avaient le sabre haut, des fanfares éclataient sur toute cette double ligne. Le 30e dragons occupait la tête de la division Bordesoulle ; un général commanda de rendre le salut et d'avancer. « Si mes dragons tirent le sabre, s'écria le colonel Ordener, ce sera pour charger ! » Le général n'insista pas. Rétrograder était impossible. Ces braves gens, si ardents, si fiers quelques minutes auparavant, se remirent en marche la rage au cœur. Arrivés à la Belle-Épine, point d'intersection du pavé de Choisy-le-Roi, on leur fit quitter la route de Paris et prendre le chemin de Versailles. Les généraux alliés, nous n'avons sans doute pas besoin de le dire, avaient été prévenus par les meneurs du 6e corps dès les premières heures de la nuit.

Si l'aube du jour n'était venue pour l'avant-garde qu'après une heure et demie de marche, elle arriva assez à temps pour empêcher l'arrière-garde de s'engager trop loin. Cette arrière-garde, formée par le corps de partisans que commandait le général Chastel et dont faisaient partie un certain nombre de Polonais, rebroussa brusquement chemin dès qu'elle aperçut les lignes russes, et ne s'arrêta qu'au pont d'Essonne qu'elle mit immédiatement en état de défense.

Cette petite troupe ne fut point la seule qui parvint à échapper à la trahison. Le général Lucotte avait reçu l'ordre de suivre avec sa division de réserve le mouvement des autres divisions du 6e corps. Non-seulement Lucotte désobéit, mais il s'empressa de publier un ordre du jour où se trouvent les passages suivants :

« La nuit dernière, des corps entiers ont quitté leurs positions. Chargé d'occuper Corbeil, je suis resté fidèle avec vous à mon poste.....

« ..... Les braves ne *désertent* jamais, ils doivent mourir à leur poste. »

Par une coïncidence bizarre et qui témoigne de l'incertitude qui régnait alors dans les actes du gouvernement provisoire, cet ordre du jour qui flétrissait la *désertion* des autres généraux du 6e corps, fut inséré sans commentaires et comme pièce officielle au *Moniteur* du 7 avril, dans le même numéro qui contenait les pièces de la négociation entre Marmont et Schwartzenberg, ainsi qu'une lettre du maréchal Ney dont nous aurons à parler plus loin.

La joie fut grande parmi les nombreux visiteurs de l'hôtel Talleyrand, lorsque, dans cette matinée du 5 avril, ils apprirent à la fois la défection du corps de Marmont et le rejet absolu de la régence. L'ivresse, toutefois, fut de courte durée. Plusieurs aides de camp accourus à toute bride ne tardèrent pas à annoncer que le 6e corps était en pleine révolte.

En arrivant à Versailles, le général Bordesoulle s'était empressé d'écrire au duc de Raguse la lettre suivante :

« Versailles, 5 avril 1814.

« Monseigneur,

« M. le colonel Fabvier a dû dire à Votre Excellence les motifs qui nous ont engagés à exécuter le mouvement que nous étions convenus *de suspendre* jusqu'au retour de MM. le prince de la Moskowa et les ducs de Tarente et de Vicence. Nous sommes arrivés à Versailles avec tout ce qui compose le corps; absolument tout nous a suivi et avec connais-

sance du parti que nous prenions, l'ayant fait connaître à la troupe avant de marcher.

« Maintenant, Monseigneur, pour tranquilliser les officiers sur leur sort, il serait urgent que le gouvernement provisoire fît une adresse proclamative à ce corps, et qu'en lui faisant connaître sur quoi il peut compter, on lui fît payer un mois de solde; sans cela, il est à craindre qu'il ne se débande.

« Messieurs les officiers-généraux sont tous avec nous, M. Lucotte excepté. Ce joli monsieur nous avait dénoncés à l'empereur.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc.

« *Le général de division*, comte BORDESOULLE. »

Les généraux de Marmont avaient entraîné leurs régiments dans la fausse conviction que l'empereur connaissait le traité fait avec Schwartzenberg. Qui pouvait l'avoir prévenu? Un seul général avait refusé de les suivre, Lucotte. Les soupçons, dans les premières heures, se portèrent naturellement sur lui. Or l'empereur, la veille au soir et dans le courant de la nuit, ne savait rien du traité; il le connut seulement quand la désertion était accomplie. Lucotte ne l'avait donc pas averti. Quant aux officiers et aux soldats, la retraite précipitée de l'arrière-garde, les faits qui nous restent à raconter prouvent surabondamment que pas un d'eux ne fut complice du général Bordesoulle.

Pendant que ce chef était occupé à calomnier un de ses collègues et la troupe, dans le but, sans doute, d'amoindrir aux yeux du maréchal la gravité de sa désobéissance, les soldats, rassemblés en groupes tumultueux sur les promenades et sur les principales places de Versailles, s'emportaient contre leurs généraux et demandaient à rejoindre l'empereur. D'un autre côté, les colonels de toutes armes, convoqués par leur collègue Ordener, se réunissaient chez ce dernier et convenaient d'emmener le 6e corps à Rambouillet pour gagner ensuite Fontainebleau. La direction des troupes fut déférée à Ordener, qui prit aussitôt le commandement. Peu d'instants après, tous les régiments, infanterie, cavalerie et artillerie, quittaient Versailles aux cris répétés de *vive l'empereur!*

Cette révolte était de nature à tout remettre en question ; elle pouvait devenir le signal de la lutte et imprimer aux efforts des troupes impériales indignées, furieuses, une énergie dont il était impossible de calculer les suites. Marmont, que la nouvelle des événements d'Essonne, on l'a vu, avait d'abord attéré, céda aux instances du gouvernement provisoire. Ses généraux, jusque-là, étaient allés plus loin que lui dans la défection. Il eut le malheur de sacrifier jusqu'au bénéfice de cette position en consentant à arrêter la marche de son corps et à prendre ainsi l'entière responsabilité hiérarchique et morale du mouvement. Se jetant aussitôt dans une voiture, il courut à Versailles qu'il traversa sans s'arrêter, parvint à atteindre ses régiments à deux lieues plus loin, au hameau de Trappes, et vint droit au colonel Ordener qu'il menaça de faire arrêter, puis traduire devant un conseil de guerre pour *usurpation de commandement* [1]. « Je « vous en défie ! » s'écria Ordener qui se laissa alors emporter aux paroles les plus violentes. Cette résistance déconcerta Marmont ; il invoqua son droit de commandement ; puis, rappelant ses services, ses blessures, et s'adressant alternativement aux officiers et aux soldats qui l'entouraient, il demanda si c'était un maréchal dévoué comme lui que l'on pouvait soupçonner de vouloir trahir les intérêts de l'armée. « Le 6e corps n'a quitté « Essonne, dit-il en terminant, que pour hâter *la paix ;* elle va « se conclure, croyez-en la parole de votre général. Obéissez-« lui, et tout sera oublié. » Les soldats, entraînés, se replacèrent sous l'autorité du maréchal, qui ne les quitta qu'après leur avoir fait abandonner le chemin de Rambouillet et prendre la route de Normandie.

1. En consultant l'*Annuaire militaire* de 1843, on trouve que le colonel qui, dans les circonstances que nous venons de rapporter, dut au suffrage de ses collègues le commandement momentané du 6e corps de l'armée impériale, est simple maréchal de camp commandant la subdivision militaire de Maine-et-Loire. En *trente ans*, le colonel de l'ex-30e dragons a avancé d'un grade.

Son retour était vivement attendu. L'alarme était revenue parmi les sénateurs et les membres du gouvernement provisoire ; les souverains eux-mêmes montraient de l'inquiétude. Enfin le duc de Raguse parut. Voici en quels termes un personnage déjà cité, et témoin oculaire, raconte l'ovation qui accueillit le maréchal à son arrivée dans les salons de M. de Talleyrand : « Quinze « ans sont passés, et il me semble encore assister à cette scène : « tout le monde avait fini de dîner ; il se mit seul à table devant « un petit guéridon placé exprès au milieu de la salle et sur le- « quel on le servit. Chacun de nous allait causer avec lui et le « complimenter. Il fut le héros de cette journée [1]. » Déplorable triomphe qui a fait maudire le nom de ce maréchal par tout un peuple, et qui laissera sur sa mémoire une tache éternelle !

La défection du 6e corps, dans la nuit du 4 au 5 avril, ne fit point la chute de Napoléon ; la prise de Paris et l'abdication avaient brisé le sceptre entre les mains de ce souverain. L'établissement impérial, toutefois, restait encore debout ; le duc de Raguse porta le coup de mort à cette cause, devenue, depuis l'invasion du territoire, la cause nationale, en apaisant, au profit du gouvernement provisoire, la patriotique révolte de ses soldats. Le 4 avril, au matin, l'empereur n'avait plus de couronne ; le 5, au soir, l'empire était fini ; la Restauration commençait. Ce fut seulement à la fin de cette dernière journée, après le retour de Marmont, que les partisans improvisés des Bourbons osèrent faire décider officiellement le rappel de ces princes. Avant de dire comment cet événement se produisit, nous suivrons l'empereur jusqu'à son départ pour l'île d'Elbe. Les quinze jours durant lesquels Napoléon séjourna encore à Fontainebleau, longue et solitaire agonie dont les secousses concentrées dans les murs de ce palais furent alors inaperçues à Paris comme dans le reste de la France, présentent un enseignement politique trop sérieux pour ne pas être racontés.

1. Bourrienne. *Mémoires*, tome X, page 109.

L'empereur venait de recevoir de Paris une copie du traité convenu entre Marmont et le prince de Schwartzenberg, lorsque des officiers, expédiés par le général Chastel, lui annoncèrent la défection du 6e corps. Il voulut d'abord douter. Quand la conviction fut enfin entrée dans son esprit, sa parole s'arrêta, son regard devint fixe, et il ne rompit le silence que pour laisser échapper ces mots sur Marmont, que l'on accusait d'avoir ordonné le départ des troupes : « L'ingrat ! il sera plus malheureux que moi ! » On dut le laisser seul. Quelques heures après, l'ordre suivant était lu à la tête de tous les régiments de l'armée :

ORDRE DU JOUR.

A l'armée.

« Fontainebleau, le 5 avril 1814.

« L'empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui témoigne, et principalement parce qu'elle reconnaît que la France est en lui et non pas dans le peuple de la capitale. Le soldat suit la fortune et l'infortune de son général, son honneur et sa religion. Le duc de Raguse n'a point inspiré ce sentiment à ses compagnons d'armes ; il a passé aux alliés. L'empereur ne peut approuver la condition sous laquelle il a fait cette démarche ; il ne peut accepter la vie et la liberté de la merci d'un sujet.

« Le Sénat s'est permis de disposer du gouvernement français ; il a oublié qu'il doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse maintenant ; que c'est l'empereur qui a sauvé une partie de ses membres des orages de la révolution ; tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation.

« Le Sénat se fonde sur les articles de la constitution pour la renverser ; il ne rougit pas de faire des reproches à l'empereur, sans remarquer que, comme premier corps de l'État, il a pris part à tous les événements. Il est allé si loin, qu'il a osé accuser l'empereur d'avoir changé les actes dans leur publication. Le monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de tels artifices. Un signe était un ordre pour le Sénat qui, toujours, faisait plus qu'on ne désirait de lui. L'empereur a toujours été accessible aux remontrances de ses ministres, et il attendait d'eux, dans cette circonstance, la justification la plus indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'enthousiasme s'est mêlé dans les adresses et les discours

publics, alors l'empereur a été trompé. Mais ceux qui ont tenu ce langage doivent s'attribuer à eux-mêmes les suites de leurs flatteries.

« Le Sénat ne rougit pas de parler de libelles publiés contre les gouvernements étrangers; il oublie qu'ils furent rédigés dans son sein! Si longtemps que la fortune s'est montrée fidèle à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles, et nulle plainte n'a été entendue sur les abus du pouvoir. Si l'empereur avait méprisé les hommes, comme on le lui a reproché, alors le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de Dieu et de la nation; eux seuls pouvaient l'en priver; il l'a toujours considérée comme un fardeau, et lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la conviction que lui seul était à même de la porter dignement.

« Le bonheur de la France paraissait être dans la destinée de l'empereur; aujourd'hui que la fortune s'est décidée contre lui, la volonté de la nation seule pourrait le persuader de rester plus longtemps sur le trône. S'il se doit considérer comme le seul obstacle à la paix, il fait volontiers ce dernier sacrifice à la France. Il a en conséquence envoyé le prince de la Moskowa et les ducs de Vicence et de Tarente à Paris, pour entamer la négociation. L'armée peut être certaine que l'honneur de l'empereur ne sera jamais en contradiction avec le bonheur de la France. »

Aucun des adversaires du régime impérial n'a fait ressortir avec plus d'amertume les fautes de l'empereur et les vices de son gouvernement. Ces aveux de Napoléon sont la condamnation de tout son règne; ils font comprendre ses revers et sa chute, et s'ils n'absolvent pas les hommes, ils justifient l'événement.

Nous avons dit que les trois plénipotentiaires de l'empereur, en quittant Alexandre, étaient rentrés se reposer à l'hôtel du maréchal Ney. Ils revinrent à Fontainebleau dans la soirée. Ce fut Ney qui se chargea d'annoncer à Napoléon qu'on exigeait de lui une abdication pure et simple, sans autre condition que la garantie de sa sûreté personnelle. Sa parole fut sans ménagement. Il venait, au reste, de s'engager. Avant d'entrer dans le cabinet de l'empereur, il avait écrit à M. de Talleyrand pour lui annoncer sa résolution d'embrasser « la cause des anciens rois [1]. »

1. Voici les passages essentiels de cette lettre :

« Je me suis rendu hier à Paris avec M. le maréchal duc de Tarente et M. le duc de Vicence, comme chargé de pleins pouvoirs pour défendre, près

Macdonald et Caulaincourt, en confirmant le rejet de la régence, s'efforcèrent, par des formes plus douces, d'amortir la violence de ce nouveau coup. Le premier mouvement de l'empereur fut de rompre toute négociation et d'en appeler enfin à la chance de nouvelles batailles. « Il n'y avait plus d'illusions possibles pour l'armée ni pour ses chefs, disait-il ; les alliés ne voulaient traiter à aucun prix. L'armée devait-elle donc rendre les armes sans combattre ? »

En effet, outre les 30,000 soldats qui restaient encore cantonnés autour de Fontainebleau, 15 à 20,000, on l'a vu, se trouvaient auprès de l'impératrice, à Blois ou dans les garnisons placées entre cette ville et Paris [1] ; 20,000 autres se maintenaient en arrière de Lyon ; 20,000 arrivaient d'Italie conduits par le général Grenier ; 15,000 venaient de quitter la Catalogne avec Suchet, et 40,000, commandés par Soult, disputaient à Wellington l'entrée des provinces du midi. Ces troupes réunies présentaient une force de plus de 140,000 combattants, avec lesquels l'empereur pouvait soutenir longtemps la guerre contre un ennemi lent, inquiet et susceptible d'être désuni. Ces considérations, Napoléon les opposait à la demande d'une abdication sans conditions. Durant deux jours, il résista à toutes les instances de ses plénipotentiaires. Un instant sa pensée s'arrêta sur une retraite générale derrière la Loire. Une longue acclamation d'épouvante accueillit ce projet ; c'était, disait-on, vouloir armer la

de S. M. l'empereur Alexandre, les intérêts de la dynastie de l'empereur Napoléon. Un *événement imprévu* ayant *tout à coup arrêté* les négociations qui, cependant, semblaient promettre les *plus heureux résultats*, je vis dès lors que, pour éviter à notre chère patrie les maux affreux d'une guerre civile, il ne restait plus aux Français qu'à embrasser la cause de nos anciens rois ; et c'est pénétré de ce sentiment que je me suis rendu, ce soir, auprès de l'empereur Napoléon, pour lui manifester les vœux de la nation..... Demain matin, j'espère qu'il me remettra lui-même l'acte formel et authentique de son abdication ; aussitôt après, j'aurai l'honneur d'aller voir Votre Altesse Sérénissime.

« Fontainebleau, ce 5 avril, onze heures et demie du soir. »

1. Voir page 244, et la 2e note page 245.

moitié de la France contre l'autre et s'exposer à une guerre d'aventures qui, portant le ravage partout, ne pourrait finir nulle part. « Eh bien! s'il faut renoncer à défendre la France, s'écria Napoléon, l'Italie ne nous offre-t-elle pas une retraite encore digne de nous? Veut-on m'y suivre encore une fois? Marchons vers les Alpes! » Ce cri, écho lointain de cette voix du génie qui avait inspiré ses premiers commandements, ne fut ni entendu ni compris. Loin de là, il servit de texte aux plus étranges commentaires. Les fautes de Napoléon étaient des fautes politiques; les fautes militaires appartenaient à ses lieutenants; celles-ci lui furent toutes attribuées; on se mit à douter de son génie; quelques-uns même osèrent accuser sa raison. Des récriminations, des murmures éclatèrent. Ney s'emporta. Triste condition de la grandeur! Il aurait suffi à Napoléon de quitter ses appartements impériaux, de sortir de son palais, puis de marcher, pour se voir aussitôt suivi par toute une armée enthousiaste, intrépide; mais confiné dans son cabinet, cerné, pour ainsi dire, par son entourage, il n'eut pas la force de secouer le joug de ses grands officiers, de se soustraire au fastueux isolement où le tenait son titre. Il consumait son temps et ses forces à lutter contre la lassitude de son haut état-major; au lieu d'agir, il cherchait à convaincre, il discutait. A ce moment, le rôle d'empereur, qu'il s'efforçait de prolonger, semblait anéantir chez lui les facultés du général et du soldat. Son génie, comme l'ont affirmé ses ennemis, avait-il donc besoin, pour se révéler, de la double influence du succès et de la force? La fortune était-elle une des conditions de son audace, et, disciple du fatalisme oriental, ne savait-il que baisser la tête quand le sort venait à le frapper? Les gens qui lui sont restés le plus dévoués et qui l'ont approché le plus près, expliquent l'indécision et la faiblesse qu'il montra à cette époque de revers, comme après la bataille de Waterloo, par une prostration morale et physique, résultat de longs jours sans repos, de nombreuses nuits sans sommeil et de la prodigieuse contention d'esprit à laquelle l'avaient obligé ses

efforts des derniers mois. Même pour le génie, les forces humaines ont leurs limites.

Sa résistance à la fin fut vaincue. « Vous voulez du repos, dit-il « à ses généraux, ayez-en donc ! Hélas ! vous ne sayez pas com- « bien de douleurs vous attendent sur vos lits de duvet ! Quelques « années de cette paix que vous achetez si cher vous moissonne- « ront en plus grand nombre que ne pourrait le faire la guerre « la plus désespérée [1] ! » S'approchant d'une espèce de guéridon placé au milieu de son cabinet, il écrivit alors sa seconde abdication ; cette pièce, dont l'original manuscrit a été conservé, est ainsi conçue :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses enfants, aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. »

Ney, Macdonald et Caulaincourt furent encore chargés de porter cet acte aux souverains et de stipuler, au nom de l'empereur, les clauses du traité qui devait régler sa position et celle de sa famille. Leur départ fut le signal d'une espèce de désertion générale. Chacun saisissait le moindre prétexte pour quitter Fontainebleau. Les uns partaient, appelés, disaient-ils, par leurs affaires particulières ; d'autres se faisaient donner une mission ; ceux-ci s'absentaient dans l'intérêt de leur arme ou de leur corps ; ceux-là pour aller chercher des fonds ; d'autres, enfin, pour visiter leurs femmes ou leurs enfants malades. Tous, en arrivant à Paris, couraient porter leur adhésion au gouvernement provisoire. La solitude commença pour Napoléon. Il put enfin juger les hommes et mesurer l'étendue de sa chute. Le traité que négociaient alors ses plénipotentiaires lui était tout personnel. Hier, souverain le plus puissant du monde, il ôtait la couronne

1. *Manuscrit de 1814*, par le baron FAIN.

du front de ceux-ci, et donnait aux autres des royaumes : aujourd'hui, deux de ses maréchaux et son ministre des affaires étrangères discutaient avec les représentants de ces ennemis tant de fois et si longtemps vaincus, le lieu et les conditions de son exil. La pensée de ce débat révoltait sa fierté. Le colonel Gourgaud fut chargé d'aller redemander au duc de Vicence l'acte d'abdication. « A quoi bon un traité, écrivait-il à Caulaincourt, « puisqu'on ne veut pas régler avec moi les intérêts de la France? « Du moment qu'il ne s'agit que de ma personne, il n'y a pas de « traité à faire. Je suis un vaincu. Un simple cartel suffit pour « garantir ma liberté. » Gourgaud revint de Paris les mains vides; le traité fut conclu le 11 avril. Caulaincourt l'apporta. Napoléon, en voyant le duc, réclama de nouveau son acte d'abdication. Caulaincourt lui fit observer que cette pièce, base de la négociation, avait dû, dès la première séance, être communiquée et déposée. Napoléon insista, ajoutant qu'il ne ratifierait pas. « Je ne veux pas de traité pour moi seul! Je ne signerai pas « ma honte! » répétait-il à Caulaincourt. Vainement ce dernier épuisa-t-il tous les moyens de persuasion; Napoléon, durant toute la journée du 12, persista dans son refus. Quel était le motif de cette résolution si subite et si ferme, quand la cause impériale était abandonnée, même par l'empereur? Le duc de Vicence devait l'apprendre le lendemain. Voici en quels termes le baron Fain, dans son *Manuscrit de* 1814, raconte un des plus saisissants épisodes du séjour de Napoléon à Fontainebleau :

« Dans la nuit du 12 au 13 avril, le silence des longs corridors du palais est tout à coup troublé par des allées et des venues fréquentes. Les garçons du château montent et descendent; les bougies de l'appartement intérieur s'allument; les valets de chambre sont debout. On vient frapper à la porte du docteur Yvan; on va réveiller le général Bertrand; on appelle le duc de Vicence, on court chercher le duc de Bassano. Tous arrivent, et sont successivement introduits dans la chambre à coucher. En vain la curiosité prête une oreille inquiète; elle ne peut entendre

que des gémissements et des sanglots qui s'échappent de l'antichambre et se prolongent sous la galerie voisine. Tout à coup le docteur Yvan sort; il descend précipitamment dans la cour, y trouve un cheval attaché aux grilles, monte dessus et s'éloigne au galop. Voici ce qu'on raconte du mystère de cette nuit :

« A l'époque de la retraite de Moscou, Napoléon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen de ne pas tomber vivant entre les mains de l'ennemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien Yvan un sachet d'opium [1] qu'il avait porté à son cou pendant tout le temps qu'avait duré le danger. Depuis il avait conservé avec grand soin ce sachet dans un secret de son nécessaire. Cette nuit, le moment lui avait paru arrivé de recourir à cette dernière ressource. Le valet de chambre, qui couchait derrière sa porte entr'ouverte, l'avait entendu se lever, l'avait vu délayer quelque chose dans un verre d'eau, boire et se recoucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'était alors qu'il avait fait appeler ses serviteurs les plus intimes. Yvan avait été appelé aussi; mais apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre de ce que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était précipitamment sauvé de Fontainebleau. On ajoute qu'un long assoupissement était survenu, qu'après une sueur abondante les douleurs avaient cessé, et que les symptômes effrayants avaient fini par s'effacer, soit que la dose se fût trouvée insuffisante, soit que le temps en eût amorti le venin. On dit enfin que Napoléon, étonné de vivre, avait réfléchi quelques instants : « *Dieu ne le veut pas !* s'était-il écrié. »

Les souverains alliés attendaient avec impatience la ratification du traité. Surpris de ne pas voir revenir Caulaincourt, Macdonald se rendit à son tour à Fontainebleau. Il y arriva le 13 au matin. Lorsqu'il entra dans la chambre de l'empereur,

1. Ce n'était pas seulement de l'opium; c'était une préparation indiquée par Cabanis, la même dont Condorcet se servit pour se donner la mort. (*Note du baron* FAIN.)

il le trouva assis devant la cheminée, enveloppé dans une espèce de robe de chambre en basin blanc, les pieds nus dans des pantoufles, les coudes sur les genoux et la tête appuyée sur ses deux mains. Napoléon était immobile. Le duc de Bassano et Caulaincourt se trouvaient seuls avec lui. La rêverie qui l'absorbait était si profonde qu'il n'entendit pas le bruit des pas de Macdonald. « Sire, dit Caulaincourt en se penchant vers l'empereur, voici le duc de Tarente. — Ah! c'est vous, maréchal? » répliqua Napoléon d'une voix pénible et en se tournant lentement vers Macdonald. Sa figure était prodigieusement changée. « Mon Dieu! Sire, s'écria le maréchal effrayé, Votre Majesté est donc indisposée? — Oui!.... J'ai passé une bien mauvaise nuit. » Le maréchal, au bout de quelque temps, parla du traité; Napoléon demanda au duc de Vicence le double qu'il avait apporté, le lut sans faire d'observations, le ratifia ensuite sans hésiter, et dit à Macdonald : « Je ne suis plus assez riche pour « récompenser vos derniers services. — Vous savez, Sire, que « jamais l'intérêt ne m'a conduit. — Je le sais; je vois maintenant « combien on m'avait trompé sur votre compte ; j'entrevois aussi « les motifs de ceux qui m'avaient prévenu contre vous. — Sire, « je vous l'ai dit, depuis 1809 j'ai tout oublié. — C'est vrai ; mais « puisque je ne peux plus vous récompenser comme je le désire- « rais, je veux du moins qu'un souvenir, bien faible à la vérité, « puisse vous rappeler que je n'oublierai jamais ce que vous avez « fait pour moi. Vicence, ajouta Napoléon en se tournant vers « Caulaincourt, demandez le sabre qui me fut donné en Égypte « par Mourad-Bey et que je portais à la bataille du Mont-Tha- « bor. » Constant apporta le sabre ; Napoléon le prit des mains de Caulaincourt et le remit au maréchal en lui disant : « Voilà, « mon digne ami, la seule récompense que je puisse vous donner. « — Sire, je le garderai toute ma vie ; et si jamais j'ai un fils, ce « sera son plus bel héritage. — Donnez-moi la main, maréchal, « et embrassez-moi. » Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ; tous deux pleuraient.

Il est des services et des hommes qu'on ne récompense pas avec de l'argent. Napoléon le savait ; aussi, quand il parlait de sa fortune perdue, faisait-il seulement allusion à l'impuissance où il était désormais, comme souverain, de donner à Macdonald des marques publiques, éclatantes, d'affection et de confiance. Disons, à cette occasion, que sa pénurie était réelle. On sait qu'à la fin de 1813 il tenait en réserve, dans les caves des Tuileries, 250 millions, fruit des contributions de guerre que, par des articles secrets de ses traités, il avait frappées, avant 1810, sur l'Autriche et sur la Prusse. Dès le mois de janvier 1814, 100 millions avaient été versés dans les caisses publiques ; des sommes assez importantes avaient en outre été données aux départements et aux communes les plus ravagées par la guerre, à des hospices, et à quelques généraux ; le général Souham, entre autres, avait sollicité et obtenu, à titre de gratification, 6,000 fr., la veille même du jour où il était passé à l'ennemi. Le reste de ce trésor, à l'exception de quelques millions emportés à Blois ou restés aux Tuileries, et dont s'empara le gouvernement provisoire, comme nous aurons à le dire dans le volume suivant, avait été dépensé pour les besoins de la dernière campagne.

Caulaincourt et Macdonald portèrent aux souverains le traité ratifié. Ney n'était point revenu. De tous les maréchaux présents à Paris ou résidant dans ceux des départements qui pouvaient communiquer avec le gouvernement provisoire, le duc de Tarente fut le dernier qui reconnut les actes du Sénat ; il ne le fit que lorsque Napoléon eut légalement cessé d'être souverain. Son adhésion contraste, par son laconisme, avec celles qui remplissent les colonnes du *Moniteur* de cette époque ; il resta noble et digne jusqu'au bout ; voici les termes de cet acte :

« Dégagé de mes serments par l'abdication de l'empereur Napoléon, je déclare adhérer aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire. »

Nous n'analyserons pas ici le traité du 11 avril ; la plupart de ses clauses, comme nous aurons à le dire plus tard, restèrent

inexécutées. Nous le reproduisons, d'ailleurs, à la fin de ce volume, en même temps que les ratifications de l'empereur, du gouvernement provisoire, du gouvernement royal et du gouvernement anglais. Nous dirons seulement que Napoléon, pour quitter Fontainebleau, dut attendre la ratification de la cour de Londres; elle ne parvint à Paris que le 17 et fut notifiée le 19. Le soir même, les commissaires destinés à accompagner l'empereur jusqu'à son embarquement pour l'île d'Elbe, arrivèrent à Fontainebleau.

Les sept jours écoulés depuis le matin où lui-même avait ratifié le traité, se passèrent, pour lui, dans une solitude presque complète. De tous ses ministres, les ducs de Vicence et de Bassano furent les seuls qui ne l'abandonnèrent pas; ils restèrent jusqu'au dernier moment avec lui, redoublant, pour sa personne, de soins, de respects et d'égards. Macdonald, Mortier et Moncey furent également les seuls maréchaux qui vinrent alors lui rendre visite. Berthier, qu'il avait si prodigieusement grandi, auquel il confia le commandement de l'armée après son abdication, quitta immédiatement Fontainebleau et ne reparut plus; il envoyait ses ordres de Paris [1]. Confiné dans la bibliothèque, il ne la quittait que pour se promener dans le petit jardin renfermé entre l'ancienne galerie des Cerfs et la chapelle, ou pour parcourir la galerie où se tenaient les personnes encore attachées à son service et le petit nombre d'officiers-généraux restés à Fontainebleau. Il causait de tout, avec tous, familièrement et dans le plus grand calme. Une légère émotion l'agitait pourtant

1. Ce fut dans un souper où assistait le prince de Neufchâtel que Napoléon lui annonça qu'il venait de lui confier le commandement de l'armée. Berthier remercia et, après la première effusion de sa reconnaissance, demanda, en hésitant, la permission d'aller le lendemain à Paris; elle lui fut immédiatement accordée. « Mais vous ne ferez pas comme les autres, Monsieur le maréchal, ajouta Napoléon avec un sourire qui n'était pas sans tristesse; je vous reverrai, n'est-ce pas? — Oh! Sire, s'écria Berthier, comment pouvez-vous croire...» Il n'acheva pas sa phrase, tant semblait forte l'émotion que lui causait ce doute sur son attachement et sa fidélité ; il y avait des larmes dans sa voix. — Avons-nous besoin de répéter qu'il partit et ne revint pas?

chaque fois qu'il entendait une voiture rouler dans les cours; il demandait si ce n'était pas Cambacérès, Clarke, Fontanes, Molé, ou quelque autre de ceux qu'il avait tant comblés, qui venaient lui faire leurs adieux. Son espérance se trouvait toujours trompée : il était tombé; d'autres s'élevaient; c'était à ceux-là que ses courtisans et ses flatteurs de la veille portaient maintenant les hommages et les louanges dont ils l'avaient si longtemps enivré.

Ces déceptions, quelque résignation qu'il affectât, n'étaient pas sans amertume. On raconte que, le 13 avril, le jour même de la ratification du traité, causant de Marmont, il opposait à la conduite de ce maréchal la noble attitude du général Lucotte. Tombé dans la disgrâce de l'empereur pour nous ne savons quel manquement à l'étiquette, le général Lucotte avait mis le comble à la colère de Napoléon en se permettant de discuter avec lui un ordre qui lui semblait injuste. Lucotte n'avait que son épée pour fortune; malgré ses services et sa vie irréprochable, il dut quitter les troupes impériales pour entrer dans l'armée du roi Joseph, en conservant toutefois son grade de général de brigade. Plusieurs actions brillantes lui firent donner, par ce frère de l'empereur, le grade de général de division. Rentré en France avec le maréchal Soult, Lucotte comptait parmi les officiers-généraux des deux divisions qui furent détachées de l'armée d'Espagne pour faire la campagne de France à laquelle elles prirent une part glorieuse. La prévention de l'empereur le suivit sur ce nouveau champ de bataille; on l'obligea de reprendre son ancien grade. « Voyez! disait l'empereur à cette occasion, « j'ai été injuste, dur envers Lucotte, et il a refusé de me tra- « hir! Tandis que Marmont!.... En vérité, je peux me vanter « d'avoir bien connu les hommes! » Un des assistants, Gourgaud, dit-on, s'étonna que l'empereur n'eût pas songé, depuis les événements d'Essonne, à réparer son injustice. « Malheureusement, il n'est plus temps, » dit Napoléon. Le duc de Bassano lui fit observer qu'un décret antidaté de quarante-huit

heures suffirait. Le décret fut immédiatement rédigé, et Lucotte recouvra son grade de général de division. Quelques officiers firent preuve à ce moment d'une bien noble confiance : quand d'autres cherchaient à se créer des titres à la bienveillance du gouvernement nouveau à l'aide de trahisons supposées ou d'une haine qu'ils n'avaient jamais eue, ces officiers venaient demander à l'empereur des lettres de recommandation. On lisait dans celle qu'il donna entre autres à M. de Caraman, un de ses officiers d'ordonnance : « J'autorise M. de Caraman à me quitter. « Je ne doute pas que son nouveau souverain n'ait d'utiles ser- « vices à tirer de lui et à se louer de son zèle, de ses talents et « de son dévouement. » Il écrivait au général polonais Kosakowski : « Je déclare avec plaisir, mon cher général, que vous « m'êtes resté attaché et fidèle jusqu'au dernier moment. »

Ce fut le 20 au matin que les voitures qui devaient l'emmener vinrent se placer au pied de l'escalier de la cour du *Cheval Blanc;* la garde impériale était rangée en ligne dans cette cour ; une foule immense, composée de toute la population de Fontainebleau et des villages voisins, se pressait aux grilles et dans les rues adjacentes. A onze heures et demie les commissaires étrangers qui devaient l'accompagner se présentèrent dans la pièce qui précédait son cabinet. On l'avertit. Quelques minutes après, le général Bertrand annonçait *l'empereur!* Toutes les personnes présentes se rangèrent aussitôt sur deux files ; Napoléon parut ; il serra la main du petit nombre d'amis et de serviteurs, reste de la cour la plus nombreuse et la plus brillante de l'Europe, qui étaient placés sur son passage [1], traversa la gale-

1. Le baron Fain, dans son *Manuscrit de* 1814, cite les noms suivants : le général Belliard, le colonel Gourgaud, le colonel de Bussi, le colonel Anatole de Montesquiou, le comte de Turenne, le général Fouler, le baron de Mesgrigny, le baron Fain (l'auteur du *Manuscrit*), le lieutenant-colonel Athalin, le baron de Laplace, le baron Le Lorgne d'Ideville, le chevalier Jouanne, le général Kosakowski et son compatriote le colonel Vonsowitch. — Le valet de chambre de confiance de l'empereur, Constant, et son mameluk Roustan, avaient disparu la veille.

rie et descendit le grand escalier. A sa vue les tambours battirent aux champs; d'un signe imposant de la main, il leur fit faire silence; puis, s'avançant vers sa garde, il éleva la voix et dit :

« Officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux! Depuis vingt ans je vous ai constamment trouvés sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de fidélité et de bravoure.

« Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue! Mais la guerre était interminable; c'eût été la guerre civile, et la France en fût devenue plus malheureuse. J'ai donc sacrifié nos intérêts à ceux de la patrie. Je pars! vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée; il sera toujours l'objet de mes vœux.

« Ne plaignez pas mon sort. Si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble!..... Adieu, mes enfants! je voudrais vous presser tous sur mon cœur! Que j'embrasse au moins votre général, votre drapeau!

Le général Petit s'avança, Napoléon le serra dans ses bras; il prit une aigle et la pressa vivement contre sa poitrine. « Chère « aigle! s'écria-t-il en embrassant le glorieux emblème, que ce « dernier baiser retentisse dans le cœur de tous mes soldats!

« Adieu, encore une fois, mes vieux compagnons! adieu! »

Les yeux de Napoléon étaient humides. Toute la garde pleurait. L'émotion avait gagné jusqu'au commissaire anglais, le colonel Campbell, qui fondait en larmes. L'empereur monta dans une voiture où se trouvait déjà le général Bertrand et disparut; la garde sortit lentement de la cour du château et la foule s'écoula en silence.

FIN DU TOME PREMIER.

DOCUMENTS HISTORIQUES

I.

TRAITÉ DU 11 AVRIL 1814,

CONNU SOUS LE NOM DE TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

S. M. l'empereur Napoléon, d'une part; et LL. MM. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohème, l'empereur de toutes les Russies, et le roi de Prusse, stipulant, tant en leur nom qu'en celui de tous les alliés, de l'autre; ayant nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'empereur Napoléon : les sieurs Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, duc de Vicence, son grand écuyer, sénateur, ministre des relations extérieures, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de Léopold d'Autriche, de Saint-André, de Saint-Alexandre-Newsky, de Sainte-Anne de Russie, et de plusieurs autres; Michel Ney, duc d'Elchingen et maréchal de l'empire, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, chevalier de la Couronne-de-Fer et de l'ordre du Christ[1]; Jacques-Étienne-Alexandre Macdonald, duc de Tarente, maréchal de l'empire, grand-aigle de la Légion-d'Honneur et chevalier de la Couronne-de-Fer.

1. Il est à remarquer que le maréchal Ney ne prend pas le titre de prince de la Moskowa; on dit que ce fut par ménagement pour l'empereur Alexandre.

Et S. M. l'empereur d'Autriche, le sieur Clément-Wenceslas-Lothaire, prince de Metternich, Winebourg-Schsenhausen, chevalier de la Toison-d'Or, grand'croix de l'ordre royal de Saint-Étienne, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-André, de Saint-Alexandre-Newsky et de Sainte-Anne de Russie, de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, grand'croix de l'ordre de Saint-Joseph de Wurzbourg, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et de plusieurs autres, chancelier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, curateur de l'Académie impériale de S. M. I. et R. apostolique, et son ministre d'État des conférences et des affaires étrangères.

(Dans le traité avec la Russie sont les titres du baron de Nesselrode, et dans le traité avec la Prusse sont les titres du baron de Hardenberg.)

Les plénipotentiaires ci-dessus nommés, après avoir procédé à l'échange de leurs pleins pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER.

S. M. l'empereur Napoléon renonce, pour lui et ses successeurs et descendants, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français et le royaume d'Italie que sur tout autre pays.

ARTICLE 2.

LL. MM. l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise conserveront ces titres et qualités pour en jouir leur vie durant.

La mère, frères, sœurs, neveux et nièces de l'empereur conserveront également, partout où ils se trouveront, les titres de princes de sa famille.

ARTICLE 3.

L'île d'Elbe, adoptée par S. M. l'empereur Napoléon pour le lieu de

son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée, qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété.

Il sera donné en outre en toute propriété à l'empereur Napoléon un revenu annuel de deux millions de francs en rentes sur le grand-livre de France, dont un million reversible à l'impératrice [1].

ARTICLE 4.

Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices pour faire respecter, par les Barbaresques, le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, et pour que dans ses rapports avec les Barbaresques elle soit assimilée à la France.

ARTICLE 5.

Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, seront donnés en toute propriété et souveraineté à S. M. l'impératrice Marie-Louise.

Ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe; le prince son fils prendra, dès ce moment, le titre de prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

ARTICLE 6.

Il sera réservé, dans les pays auxquels Napoléon renonce, pour lui et sa famille, des domaines, ou donné des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu annuel net et déduction faite de toutes charges, de 2,500,000 francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et princesses de sa famille, et seront répartis entre eux, de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante, savoir :

A Madame mère, 300,000 francs;

1. L'empereur ne toucha jamais rien de ces deux millions; le gouvernement royal refusa de les lui payer.

Au roi Joseph et à la reine, 500,000 francs;
Au roi Louis, 200,000 francs;
A la reine Hortense et à ses enfants, 400,000 francs;
Au roi Jérôme et à la reine, 500,000 francs;
A la princesse Élisa, 300,000 francs;
A la princesse Pauline, 300,000 francs.

Les princes et princesses de la famille de l'empereur Napoléon conserveront en outre tous les biens, meubles et immeubles, de quelque nature que ce soit, qu'ils possèdent à titre particulier, et notamment les rentes dont ils jouissent, également comme particuliers, sur le grand-livre de France, ou le Monte-Napoleone de Milan [1].

ARTICLE 7.

Le traitement annuel de l'impératrice Joséphine sera réduit à 1 million, en domaines ou en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera à jouir en toute propriété de tous ses biens meubles et immeubles particuliers, et pourra en disposer conformément aux lois françaises.

ARTICLE 8.

Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France.

ARTICLE 9.

Les propriétés que S. M. l'empereur Napoléon possède en France, soit comme domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, resteront à la couronne.

Sur les fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur le grand-livre,

1. Non-seulement les membres de la famille impériale n'ont jamais rien touché, mais leurs biens particuliers, saisis par le gouvernement royal, et placés sous le sequestre, furent ensuite donnés ou retenus sans indemnité.

soit sur la banque de France, soit sur les actions des forêts [1], soit de toute autre manière et dont S. M. fait l'abandon à la couronne, il sera réservé un capital qui n'excédera pas 2 millions, pour être employé en gratifications en faveur des personnes qui seront portées sur l'état que signera l'empereur Napoléon et qui sera remis au gouvernement français [2].

ARTICLE 10.

Tous les diamants de la couronne resteront à la France.

ARTICLE 11.

L'empereur Napoléon fera retourner au trésor et autres caisses publiques toutes les sommes et effets qui auraient été déplacés par ses ordres, à l'exception de ce qui provient de la liste civile.

1. Il faut lire : *des canaux*; ces mots : *actions des forêts*, sont évidemment une erreur matérielle du copiste, puisqu'il n'a jamais existé d'actions des forêts.

2. État des gratifications accordées par l'empereur Napoléon, conformément à l'article 9 ci-dessus.

Savoir :

Aux généraux de la garde.

Friant	50,000 fr.
Cambronne	50,000
Petit	50,000
Ornano	50,000
Curial	50,000
Michel	50,000
Lefebvre-Desnouettes	50,000
Guyot	50,000
Lyons	50,000
Laferrière	50,000
Colbert	50,000
Marin	50,000
Boulard	50,000
A reporter	650,000 fr.

ARTICLE 12.

Les dettes de la maison de S. M. l'empereur Napoléon, telles qu'elles se trouvent au jour de la signature du présent traité, seront immédiatement acquittées sur les arrérages dus par le trésor public à la liste civile, d'après les états qui seront signés par un commissaire nommé à cet effet.

ARTICLE 13.

Les obligations du Monte-Napoleone de Milan envers tous ses créan-

Aux aides de camp.

Report.	650,000 fr.
Drouot.	50,000
Corbineau	50,000
Dejean.	50,000
Caffarelli.	50,000
Montesquiou.	50,000
Bernard	50,000
Bussy.	50,000
Au général Fouler, écuyer de l'empereur.	50,000
Au baron Fain, secrétaire du cabinet.	50,000
Au baron Menneval, secrétaire des commandements de l'impératrice Marie-Louise.	50,000
Au baron Corvisard, premier médecin.	50,000
Au colonel Gourgaud, premier officier d'ordonnance. . . .	50,000
Au chevalier Jouanne, premier commis du cabinet.	40,000
Au baron Yvan, chirurgien ordinaire.	40,000
A trente officiers de la garde (état A).	170,000
Au service de la chambre (état B).	100,000
Au service des écuries (état C).	130,000
Au service de l'impératrice et de la bouche (état D). . . .	140,000
Au service des fourriers et du roi de Rome (état E).	70,000
Au service de santé de l'empereur (état F).	60,000
Total.	2,000,000 fr.

Ces gratifications n ont jamais été payées.

ciers, soit Français, soit étrangers, seront exactement remplies sans qu'il soit fait aucun changement à cet égard [1].

ARTICLE 14.

On donnera tous les sauf-conduits nécessaires pour le libre voyage de S. M. l'empereur Napoléon, de l'impératrice, des princes et princesses, et de toutes les personnes de leur suite qui voudront les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour le passage de tous les équipages, chevaux et effets qui leur appartiennent.

Les puissances alliées donneront en conséquence des officiers et quelques hommes d'escorte.

ARTICLE 15.

La garde impériale française fournira un détachement de 12 à 1,500 hommes de toutes armes, pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu de l'embarquement.

ARTICLE 16.

Il sera fourni une corvette armée et les bâtiments de transport nécessaires pour conduire au lieu de sa destination S. M. l'empereur Napoléon, ainsi que sa maison. La corvette demeurera en toute propriété à S. M.

ARTICLE 17.

S. M. l'empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats.

ARTICLE 18.

Tous les Français qui auront suivi S. M. l'empereur Napoléon et sa

1. Cet article est la seule condition que Napoléon ait mise à son abdication du trône d'Italie; il n'a pas été respecté.

famille seront tenus, s'ils ne veulent pas perdre leur qualité de Français, de rentrer en France dans le terme de trois ans, à moins qu'ils ne soient compris dans les exceptions que le gouvernement français se réserve d'accorder après l'expiration de ce terme.

ARTICLE 19.

Les troupes polonaises de toutes armes qui sont au service de la France auront la liberté de retourner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables. Les officiers, sous-officiers et soldats conserveront les décorations qui leur auront été accordées et les pensions affectées à ces décorations.

ARTICLE 20.

Les hautes puissances alliées garantissent l'exécution de tous les articles du présent traité. Elles s'engagent à obtenir qu'ils soient adoptés et garantis par la France.

ARTICLE 21.

Le présent traité sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Paris dans le terme de deux jours, ou plus tôt si faire se peut.

Fait à Paris, le 11 avril 1814.

Signé : CAULAINCOURT, duc de Vicence ;
Le maréchal duc de Tarente, MACDONALD ;
Le maréchal duc d'Elchingen, NEY ;
Signé : Le prince DE METTERNICH.

Les mêmes articles ont été signés séparément, et sous la même date, de la part de la Russie, par le comte de Nesselrode, et de la part de la Prusse, par le baron de Hardenberg.

II.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Les puissances alliées ayant conclu un traité avec S. M. l'empereur Napoléon, et ce traité renfermant des dispositions à l'exécution desquelles le gouvernement français est dans le cas de prendre part, et des explications réciproques ayant eu lieu sur ce point, le gouvernement provisoire de France, dans la vue de concourir efficacement à toutes les mesures qui sont adoptées, se fait un devoir de déclarer qu'il y adhère autant que besoin est, et garantit, en tout ce qui concerne la France, l'exécution des stipulations renfermées dans ce traité, qui a été signé aujourd'hui entre MM. les plénipotentiaires des hautes puissances alliées, et ceux de S. M. l'empereur Napoléon.

Paris, le 11 avril 1814.

Signé : Le prince DE BÉNÉVENT, DALBERG, JAUCOURT, BEURNONVILLE, MONTESQUIOU.

III.

DÉCLARATION AU NOM DE S. M. LOUIS XVIII.

Le soussigné, ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères, ayant rendu compte au roi de la demande que LL. EE. messieurs les plénipotentiaires des cours alliées ont reçu de leurs souverains l'ordre de faire, relativement au traité du 11 avril, auquel le gouvernement provisoire a accédé, il a plu à Sa Majesté de l'autoriser à déclarer en son nom que les clauses du traité à la charge de la France seront fidèlement exécutées. Il a, en conséquence, l'honneur de le déclarer par la présente à Leurs Excellences.

Paris, le 31 mai 1814.

Signé : Le prince de BÉNÉVENT.

IV.

LETTRE DE LORD CASTLEREAGH A LORD BATHURST

RELATIVE AU TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

Paris, le 13 avril 1814.

... Je me borne, en conséquence, pour le moment, à vous expliquer ce qui s'est passé par rapport à la destinée future et à l'établissement de Napoléon et de sa famille.

Votre Seigneurie connaît déjà l'acte d'abdication signé par Bonaparte, le 4 de ce mois, et l'assurance qui lui a été donnée par l'empereur de Russie et par le gouvernement provisoire d'une pension de 6 millions de francs, avec un asile dans l'île d'Elbe. Bonaparte avait déposé cet acte entre les mains de M. de Caulaincourt et des maréchaux Ney et Macdonald, pour l'échanger contre un engagement formel de la part des alliés, relatif à l'arrangement proposé. Les mêmes personnes étaient autorisées à consentir à un armistice et à déterminer une ligne de démarcation qui puisse en même temps être satisfaisante pour les alliés, et prévenir l'effusion inutile du sang humain.

A mon arrivée, je trouvai cet arrangement sur le point d'être adopté. On avait discuté une convention qui aurait dû être signée le même jour, si l'on avait annoncé l'approche des ministres alliés. Les motifs qui portaient à hâter la conclusion de cet acte étaient l'inconvénient, sinon le danger, qu'il y avait à ce que Napoléon demeurât à Fontainebleau, entouré de troupes qui lui restaient toujours fidèles ; la crainte d'intrigues dans l'armée et la capitale, et l'avantage qu'avait, aux yeux de beaucoups d'officiers, un arrangement favorable à leur chef, qui leur permît de l'abandonner sans se déshonorer.

Dans la nuit après mon arrivée, les quatre ministres eurent une conférence sur la convention préparée avec le prince de Bénévent. J'y fis connaître mes objections, en exprimant en même temps le désir qu'on ne crût pas que j'y insistais, au risque de compromettre la tranquillité de la France, que pour empêcher l'exécution de la promesse donnée, à cause de l'urgence des circonstances, par la Russie.

Le prince de Bénévent reconnut la solidité de plusieurs de mes objections; mais il déclara en même temps qu'il croyait que le gouvernement provisoire ne pouvait avoir d'objet plus important que d'éviter tout ce qui pouvait, même pour un instant, prendre le caractère d'une guerre civile; et qu'il pensait aussi qu'une mesure de ce genre était essentielle pour faire passer l'armée du côté du gouvernement, dans une disposition qui permît de l'employer. D'après cette déclaration et celle du comte de Nesselrode, portant qu'en l'absence des alliés, l'empereur, son maître, avait senti la nécessité d'agir pour le mieux, en leur nom aussi bien qu'en son propre nom, je m'abstins de toute opposition ultérieure au principe de la mesure, me bornant à suggérer quelques modifications dans les détails. Je refusai cependant, au nom de mon gouvernement, d'être plus que partie accédante au traité, et déclarai que l'acte d'accession de la Grande-Bretagne ne s'étendrait pas au delà des arrangements territoriaux proposés dans le traité. On regarda comme parfaitement fondée mon observation qu'il n'était pas nécessaire que nous prissions part à la forme du traité, nommément pour ce qui regardait la reconnaissance du titre de Napoléon, dans les circonstances actuelles. Je joins maintenant le protocole et la note qui déterminent le point d'extension auquel j'ai pris sur moi de faire des promesses au nom de ma cour.

Conformément à mes propositions, la reconnaissance des titres impériaux, dans la famille, fut limitée à la durée de la vie des individus, d'après ce qui s'est observé lorsque le roi de Pologne devint électeur de Saxe.

Quant à ce qui fut fait en faveur de l'impératrice, non-seulement je n'y fis aucune objection, mais je le regardai comme dû à l'éclatant sacrifice des sentiments de famille que l'empereur d'Autriche fait à la cause de l'Europe. J'aurais désiré substituer une autre position à celle de l'île d'Elbe pour servir de retraite à Napoléon; mais il n'y en a pas de disponible qui présente la sécurité sur laquelle il insiste, et contre laquelle on ne pourrait faire les mêmes objections; et je ne crois pas pouvoir encourager l'alternative dont, d'après l'assurance de M. de Caulaincourt, Bonaparte avait plusieurs fois parlé d'avoir un asile en Angleterre.

La même nuit, les ministres alliés eurent une conférence avec M. de Caulaincourt et les maréchaux; j'y assistai. Le traité fut examiné et

accepté avec des changements ; depuis il a été signé et ratifié, et Bonaparte commence, demain ou après-demain, son voyage au midi.

Signé : CASTLEREAGH.

L'acte d'accession donné, au nom du gouvernement anglais, par lord Castlereagh, était ainsi conçu :

« Attendu que LL. MM. l'empereur d'Autriche, roi de Bohème et de Hongrie, l'empereur de toutes les Russies et le roi de Prusse, sont intervenus au traité conclu à Paris et signé le 11 avril de la présente année, à l'effet d'accorder, pour les termes respectivement fixés, tels qu'ils sont mentionnés dans le traité, à la personne et à la famille de Napoléon Bonaparte, la possession en souveraineté de l'île d'Elbe et des duchés de Parme, de Plaisance et Guastalla, et pour régler tous autres objets. Lequel traité a été communiqué au prince régent de la Grande-Bretagne et d'Irlande par les ministres de LL. MM. II. et RR. susnommés, lesquels ministres, au nom de leurs souverains respectifs, ont engagé le prince régent à y accéder au nom et pour S. M.

« S. A. R. le prince régent, ayant une pleine connaissance du contenu dudit traité, y accède au nom et pour S. M., pour autant que la chose regarde les stipulations à la possession en souveraineté de l'île d'Elbe et des duchés de Parme, de Plaisance et Guastalla, mais S. A. R. ne doit pas être considérée comme étant partie intervenante aux autres conditions et stipulations y contenues.

« Donné de ma main et sous mon sceau, à Paris, le 17 avril 1814.

« Par ordre de S. A. R. le prince régent, agissant au nom et pour S. M.

« *Signé :* CASTLEREAGH. »

FIN DES DOCUMENTS HISTORIQUES.

TABLE ANALYTIQUE

DU

TOME PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

1793. — 1799.

Pages.

L'émigration à la mort de Louis XVI. — Départ du comte d'Artois pour Saint-Pétersbourg, et de MONSIEUR pour l'Italie; séjour de ce dernier à Turin, puis à Vérone. — Mort de Louis XVII. — Manifeste de Louis XVIII à son avénement. — Journée du 13 vendémiaire; expéditions de Quiberon et de l'Ile-Dieu; lettre et mort de Charette. — La Prusse traite avec la république. — Continuation de la guerre avec l'Autriche; invasion de l'Italie par le Directoire; le sénat de Venise et Louis XVIII; départ de ce prince pour l'armée de Condé. — Pichegru; sa première négociation avec les Bourbons; ce général est rappelé par le Directoire. — Louis XVIII se retire à Blackenbourg; lettre de ce prince à Pichegru. — Agences royalistes; arrestations; conspiration de Pichegru et d'une partie des membres des Conseils; journée du 18 fructidor. — L'Autriche traite avec la république. — Louis XVIII quitte Blackenbourg et se retire à Mittau; sa cour. — Coalition entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche; passage de Souwaroff à Mittau. — Chouannerie. — Négociation de Louis XVIII avec Barras; lettres-patentes. — Succès des alliés en Hollande et en Italie; situation de la république; victoires de Brune et de Masséna, à Berghem et à Zurich. — Bonaparte arrive d'Égypte; journées des 18 et 19 brumaire..... 1

CHAPITRE II.

1800. — 1807.

Propositions de Louis XVIII et du comte d'Artois au premier consul. — Fermeture de la liste des émigrés; leur rentrée en France. — Machine infernale. — Louis XVIII est obligé de quitter Mittau et de se réfugier en Prusse; il séjourne à Memel, à Kœnisberg, et s'arrête à Varsovie. — L'Angleterre traite avec la république. — Propositions des autorités prussiennes de Varsovie à Louis XVIII; réponse de ce prince; déclaration des membres de sa famille. — Conspiration de Georges Cadoudal; Moreau; suicide de Pichegru; condamnations; arrestation et mort du duc d'Enghien. — Bonaparte, empereur. — Protestation de Louis XVIII. — Affaire Coulon. — Entrevue de Louis XVIII et du comte d'Artois à Calmar; le premier y reçoit l'ordre de ne plus rentrer en Prusse; il demande et obtient de revenir à Mittau. — Déclaration du 2 décembre 1804;

Pages.

lettre explicative. — Traité d'alliance entre Alexandre et Napoléon. — Louis XVIII quitte une seconde fois Mittau; il s'embarque à Riga et arrive à Yarmouth; il ne peut débarquer. — Communication du gouvernement anglais à Louis XVIII; il prend pied en Angleterre et fixe sa résidence à Gosfield-Hall..... 45

CHAPITRE III.

1808.—1813.

Mort de la reine; Louis XVIII quitte Gosfield-Hall et vient habiter Hartwell; sa liste civile. — Extinction du parti royaliste; les almanachs nationaux et impériaux de 1802 à 1812; l'ancienne noblesse et la nouvelle. — Mariage de Napoléon avec Marie-Louise; le *Moniteur* et la petite cour d'Hartwell lors de cet événement. — Fautes de Napoléon. — Lettre de Louis XVIII à Alexandre après la campagne de Russie. — Le duc d'Orléans en Espagne. — Armistice de Plesswitz. — Congrès de Prague; sa rupture. — Reprise des hostilités; Bernadotte; Moreau; campagne de Saxe; bataille de Dresde; affaire de Kulm. — Marche sur Berlin; bataille de Leipsik. — Retraite; bataille de Hanau; Napoléon repasse le Rhin; son arrivée à Saint-Cloud; sénatus-consultes. — Propositions de Francfort; fixation d'un congrès à Manheim. — Progrès des alliés. — Ouverture du Corps Législatif; esprit de cette assemblée; rapport de ses commissaires; sa dissolution..... 86

CHAPITRE IV.

1814.

Allocution aux députés du Corps Législatif, le 1er janvier 1814. — Les alliés franchissent la frontière sur deux points. — Napoléon pourvoit au gouvernement de l'empire et réorganise la garde nationale de Paris; son allocution aux officiers de cette garde; il part pour Châlons-sur-Marne. — Mouvement sur Saint-Dizier; l'armée de Blücher est coupée; Napoléon se porte sur Brienne. — Combat de Brienne; bataille de la Rhotière; retraite des Français sur Troyes; combat de Rosnay; Napoléon se replie sur Nogent. — Congrès de Châtillon. — Blücher s'avance sur Paris; Napoléon marche pour arrêter ce mouvement; combat de Champaubert; bataille de Montmirail; combat de Château-Thierry; seconde bataille de Montmirail; Blücher se retire sur Châlons. — Schwartzenberg, à son tour, menace Paris; Napoléon quitte Blücher pour arrêter la marche des Autrichiens; combats de Guignes, de Mormans, de Nangis; bataille de Montereau. — Napoléon poursuit Schwartzenberg; combat de Méry-sur-Seine; les Français entrent dans Troyes..... 147

CHAPITRE V.

1814.

Manifestation royaliste à Troyes; exécution du chevalier de Gouault. — État de l'opinion au mois de février 1814. — Conférence militaire de Lusigny. — Première reddition de Soissons; réunion de tous les corps de l'armée de Blücher; ce général s'avance une seconde fois sur Paris. — Napoléon quitte Troyes et marche sur la Marne pour

Pages.

arrêter le mouvement des Prussiens; il arrive à Laferté-sous-Jouarre. — Blücher met la Marne entre les Français et lui, et se retire sur l'Aisne; Napoléon le poursuit; seconde capitulation de Soissons; Blücher se retire sur Laon. — Bataille de Craonne; les Prussiens, maîtres de Laon, sont attaqués par Napoléon qui se replie à son tour sur l'Aisne, occupe Soissons et chasse les Russes de Reims. — Second mouvement de Schwartzenberg sur Paris; Napoléon marche sur la Seine; panique des souverains alliés; ils rétrogradent encore au delà de Troyes. — Napoléon manœuvre pour opérer sur les derrières de l'ennemi; bataille d'Arcis-sur-Aube. — Pointe de Napoléon sur Saint-Dizier; décret de levée en masse; nouveau plan de campagne. — Traité de Chaumont. — Congrès de Châtillon; sa rupture, — Concentration de toutes les forces alliées à Châlons-sur-Marne; elles se portent en masse sur Paris. Napoléon quitte Saint-Dizier, traverse Troyes, Sens, Fontainebleau, et arrive à cinq lieues de Paris, le 30 mars, à dix heures du soir..... 173

CHAPITRE VI.

1814.

Débarquement du duc de Berri à l'île de Jersey; immobilité de la Bretagne et de la Vendée. — Arrivée du comte d'Artois en Suisse; il entre en France par Pontarlier; son séjour à Vesoul, puis à Nanci; sa retraite projetée derrière le Rhin; visite de M. de Vitrolles. — Le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz; sa proclamation à l'armée française; ordre du jour du maréchal Soult; le duc veut retourner à Londres. — Bordeaux; offre de livrer cette ville aux Anglais; expédition de lord Beresford; journée du 12 mars. — M. de Talleyrand, ses salons, son entourage; M. de Dalberg, l'abbé de Pradt, l'abbé Louis. — M. de Vitrolles; il part pour Bâle, s'arrête à Châtillon, puis à Troyes; entretien avec MM. de Metternich et de Nesserolde; son entrevue avec Alexandre; ouvertures royalistes. — Concentration de toutes les forces alliées à Châlons; hésitation des souverains; les trahisons au mois de mars 1814. — Envoi d'une députation royaliste à Bernadotte. — Les alliés descendent en masse les deux rives de la Marne; ils rencontrent les ducs de Raguse et de Trévise, les généraux Pacthod et Amey; retraite des deux maréchaux; combats de Fère-Champenoise et de Laferté-Gaucher; prise de Meaux. — Réunion du conseil de régence; délibération; lettre de l'empereur; l'impératrice et le roi de Rome partent pour Blois. — Arrivée des alliés devant Paris. — Physionomie de Paris le 29 mars; situation; Joseph, Clark et Hullin. — Bataille de Paris. — Paris pendant la bataille. — Armistice; capitulation. — Récit du général Belliard à l'empereur, le 30 au soir, à Fromenteau..... 205

CHAPITRE VII.

1814.

Paris, le matin du 31 mars. — Le Conseil municipal au château de Bondy. — Message à M. de Talleyrand. — Manifestation en faveur des Bourbons. — Entrée des alliés dans Paris; leur défilé sur les boulevards; cavalcade royaliste. — Alexandre chez M. de Talleyrand; conseil; délibération; déclaration des souverains. — Réunion royaliste dans le faubourg Saint-Honoré; députation à l'empereur de Russie; réponse de M. de Nesselrode. — Les journaux. — Convocation du Sénat; formation du gouvernement provisoire; séance du Sénat le 1er avril. — Le Conseil municipal; manifeste de M. Bellart.

Pages.

— Séance du Sénat le 2 avril; déclaration de déchéance. — Les sénateurs chez Alexandre. — Séance du 3 avril; texte du décret de déchéance. — Réunion du Corps Législatif; déclaration d'adhésion. — Adhésion des autres corps constitués. — Les souverains à l'Opéra. — Mouvement parmi les troupes alliées..... 273

CHAPITRE VIII.

1814.

Napoléon à Fontainebleau, le 31 mars; concentration des troupes françaises entre cette ville et Paris. — Alexandre et le duc de Vicence; retour de ce dernier auprès de Napoléon. — Allocution de l'empereur à sa garde; ordre du jour pour la marche de l'armée sur Paris; résistance des maréchaux. — Napoléon abdique en faveur de sa femme et de son fils; départ de ses plénipotentiaires pour Paris; leur arrivée à Essonne. — Marmont; sa conduite depuis le 13 mars; son traité avec le prince de Schwartzenberg; il accompagne les plénipotentiaires à Petit-Bourg; le traité est rompu. — Paris le 4 avril. — L'hôtel Talleyrand, le soir du 4. — Arrivée des plénipotentiaires; conférence entre Alexandre, Macdonald, Ney, Caulaincourt et le général Dessolles. — Rejet de la régence, à la suite de la défection du 6e corps (corps de Marmont). — Scène de nuit. — Récit de la défection du 6e corps. — Départ d'Essonne. — Arrivée du 6e corps à Versailles; il se soulève et se met en marche pour Rambouillet. Marmont accourt; il apaise la révolte. — Retour du duc de Raguse à l'hôtel Talleyrand. — Les plénipotentiaires reviennent à Fontainebleau. — Napoléon veut continuer la guerre; il abdique sans réserve. — Traité du 11 avril; l'empereur refuse de le signer et tente de se suicider; il ratifie. — Séjour de Napoléon à Fontainebleau du 13 au 20 avril; ses adieux à sa garde; son départ..... 313

DOCUMENTS HISTORIQUES..... 359

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.